REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

&÷જ

#### TOME 1

## DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE A L'ORDONNANCE N°2019-005

PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
POUR 2019

&&¢¢¢&&

# ANNEXES TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions

générales de la Situation Économique et

Financière 2019 – 2021

Annexe 2 : Document de Performance

## ANNEXE 1

### RAPPORT DÉFINISSANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2019 – 2021



#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Annexe de la Loi de Finances Rectificative 2019

### Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière

#### **PREFACE**

Mesdames et Messieurs.

Grâce au leadership du nouveau Président de la République élu démocratiquement, Madagasikara est animé par une forte volonté de changement, tant au niveau politique qu'économique. Dans le respect des « Velirano », serments faits par le Président lors de la campagne électorale, les actions gouvernementales seront axées sur l'objectif d'Emergence. Les programmes d'activités des Institutions et des Ministères s'aligneront ainsi sur cette ligne directrice établie par le Président de la République que traduit la Politique Générale de l'Etat (PGE) en termes d'axes prioritaires. A cet effet, des recompositions des dépenses publiques seront opérées, mais sans que cela ne modifie le cadrage macroéconomique global. La croissance économique maintient ainsi son cap avec un taux de 5.2% fixé comme objectif.

Les axes prioritaires de la PGE constituent les principaux points d'entrée pour les actions gouvernementales. Tous les projets gouvernementaux doivent effectivement parvenir à des résultats tangibles impactant rapidement les conditions de vie des ménages. Dans le cadre de la présente Loi de Finances Rectificative 2019, le nouveau Gouvernement emmené par le Premier Ministre sera évalué selon sa performance et d'après les jalons fixés depuis la nomination de ses membres. En effet, l'atteinte de ces objectifs de court terme constitue une condition préalable au processus d'Emergence. Parmi ces jalons, l'adoption d'une Loi de Finances Rectificative constitue un enjeu central vis-à-vis de la politique budgétaire.

Plusieurs conditions macroéconomiques doivent également être respectées pour l'atteinte de cette vision d'Emergence sur le moyen terme. Il s'agit notamment du relèvement du taux d'investissement, en cohérence avec une stratégie fiscale pouvant mobiliser au maximum les ressources internes et conjuguée avec les mesures de sécurisation des investissements provenant de l'extérieur. L'Etat réaffirme, dans cette foulée, sa volonté d'élargir le dialogue public-privé dans l'ensemble des provinces et dans le but d'inciter la formalisation de l'économie souterraine. L'Emergence exige de plus d'autres conditions macroéconomiques telles que la diminution du taux de sous-emploi ainsi que la préservation du pouvoir d'achat des ménages, du terme de l'échange commerciale avec l'extérieur et de la soutenabilité de la dette publique.

#### I. SECTEUR REEL

Un taux de croissance économique de 5.2% est prévu pour cette LFR 2019, laquelle s'identifie à l'objectif de la LFI 2019 et représente une hausse de 0.2 point de pourcentage par rapport à la LFR 2018. Même s'il semble inférieur à une vision plus optimiste compatible avec l'Emergence, ce taux de variation réelle du PIB reste suffisamment élevé. En effet, historiquement, la croissance économique de Madagasikara se situait à une moyenne de 2% par an. En terme nominal, le Produit Intérieur Brut (PIB) escompté par rapport à ce cadrage s'évalue à 45 243.0 milliards d'Ariary, soit une variation du déflateur du PIB de 6.7%.

Cet essor attendu dans les prévisions sera toutefois conditionné par : (i) le renforcement de la résilience du secteur agricole ; (ii) le dynamisme du secteur industriel ; et (iii) la robustesse des activités de services. Le secteur privé demeurera toujours ainsi le moteur de l'économie tandis que le rôle économique de l'Etat se focalisera sur l'affermissement et la recherche de partenariat d'investissement et l'initiation des grands projets à portée stratégique, notamment dans les secteurs du transport, du tourisme, des BTP, de l'adduction d'eau et de l'énergie.

Trois branches présenteront des croissances notables : les zones franches industrielles (13.0%), l'énergie (11.5%) et les industries de boissons (10.0%). Ce dynamisme sera soutenu par l'engagement de l'Etat à protéger les industries locales face à l'accroissement massif des importations et aux pratiques commerciales préjudiciables à leurs égards. Des projets de partenariat public-privé seront également priorisés afin de stimuler les investissements à rentabilité durable. Le secteur secondaire maintiendra ainsi une forte croissance de 7.5%, un taux semblable à celle de la LFI 2019, si la LFR 2018 établissait un taux à 6.7%.

Au niveau du secteur primaire, une croissance correcte de 2.5% est attendue malgré les catastrophes naturelles. La croissance de la branche agriculture est prévue à un taux de 3.2% grâce à un meilleur niveau de résilience à travers des mesures d'adaptation face aux phénomènes climatiques. De nombreux projets œuvrant pour le Développement rural soutiennent ce secteur lequel détient la plus forte potentialité de l'économie malagasy. Les efforts de l'Etat pour l'instauration de la sécurité et la protection des biens et des personnes constituent également un socle majeur pour le développement de ce secteur.

A l'instar de la situation de ces dernières années, le secteur tertiaire, quant à lui, demeurera robuste avec une croissance prévue à 5.8% en 2019 (identique pour la LFI et la LFR 2019), contre 5.6% dans la LFR 2018. La promotion des filières touristiques, dont l'écotourisme et le tourisme de luxe, impacte déjà positivement la branche auxiliaire de transport, laquelle prévoit une croissance de 11.5%. Cette branche comprend effectivement les activités des agences de voyages et des services connexes au transport de voyageurs, précurseuses de la relance des autres activités de la filière en question. De même que pour le monde rural, la sécurité et la lutte contre les maladies et épidémies touchant le tourisme

figurent parmi les priorités de l'Etat. Par ailleurs, l'initiation des grands projets de construction et de réhabilitation des routes nationales portera déjà ses fruits sur l'ensemble de l'économie.

Assurance Banque Auxi. Transport Transports de voyageurs Transports de marchandises B.T.P ZFI Indus. Textile Indus.Tabac Indus. Boissons Energie Indus.Extra. Agriculture 0,0 2,0 4,0 6,0 8,0 10,0 14,0 16,0 12,0 🕸 prév. 2019 ■LFR 2018

Figure 1 : Taux de croissance 2019 (LFI et LFR) comparés aux taux de croissance 2018

Source: MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

#### II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

Très exposé à la cyclicité des crises socio-politiques, à la fréquence des aléas climatiques et aux fluctuations des prix sur le marché international, Madagasikara a accumulé un retard de développement depuis cinquante ans. Des programmes de redressement économique ont été établis par le nouveau régime en place afin de promouvoir le développement rapide et durable du pays. Aux vues des nouvelles estimations calculées pour 2019, les retombées positives de ces programmes se feront déjà sentir sur la variation de certains agrégats macroéconomiques, dont les agrégats monétaires. A ce propos, nous exposerons dans cette partie, les nouvelles perspectives sur l'évolution du niveau général des prix, la situation monétaire et les variations des taux de changes.

#### A. L'indice des prix à la consommation

Par rapport à la prévision initiale, les taux d'inflation en moyenne et fin de période ont été révisés à la baisse, soit respectivement de 6.7% versus 7.2% et 6.4% versus 6.8%. Cette tendance s'explique principalement par trois facteurs.

Premièrement, l'Etat va mettre en œuvre des plans d'actions qui doivent permettre d'augmenter le niveau de l'offre intérieure afin qu'il atteigne celui de la demande, tout en gardant des prix abordables. Une conséquence directe serait la baisse progressive des indices des prix à la consommation de certaines catégories de produits, notamment :

- <u>Logement, Eau et Electricité</u>: cette catégorie bénéficiera du tarif moins cher et d'une offre d'électricité suffisante pour tous (électrification rurale et raccordement des réseaux électriques dans tout Madagasikara), d'une augmentation substantielle de l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire malagasy (travaux de forages, d'adductions d'eau potable, etc.), de la création de nouvelles villes comme « Tanamasoandro » dont les travaux ont déjà débuté, ainsi que de l'élaboration de nouvelles normes qui faciliteront l'accès aux crédits logements. Hormis ces actions gouvernementales, un accord de 90 millions de Dollars US vient d'être ratifié avec la Banque Mondiale afin d'appuyer l'activité de la JIRAMA. Et, outre cela, un autre accord de 150 millions de Dollars US pour améliorer l'accès des ménages, des entreprises, et des centres de santé aux services d'électricité (projet de développement à moindre coût à l'accès aux services électriques) a été également reçu.
- Produits alimentaires, PPN, Riz: d'une part les perspectives de baisse des prix seront favorisées par l'augmentation de la production dans le cadre des projets visant l'autosuffisance alimentaire à travers l'extension des surfaces cultivées et la vulgarisation de nouvelles techniques agricoles, la lutte contre l'insécurité rurale dont les vols de bœufs, la mise en place des centres de vaccination et des techniciens d'encadrement, l'appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants et la distribution de kits de démarrage aux éleveurs, la lutte contre les pêches abusives et illicites, les encadrements et les formations des pêcheurs et des aquaculteurs. D'autre part, l'initiative de l'Etat pour mettre en place le « Tsena Mora » dans les chaînes de distribution des PPN et du riz

permettra de réduire le prix de ces produits et donc d'alléger les dépenses de consommations des populations vulnérables.

• Transport, Education, Santé: ces secteurs sont également ciblés par les plans d'actions de l'Etat et contribueront à la baisse générale de l'inflation. Tout d'abord, la réhabilitation de certaines routes diminuera les coûts de transports routiers, y compris les frais récurrents supportés par les transporteurs. Puis, le renforcement du système éducatif, à travers par exemple la distribution de bourses d'études et sportives ou de kits scolaires, réduira les dépenses des ménages liées à la scolarité des enfants. Enfin, l'appui apporté par l'Etat au système sanitaire, essentiellement auprès des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés, permettra à une large partie de la population de diminuer, voire supprimer, leurs dépenses sanitaires. Notons que le Japon vient d'accorder une aide non remboursable de 3.2 millions d'Euros à Madagasikara afin d'appuyer la santé maternelle et infantile. Cette somme servira entre autres à l'acquisition d'équipements médicaux tels que des appareils de radiologie mobile, des appareils de radiologie numérique, des appareils d'échographie-Doppler, des appareils portatifs d'échographie, et des tables d'opération universelle.

Deuxièmement, non seulement les intempéries survenues en début d'année n'ont pas occasionné de réelles pertes sur les trois secteurs d'activité économique, mais Madagasikara bénéficie également d'un climat propice à la branche agriculture depuis 2018, ce qui a permis d'augmenter la production agricole nationale, surtout au niveau de la riziculture. Base de l'alimentation des malagasy, le riz est le premier poste de dépenses dans le panier des ménages puisqu'il y contribue à hauteur de 15.3%. Ainsi, il constitue souvent une composante essentielle dans la variation de l'inflation comme ce fut le cas en 2017, où il a été la principale cause des pressions inflationnistes.

Dans les années à venir, la production rizicole nationale devrait continuer à s'améliorer grâce à des conditions climatiques favorables et aux programmes/projets des PTF. Par exemple, la Banque Mondiale finance, sous forme de don, un projet pour la Croissance Agricole et la Sécurisation Foncière (CASEF) pour un montant de 52 millions de Dollars US. Afin de renforcer la résilience du pays face aux chocs liés aux effets du changement climatique, le Gouvernement s'est engagé à reboiser au moins 40 000 hectares d'arbres chaque année et à instaurer un plan d'aménagement durable des forêts naturelles dans le but de lutter contre l'érosion, la sècheresse, etc.

A ces éléments s'ajoute une baisse du cours du riz sur le marché mondial depuis 2018 en raison d'une accumulation des stocks en provenance d'Asie, spécifiquement de la Thaïlande. Cette tendance devrait se poursuivre compte tenu des bonnes perspectives de productions futures.

Troisièmement, la BFM a modifié son ciblage monétaire par rapport à la prévision initiale afin de prendre en compte les besoins d'importations, l'entrée de capitaux étrangers destinés à financer les projets d'investissements en 2019, les aides budgétaires en provenance des PTF, les préfinancements de la filière Vanille et son essor sur le marché international (Madagascar étant le second exportateur

mondial), ou encore les approvisionnements des compagnies minières/des ONG/des entreprises franches. En conséquence, la variation de la M3 a été revue à la hausse de 2.7 points de pourcentage, passant de 13.0% du PIB à 15.7%. Néanmoins, ce ne sera pas de nature à remettre en cause l'objectif d'inflation que la BFM a fixé en dessous de 7%. Un suivi mensuel de l'évolution de la masse monétaire permettra de corriger proactivement tout écart susceptible d'entrainer des pressions inflationnistes.

Le prix de l'Energie devra baisser suivant la réévaluation des marges collectées par les compagnies pétrolières. Cet objectif figure d'ailleurs parmi les serments du Président de la République. Notamment, Madagasikara a bénéficié d'une aide de 60 millions de Dollars US octroyée par la Banque Mondiale afin de soutenir et d'encourager les investisseurs de la branche Energie. Néanmoins, notons que la branche pourrait être affectée par l'évolution des cours mondiaux des produits pétroliers. En effet, Madagasikara est un pays importateur de pétrole et applique la vérité des prix à la pompe, ce qui implique que les prix locaux dépendent des cours mondiaux. A ce propos, les marchés pétroliers nagent dans beaucoup d'incertitudes par rapport à des facteurs sensibles comme les sanctions iraniennes par les Etats-Unis, la décision des pays membres de l'OPEP de réduire la production des pétroles nonconventionnels, la crise d'ordre politico-économique que traverse le Venezuela, la guerre commerciale entre les grandes puissances, le ralentissement économique chinois et les turbulences financières sur les marchés boursiers américains. Ainsi, il est très probable que les cours mondiaux présentent de plus grandes volatilités.

Tableau 1 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation (en pourcentage)

Rubriques	LFR 2018	LFI 2019	LFR 2019
Indice des Prix à la Consommation - moyenne période - fin de période	8.0	7.2	6.7
	7.7	6.8	6.4

Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

#### B. La situation monétaire

Comparée à la LFI, les nouvelles prévisions pour l'année 2019 anticipent une augmentation de la variation de la masse monétaire. Initialement prévue à 13.0%, elle devrait finalement atteindre 15.7%. Ainsi, la masse monétaire s'élèverait à 13 653.1 milliards d'Ariary en décembre 2019, contre 13 585 milliards d'Ariary dans la LFI. Cet accroissement serait tiré quasi-exclusivement par une augmentation de 213 milliards d'Ariary des dépôts totaux (y compris les dépôts à terme, les dépôts d'épargne et les obligations). A l'inverse, la circulation fiduciaire comptabiliserait une baisse de 146 milliards d'Ariary. Concernant l'actif du bilan, la variation de la masse monétaire serait compensée en totalité par les avoirs extérieurs nets, qui devraient se réconforter à + 808 milliards d'Ariary. D'une part, les AEN de la BFM hausseraient de + 737 milliards d'Ariary grâce aux entrées de capitaux liées au financement des

différents projets d'investissements prévus par la Politique Générale de l'Etat, de l'augmentation des recettes d'exportations ainsi que d'éventuels achats nets de devises sur le MID pour renflouer les réserves officielles brutes qui doivent couvrir jusqu'à 4.4 mois d'importation en biens et services (contre 4.0 mois dans la LFI). D'autre part, les AEN des banques commerciales augmenteraient de +72 milliards d'Ariary. Les avoirs intérieurs nets quant à eux diminueraient de -569 milliards d'Ariary par rapport à la LFI à cause de la baisse des créances nettes sur l'Etat (-314 milliards d'Ariary) et de la hausse du déficit des autres postes nets (+425 milliards d'Ariary). Remarquons tout de même que, les CNE auprès des banques commerciales vont augmenter de 124 milliards d'Ariary. Malgré la révision à la hausse du montant de la masse monétaire en 2019, la BFM maintiendra néanmoins sa politique de prudence afin d'atteindre l'objectif d'inflation fixé en dessous de 7%. Une politique qui conjuguera souplesse des taux de change, constitution de réserves officielles supplémentaires et interventions ponctuelles sur le marché monétaire. Elle s'efforcera également de maintenir les réserves excédentaires des banques commerciales à des niveaux qui permettraient d'assurer la stabilité de la liquidité et des conditions de prêt. Outre cela, les nouveaux outils de politique monétaire qui ont été conçus en 2018 sont actuellement opérationnels. Ces outils vont favoriser le passage progressif du régime de ciblage d'agrégats monétaires au régime de ciblage des taux d'intérêts. Aussi, à partir de cette année, la BFM va promouvoir l'émission des obligations d'État. Elle assurera elle-même cette gestion afin de gagner la confiance des investisseurs potentiels. La gestion des BTF sera renforcée en vue de garantir le traitement équitable de tous les titres d'État et de maintenir leur éligibilité en tant que garantie sur le marché monétaire.

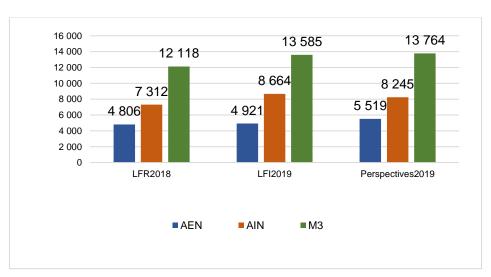


Tableau 2 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties (en pourcentage)

Source: MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

#### C. Le taux de change

Théoriquement, la cotation d'une devise s'opère en fonction de l'offre et de la demande de cette devise sur le marché de change. Pourtant, cette règle est difficilement observable à Madagasikara à cause des flux réels d'exportations non compensées par des flux monétaires ; c'est à dire qu'il n'y a pas de rapatriement de devises effectif à Madagasikara comme pour les cas des industries minières et des filiales d'entreprises multinationales. Seuls quelques types d'exportations comme la Vanille induisent réellement des recettes en devises. D'autres facteurs tels que les fuites de capitaux liées à des transactions souterraines peuvent également expliquer la tendance de dépréciation de l'Ariary. A noter que l'Ariary s'est déprécié de plus de 50% de sa valeur depuis l'année 2013.

Par rapport à la prévision initiale, le dynamisme du DTS (unité monétaire courante utilisée par le FMI et ses pays membres) en moyenne période par rapport à l'Ariary se présente comme suit :

Tableau 3: Evolution de la cotation du DTS sur le MID (en Ariary)

Rubriques	LFR 2018	LFI 2019	LFR 2019
DTS/Ariary	4 735	4 947	5 062

Source: MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

Comparativement à la prévision initiale pour l'année 2019, l'Ariary se déprécierait davantage par rapport au DTS, soit un écart de variation de +2.3%. La prévision de base a été réajustée du fait de la dépendance de notre économie vis-à-vis de la conjoncture extérieure et de la persistance du déficit au niveau de la balance commerciale. Par ailleurs, si Madagasikara arrivait à faire entrer plus de capitaux étrangers au cours de l'année à travers (i) le décaissement effectif de nouveaux aides budgétaires/dons-projets avec la Banque Mondiale et autres PTF, et/ou (ii) la hausse des recettes d'exportations par rapport à la prévision établie, la dépréciation de l'Ariary pourrait éventuellement freiner.

En matière de politique de change, la BFM prévoit d'établir un marché monétaire interbancaire plus efficient. Des réformes du Marché Interbancaire de Devises (MID) ont été élaborées au cours de l'année 2018 et la mise en vigueur devrait se faire à partir de cette année. De plus, la BFM interviendra ponctuellement sur le MID en cas de fluctuations plus marquées des taux de change. Notons que, depuis 2017, elle a commencé à effectuer des « *swaps* de devises » en appui à la politique de change.

#### III. SECTEUR EXTERIEUR

Pour le cadrage de la LFR 2019, le solde de la balance globale enregistre un surplus de 54.9 millions de DTS par rapport à celui de la LFI 2019. En effet, le total des encours réels passera d'un montant de 56.0 millions de DTS à 111.0 millions de DTS. Cette bonne performance résultera de la hausse des flux en provenance des opérations en capital et financières et du repli du déficit du compte courant. Au niveau des échanges commerciaux, le taux de couverture des exportations s'améliorera et s'escomptera à 85% contre 81% initialement. Le Gouvernement central compte en effet accélérer le redressement économique du pays à travers la mise en œuvre de la PGE qui est en conformité avec la vision d'Emergence.

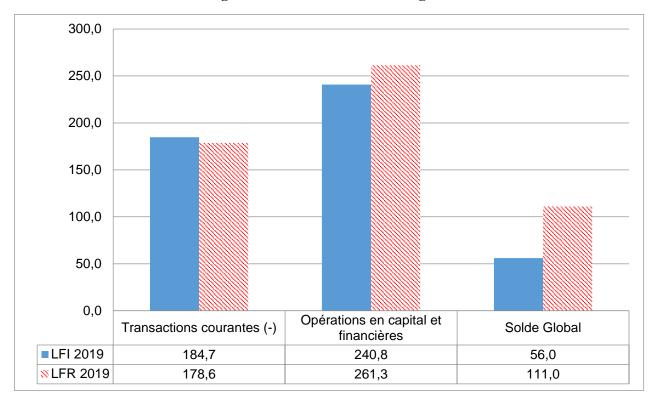


Figure 2 : Situation de la balance globale

Source: Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

#### A. Transactions courantes

Comparativement à la LFI 2019, le déficit du compte courant, lequel regroupe la balance des biens et services ainsi que les transferts de revenus et les transferts courants, s'améliorera de 6.1 millions de DTS, passant de -184.7 millions de DTS dans la LFI 2019 à -178.6 millions de DTS dans cette présente LFR 2019.

Au niveau de la balance commerciale, une baisse de 3.7% du volume des importations et une légère hausse de 2.0% de celui des exportations sont prévues dans le cadrage de la LFR 2019. D'un côté, les recettes d'exportation bénéficieront à la fois des bonnes perspectives au niveau des prix internationaux, et de la volonté du Gouvernement d'augmenter les quantités exportées, notamment pour

la Vanille, les produits pétroliers, l'essence de girofle, les produits de ZFI, et ceux de de la branche extractive. Notons que, l'amélioration du système de traçabilité de l'or et des pierres précieuses, la spécialisation pour les produits à forte potentialité économique (lesquels présentent de meilleurs avantages comparatifs pour le pays), et, l'amélioration du climat des affaires figurent parmi les priorités de l'Etat à partir de cette année 2019. La diversification des exportations demeurera tout de même un défi continu à relever sur le moyen terme. De l'autre côté, la baisse des importations s'explique par des propensions à importer plus modérées pour quelques produits, dont les biens d'équipements, les biens de consommations, l'énergie et les ZFI. A moyen terme et dans le cadre du Plan d'Emergence Madagascar (PEM), plusieurs projets d'investissement, mis en œuvre à partir de cette année 2019, induiraient un accroissement prévisible des importations.

En ce qui concerne la balance des services, comparativement à la LFI 2019, elle se creusera de 229.2% à cause d'une baisse de 41.5 millions de DTS des recettes de services et une légère hausse des paiements de 13.3 millions de DTS. Le bilan de la balance des biens et services se soldera ainsi à -456.3 millions de DTS dans le cadrage révisé, contre -544.8 millions de DTS dans celui initial.

Le déficit au niveau des revenus des investissements s'améliorera, quant à lui, de 12.2%. L'excédent pour les transferts courants diminuera, par contre, de 18.5% malgré l'accroissement de 92.9% des aides budgétaires en faveur de l'Administration publique.

**Tableau 4 : Compte des transactions Courantes (en millions de DTS)** 

RUBRIQUES	LFI 2019	LFR 2019
1 - TRANSACTIONS COURANTES	-184.7	-178.6
1.1 BIENS ET SERVICES	-544.8	-456.3
BALANCE COMMERCIALE	-521.0	-377.7
SERVICES NETS	-23.9	-78.7
1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS	-251.3	-220.6
1.3 TRANSFERTS COURANTS	611.4	498.3
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	100.4	193.6

Source: Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

#### B. Opérations en capital et financières

Pour ce qui est du compte des opérations en capital et financières, sa situation excédentaire s'améliorera de 20.6 millions de DTS. Cette situation d'excédent résulte des Investissements Directs Etrangers (IDE) en hausse de 46.0 millions de DTS, et ce, malgré quelques dégradations observées au niveau des autres rubriques, notamment la baisse des tirages projets et le déficit de la rubrique « autres nets » dans laquelle figure les recettes d'exportations non rapatriées à Madagascar. Les tirages au niveau du secteur privé restent stables.

Par rapport à la LFI et grâce au défi du Gouvernement de booster rapidement la croissance économique et par la même occasion les exportations, l'amélioration de la position extérieure de Madagascar sera de mise.

Tableau 3 : Compte des Opérations en capital et financières (millions DTS)

RUBRIQUES	LFI 2019	LFR 2019
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	240.8	261.3
2.1 OPERATIONS EN CAPITAL	197.6	199.4
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	197.6	199.4
2.2 OPERATIONS FINANCIERES	43.2	62.0
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	247.4	293.5
AUTRES INVESTISSEMENTS	-204.3	-231.5
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	271.9	219.3
AUTRES NETS	-229.4	-211.7

Source: Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

#### IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

L'année 2019 est une année décisive en matière de finances publiques car elle marque le début d'un tout nouveau régime qui se rejoint à l'établissement et à la mise en œuvre d'un plan d'émergence. A cet égard, la loi de Finances rectificative 2019 constituerait le cadre légal auquel la volonté du Gouvernement nouvellement créé devrait être reflétée. La programmation budgétaire y afférente sera orientée sur les engagements et les axes prioritaires inscrites dans la Politique Générale de l'Etat. A cet effet, l'objectif étant d'établir l'équilibre structurel afin de redonner des marges de manœuvre à l'action publique tout en préservant les finances publiques dans une condition de soutenabilité.

#### A. Les recettes publiques

Afin de stabiliser cet équilibre tout en conservant la politique générale des recettes, aucune modification ne sera opérée au niveau des prévisions de recettes. Pour cette LFR 2019, Le taux de pression fiscal (TPF) enregistrera une légère hausse de 0.1 point de pourcentage qui s'explique par un ajustement à la baisse du PIB nominal. Ainsi ce TPF sera établi à 12.3% si initialement il était prévu à 12.2% pour un montant de 5 544.6 milliards d'Ariary. Dans cette configuration, les recettes fiscales intérieures contribueront à hauteur de 6.5% et de 5.7% pour les recettes douanières.

Les recettes non fiscales, pour leurs part, restera également stationnaire à 0.2% du PIB, soit un montant de 102.2 milliards d'Ariary.

Les dons, quant à eux, seront modifiés à la hausse pour une valeur de 165.1 milliards d'Ariary qui sera répartie respectivement en dons courants d'une valeur de 156.0 milliards d'Ariary et de dons en capital de 9.0 milliards d'Ariary.

#### B. Dépenses publiques

Par rapport à la LFI 2019, une légère hausse des dépenses totales de l'ordre de 0.2% sera escomptée, soit un taux rapporté au PIB de 19.5% pour un montant de 8 816.2 milliards d'Ariary. Cela s'explique essentiellement par un retrait nominal de 205.9 milliards d'Ariary des dépenses en capital sur financement extérieur et un ajout de financement interne pour un montant de 273.8. A cet effet, un passage de 2 518.2 milliards à 2 312.3 milliards d'Ariary sera donc constaté pour ce poste de dépense en accusant une hausse de 1.8%.

Par ailleurs, les dépenses en personnel verront une diminution de 32 milliard d'Ariary pour les ramener à 2 585.2 milliards d'Ariary. Son ratio par rapport au PIB se stabilisera tout de même à hauteur de 5.7%.

Outre cela, les biens et services seront également révisées à la baisse et se chiffreront ainsi à 392.0 milliards d'Ariary au lieu de 452.0 milliards d'Ariary prévu dans la LFI.

Une révision importante à la baisse du financement externe des dépenses en capital sera opérée pour une valeur de 205.9 milliards d'Ariary. Ce financement se tablera alors à 2 312.3 milliards d'Ariary (y compris les Autres emprunts extérieurs) contre une prévision initiale de 2 518.2 milliards d'Ariary dans le cadre de la LFI 2019.

Pour conclure, un gain de 0.4 point du déficit sera constaté avec un passage de -3.5% à -3.1%.

9000,0 8000,0 7000,0 6000,0 5000,0 4000,0 3000,0 2000,0 1000,0 0,0 INTERET FONCTI Transfer INVESTIS Finance Finance DE LA SOLDE ONNEM Subventi TOTAL Indemni Biens & ts et SEMENT **Emprunt** ment ment DETTE ENT tés Services subventi interne externe ons ■ LFI 2019 416,7 2407,2 1803,0 210,0 1141,0 3781,3 2518,2 1533,2 985,0 8408,2 452,0 1263,1 ■ LFR 2019 2360,5 1786,0 432,7 215,0 392,0 1179,0 3849,2 1536,9 2312,3 1318,3 994,0 8219,3

Tableau 5 : Dépenses publiques (en milliards d'Ariary)

**Source**: MEF/SG/DGFAG/DB

#### **TABLEAUX RECAPITULATIFS**

Tableau A-1: Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

	2017	2018	2019	2019
(en % de variation sauf indication contraire)	Réal.	LFR	LFI	LFR
Croissance économique	4.3	5.0	5.2	5.2
Secteur primaire	-1.0	2.8	2.5	2.5
Secteur secondaire	9.0	6.7	7.5	7.5
Secteur tertiaire	5.7	5.4	5.8	5.8
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8.3	8.0	7.2	6.7
Indice des prix à la consommation (fin de période)	9.0	7.7	6.8	6.4
Déflateur du PIB	8.3	8.0	7.2	6.7
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	35 729.0	40 636.0	45 570.0	45 243.0
Taux de Pression Fiscale	11.5	12.0	12.2	12.3
Taux de déficit budgétaire	-2.4	-3.3	-3.5	-3.1
Taux d'investissement (en % du PIB)	18.9	17.0	21.6	20.8
dont investissement public	5.5	7.2	8.3	8.5
investissements privés	13.4	9.8	13.3	12.3
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	17.8	13.5	13.0	15.7

Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

Tableau A- 2 : Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)

2017 Réal.	2018 LFR	2019 Prév.
-1.0	2.8	2.5
-6.6	4.5	3.2
4.5	1.9	2.0
1.0	-0.9	1.0
9.0	6.7	7.5
7.3	5.7	6.9
2.1	5.6	0.4
9.8	5.4	6.5
6.6	8.4	11.5
4.1	3.0	3.5
8.7	7.5	10.0
6.3	5.0	5.2
6.0	5.6	5.6
3.7	2.5	2.1
4.5	5.0	5.5
3.8	3.5	3.5
	3.0	4.5
11.4		5.0
6.5		6.5
		2.6
		1.0
		2.0
		4.0
25.2	14.5	13.0
5.7	5.6	5.8
3.8	6.5	9.7
7.5	4.5	6.0
15.6	3.5	7.5
-5.3	13.5	11.5
17.7	11.5	7.5
3.1	4.5	3.0
9.4	7.5	6.5
5.1	5.7	5.1
5.2	5.1	5.2
1.1	1.1	1.1
9.4	7.5	6.6
4.1	4.9	5.1
5.4	5.4	5.7
4.3	5.0	5.2
35 729.0	40 636.0	45 243.0
	Réal.         -1.0       -6.6         4.5       1.0         9.0       7.3         2.1       9.8         6.6       4.1         8.7       6.3         6.0       3.7         4.5       3.8         -1.5       11.4         6.5       2.6         1.0       2.0         4.7       25.2         5.7       3.8         7.5       15.6         -5.3       17.7         3.1       9.4         5.1       5.2         1.1       9.4         4.1       5.4         4.3	Réal.         LFR           -1.0         2.8           -6.6         4.5           4.5         1.9           1.0         -0.9           9.0         6.7           7.3         5.7           2.1         5.6           9.8         5.4           6.6         8.4           4.1         3.0           8.7         7.5           6.3         5.0           6.0         5.6           3.7         2.5           4.5         5.0           3.8         3.5           -1.5         3.0           11.4         4.9           6.5         2.6           1.0         1.0           2.0         7.0           4.7         4.5           25.2         14.5           5.7         5.6           3.8         6.5           7.5         4.5           15.6         3.5           -5.3         13.5           17.7         11.5           3.1         4.5           9.4         7.5           5.1         5.7

<u>Source</u>: MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A-3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2017	2018	2019		LFI-LFR
UM : Milliards d'Ariary	Réal.	LFR	LFI	LFR	Variation en %
Recettes totales et dons	5 487.4	6 555.5	7 488.5	7 653.5	2.2
Recettes totales	4 450.5	5 192.3	5 907.9	5 907.9	0.0
Recettes budgétaires	4 328.4	5 102.1	5 805.6	5 805.6	0.0
Dont: Recettes fiscales	4 117.9	4 876.3	5 544.6	5 544.6	0.0
(nettes) impôts	2 093.7	2 580.0	2 954.6	2 954.6	0.0
douanes	2 024.2	2 296.3	2 590.0	2 590.0	0.0
Recettes non fiscales	122.1	90.1	102.2	102.2	0.0
Remboursement TVA	210.5	225.8	261.0	261.0	0.0
Dons	1 036.9	1 363.2	1 580.6	1 746.6	10.4
Dons courants	298.4	507.2	595.6	751.6	26.2
Dons en capital (projets)	738.5	856.0	985.0	994.0	1.0
Dépenses totales	6 120.4	7 405.7	8 796.0	8 816.2	0.2
Dépenses courantes	4 198.6	4 460.2	5 014.8	4 967.0	-1.0
Dépenses budgétaires	3 989.7	4 178.6	4 626.9	4 579.1	-1.0
Dont: Personnel	1 963.2	2 350.3	2 617.2	2 575.4	-1.6
Fonctionnement	1 741.0	1 450.2	1 593.0	1 571.0	-1.4
Biens et services	279.0	379.2	452.0	392.0	-13.3
Transferts et subventions	1 461.9	1 071.0	1 141.0	1 179.0	3.3
Intérêts dette extérieure dus	70.2	124.7	130.0	146.0	12.3
Intérêts dette intérieure dus	215.3	253.4	286.7	286.7	0.0
Opérations de Trésorerie	208.9	281.6	387.9	387.9	0.0
Dépenses en capital	1 921.8	2 945.5	3 781.2	3 849.2	1.8
Ressources intérieures	668.9	993.5	1 263.0	1 536.9	21.7
Ressources extérieures	1 252.8	1 952.0	2 518.2	2 312.3	-8.2
Variations arriérés intérieures	-12.0	-491.3	-279.5	-227.5	-18.6
Solde global (base caisse)	-855.5	-1 341.5	-1 587.0	-1 390.1	

<u>Source</u> : MEF/SG/DGT/Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 4 : Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019	2019
En pourcentage du PIB	réal	LFR	LFI	LFR
Recettes totales et dons	15.4	16.1	16.4	16.9
Recettes totales	12.5	12.8	13.0	13.1
Recettes budgétaires	12.1	12.6	12.7	12.8
Dont: Recettes fiscales (nettes)	11.5	12.0	12.2	12.3
impôts	5.9	6.3	6.5	6.5
douanes	5.7	5.7	5.7	5.7
Recettes non fiscales	0.3	0.2	0.2	0.2
Remboursement TVA	0.6	0.6	0.6	0.6
Dons	2.9	3.4	3.5	3.9
Dons courants	0.8	1.2	1.3	1.7
Dons en capital (projets)	2.1	2.1	2.2	2.2
Dépenses totales	17.1	18.2	19.3	19.5
Dépenses courantes	11.8	11.0	11.0	11.0
Dépenses budgétaires	11.2	10.3	10.2	10.1
Dont: Personnel	5.5	5.8	5.7	5.7
Fonctionnement	4.9	3.6	3.5	3.5
Biens et services	0.8	0.9	1.0	0.9
Transferts et subventions	4.1	2.6	2.5	2.6
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.3	0.3
Intérêts dette intérieure dus	0.6	0.6	0.6	0.6
Opérations de Trésorerie	0.6	0.7	0.9	0.9
Dépenses en capital	5.4	7.2	8.3	8.5
Ressources intérieures	1.9	2.4	2.8	3.4
Ressources extérieures	3.5	4.8	5.5	5.1
Solde global (base caisse)	-2.4	-3.3	-3.5	-3.1

Source : MEF/SG/DGT/Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFI  $2019 - LFR \ 2019 - variation$ 

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFI 2019	LFR 2019	Variation nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	416.7	432.7	16.0	3.8%
SOLDE	2407.2	2360.5	-46.8	-1.9%
FONCTIONNEMENT	1803.0	1786.0	-17.0	-0.9%
- Indemnités	210.0	215.0	5.0	2.4%
- Biens & Services	452.0	392.0	-60.0	-13.3%
- Transferts et subventions	1141.0	1179.0	38.0	3.3%
INVESTISSEMENT	3781.3	3849.2	67.9	1.8%
- Financement interne	1263.1	1536.9	273.8	21.7%
- Financement externe	2518.2	2312.3	-205.9	-8.2%
Emprunt	1533.2	1318.3	-214.9	-14.0%
Subvention	985.0	994.0	9.0	0.9%
TOTAL	8408.2	8219.3	-188.9	-2.2%

<u>Source</u>: MEF/SG/DGFAG/DB

Tableau A- 6 : Balance des paiements

RUBRIQUES	<b>2017</b> réal.	<b>2018</b> prov.	<b>2019</b> <i>LFI</i>	<b>2019</b> <i>LFR</i>
1 - TRANSACTIONS COURANTES	-40,1	91,4	-184,7	-178,6
1.1 BIENS ET SERVICES	-316,5	-312,9	-544,8	-456,3
BALANCE COMMERCIALE	-322,3	-324,2	-521,0	-377,7
Exportations FOB	2 020,9	2 143,3	2 179,4	2 222,0
Importations FOB	-2343,2	-2467,4	-2700,4	-2599,7
SERVICES NETS	5,8	11,2	-23,9	-78,7
Exportations de services	917,2	946,2	1 019,2	977,7
a-Transports	278,7	257,7	310,6	262,8
b-Voyages	482,0	500,7	488,6	519,9
c-Privés	138,7	165,9	201,0	172,5
d-Publics	17,8	22,0	18,9	22,5
Importations de services	-911,4	-935,0	-1 043,1	-1 056,3
a-Transports	-441,0	-402,5	-464,1	-438,6
b-Voyages	-118,1	-129,5	-132,7	-142,4
c-Privés	-233,8	-269,3	-257,6	-296,2
d-Publics	-118,5	-133,7	-188,8	-179,1
1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS	-255,2	-281,5	-251,3	-220,6
RECETTES	27,4	39,1	41,8	43,8
PAIEMENTS	-282,7	-320,5	-293,1	-264,4
1.3 TRANSFERTS COURANTS	531,6	685,8	611,4	498,3
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	105,7	125,6	100,4	193,6
AUTRES SECTEURS	425,9	560,2	511,0	304,7
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	211,1	64,8	240,8	261,3
2.1 OPERATIONS EN CAPITAL	168,4	124,1	197,6	199,4
ADMINISTRATION PUBLIQUE AUTRES SECTEURS	168,4	124,1	197,6	199,4
2.2 OPERATIONS FINANCIERES	42,7	-59,3	43,2	62,0
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	258,0	350,7	247,4	293,5
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	0,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INVESTISSEMENTS	-215,4	-410,0	-204,3	-231,5
GOUVERNEMENT	116,7	160,2	271,9	219,3
a- Tirages	174,1	210,3	317,5	269,2
b- Amortissement	-57,4	-50,1	-45,6	-49,8
AUTRES SECTEURS	-98,1	-131,6	-246,8	-239,1
a-Tirages	16,7	28,1	26,7	28,6
b-Amortissement	-114,7	-159,7	-273,5	-267,6
BANQUES (NET)	1,8	44,4	0,0	0,0
AUTRES (NET)	-235,9	-483,0	-229,4	-211,7
3 - ERREURS ET OMISSIONS	-2,2	-45,7	0,0	28,2
4- BALANCE GLOBALE	168,7	110,5	56,0	111,0

Source: Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

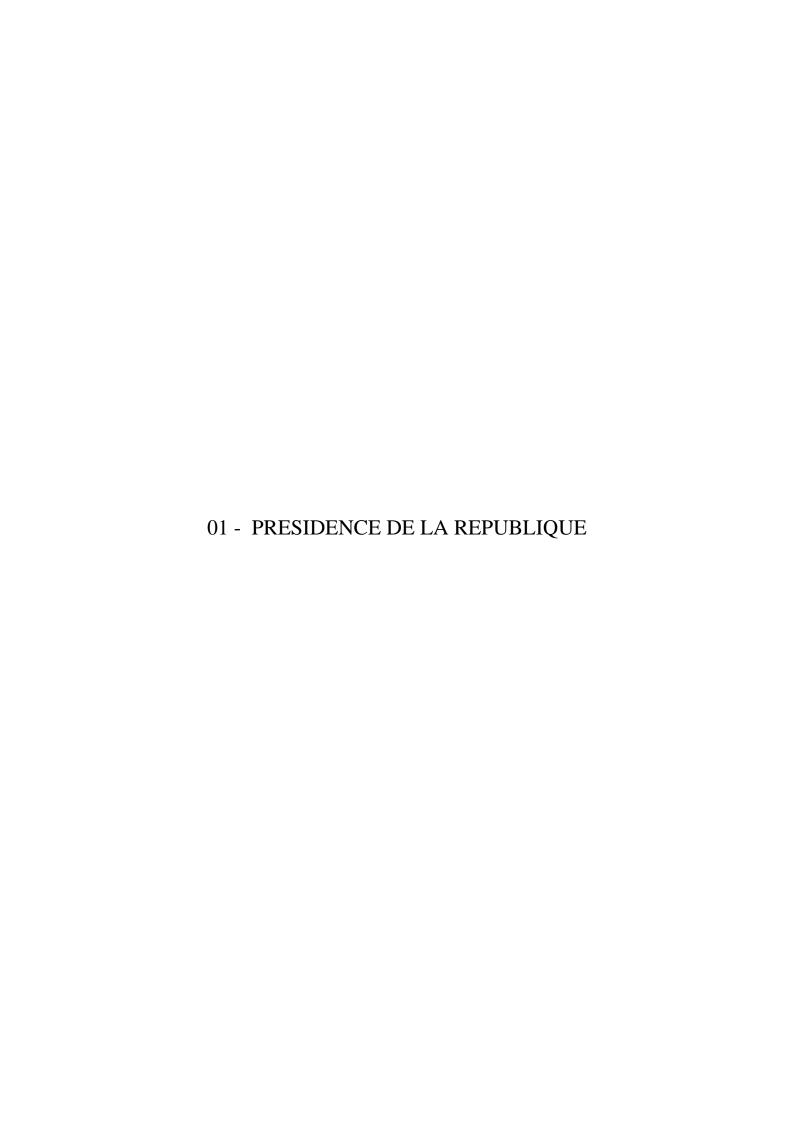
Tableau A-7: Récapitulatif – Situation monétaire (en milliards d'Ariary)

	2017	2018	2019	2019
	réal.	LFR	LFI	LFR
Avoirs extérieurs nets	4 417	4 806	4 921	5729
Avoirs extérieurs nets (BFM)	3 527	3 842	4 236	4 973
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	890	964	685	757
Avoir intérieurs nets	6 191	7 312	8 664	8 095
Crédit intérieur	7 001	8 043	9 386	9 070
Créances nettes sur l'Etat	2 093	2 457	2 749	2 435
BFM	886	918	1 134	1 040
Banques commerciales	938	1 172	1 226	1 350
Crédit à l'économie	4 907	5 586	6 637	6 636
Autres postes (nets, actif = +)	-810	-731	-722	-1 147
BFM	406	574	469	227
Autres	-1 216	-1 305	-1 191	-1 374
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	10 608	12 118	13 585	13 653
Circulation fiduciaire	3 101	3 498	3 994	3 848
Pour mémoire:				
Multiplicateur de la base monétaire (M3/réserves)	2.3	2.0	1.3	2.3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/fin-de- période M3)	3.37	3.00	3.35	3.31

Source: Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

## ANNEXE 2

# DOCUMENT DE PERFORMANCE



01	PRESIDEN	CE DE LA REPU	BLIQUE				
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administra	tion Et Coordina	tion				
	<u>001-2</u> 001-2-1	COORDONNE	R LA MISE EN (	MENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y			
		AFFÉRENTES 001-2-1-1		UTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE			
		••••	001-2-1-1-01	RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS			
			001-2-1-1-02	SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME			
			001-2-1-1-03	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES			
	001-2-2	ASSURER DE PATRIMOINE I 001-2-2-1	FAÇON PERMA DE LA PRÉSIDI	ANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU			
			001-2-2-1-01	ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE			
			001-2-2-1-02	METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS			
			001-2-2-1-03	ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.			
		001-2-2-2	LA SÉCURISA	ATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS			
			001-2-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENCE			
			001-2-2-2-02	Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes			
			001-2-2-2-03	Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar			
			001-2-2-04	Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra			
			001-2-2-2-05	Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha			
			001-2-2-2-06	Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (lavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants			
		001-2-2-3	Formations e	t recyclages organisés			
			001-2-2-3-01	Former les agents de la Garde présidentielle			
	001-2-3	ASSURER LA RÉPUBLIQUE 001-2-3-1	_	ON ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA DURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES			
			001-2-3-1-01	ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE			
			001-2-3-1-02	MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX			
		001-2-3-2	L'ANIMATION SERVICES RI	N, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT  ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE			
			001-2-3-2-01				
			001-2-3-2-02	COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES  ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA			
			001-2-3-2-04	PRÉSIDENCE  ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES			
			001-2-3-2-04	ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS			
			001-2-3-2-06 001-2-3-2-07	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À			
			001-2-3-2-07	L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL  TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS E			
			001-2-3-2-09	AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE			
			001-2-3-2-10	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE L RÉPUBLIQUE			
			001-2-3-2-11	COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET			
			001-2-3-2-12	COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE			
			001-2-3-2-13	ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES			
			001-2-3-2-14	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE			
		001-2-3-3	LE BUDGET	ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT			
			001-2-3-3-01	CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE			
			001-2-3-3-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE			
			001-2-3-3-03	ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE			
			001-2-3-3-04	EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS			
			001-2-3-3-05	Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à lavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène			

#### LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

	CE DE LA REPU		
	CE DE LA REP tion Et Coordin		
Administra	iion Et Coordin	001-2-3-3-06	Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)
		001-2-3-3-07	Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants
		001-2-3-3-08	Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes
		001-2-3-3-09	Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques
		001-2-3-3-10	Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence
	001-2-3-4		de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à approbation du Président de la République sont instruits
		001-2-3-4-01	Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques
	001-2-3-5	Sécurité des	Palais assurée
	001-2-3-6	- Divers matéri	els acquis
		-	-
	001-2-3-7	Les distinctio	ns honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires
		001-2-3-7-01	Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires
	001-2-3-8	Coordination	de suivi des Projets présidentiels assurée
		001-2-3-8-01	Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels
		001-2-3-8-02	Effectuer des missions de suivi des projets
001-2-4	REORIENTER	R LES ACTIVITES	S DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT
	001-2-4-2	Capacités des	s agents de l'ANRE renforcées
		001-2-4-2-01	Développer,installer, rendre operationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat
		001-2-4-2-02	Acquérir des véhicules d'intervention
		001-2-4-2-03	Former les agents de l'Etat sur les TIC
	001-2-4-3	Salle de forma	ation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance
	001-2-4-4		ation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement ériels informatiques pour recevoir des cours à distance
		-	
	001-2-4-5	Agents de l'A	NRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC
		-	-
	001-2-4-6	Infrastructure	à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise
	001-2-4-7	'Infrastructure	e à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée
	001-2-4-8	'Agence apte	à acquérir les équipes de développement et de formation
		-	-

01	PRESIDENC	CE DE LA REPU	JBLIQUE				
010 138	PRESIDENC	CE DE LA REP	UBLIQUE				
	Appui à la ç	•	à l'Etat de droit				
	<u>138-1</u>	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
	138-1-1			S JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU			
		TERRORISM 138-1-1-1	LE DISPOSIT	IF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE NT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES			
			138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.			
			138-1-1-1-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
		138-1-1-2		: JUDICIAIRE EST RENFORCÉ			
		100 1 1 2	138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES			
			130-1-1-2-01	MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM			
			138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS			
		138-1-1-3	LE SYSTÈME	DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ			
			138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
			138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC			
			138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-3-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS			
			138-1-1-3-05	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ			
		138-1-1-4	LES PRINCIP	ES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS			
			SONT PROM				
			138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)			
			138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES			
		138-1-1-5	Les mesures	de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre			
	138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES					
		138-1-2-1 LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCE DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE					
				RATION SONT AMÉLIORÉES  COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS			
			138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION			
			138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
				RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAU			
			138-1-2-1-04	RENFORCER LES VERIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAU			
			138-1-2-1-05	RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL			
			138-1-2-1-06	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)			
		138-1-2-2		IS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA ATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN			
			138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION			
			138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS			
			138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATIOI			
			138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITE TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT			
			138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SECURITE PHYSIQUE DY SYSTEME			
			138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPERATIONNEL EN MOBILIERS			
			138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE EN INFORMATIQUE			
		138-1-2-3		NNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS			
			138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES A S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE			
			138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES			
			138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
		138-1-2-4		ÒLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE TER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT			

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

#### 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

#### 138

	GOLWOTTONOO		
Appui a la	gouvernance e	t à l'Etat de droit GENRE SON <sup>-</sup>	T INTENSIFIES
		138-1-2-4-01	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
		138-1-2-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
		138-1-2-4-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
	138-1-2-5	Les systèmes sont contrôlé	s d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics es par l'IGE
	138-1-2-6	IGE doté en v	réhicules d'inspections
	130-1-2-0	IGE dote en v	reflicties a mapections
	138-1-2-7	Le système c	commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat
		-	
138-1-3	AMÉLIORER		SERVICE RENDU AUX USAGERS
	138-1-3-1	MINISTÈRE D	MES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA ISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET LES (MPMP
		138-1-3-1-01	PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE)
		138-1-3-1-02	PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
		138-1-3-1-03	PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
	138-1-3-2	LA GESTION	AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT
		138-1-3-2-01	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA
		138-1-3-2-02	ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR)
		138-1-3-2-03	METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
		138-1-3-2-04	ASSURER LA GESTION DU PAPSP
		138-1-3-2-05 -	ASSURER LA GESTION DU PAGI
	138-1-3-3	LA DÉFENSE ASSURÉE	EDES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST
		138-1-3-3-01	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
		138-1-3-3-02	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
		138-1-3-3-03	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
	400.4.0.4	138-1-3-3-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-3-4	Le Systeme d	d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel
	420 4 2 5	-	
	138-1-3-5	Les transacti	ons douanières suspectes découvertes
	420.4.2.0	- Liferalmetica	-
	138-1-3-6	L evaluation	des contrats/programmes des perfromance effectué
	138-1-3-7	Le FEFFI mis Alaotra Mang	en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, poro et Sofia
		-	-
138-1-4	Assurer la co	oordination des i	investissements et de leurs financements
	138-1-4-2	Les investiss	sements prioritaires programmés sont effectivement exécutés
		-	-
138-1-5		L'ETHIQUE POL	
	138-1-5-1	Sérénité polit	
		138-1-5-1-01	Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.
		138-1-5-1-02	Assurer la gestion préventive des crises politiques.
	138-1-5-2	Opérationnal	isation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes
		138-1-5-2-01	Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles

01		CE DE LA REPU						
010		CE DE LA REPU						
620	Appui au dé <u>620-1</u> 620-1-1	CONTRIBUTION PROMOUVOIR	ocial et économique <u>ON À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE</u> R LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL					
		620-1-1-1	Stabilite au n	iveau des communes et Fokontany améliorées				
	620-1-3	RÉDUIRE D'A	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS					
	020-1-3	620-1-3-1		S EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE				
				SIDA COUVERTS				
			620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.				
			620-1-3-1-02	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA				
		620-1-3-2	RAPPORTS S	TIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES EXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES À MOINDRE RISQUE				
			620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.				
			620-1-3-2-02	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA				
		620-1-3-3		S ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE SYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ				
			620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.				
			620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH				
		620-1-3-4		S DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON- TION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH				
			620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.				
			620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE				
			620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION				
	620-1-4	DEVELOPPER 620-1-4-1		PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS ES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ				
			620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL				
			620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF				
		620-1-4-2	LE PARTENA	RIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE				
			620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP				
			620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP				
		620-1-4-3		SSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE				
			620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS				
	000 4 5	DII 074 05 DE	620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS				
	620-1-5	620-1-5-1	_	RELATIVE A LA R.S.S de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré				
			620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE				
			620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
			620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
			620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE				
			620-1-5-1-05 620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE				
			620-1-5-1-07	NATIONALE NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE				
		620-1-5-2		r l'ensemble du territoire réduite				
			620-1-5-2-01	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale				
			620-1-5-2-02	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat				
			620-1-5-2-03	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale				
			620-1-5-2-04	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale				
			620-1-5-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale				
			620-1-5-2-06	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement				
		620-1-5-3	Salle de crise	pour la gestion de la sécurité nationale mise en place				
		620-1-5-4	- Pilotage de la	- I RSS appuyé				

Page 5

#### LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

01	PRESIDEN	ICE DE LA REP	UBLIQUE					
010	PRESIDEN	ICE DE LA REF	PUBLIQUE	JBLIQUE				
620	Appui au o	développement	social et éconon	nique				
		620-1-5-5	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées					
			-	•				
		620-1-5-6	SPDSN opérationnel					
			-	-				
		620-1-5-7	Capacités du	SPDSN renforcées				
			-	•				
	620-1-6	_		LE ET PROTECTION SOCIALE				
		620-1-6-1	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite				
			620-1-6-1-01	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
			620-1-6-1-02	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT				
			620-1-6-1-03	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE				
			620-1-6-1-04	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE				
			620-1-6-1-05	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE				
			620-1-6-1-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS				
		620-1-6-2	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale				
			620-1-6-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE				
			620-1-6-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE				
		620-1-6-3	SPDSN opérationnel					
			620-1-6-3-01	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE				
			620-1-6-3-02	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE				
		620-1-6-4	Participation	des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif				
			620-1-6-4-01	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES				

	OG - OS - RESUL			UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	202	
	NCE DE LA RE								
	NCE DE LA RI								
001-2 001-2-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y								
	AFFÉRENTES 001-2-1-1	-	; LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
		001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2	
		001-2-1-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprés QG et antennes	NOMBRE	3	3	_	-	
		001-2-1-1-R3	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	9	9	_	-	
001-2-2	PATRIMOINE	DE LA PRÉSIDE							
	001-2-2-1	LA SECURISA	ATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉ	PUBLIQUE ET	DE SON EN	TOURAGE ES	ST ASSURE	E	
		001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	00	00	00	00	
	001-2-2-2	LA SÉCURISA	ATION ET L'ENTRETIEN DES BIE	NS DE LA PRI	ÉSIDENCE S	ONT ASSURÉ	S		
		001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	6	6	2	2	
	001-2-2-3	Formations et	t recyclages organisés						
		001-2-2-3-R1	Nombre d'agents formés/recyclés	NOMBRE	900	900	200	200	
001-2-3	2		N ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS E	ET PROJETS R	ELEVANT D	E LA PRÉSID	ENCE DE L	A	
	RÉPUBLIQUE 001-2-3-1		URES ADMINISTRATIVES SONT	DENDUES TO	ANCDADEN	TEC ET L'EVÉ	CUTION D	F6	
	001-2-3-1	TÂCHES ACC		KENDUES IK	ANSPAREN	IES EI L EXI	COTION D	ES	
		001-2-3-1-R1	Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	110	110	0	0	
		001-2-3-1-R2	Nombre des procédures dématérialisées	NOMBRE	3	3	0	0	
		001-2-3-1-R3	Sites interconnectés	NOMBRE	3	3	0	0	
	001-2-3-2	SERVICES RE	I, LA COORDINATION ET LA SUI ELEVANT DE LA PRÉSIDENCE S NOMBRE DES RÉUNIONS DE	ONT ASSURÉ	ES EFFICAC	EMENT			
		001-2-3-2-R1	COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4	
	001-2-3-3	LE BUDGET A	ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST	UTILISÉ À BO	N ESCIENT				
		001-2-3-3-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98	
	001-2-3-4	Les dossiers	de demande de distinctions hon	orifiques et de	proposition	de liste de b	énéficiaires	à	
		on-2-3-4-R1	approbation du Président de la Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	nt instruits 35419	35419	35736	35800	
	001-2-3-5	Sécurité des l	Palais assurée						
		001-2-3-5-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	М	3800	3800	-	-	
	001-2-3-6	Divers matério	els acquis						
	00.200	001-2-3-6-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	14	14	-	-	
	001-2-3-7	Les distinctio	ns honorifiques , toutes les grad	des confondus	sont décern	ées aux béné	ficiaires		
		001-2-3-7-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	27000	27000	28500	30000	
	001-2-3-8	Coordination	de suivi des Projets présidentie	ls assurée					
		001-2-3-8-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la	%	-	100	100	100	

001-2-4-8

001-2-4-8-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
01	PRESIDE	ENCE DE LA R	EPUBLIQUE								
010											
001			ation Et Coordination								
	001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT									
		001-2-4-2	Capacités de	s agents de l'ANRE renforcées							
			001-2-4-2-R1	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	100	0	0		
			001-2-4-2-R2	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	6	8	25		
		001-2-4-3	Salle de form	ation équipée en matériel de Vis	sio conférence	pour recevo	ir des cours à	distance			
			001-2-4-3-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	0	100		
		001-2-4-4	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance								
			001-2-4-4-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	0	20		
			001-2-4-4-R2	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	0	41	41		
		001-2-4-5	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC								
			001-2-4-5-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	2	4	4		
		001-2-4-6	Infrastructure	à clés publiques : partie logicie	elle et équipem	ent acquise					
			001-2-4-6-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	9	18	18		
		001-2-4-7	'Infrastructur	e à clés publiques : partie opéra	tionnalisation	effectuée					
			001-2-4-7-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	0	13	13		

'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation

Taux des Equipements techniques de développemnt acquis

0

100

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 138-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU 138-1-1 **TERRORISME** 138-1-1-1 LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES POURCENTAGE DES 138-1-1-1-R1 % 60 60 80 80 CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ 138-1-1-2 138-1-1-2-R1 NOMBRE DE DOLÉANCES NOMBRE 33 33 29 29 REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION) LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ 138-1-1-3 RANG/175 PAYS 138-1-1-3-R1 RANG 50 50 60 60 138-1-1-3-R2 Dossiers jugés par les PAC(et/ou NOMBRE 275 275 360 490 Juridictions) (1) 138-1-1-3-R3 Pourcentage (Taux en %) des % 50 50 60 70 dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020) 138-1-1-3-R4 Dossiers de corruption dénoncés, NOMBRE 550 550 600 700 traités et transmis par le BIANCO aux iuridictions (2) LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS 138-1-1-4 **SONT PROMUS** 138-1-1-4-R1 Document référentiel sur la NOMBRE 10 10 12 12 Gouvernance Publique NOMBRE 138-1-1-4-R2 Nombre du personnels 5 5 bénéficiaires de formation 138-1-1-4-R3 Nombre de thématiques sur les NOMBRE 12 12 principes de Gouvernance développés 138-1-1-4-R4 Nombre des secteurs prioritaires NOMBRE 6 6 actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance 138-1-1-4-R5 Taux de textes mis en conformité 50 50 % identifiés 138-1-1-4-R6 NOMBRE 7 7 Nombre de séances d'informations tenues 138-1-1-5 Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre 138-1-1-5-R1 Taux d'absorption des DOS 58 58 61

traitées et transmises aux autorités compétentes

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG 138-1-2

3 -	OG - OS - RESULT			UNITE		LFR 2019	2020	2021
2	AMÉLIORER L	A FONCTION D	E COORDINATION ET DE CONT	RÔLE DE LA	GESTION DES	RESSOURC	ES PUBLIQU	IES
	138-1-2-1	DES RESSOU	RCES PUBLIQUES, DU PATRIM	LES A POSTI OINE PUBLIC	ERIORI DE LA G ET DU BON FO	ESTION DE ONCTIONNE	S FINANCES MENT DE	ET
		vérification ayant fait l'ob		%	40	40	50	50
	138-1-2-2	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUI 138-1-2-3-R1 Pourcentage des entités étaticonnectées et sécurisées  LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUI 138-1-2-3-R1 NOMBRE DE MISSIONS 138-1-2-3-R2 NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE INTENSIFIES 138-1-2-4-R1 NOMBRE DE NATIONEES TOMBRE DE SYSTÈMES LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE INTENSIFIES 138-1-2-5-R1 NOMBRE DE NINSPECTION EFFECTUÉE  Les systèmes d'informations sur les finances publiques, les resson et patrimoines publics auxque l'IGE peut se connecter  IGE doté en véhicules d'inspections 138-1-2-6-R1 Nombre de véhicules acquis Le système commun est fonctionnel, co	S ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQU TIONALE SONT SÉCURISÉES E	JES CHARGÉ T INTERCON	ES DE LA SÉCU NECTÉES PAR	JRITÉ PUBL UN SYSTÈM	IQUE ET DE IE COMMUN	LA
		138-1-2-2-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
	138-1-2-3  LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER I MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS  138-1-2-3-R1  NOMBRE DE MISSIONS  NOMB				ES MATÉRIELS	TECHNIQUE	ES DES UNIT	ÉS
		138-1-2-3-R1	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	42	42	84	84
		138-1-2-3-R2		NOMBRE	42	42	84	84
		138-1-2-3-R3		NOMBRE	42	42	84	84
	138-1-2-4	D'ACTIVITÉS  1-2-4 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES G (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET						LE
		138-1-2-4-R1		NOMBRE	16	16	22	22
	138-1-2-5			publiques et	le fonctionnem	ent des serv	vices publics	
		138-1-2-5-R1	d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles	NOMBRE	2	2	5	5
	138-1-2-6	IGE doté en vé	éhicules d'inspections					
		138-1-2-6-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	7	7	14	29
	138-1-2-7	Le système co	ommun est fonctionnel, constan	nment amélio	ré et maîtrisé pa	ar les agents	s de l'Etat	
		138-1-2-7-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	785	100	100

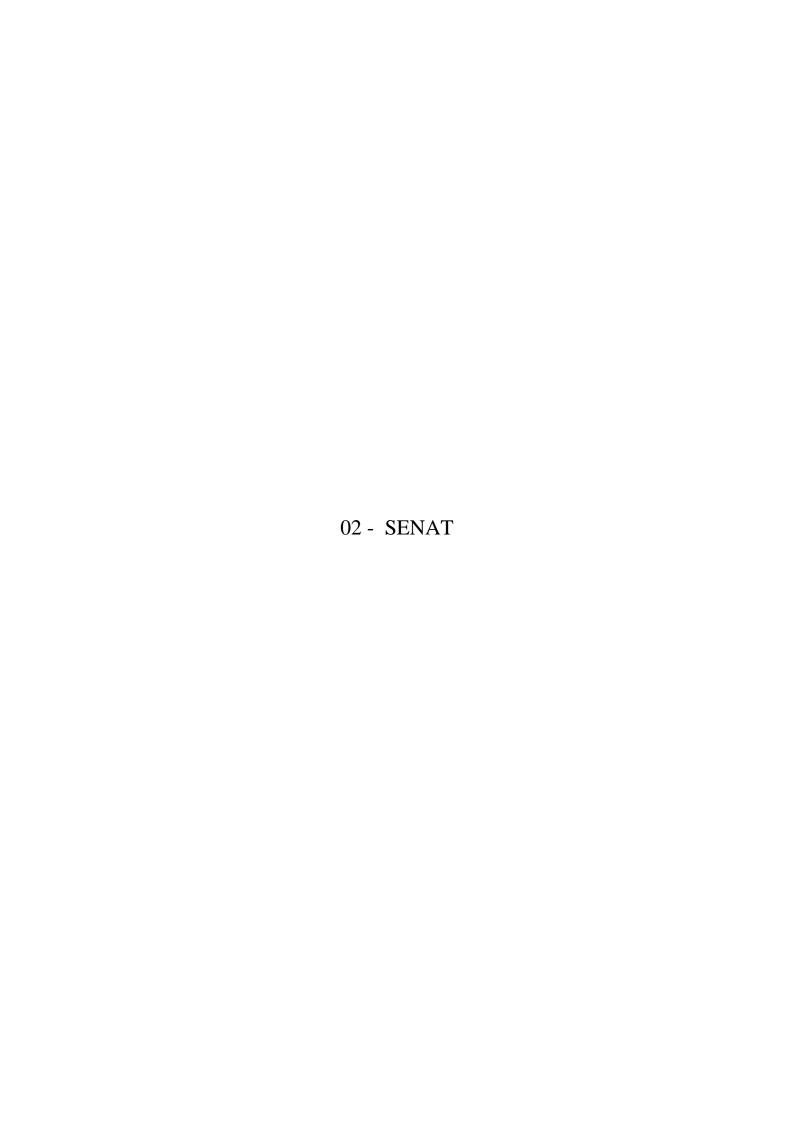
MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
138-1-3	<b>AMÉLIORER</b>	LA QUALITÉ DE	SERVICE RENDU AUX USAGE	RS						
	138-1-3-1	MINISTÈRE D	ES INITIÉES AUPRÈS DU MINIS E L'EDUCATION NATIONALE (N SATION (MID), MINISTÈRE AUP ES (MPMP	IEN), MINISTÈ	RE DE L'INT	ÉRIEUR ET	DE LA			
		138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/ prévus	%	40	40	40	40		
	138-1-3-2	LA GESTION	AXÉE SUR LES RÉSULTATS ES	T APPROPRIÉ	ÉE PAR LES	AGENTS DE	L'ETAT			
		138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4		
	138-1-3-3	LA DÉFENSE ASSURÉE	DES USAGERS CONTRE LES D	YSFONCTION	INEMENTS D	E L'ADMINI	STRATION E	EST		
		138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	264	278	300		
	138-1-3-4	Le Système d	'Administration Fiscale Intégrée	(SAFI) opérat	ionnel					
		138-1-3-4-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	60	80	100		
	138-1-3-5	Les transaction	ons douanières suspectes déco	uvertes						
		138-1-3-5-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>12,5	>15 (Non	>15 (Non		
	138-1-3-6	-3-6 L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué								
		138-1-3-6-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	4	8	>8		
	138-1-3-7	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia								
		138-1-3-7-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	60	75	>75		
138-1-4	Assurer la co	ordination des in	nvestissements et de leurs finar	ncements						
	138-1-4-2	Les investisse	ements prioritaires programmés	sont effective	ement exécu	tés				
		138-1-4-2-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	70000000	700000000	750000000	80000000		
138-1-5	VALORISER	L'ETHIQUE POLI	TIQUE							
	138-1-5-1	Sérénité politi								
		138-1-5-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	-	60	70	80		
	138-1-5-2	Opérationnali	sation de la plateforme de dialo	gue politique (	entre les par	ties prenant	es			
		138-1-5-2-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	-	60	70	80		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Appui au développement social et économique 620 CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE 620-1 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL 620-1-1 620-1-1-1 Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées 620-1-1-1-R1 Pourcentage des activités/projets 55 55 100 ayant atteint les résultats escomptés RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS 620-1-3 LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE 620-1-3-1 **RIPOSTE AU SIDA COUVERTS** MONTANT DES RESSOURCES 620-1-3-1-R1 LISD >613.583 >613.583 >613.583 >613.583 ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES 620-1-3-2 RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES **SEXUELLES À MOINDRE RISQUE** POURCENTAGE DES 620-1-3-2-R1 % PS=90% PS=90% 0 0 POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL 620-1-3-3 LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ 620-1-3-3-R1 POURCENTAGE DE 0.87 0.87 0.9 0.9 % PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI SONT SUIVIES LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-620-1-3-4 DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH 620-1-3-4-R1 POURCENTAGE DES ADULTES Hommes: % Hommes: Hommes: Hommes: DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE POURCENTAGE DES ADULTES 620-1-3-4-R2 % Femmes: Femmes: Femmes: Femmes: DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE **DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS** 620-1-4 620-1-4-1 LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ 620-1-4-1-R1 Classement Doing business RANG <130 <130 620-1-4-2 LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE 620-1-4-2-R1 Nombre de contrats PPP établis NOMBRE 1 2 LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE 620-1-4-3 620-1-4-3-R1 Volume d'exportation AGOA (en DTS >500 >500 >500 >500

DTS)

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
620-1-5	PILOTAGE D	E LA REFORME I	RELATIVE A LA R.S.S								
	620-1-5-1	Documents d	e politique de défense et de stra	atégie de sécu	rité nationale	élaboré					
		620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	2	0	0			
	620-1-5-2	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite								
		620-1-5-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	15	30			
	620-1-5-3	Salle de crise	pour la gestion de la sécurité n	ationale mise e	en place						
		620-1-5-3-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	50	75	100			
	620-1-5-4	Pilotage de la	RSS appuyé								
		620-1-5-4-R1	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	1	7	20			
		620-1-5-4-R2	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	2	0	0			
	620-1-5-5	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la	défense et la	sécurité natio	onale				
		620-1-5-5-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	2	4	4			
	620-1-5-6	SPDSN opérationnel									
		620-1-5-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100			
	620-1-5-7	Capacités du	SPDSN renforcées								
		620-1-5-7-R1	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	0	7	-			
		620-1-5-7-R2	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	1	21	-			
620-1-6	PRESERVER	R LA PAIX SOCIAL	LE ET PROTECTION SOCIALE								
0_0 . 0	620-1-6-1		l'ensemble du territoire réduite								
		620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	20	20			
	620-1-6-2	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la	défense et la	sécurité natio	onale				
		620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22			
	620-1-6-3	SPDSN opérat	tionnel								
		620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100			
	620-1-6-4	Participation of	des populations défavorisées à	la vie sociale e	et au progrès	collectif					
		620-1-6-4-R1	Taux de populations béneficiaires	%	100	100	_	_			



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 SENAT 002 **Administration Et Coordination** 002-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-1 **GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT** METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE 002-1-1-1-02 REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT 002-1-2 ASSURER UNEASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-2-1 002-1-2-1-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU 002-1-2-1-02 PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-2-2 002-1-2-2-01 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES **SERVICES** 002-1-2-2-02 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS 002-1-2-2-03 002-1-2-2-04 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES 002-1-2-2-05 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T° 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS.FINANCIERS ET HUMAINS 002-1-3-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT** AGENTS EFFICACES, COMPETENTS ET MOTIVES 002-1-3-2

Page 1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

VIII 4 - IV	WIID - I INOG - C	0 - 00 - KESOL 17	413 - ACI/I NO					
02	SENAT							
020	SENAT							
119	Gestion o		•	parlementaires du Sénat				
	<u>119-1</u>			ITIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT				
	119-1-1		RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION 119-1-1-1 POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE					
			119-1-1-1-01	FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS				
			119-1-1-1-02	CONSEILLER LE GOUVERNEMENT				
			119-1-1-1-03	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS				
			119-1-1-1-05	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES				
	119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE						
		119-1-2-1	APAISEMENT	T POLITIQUE				
			119-1-2-1-01	FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES				
	119-1-3		S DE LA DÉCENT	DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE TRALISATION REDEVABLES ET RESPONSABLES				
			119-1-3-1-01	CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE				
			119-1-3-1-02	AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT				
			119-1-3-1-03	MAINTENIR I A RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONALIX ET INTERNATIONALIX				

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

N - MIS -	PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
2 SI	ENAT								
20 SI	ENAT								
02 A	dminist	ration Et Coor	dination						
00	<u>02-1</u>			<u>OUVERNANCE AU NIVEAU DE</u>		<u> FION DU SEN</u>	<u>IAT</u>		
00	02-1-1	ASSURER U	NE BONNE COO	RDINATION DES ACTIVITÉS D	U SENAT				
		002-1-1-1	GESTION TR	ANSPARENTE ET EFFICIENTE	DES ACTIVITÉ	S DU SENAT			
			002-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	8	10	10
00	02-1-2		TION DES ACTIVI	BONNE GESTION DES MOYE! TÉS DU SENAT MENT DE TRAVAIL DÉCENT	NS MATÉRIELS,	FINANCIERS	S ET HUMAINS	BONNE	
			002-1-2-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	-	-	-
		002-1-2-2	AGENTS EFF	ICACES, COMPÉTENTS ET MO	TIVÉS				
			002-1-2-2-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	-	-	-
00	02-1-3	ASSURER L	A BONNE GESTI	ON DES MOYENS MATERIELS	FINANCIERS E	T HUMAINS			
		002-1-3-1	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL DECENT					
			002-1-3-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX REPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	-	40	50	50
		002-1-3-2	AGENTS EFF	ICACES,COMPETENTS ET MO	TIVES				

DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS JOUR

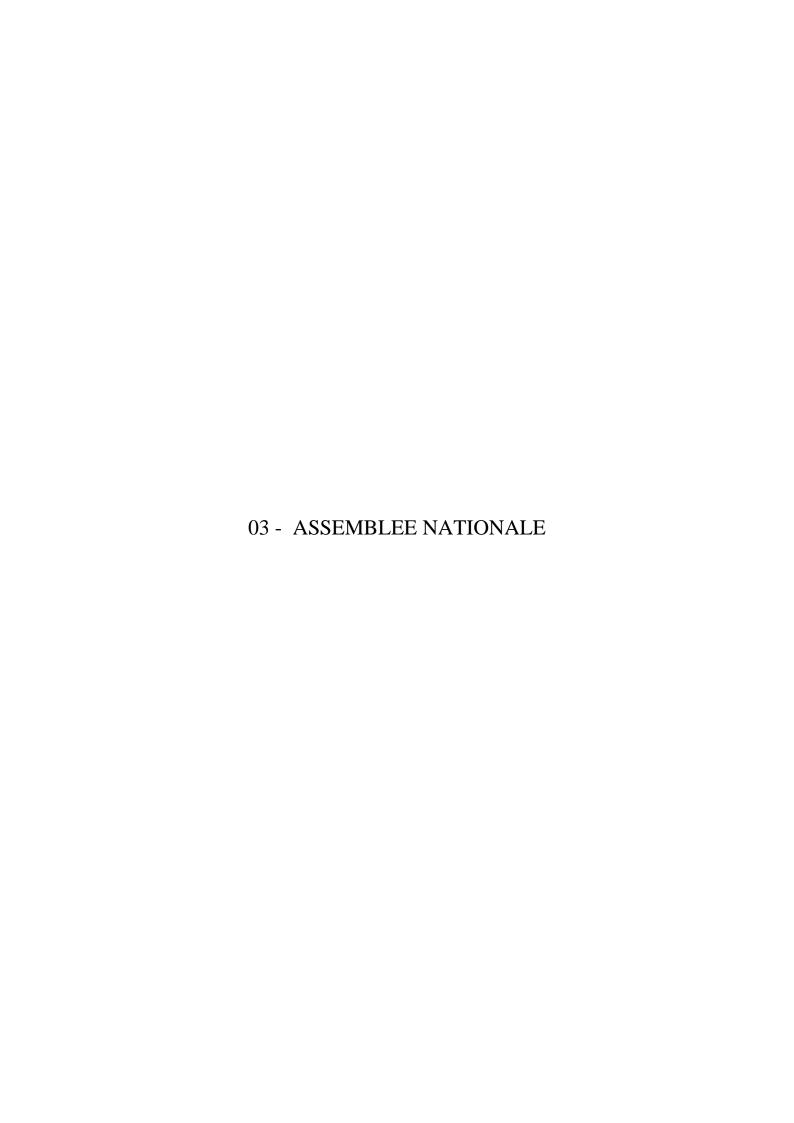
28

28

28

002-1-3-2-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
02	SENAT											
020	SENAT											
119	Gestion	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat										
	<u>119-1</u>			ATIE ET LA BONNE GOUVERN								
	119-1-1	RENFORCEF SÉNAT ET É 119-1-1-1	VALUATION	ÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GISLATIF OPÉRATIONNEL ET		ET DU CON	NTRÔLE SUR I	_'EXÉCUTIF	DU			
			119-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	80	80	95	95			
	119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE										
		119-1-2-1	APAISEMENT	Γ POLITIQUE								
			119-1-2-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	15	15	10	15			
	119-1-3		DE LA DÉCENT	DE REDEVABILITÉ, DE TRANS TRALISATION REDEVABLES ET RESPONS.		RÔLE DES	SÉNATEURS I	DANS LE				
			119-1-3-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE- RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	100	100	100	100			



MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03 ASSEMBLEE NATIONALE
030 ASSEMBLEE NATIONALE

003 Administration et Coordination

003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE

003-1-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-02 PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-03 POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

003-1-1-1-04 ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE

003-1-1-1-05 METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE

L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

101-1-3-1-02

101-1-3-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ASSEMBLEE NATIONALE 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 Gouvernance Responsable RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL 101-1 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES 101-1-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré. 101-1-1-1-01 Tenir des sessions parlementaires 101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois 101-1-1-1-03 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement 101-1-1-1-04 Payer les salaires et avantages des Députés RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-2 Renforcement des relations entre les élus et les citoyens 101-1-2-1 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour 101-1-2-1-01 contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement 101-1-2-1-02 Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés 101-1-3 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS 101-1-3-1 Raffermissement des relations internationales 101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures

Adhérer aux organismes internationaux

Organiser divers évènements liés aux activités parlementaires nationales et internationales

**SON EFFICACITE** 003-1-1-1-R2 Dé

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 **ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 003 **Administration et Coordination** RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE <u>003-1</u> 003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE 003-1-1-1

Délai de traitement des dossiers

NB DE JOUR

10

10

10

10

101-1-3-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

**ASSEMBLEE NATIONALE** 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 **Gouvernance Responsable** RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL 101-1 101-1-1 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES 101-1-1-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré. 101-1-1-R3 Taux d'exécution budgétaire % 99,6 99,6 99,75 99,8 101-1-1-1-R4 Nombre de lois votées Nombre 49 49 49 50 101-1-2 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-2-1 Renforcement des relations entre les élus et les citoyens 101-1-2-1-R2 Nombre de tournées Nombre 1520 1520 1525 1530 parlementaires 101-1-2-1-R3 Nombre de contrôles Nombre 10 10 10 10 parlementaires SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES 101-1-3 SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS 101-1-3-1 Raffermissement des relations internationales

Nombre de participations à des

réunions internationales

UNITE

Nombre

LFI 2019

48

48

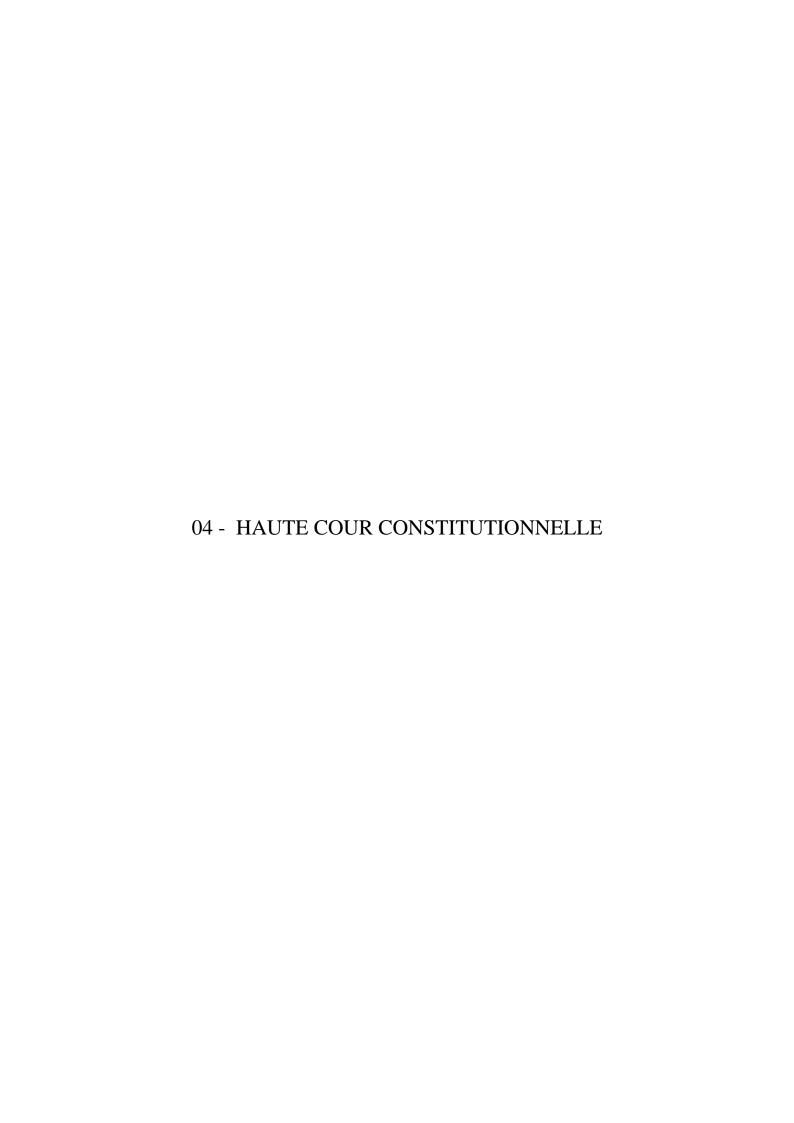
50

50

LFR 2019

2020

2021



		- OS - RESULTA						
)4		JR CONSTITUTI						
)40		JR CONSTITUTI						
004	Administrat 004-1	ion et Coordina PROMOUVOIF		CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE				
	004-1-1	ASSURER LE 004-1-1-1		ENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE INNEMENT DE L'INSTITUTION				
		004-1-1-1	004-1-1-1-01	COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES				
		004-1-1-2		E L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE				
		004-1-1-2	004-1-1-2-01	GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION.				
			004 1 1 2 01	EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET				
			004-1-1-2-02	Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration				
		004-1-1-4	CAPACITÉS D	'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES				
			004-1-1-4-01	DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE				
		004-1-1-5	PROFESSION	NALISME DES AGENTS				
			004-1-1-5-01	GESTION DU PERSONNEL				
		004-1-1-6	QUALITÉ DE S	SERVICE AMÉLIORÉE				
			004-1-1-6-01	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT				
			004-1-1-6-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE				
			004-1-1-6-03	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration				
		004-1-1-8	EFFECTIVITÉ I	DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION				
			004-1-1-8-01	ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE				
		004-1-1-B	Coordination of	EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION. des activités assurée et améliorée				
			004-1-1-B-01	Coordonner et piloter les activités des Directions et services				
		004-1-1-C	Système de co	ontrôle et de suivi-évaluation renforcé				
			004-1-1-C-01	Renforcer les actions de contrôle et de suivi				
			004-1-1-C-02	Effectuer des contrôles au niveau des Services				
			004-1-1-C-03	Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation				
			004-1-1-C-04	Établir des rapports d'activités				
	004-1-2			personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC				
		004-1-2-1		sécurité au sein de la HCC				
			004-1-2-1-01	Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures				
			004-1-2-1-02	Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces				
		004-1-2-2	Dispositifs de	sécurité mis en place				
			004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats					
		004-1-2-3	conjoncture po	sme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la olitico-juridique et à l'évolution de la technologie				
			004-1-2-3-01	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité				
	004-1-3	Gerer les ress 004-1-3-1		tution selon les règles de la bonne gouvernance atériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente				
			004-1-3-1-01	renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC				
		004-1-3-2	- Patrimoine bi	ien géré				
			004-1-3-2-01	Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels				
			004-1-3-2-02	Exécuter les procédures de reddition des comptes matières				
			004-1-3-2-03	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine				
		004-1-3-3	- Gestion des i	ressources humaines automatisée				
			004-1-3-3-01	Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines				
		004-1-3-4	Capacités tech	nniques et opérationnelles des agents améliorées				
			004-1-3-4-01	Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes				
			004-1-3-4-02	Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation				
		004-1-3-5	Dossiers du pe	ersonnel en souffrance réduits				
			004-1-3-5-01	Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents				
		004-1-3-6	Réduction des	fautes disciplinaires commises par les agents				
			004-1-3-6-01	Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite				
		004-1-3-7	Environnemen	t de travail favorable au dialogue				
			004-1-3-7-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le				

Personnel en bonne santé et dynamique

004-1-3-8

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

#### 004 **Administration et Coordination**

004-1-3-8-01 Organiser des activités physiques et sportives 004-1-3-8-02 Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social 004-1-3-9 Utilisation des ressources financières optimisée 004-1-3-9-01 Exécution du budget de l'année en cours 004-1-3-9-02 Préparations et tenues des revues budgétaires 004-1-3-9-03 Etablir le PTA 004-1-3-9-04 Elaborer le projet de budget de l'année suivante 004-1-3-A Professionnalisme des acteurs budgétaires 004-1-3-A-01 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires 004-1-3-B Efficacité de l'organe de commande publique 004-1-3-B-01 Exécuter les procédures de passation des marchés

> 004-1-3-B-02 Exécution et suivi des marchés

102-1-3-3

Citoyens mieux informés

Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution

102-1-3-3-01

)4	HAUTE CO	UR CONSTITUT	IONNELLE	
)40	HAUTE CO	UR CONSTITUT	IONNELLE	
02	Gouvernar	nce responsable		
	<u>102-1</u>			ER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
	102-1-1			BLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
		102-1-1-1	CITOYENS M	IEUX INFORMÉS
			102-1-1-1-01	TRAITEMENT DU CONTENTIEUX, TRAITEMENT ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.
		102-1-1-2	PROFESSION	NNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE
			102-1-1-2-01	PRÉPARATION DES ÉLECTIONS : APPUI ÉLECTORAL DE LA HCC
		102-1-1-3	Capacités éle	ectorales de la HCC améliorées ou renforcées
			102-1-1-3-01	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
			102-1-1-3-02	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères
			102-1-1-3-03	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
			102-1-1-3-04	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections
			102-1-1-3-05	Acquisitions d'équipements électoraux
			102-1-1-3-06	Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
			102-1-1-3-07	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
			102-1-1-3-08	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
			102-1-1-3-09	Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats
			102-1-1-3-10	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères
		102-1-1-4	Transparence	e des actions de l'Institution en matière électorale
			102-1-1-4-01	Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale
			102-1-1-4-02	Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions
			102-1-1-4-03	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
			102-1-1-4-04	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
			102-1-1-4-05	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
			102-1-1-4-06	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
		102-1-1-5	Personnel élé	ectoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente
			102-1-1-5-01	Former les acteurs du processus électoral
		102-1-1-6	•	sincérité du scrutin assurée
			102-1-1-6-01	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections
	400.4.0		102-1-1-6-02	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
	102-1-2	102-1-2-2		DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ETATIQUES ÉLECTORAL AMÉLIORÉ
			102-1-2-2-01	RÈGLEMENTS DES CONFLITS DE COMPÉTENCE ENTRE LES INSTITUTIONS ET/OU LES CTD
		102-1-2-3	PROFESSION	NNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			102-1-2-3-01	INTERPRÉTER LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES
			102-1-2-3-02	CONTRÔLER LA CONSTITUTIONNALITÉ DES TEXTES ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEUR DU PARLEMENT SOUMIS À LA CENSURE DE LA COUR
		102-1-2-5	Respect de la	a Constitution garanti
			102-1-2-5-01	-Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour
			102-1-2-5-02	Rédaction des décisions
			102-1-2-5-03	Interpréter les dispositions constitutionnelles
			102-1-2-5-04	Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de l Cour
			102-1-2-5-05	Règlement des conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD
			102-1-2-5-06	Organiser des portes ouvertes sur la HCC
		102-1-2-6		ilisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
			102-1-2-6-01	Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences
			102-1-2-6-02	Participation aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF)
	102-1-3	ETABLIR UN 102-1-3-1	CLIMAT DE COI Etat de droit	NFIANCE ENVERS L'INSTITUTION respeter
			-	-
		102-1-3-2	Qualité des d	lécisions améliorée

Page 3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

102 Gouvernance responsable

102-1-3-3-02Conception et mis à jour du site web102-1-3-3-03Consolidation du fond documentaire102-1-3-3-04Editer des recueils des décisions

102-1-3-4 Personnel informatique professionnel et compétent

102-1-3-4-01 Former le personnel informatique

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1 004-1-1-1 **BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION** 004-1-1-1-R1 Nombre de réalisations physiques NOMBRE 32 32 32 32 (acquisition, construction) EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE 004-1-1-2 Pourcentage des dircetions ayant 004-1-1-2-R1 75 75 80 80 fait les rapports d'activités 004-1-1-4 CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES 004-1-1-4-R1 Taux de problème de 70 70 80 80 fonctionnement de l'administration résolus 004-1-1-5 **PROFESSIONNALISME DES AGENTS** 004-1-1-5-R1 Nombre des agents ayant suivi de NOMBRE 18 18 20 20 formation 004-1-1-6 QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE 004-1-1-6-R1 Délai moyen de traitement de **JOUR** 14 14 13 12 dossiers 004-1-1-6-R2 Taux de problème de NOMBRE 5 5 5 fonctionnement de l'administration résolus 004-1-1-8 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION Nombre de délibérations à NOMBRE 004-1-1-8-R1 4 4 4 4 caractère administratif et financier adoptées 004-1-1-B Coordination des activités assurée et améliorée 004-1-1-B-R1 Nombre de réunions de staff NOMBRE 30 004-1-1-B-R2 Nombre de réunions du Staff NOMBRE 30 30 30 et/ou de la Cellule Financière 004-1-1-C Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé 004-1-1-C-R1 Nombre de contrôles de services NOMBRE 4 4 4 4 effectués 004-1-1-C-R2 Nombre de Directions ayant fait NOMBRE 5 5 5 5 des rapports d'activités 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sensation de sécurité au sein de la HCC 004-1-2-1-R1 Indice lié à la sécurité de 0 à 100 TAUX 100 100 100 100 004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place 004-1-2-2-R1 Nombre de dispositifs de sécurité NOMBRE 3 3 3 3 mis en place 004-1-2-3 Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

Pourcentage des agents de

sécurité ayant suivi de formation

%

40

40

50

60

004-1-2-3-R1

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
004-1-3	Gérer les res	sources de l'Inst	itution selon les règles de la bo	nne gouvernan	се			
	004-1-3-1	Besoins en m	atériels et en infrastructures sa	tisfaits, condition	on de travail	décente		
		004-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	75	75	78	80
	004-1-3-2	- Patrimoine b	pien géré					
		004-1-3-2-R1	Dossiers de reddition des comptes matières de l'année N-2 approuvés	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
		004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion des consommables et de matériels développées	NOMBRE	2	2	2	2
		004-1-3-2-R3	Nombre de manuels de procédures de gestion des consommables et de matériels élaborés	NOMBRE	2	2	2	2
	004-1-3-3	- Gestion des	ressources humaines automati	sée				
		004-1-3-3-R1	Disponibilité d'outil informatique de gestion des ressources humaines	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
	004-1-3-4	Capacités tec	hniques et opérationnelles des	agents amélior	ées			
		004-1-3-4-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	50	50	60	70
	004-1-3-5	Dossiers du p	personnel en souffrance réduits					
		004-1-3-5-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	75	75	100	100
	004-1-3-6	Réduction des	s fautes disciplinaires commise	s par les agents	3			
		004-1-3-6-R1	Nombre de fautes disciplinaires commises par les agents	NOMBRE	12	12	6	3
	004-1-3-7	Environneme	nt de travail favorable au dialog	ue				
		004-1-3-7-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
	004-1-3-8	Personnel en	bonne santé et dynamique					
		004-1-3-8-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	25	25	30	30
		004-1-3-8-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
	004-1-3-9	Utilisation des	s ressources financières optimi	sée				
		004-1-3-9-R1	Taux d'exécution du budget	%	96	96	98	98
	004-1-3-A	Professionna	lisme des acteurs budgétaires					
		004-1-3-A-R1	Taux de réalisation des formations des acteurs budgétaires	%	65	65	72	80
	004-1-3-B	Efficacité de l	organe de commande publique	<b>)</b>				
		004-1-3-B-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	95	95	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 102 Gouvernance responsable CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES** 102-1-1 102-1-1-1 **CITOYENS MIEUX INFORMÉS** 102-1-1-1-R1 Pourcentage des décisions, arrêts % 98 98 98 98 et avis mis en ligne 102-1-1-2 PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE 102-1-1-2-R1 Nombre de techniciens NOMBRE 12 12 12 12 informatiques et d'utilisateurs Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées 102-1-1-3 Taux de réalisation des besoins 102-1-1-3-R1 75 75 90 100 en logistique électorale 102-1-1-3-R2 Nombre de sessions, d'ateliers ou NOMBRE 3 3 3 1 séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés 102-1-1-3-R3 Disponibilité d'outil informatique LOGIQUE oui oui oui de gestion du contentieux et de traitement des résultats 102-1-1-3-R4 Disponibilité du manuel de LOGIQUE oui oui oui procédure sur le contentieux électoral 102-1-1-3-R5 Nombre d'acteurs du processus NOMBRE 36 36 36 électoral formés 102-1-1-3-R6 Nombre de voyages d'études ou NOMBRE 1 2 1 d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés 102-1-1-4 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale 102-1-1-4-R1 Nombre de Régions bénéficiant NOMBRE 12 12 18 22 des séances de sensibilisation et d'information 102-1-1-4-R2 Disponibilité sur site web de LOGIQUE oui oui oui oui toutes les informations électorales 102-1-1-4-R3 Disponibilité du manuel de LOGIQUE oui oui oui procédure sur le contentieux électoral 102-1-1-4-R4 Nombre de sessions, d'ateliers ou NOMBRE 6 4 0 séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés 102-1-1-5 Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente 102-1-1-5-R1 Nombre des acteurs du processus NOMBRE 36 36 36 36 électoral formés 102-1-1-6 Régularité et sincérité du scrutin assurée 102-1-1-6-R1 Nombre d'applications NOMBRE 0 informatiques de gestion du

contentieux et de traitement des résultats développées

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
102-1-2	PROMOUVO	IR LE RESPECT	DE LA CONSTITUTION PAR LES	ORGANES ÉT	ATIQUES			
	102-1-2-2	PROCESSUS	ÉLECTORAL AMÉLIORÉ					
		102-1-2-2-R1	Nombre d'applications de gestion de résultats et de de contentieux électoral développées	NOMBRE	2	2	0	0
	102-1-2-3	PROFESSION	NALISME DES ACTEURS DU PR	ROCESSUS ÉLE	ECTORAL			
		102-1-2-3-R1	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	32	32	32	32
	102-1-2-5	Respect de la	Constitution garanti					
		102-1-2-5-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	38	42	36	30
		102-1-2-5-R2	Nombre d'audiences	NOMBRE	-	32	32	28
		102-1-2-5-R4	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	-	6	6	6
	102-1-2-6	Professionna	lisme des juges, des cadres et d	u personnel du	Greffe			
		102-1-2-6-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	3	3	3	3
		102-1-2-6-R3	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	-	2	2	2
102-1-3	ETABLIR UN	CLIMAT DE CON	NFIANCE ENVERS L'INSTITUTIO	N				
	102-1-3-1	Etat de droit r	espeter					
		102-1-3-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	32	32	32	32
	102-1-3-2	Qualité des de	écisions améliorée					
		102-1-3-2-R1	Nombre de formations ou d'échanges d'expériences effectués tant au niveau national qu'internationnal	NOMBRE	3	3	3	3
	102-1-3-3	Citoyens mie	ux informés					
		102-1-3-3-R1	Taux de décisions mises en lignes	%	100	98	98	98
		102-1-3-3-R2	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	1000	1000	1500	2000
		102-1-3-3-R3	Nombre de personnes ayant accédé au centre de documentation	NOMBRE	100	100	150	190
		102-1-3-3-R4	Disponibilité de la stratégie de l'information de l'Institution	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
	102-1-3-4 Personnel informatique professionnel et compétent							
	-	102-1-3-4-R1	Nombre de techniciens et des utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	12	12	17	22
		102-1-3-4-R2	Nombre des applications informatiques développées	NOMBRE	=	4	5	5



005-1-4-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATUR	RE					
050	PRIMATUR						
005		ation et Coordina					
	<u>005-1</u>	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
	005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
		005-1-1-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE			
			005-1-1-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS			
			005-1-1-1-02	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES			
			005-1-1-1-03	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE			
			005-1-1-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE			
			005-1-1-1-05	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS			
		005-1-1-2	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE			
			005-1-1-2-01	ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC			
			005-1-1-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE			
	005-1-2	ASSURER UN	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES				
		005-1-2-1	ADMINISTRA	TION DE LA PRIMATURE PERFORMANT			
			005-1-2-1-01	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE			
			005-1-2-1-02	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE			
			005-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES			
			005-1-2-1-04	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE			
			005-1-2-1-05	ASSURER LA GESTION DES STOCKS			
			005-1-2-1-06	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE			
			005-1-2-1-07	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR			
			005-1-2-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
			005-1-2-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE			
	005-1-3 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATI			P'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT			
		005-1-3-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ			
			005-1-3-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)			
	005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)					
		005-1-4-1	DOMAINE DE	MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE			
			005-1-4-1-01	SÉCURITÉ PRIMATURE			
			005-1-4-1-02	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES			
			005-1-4-1-03	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ			
		005-1-4-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉE			
			005-1-4-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ			

RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

005-2

05 PRIMATURE
050 PRIMATURE
005 Administration et Coordination

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES

005-2-1-1-01 OFFICE NATIONAL DE NUTRITION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

005-3

**PRIMATURE** 050 **PRIMATURE** 005 **Administration et Coordination** 

AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 005-3-1 **INCLUSIF** 

LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE 005-3-1-1 **AMÉLIORÉES** 

005-3-1-1-01 RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE

DES ZONES COTIERES ET MARINES

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 005-3-2

**ALÉAS CLIMATIQUES** 

005-3-2-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES

RENFORCÉE 005-3-2-1-01

DONNEES MARITIMES

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES

005-3-2-1-02 MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE

RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS 005-3-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	PRIMATUR	E					
0	PRIMATURE						
9	_	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
	<u>139-1</u>		<u>ER LA MISE EN O</u> ENTS MINISTÉRI	EUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES			
	139-1-1	PILOTAGE I	DES ACTIONS DU	ELS I GOUVERNEMENT			
		139-1-1-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE			
			139-1-1-1-01	ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE			
			139-1-1-1-02	VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT			
			139-1-1-1-03	CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL			
			139-1-1-1-04	ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, SUR LA BASE DU PND, DU PMO ET DU PTA			
			139-1-1-1-05	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS			
			139-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT			
			139-1-1-07	ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT			
	139-1-2	139-1-2-1		)'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT /IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ			
			139-1-2-1-01	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES			
			139-1-2-1-02	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS			
			139-1-2-1-03	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES			
			139-1-2-1-04	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX			
			139-1-2-1-05	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.			
			139-1-2-1-06	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES			
			139-1-2-1-07	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT			
			139-1-2-1-08	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS			
			139-1-2-1-09	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION			
			139-1-2-1-10	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL			
	139-1-3	COORDON	IER LA MISE EN	ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES			
		139-1-3-1	LES ACTIONS	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES			
			139-1-3-1-01	AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS			
			139-1-3-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE			
			139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES , LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE			
			139-1-3-1-04	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES			
			139-1-3-1-05	PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR			
			139-1-3-1-06	RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)			
			139-1-3-1-07	INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES			
			139-1-3-1-08	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES			
			139-1-3-1-09	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS			
			139-1-3-1-10	PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME			
			139-1-3-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME			
			139-1-3-1-12	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE			
			139-1-3-1-13	ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE			
			139-1-3-1-14	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES			
	139-1-4			EUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE			
		NATIONALE 139-1-4-1		TEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS			

139-1-4-1-01 METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE

139-1-4-1-02 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Page 4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE			
050	PRIMATURE			
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales			
	139-1-4-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE		
	139-1-4-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ		
	139-1-4-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ		
	139-1-4-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL		
	139-1-4-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ		
	139-1-4-1-08	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL		
	139-1-4-1-09	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		OG KEGGET	ATO AOTA NO			
05	PRIMATUR	RIMATURE				
050	PRIMATUR	RE				
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales			euvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales			
	<u>139-2</u>	<b>ASSURER L</b>	ES CONDITIONS	FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA		
		PRIMATURE				
	139-2-1	<b>ASSURER L</b>	E PROCESSUS D	D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT		
		139-2-1-1	TEXTES EN V	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ		
			139-2-1-1-01	MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE		
			139-2-1-1-02	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS		
			139-2-1-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

VIIN - N	VIIS - PROG - O	G - 05 - RESULT	ATS - ACT/PRO			
05	PRIMATUR	RE				
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
	<u>827-1</u>					
	827-1-1	<u>PRIMATURE</u> AMÉLIORES		ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE		
		827-1-1-1	DÉLAI DE TR	AITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE		
			827-1-1-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE		
	827-1-2	COORDONN	IER LA MISE EN	ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES		
		827-1-2-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES		
			827-1-2-1-01	PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE		
			827-1-2-1-02	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL		
	827-1-3	ASSURER L	E PROCESSUS D	D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT		
		827-1-3-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ		
			827-1-3-1-01	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT		
			827-1-3-1-02	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE		
	827-1-4	PILOTAGE [	DES ACTIONS DU	J GOUVERNEMENT		
		827-1-4-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE		
			827-1-4-1-01	AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS		
			827-1-4-1-02	RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

050 827

- MI	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO					
	PRIMATURE					
	PRIMATURE					
	Appui au dé	veloppement	_			
	<u>827-2</u>			NT DURABLE POUR MADAGASCAR		
	827-2-1	SOUTENIR LES ALÉAS CLIMAT 827-2-1-1	<b>TIQUES</b>	CONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX		
			827-2-1-1-01	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES		
			827-2-1-1-02	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES		
			827-2-1-1-03	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES		
			827-2-1-1-04	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS		
	827-2-2			UVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT		
		827-2-2-1	SONT COORDO MATIÈRE DE D	TIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL DNNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN ÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,)		
			827-2-2-1-01	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)		
			827-2-2-1-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL		
			827-2-2-1-03	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)		
		827-2-2	<b>GESTION DE L</b>	DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA A COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS DE DÉVELOPPEMENT.		
			827-2-2-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX		
827-2-3 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURA		CIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET				
		INCLUSIF 827-2-3-1	LES CONDITIO AMÉLIORÉES	NS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE		
			827-2-3-1-01	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE		
			827-2-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION		
			827-2-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE		
	827-2-4		S FORMATIONS INFORMATION	ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU S ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE		
			827-2-4-1-01	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE		
			827-2-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,)		
			827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION		
			827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 **PRIMATURE** 050 **PRIMATURE** 005 **Administration et Coordination** ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA 005-1 PRIMATURE 005-1-1 AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE 005-1-1-1 L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE 005-1-1-1-R1 Taux de critiques à l'encontre du % 10 10 7 7 Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE 005-1-1-2 NOMBRE 005-1-1-2-R1 Doléances reduites (gain en 6 6 0 0 réduction) 005-1-2 ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT 005-1-2-1 OUI OUI 005-1-2-1-R1 Administration performant (Oui-**LOGIQUE** OUI OUI Non) 005-1-3 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ 005-1-3-1 005-1-3-1-R1 Textes en vigueur et interêt de LOGIQUE OUI l'Etat protegé (OUI-NON) ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS 005-1-4 D'ETAT (DS) 005-1-4-1 DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE 005-1-4-1-R1 DOMAINE DE MAHAZOARIVO LOGIQUE OUI OUI OUI OUI EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON) 005-1-4-2 SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE

Integrité physique et morale du

PM assurées(oui-non)

**LOGIQUE** 

OUI

OUI

OUI

OUI

005-1-4-2-R1

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 PRIMATURE **PRIMATURE** 050

005 **Administration et Coordination** 

> 005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES <u>DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
> COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

> 005-2-1

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES 005-2-1-1

> 005-2-1-1-R1 Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives

(OUI-NON)

LOGIQUE

OUI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-3 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

005-3-1 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET

INCLUSIF

005-3-1-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE

**AMÉLIORÉES** 

005-3-1-1-R1 Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie

LOGIQUE

RATIO

OUI

- - -

005-3-2 SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES

005-3-2-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES

RENFORCÉE

005-3-2-1-R1

Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet

financière améliorées(OUI-NON)

3

- -

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
05	PRIMATU	JRE							
050	PRIMATU	JRE							
139	Pilotage 139-1 139-1-1	HARMONISE DÉPARTEME	R LA MISE EN Œ ENTS MINISTÉRII	œuvre, suivi et contrôle des ac EUVRE DES ACTIONS RELATIVE ELS I GOUVERNEMENT	-		ALE DE L'ET	AT DES	
	139-1-1	139-1-1-1			T FFFICA OF				
		139-1-1-1	_	TION PUBLIQUE EFFICIENTE E	I EFFICACE				
			139-1-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1
	139-1-2	ASSURER L	E PROCESSUS D	D'ÉLABORATION DES TEXTES E	T LA DÉFENS	E DE L'INTER	ÊT DE L'ETA	Г	
		139-1-2-1	TEXTES EN V	'IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETA	T PROTEGÉ				
			139-1-2-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-3	COORDONN	ER LA MISE EN (	ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTT	E CONTRE TO	OUTES FORMI	ES DE TRAFIC	CS ILLICITES	3
		139-1-3-1	LES ACTIONS	S DE LUTTE CONTRE TOUTES F	FORMES DE TI	RAFICS ILLIC	ITES SONT EI	FFECTIVES	
			139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-4	HARMONISE NATIONALE	ER LA MISE EN Œ	EUVRE DES ACTIONS DANS LE	DOMAINE DE	LA SECURITÉ	ET DE LA D	ÉFENSE	
		139-1-4-1	PLANS STRA	TEGIQUES EN MATIÈRE DE SE	CURITÉ ET DÉ	FENSE ÉLAB	ORÉS ET OP	ÉRATIONNE	LS
			139-1-4-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA <u>139-2</u> PRIMATURE
ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT 139-2-1 139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ Textes en vigueur et interêt de LOGIQUE OUI 139-2-1-1-R1 l'Etat protegé (OUI-NON)

827-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

**PRIMATURE** 050 **PRIMATURE** 827 Appui au développement ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA 827-1 PRIMATURE 827-1-1 AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE 827-1-1-1 NOMBRE 827-1-1-1-R1 Doléances reduites (gain en 6 réduction) COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES 827-1-2 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES 827-1-2-1 LOGIQUE 827-1-2-1-R1 Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON) ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT 827-1-3 827-1-3-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ 827-1-3-1-R1 Textes en vigueur et interêt de LOGIQUE OUI l'Etat protegé (OUI-NON) 827-1-4 PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT 827-1-4-1 **ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE** 

Indice de performance

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

827-2-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 827 Appui au développement 827-2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 827-2-1 **ALÉAS CLIMATIQUES** 827-2-1-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE 827-2-1-1-R1 Ratio des nombres de personnes RATIO 3 3 6 6 touchées par des aléas avant et après le projet COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT 827-2-2 LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL 827-2-2-1 SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...) 827-2-2-1-R1 Interventions en milieu rural ainsi LOGIQUE OUI OUI OUI OUI que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non) 827-2-2-2 UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT. 827-2-2-R1 Disponibilité d'un document de LOGIQUE OUI OUI OUI OUI politique de coopération au développement (OUI-NON) AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 827-2-3 **INCLUSIF** LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE 827-2-3-1 **AMÉLIORÉES** 827-2-3-1-R1 LOGIOLIE Conditions de vie des personnes OUI OUI OUI OUI vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON) RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS 827-2-4 L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU 827-2-4-1 CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'impact socio-économique

80

80

85

85

06 - CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAC	GASY

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

### 060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-02 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées

057-1-1-03 Développer le système d'information du FFM

		NANA MALAGA	ST
	LIATION MALAG	BASY	
Reconcilia 823-1	ation Nationale	ID LINE DODLII A	TION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE
823-1-1			TION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE
020 1 1	823-1-1-1	_	POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
		-	<del>.</del>
	823-1-1-2	STABILITÉ S	OCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
		-	-
823-1-2	RÉPARER E	T/OU INDEMNISE	ER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES
	823-1-2-1	DOSSIERS P	ARVENUS AU CFM TRAITÉS
		823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ
		823-1-2-1-02	NATIONALE INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
		823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESO
		623-1-2-1-03	SERA, LEUR VALORISATION DES DINAM-PIARAHAMONINA DANS LES LOCALTIES OU BESO SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
		823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DE CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
		823-1-2-1-05	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT POPULAIRE
	823-1-2-2	VICTIMES ID	ENTIFIÉES
		823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
		823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
	823-1-2-3	VICTIMES RE	PARÉES ET/OU INDEMNISÉES
		823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES
		823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALE. EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
	823-1-2-4	INSTRUMENT	T JURIDICO-POLITIQUE ELABORE
		-	-
823-1-3			ES CRISES RÉCURRENTES
	823-1-3-1	RESPECT MU	JTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ
		823-1-3-1-01	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
		823-1-3-1-02	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
	823-1-3-2		MENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
		823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
		823-1-3-2-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
		823-1-3-2-03	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
		823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
		823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
		823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
		823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
		823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
		823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
		823-1-3-2-10	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
	823-1-3-4	DINAM-PIAR	AHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
		823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
		823-1-3-4-02	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL
	823-1-3-5	RESPECT DE	DE RÉCONCILIATION (PNR) E L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE
		-	-
823-1-4	PROCÉDER . 823-1-4-1		EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES ES HUMAINES BIEN GÉRÉES
		823-1-4-1-01	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
		823-1-4-1-02	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
		823-1-4-1-03	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		G - OS - RESULTAT		
06	CONSEIL	DU FAMPIHAVAN	IANA MALAGAS	ŠY
060	RECONCII	LIATION MALAGA	ASY	
823	Réconcilia	tion Nationale		
			823-1-4-1-04	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-4-1-05	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
			823-1-4-1-06	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
			823-1-4-1-07	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
			823-1-4-1-08	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
			823-1-4-1-09	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-4-1-10	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ETAT
			823-1-4-1-11	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
	823-1-5		PROCESSUS I	DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
		TRANSITION	DEODEOT DE	LISTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOORATIE DENIGOROÉ
		823-1-5-1	RESPECT DE	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
			823-1-5-1-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
			823-1-5-1-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
			823-1-5-1-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
			823-1-5-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
		823-1-5-2	DOSSIERS PA	ARVENUS AU CFM, TRAITES

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY 060 **RECONCILIATION MALAGASY** 057 **Administration et Coordination** <u>057-1</u> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 057-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT 057-1-1-1 057-1-1-1-R1 97

*POURCENTAGE* 

97

97

97

Taux d'exécution budgétaire

823-1-5-2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY 060 RECONCILIATION MALAGASY 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-1 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-1-1 823-1-1-1-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 7 7 9 9 réconciliation et de paix déployées STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-1-2 Nombre de forums organisés 823-1-1-2-R1 NOMBRE 22 22 22 1 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES 823-1-2 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS** 823-1-2-1 823-1-2-1-R1 Nombre de dossiers traités NOMBRE 50 50 50 50 **VICTIMES IDENTIFIÉES** 823-1-2-2 823-1-2-2-R2 Victimes identifiés NOMBRE 1500 1500 1000 500 823-1-2-3 VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES Nombre de victimes identifiées 823-1-2-3-R1 NOMBRE 1000 1000 500 500 **INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE** 823-1-2-4 823-1-2-4-R1 Nombre de textes NOMBRE 1 1 0 0 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-3 RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-3-1 NOMBRE 6 823-1-3-1-R1 Nombre d'initiatives entreprises 6 10 10 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ 823-1-3-2 Nombre d'initiatives de NOMBRE 7 10 823-1-3-2-R1 6 réconciliation et de paix déployées DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR 823-1-3-4 823-1-3-4-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 10 10 823-1-3-5 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-3-5-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 6 PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES 823-1-4 823-1-4-1 **RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES** 823-1-4-1-R1 Poucentage de personnel assidu POURCENTAGE 50 50 80 et compétant 823-1-5 FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA **TRANSITION** 823-1-5-1 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 823-1-5-1-R1 6

NOMBRE

28

28

38

22

**DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES** 

Nombre d'initiatives entreprises

823-1-5-2-R1

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 - 14	113 - 1 100 - 00	3 - 00 - NEGOETA	AIS-ACI/I NO	
07	COMMISSIO	ON ELECTORA	LE NATIONALE	INDEPENDANTE
070	ELECTIONS	3		
060	Administra	tion et Coordin	ation	
	<u>060-1</u>	CAPACITÉS	DES PARTIES P	E, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES RENANTES AUX ÉLECTIONS
	060-1-1			LITÉ DE LA CENI
		060-1-1-1		URES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, OPÉRATIONNELS
			060-1-1-1-01	MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET D'OPÉRATIONNALISATION DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	060-1-4	RENFORCE	R LES CAPACITÉ	ÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
		060-1-4-1		ION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE ION ORGANISÉS PAR LA CENI
			060-1-4-1-01	DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES CADRES DE CONCERTATIONS
		060-1-4-2		S PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES ÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
			060-1-4-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL
	060-1-5	ASSURER LI	E PROFESSIONN	NALISME DE LA CENI
		060-1-5-1		ION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS AU SEIN DU PROJET SACEM
			060-1-5-1-01	DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES
		060-1-5-2		GANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX TERNATIONALES JUSQU'EN 2021
			060-1-5-2-01	MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA CENI
		060-1-5-3	RECONNAIS	SANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI
			060-1-5-3-01	AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS

07		ON ELECTORAL		INDEPENDANTE
070	ELECTION			
126		uvre du Process		
	<u>126-1</u>			TE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT
	126-1-1	126-1-1-1	LES CITOYEN	ONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX NS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA FORALE EN 2020
			126-1-1-01	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS JUGEMENT SUPPLÉTIF/DÉLIVRANCE DE CNI/INSCRIPTION DANS LA LISTE ELECTORALE
	126-1-2	FACILITER L'	ACCÈS À LA PE	ROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
		126-1-2-1		ontentieuse plus allégée et accessible à tous
			-	
	126-1-3	METTRE EN O		DUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES
		126-1-3-1	GESTION DU	N D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES LIÉES À LA PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT
	100.1.1	40011555 1111	126-1-3-1-01	SUIVI DE LA RÉVISION DU CADRE LÉGAL À TRAVERS LA COMMISSION CONSULTATIVE : (AVANT- PROJETS DE TEXTES)
	126-1-4	126-1-4-1		DMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES S PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE
		120-1-4-1		L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-4-1-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
		126-1-4-2		PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
			126-1-4-2-01	ORGANISATION D'ATELIERS DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
	126 1 E	ACCDOÎTRE I	126-1-4-2-02	ORGANISATION D'ATELIERS/ SÉANCES DE TRAVAIL POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITÉS CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES) DE LA LISTE ÉLECTORALE
	126-1-5	126-1-5-1		DE LA LISTE ELECTORALE AUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME
		120-1-3-1	INTERNATIO	NALE = 90%)
			126-1-5-1-01	PLAIDOYER POUR DES INTERVENTIONS À TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-5-1-02	FACILITATION DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
			126-1-5-1-03	OPTIMISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE
	126-1-6	_		É DE LA LISTE ÉLECTORALE
		126-1-6-1	AVOIR UN TA	AUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME NAI F = 90%)
			126-1-6-1-01	RÉFORME DU SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉTAT CIVIL
			126-1-6-1-02	RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE DES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS
			126-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE DES GUICHETS UNIQUES : REFONTE DE LA LISTE ÉLECTORALE ACCOMPAGNÉE "D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES DE JUGEMENT SUPPLÉTIF ET DE CIN
	126-1-7	GÉRER LA LO 126-1-7-1		CTORALE DE MANIÈRE EFFICACE UREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
			126-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
			126-1-7-1-02	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES OPÉRATIONNELS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SCRUTIN
			126-1-7-1-03	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
			126-1-7-1-04	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMÉS FACILES À MAITRISER
		_	126-1-7-1-05	MISE À DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE TYPE D'OPÉRATIONS
	126-1-8	_		SUR LA LISTE ÉLECTORALE
		126-1-8-1	Avoir un taux	d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)
	126-1-9	ASSURER L'E	- ENCADREMENT	- JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES,
		LÉGISLATIVE 126-1-9-1		ALES PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES S CONDITIONS JURIDIQUES
			126-1-9-1-01	ELABORATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRE (DÉLIBÉRATION ET DÉCISION)
		126-1-9-2	TOUS LES BU	UREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
			126-1-9-2-01	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
			126-1-9-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
			126-1-9-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD
			126-1-9-2-04	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITÉS AYANT OBTENU D'AGRÉMENT
	126-1-A	ORGANISER	DES ÉLECTION	S DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 **ELECTIONS** 

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX 126-1-A-1

**ÉLECTIONS** 

ORGANISATION D'ATELIERS/RÉUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE PAR PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS 126-1-A-1-01

(PP, OSC, ADMINISTRATION, MÉDIAS)

126-1-A-2 GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS

> MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR LA GESTION DE CONFLITS ET GESTION DES 126-1-A-2-01

CONTENTIEUX

825-1-6-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **FLECTIONS** 825 **Education Electorale et Communication** METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET 825-1 LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI 825-1-1 Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI 825-1-1-1 825-1-2 PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS 825-1-2-1 ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS DÉPLOIEMENT DES MOYENS ET DES OUTILS ADÉQUATS PERMETTANT AUX RESPONSABLES DES DÉMEMBREMENTS DE PROXIMITÉ DE CIBLER LES ZONES ÉLOIGNÉES ET ENCLAVÉES, AINSI QUE LES PERSONNES HANDICAPÉES 825-1-2-1-02 UTILISER LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES 825-1-4 PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 825-1-4-1 ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA) CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION 825-1-4-1-01 ET D'ÉDUCATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ PERMANENTE ET PÉRENNE DE LA POPULATION EN ÂGE DE VOTER 825-1-4-1-02 FAIRE CONNAÎTRE AUX CITOYENS LEURS RÔLES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE ÉLECTORAL ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR L'IMPORTANCE ET LES CONSÉQUENCES DE 825-1-4-1-03 LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL ELABORATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS COHÉRENTE ET PLUS DURABLE 825-1-4-1-04 825-1-5 SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 825-1-5-1 ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 825-1-5-1-01 ORGANISATIONS DE CONFÉRENCE DÉBAT SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ÉLECTORALE ITINÉRANTES 825-1-5-1-02 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 825-1-6 ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 825-1-6-1

PRODUCTION DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 **COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE** 070 **ELECTIONS** 060 Administration et Coordination ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES 060-1 CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI 060-1-1 LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, 060-1-1-1 **FORMÉS ET OPÉRATIONNELS** 060-1-1-1-R1 Pourcentage des actes % 100 100 100 100 réglementaires de mise en place des démembrements (nomination, prise de service, prestation de serment, rapport d'effectivité) RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS 060-1-4 060-1-4-1 PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE **CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI** 060-1-4-1-R1 Opérationnalité des cadres de 100 100 100 100 concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations) LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES 060-1-4-2 LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 060-1-4-2-R1 Opérationnalité des cadres de 100 100 100 100 concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations) 060-1-5 **ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI** PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS 060-1-5-1 ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM Disponibilité des documents de 060-1-5-1-R1 NOMBRE 2 2 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX 060-1-5-2 **NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021** Disponibilité des documents de 060-1-5-2-R1 NOMBRE 2 2 2 2 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI 060-1-5-3 060-1-5-3-R1 Disponibilité des documents de NOMBRE 2 planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son

mandat

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 I FR 2019 2020 2021 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **ELECTIONS** 126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral 126-1 GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX 126-1-1 LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA 126-1-1-1 **LISTE ÉLECTORALE EN 2020** 126-1-1-1-R1 Pourcentage des nouveaux 97 97 100 100 0/ titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE 126-1-2 Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous Pourcentage de mesures 126-1-2-1-R1 100 100 100 100 d'allègement prises (manuels de procédures, modèles de requête, textes révisés, structures, etc...) METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES 126-1-3 JURIDIQUES PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES LIÉES À LA 126-1-3-1 **GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT** 126-1-3-1-R1 Pourcentage de textes législatifs 95 100 % 95 100 et règlementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES 126-1-4 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE 126-1-4-1 RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL 126-1-4-1-R1 Pourcentage des textes législatifs 95 95 100 100 et règlementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués 126-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES 126-1-4-2-R1 Pourcentage des textes législatifs 0/ 95 95 100 100 et règlementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE 126-1-5 AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME 126-1-5-1 **INTERNATIONALE = 90%)** 126-1-5-1-R1 Taux d'exhaustivité de la liste 92 92 95 95 électorale AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE 126-1-6 AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME 126-1-6-1 **INTERNATIONALE = 90%)** 126-1-6-1-R1 Taux d'inscription sur la liste 92 92 95 95 % électorale 126-1-7 GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE 126-1-7-1 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS 100 126-1-7-1-R1 Pourcentage de bureaux de vote 100 % 100 100 servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE 126-1-8 Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%) 126-1-8-1 Nombre d'électeurs inscrits 126-1-8-1-R1 NOMBRE 10 600 10 600 000 11 200 000 11 200 annuellement 126-1-9 ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES 126-1-9-1 **MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES** 126-1-9-1-R1 Nombre des intervenants outillés NOMBRE 43000 43000 et utilisant les recueils de textes régissant les élections TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS 126-1-9-2 126-1-9-2-R1 Nombre des intervenants outillés NOMBRE 43000 43000 et utilisant les recueils de textes régissant les élections

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

126-1-A ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT

126-1-A-1 CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX

**ÉLECTIONS** 

126-1-A-1-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation NOMBRE 22 22 -

des dispositions légales et règlementaires pour une lecture commune effectués

126-1-A-2 GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS

126-1-A-2-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation NOMBRE 22 22 -

des dispositions légales et règlementaires pour une lecture commune effectués 825-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 **COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE** 070 **ELECTIONS** 825 **Education Electorale et Communication** METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET 825-1 LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI 825-1-1 825-1-1-1 Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI 825-1-1-1-R1 Nombre de conventions de NOMBRE 52 52 119 119 partenariat conclues avec les acteurs du processus électoral pour la mise en œuvre des activités de la CENI 825-1-2 PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE 825-1-2-1 LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS 825-1-2-1-R1 Nombre de diffusions de 72 % 72 72 72 l'émission « Olom-pirenena aho » 825-1-4 PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL 825-1-4-1 **AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020** 825-1-4-1-R1 Taux d'inscription sur la liste % 94 94 95 95 électorale 825-1-5 SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 825-1-5-1 ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 825-1-5-1-R1 Pourcentage de jeunes dans la % 45 45 50 50 liste électorale PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL 825-1-6 ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 825-1-6-1

Pourcentage de femmes dans la

liste électorale

52

52

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

007-1-1-1-08

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE <u>NATIONALE</u>

# 122 DEFENSE ET SECURITE

007-1-1

007 Administration et Coordination

007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES

EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE 007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

KESSOUNCES	DEI INIES CON ORMEMENT AGA ENGLOX DE SECONTE ET DE DEI ENGL
007-1-1-1-01	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-02	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-03	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-04	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-05	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-06	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-1-07	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE

ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

103-1-1-2

103-1-1-3

## 122 DEFENSE ET SECURITE

103 Pilotage de la politique de défense

103-1 ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE

103-1-1 METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION 103-1-1-1 DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

	103-1-1-1-01	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
	103-1-1-1-02	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1-1-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
	103-1-1-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
	103-1-1-1-05	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
	103-1-1-1-06	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
	103-1-1-1-07	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS
	103-1-1-1-08	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
	103-1-1-1-09	APPUI AU CENHOSOA
	103-1-1-11	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-1-12	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
	103-1-1-13	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,)
	103-1-1-1-14	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
	103-1-1-15	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-1-16	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
	103-1-1-17	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-1-18	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
	103-1-1-1-19	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
	103-1-1-1-20	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
	103-1-1-1-21	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
_	103-1-1-1-22	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME
2	EMPLOI DES F	ORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
	103-1-1-2-01	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
	103-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
	103-1-1-2-03	ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
	103-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
	103-1-1-2-05	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
	103-1-1-2-06	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
	103-1-1-2-07	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
	103-1-1-2-08	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
	103-1-1-2-09	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
	103-1-1-2-10	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
	103-1-1-2-11	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
	103-1-1-2-12	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA E NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
•		
	103-1-1-3-01 103-1-1-3-02	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,) REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES,
	103-1-1-3-02	CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
	103-1-1-3-03	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-1-3-04	ELABORER LE LIVRE BLANC: DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
	103-1-1-3-05	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-1-3-06	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE. SELON LES POSTURES RETENUES
		ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12		E DE LA DÉFEN	SE NATIONALE	
122	DEFENSE	ET SECURITE		
103	Pilotage de	e la politique de	défense	
			103-1-1-3-08	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
			103-1-1-3-09	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
			103-1-1-3-10	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME
			103-1-1-3-11	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
	103-1-2	RENFORCER 103-1-2-1		E LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
			103-1-2-1-01	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
			103-1-2-1-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
			103-1-2-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-2-1-04	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-2-1-05	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-2-1-06	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
			103-1-2-1-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
			103-1-2-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
			103-1-2-1-09	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL
			103-1-2-1-10	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
			103-1-2-1-11	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAU
			103-1-2-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
		103-1-2-2		TIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC E DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
			103-1-2-2-01	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
			103-1-2-2-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
			103-1-2-2-03	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
			103-1-2-2-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
			103-1-2-2-05	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
			103-1-2-2-06	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
			103-1-2-2-07	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
		103-1-2-3	AVEC LA PO	TIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE LITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
			103-1-2-3-01	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
			103-1-2-3-02	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAU
			103-1-2-3-03 103-1-2-3-04	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE
			103-1-2-3-05	DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL APPUYER LE CENHOSOA
			103-1-2-3-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
			103-1-2-3-07	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
			103-1-2-3-08	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
		103-1-2-4	FONCTION M	ILITAIRE REVALORISEE
			103-1-2-4-01	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE,)
			103-1-2-4-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
			103-1-2-4-03	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)
		103-1-2-5	FORMATIONS	
			103-1-2-5-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES
			103-1-2-5-02	CONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES
		103-1-2-6		ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS  E, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES
			SONT RENFO	
			103-1-2-6-01 103-1-2-6-02	CONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES  ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU
		103-1-2-7	I ES ACTIONS	SEIN DES FORCES ARMEES S DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES
		105-1-2-1	103-1-2-7-01	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE
			100-1-2-1-01	SOWN LETER LE ONDRE LEGNET AR DEG MILOUREG D'ENCET HON EN CAG DE MECESSITE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTER	E DE LA DEFEN	NSE NATIONALE	
2	DEFENSE	ET SECURITE		
3	Pilotage de	e la politique de	e défense	
			103-1-2-7-02	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY
			103-1-2-7-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
		103-1-2-8		TIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA E SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
			103-1-2-8-01	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX L LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
			103-1-2-8-02	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE
			103-1-2-8-03	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE
			103-1-2-8-04	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
	103-1-3	ETABLIR, PL AUX DEFIS I 103-1-3-1	DE LA PGE	ITRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE	
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01 103-1-3-1-02	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE NOS ANCIENS COMBATTANTS  ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01 103-1-3-1-02 103-1-3-1-03	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE NOS ANCIENS COMBATTANTS  ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01 103-1-3-1-02 103-1-3-1-03 103-1-3-1-04	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE NOS ANCIENS COMBATTANTS  ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE  ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01 103-1-3-1-02 103-1-3-1-03 103-1-3-1-04 103-1-3-1-05	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE NOS ANCIENS COMBATTANTS  ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE  ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
	103-1-3	AUX DEFÍS I	DE LA PGE LE LIEN ENTI 103-1-3-1-01 103-1-3-1-02 103-1-3-1-03 103-1-3-1-04 103-1-3-1-05 103-1-3-1-06	RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ  ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES  PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE NOS ANCIENS COMBATTANTS  ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE  ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES  METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 123 008

MINISTÈRI	E DE LA DÉFEN	ISE NATIONALE								
ARMEE MA	ALAGASY									
Administra	inistration et Coordination									
<u>008-1</u>	GERER RAT	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES								
008-1-1		RNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES								
	008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES								
		008-1-1-1-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)							
		008-1-1-03	INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)							
		008-1-1-1-04	RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY							
		008-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY							
		008-1-1-1-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTUCTURES							
008-1-2	RENFORCE	R LES CAPACITE	S TECHNIQUES OPERATIONNELLES							
	008-1-2-1	CAPACITE TE	ECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE							
		008-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).							
		008-1-2-1-03	FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX							
		008-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT							
		008-1-2-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).							
		008-1-2-1-06	PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES							
		008-1-2-1-07	RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES							
		008-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES							
		008-1-2-1-09	PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES							
008-1-3	MUTUALISE	R L'EMPLOI, LE	SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES							
008-1-3-1 EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES										
		008-1-3-1-01	CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE							
		008-1-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES							
		008-1-3-1-03	PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES							
008-1-4	ORGANISER	LA GESTION DE	ES RESSOURCES							
	008-1-4-1	RESSOURCE	S ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES							
		008-1-4-1-01	EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE							
		008-1-4-1-03	PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE							
		008-1-4-1-04	APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY							
		008-1-4-1-05	ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION							
		008-1-4-1-06	PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE MALAGASY							
		008-1-4-1-07	EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS							

12	MINISTÈRE	DE LA DÉFEN	SE NATIONALE							
123		RMEE MALAGASY								
104	Armée de 7	Terre								
	<u>104-1</u>	ASSURER LA	A DEFENSE OPE	RATIONNELLE TERRESTRE						
	104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE) 104-1-1-1 CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES								
			104-1-1-1-02	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.						
			104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION						
			104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.						
			104-1-1-1-05	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.						
			104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY						
	104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)  104-1-2-1 TERRITOIRE NATIONAL SECURISE								
			104-1-2-1-01	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES						
			104-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION						
			104-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE						
			104-1-2-1-04	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO						
			104-1-2-1-05	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY						
	104-1-3	ENTRAINER		ERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)						
	104-1-3	104-1-3-1		RESTRES (1003 CORF3 - MCO)						
			104-1-3-1-01	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE						
			104-1-3-1-02	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES						
			104-1-3-1-03	FORMER LES FORMATEURS						
			104-1-3-1-04	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES						
			104-1-3-1-05	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO						
			104-1-3-1-06	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES						
	104-1-4	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA) 104-1-4-1 LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS								
			104-1-4-1-01	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY						
			104-1-4-1-02	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS						
			104-1-4-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE,)						
			104-1-4-1-04	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTEGER LA POPULATION						
			104-1-4-1-05	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO- MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.						
			104-1-4-1-06	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.						
		104-1-4-2	DES FORCES							
			104-1-4-2-01	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX  PARTICIPER A LA CEPUCATURATION DES ANIBRIMASCIA BOYCONOLONA (CONTES LOCAUX DE						
			104-1-4-2-02 104-1-4-2-03	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)  ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE						
	104-1-5	RASSURER I		SECURISATION  I SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU						
		REHAUSSER 104-1-5-1		DE L'ARMÉE . , LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS : ARMEES SUR TERRAIN						
			104-1-5-1-01	EN INTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE, LA REDEVABILITE ENVERS LA POPULATION						
			104-1-5-1-02	MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE						
			104-1-5-1-03	MULTIPLIER LES CONTROLES DES CHEFS D'ELEMENTS SUR TERRAIN						
			104-1-5-1-04	METTRE EN PLACE LES DIFFERENTES STRUCTURES DECONCENTRES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
			104-1-5-1-05	TRAITER LES DOLEANCES EN MATIERE DE CORRUPTION						
			104-1-5-1-06	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE						
		104-1-5-2	LA LEGALITE CONTRÔLE)	LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET						
			104-1-5-2-01	FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX REGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX						
			104-1-5-2-02	FORMALISER LES REGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPERATION						
			104-1-5-2-03	APPLIQUER LES REGLES D'ENGAGEMENT						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 104 Armée de Terre CONTROLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT 104-1-5-2-04 104-1-6 RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES **RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME** 104-1-6-1 UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF. **NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES** REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES 104-1-6-1-01 SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT) PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL 104-1-6-1-02 METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE 104-1-6-1-03 **FORCES SPECIALES** RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES 104-1-6-1-04 NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE 104-1-6-1-05 COMMANDEMENT) 104-1-6-1-06 METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL 104-1-6-2 TERRITOIRE NATIONAL SECURISE EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY 104-1-6-2-01 104-1-6-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO) 104-1-6-2-03 ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE. DE CONTINGENCE (EPIDEMIES. 104-1-6-2-04 LUTTE ANTI-ACRIDIEN, ETC...) 104-1-6-2-05 PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE) 104-1-7 **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** 104-1-7-1 AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS 104-1-7-1-01 FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION 104-1-7-1-02 104-1-7-1-03 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES. INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE 104-1-7-1-04 DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES. 104-1-7-1-05 ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE 104-1-7-1-06 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES FORMER LES FORMATEURS 104-1-7-1-07 104-1-8 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps ( MCO) FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-8-1 104-1-8-1-01 ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN

PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, 104-1-8-1-02 CAP.DIEGO) MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT 104-1-8-1-03 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE 104-1-8-1-04 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT 104-1-8-1-05

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ 105-1-1-1-03 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) 105-1-1-1-04 105-1-1-1-05 SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES 105-1-1-1-06 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS. EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-1-1-1-07 I 'ARMFF DF I 'AIR CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-1-1-2 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-1-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 105-1-1-2-02 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-1-1-2-03 ET ÉCONOMIQUES PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE 105-1-1-2-04 105-1-1-3 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** 105-1-1-3-01 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY 105-1-1-3-02 SURVEILLER ET SECURISER L'ESPACE AFRIEN POUR TOUTES SORTIES 105-1-1-3-03 105-1-1-3-04 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) 105-1-1-3-05 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS APPLIYER ET SOUTENIR I ES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE 105-1-1-3-06 105-1-1-3-07 PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-1-1-4 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS 105-1-1-4-01 105-1-1-4-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-1-1-4-03 ET ECONOMIQUES PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE 105-1-1-4-04

105-1-1-5 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

> FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES 105-1-1-5-01

**SPECIALISES** 

FORMER ALI NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS D'HELICOPTERES A LA BATAC 105-1-1-5-02

105-1-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE

105-1-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 106 Marine Nationale RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER 106-1 106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY 106-1-1-1 **ESPACE MARITIME PROTEGE** EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES) FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # 106-1-1-1-02 NAVIRES EN INFRACTION EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER 106-1-1-1-04 EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER: CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, 106-1-1-1-06 TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES 106-1-1-1-07 EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES 106-1-1-1-08 COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES 106-1-1-1-09 106-1-1-1-10 EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES) 106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM) 106-1-2-1 106-1-2-1-01 EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES 106-1-2-1-02 MEEF: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER OLEP: CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE 106-1-2-1-03 106-1-2-1-04 SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER 106-1-2-1-05 CFIM: ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES. 106-1-2-1-06 106-1-2-1-07 MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER 106-1-2-1-08 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE

007-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE **DEFENSE ET SECURITE** 122 007 **Administration et Coordination** ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE 007-1 SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1 EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 007-1-1-1 007-1-1-1-R1 Taux de conformité des % 65 100 100 100 ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense

60

%

100

100

100

Taux d'adéquation de l'emploi des

ressources face aux enjeux de sécurité et de défense MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 103 Pilotage de la politique de défense ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE 103-1 METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION 103-1-1 DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 103-1-1-1 Taux de cohérence des dispositifs 65 72 103-1-1-R1 % 65 70 de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense 103-1-1-2 EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES 70 103-1-1-2-R1 Taux de cohérence et de la 65 65 75 légitimité apporté aux emploi des Forces Armées 103-1-1-3 LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE STRATEGIE DE DEFENSE BOOLÉEN (O/N) 103-1-1-3-R1 1 1 NATIONALE ETABLIE ET VALIDEE 103-1-2 RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ **CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE** 103-1-2-1 Taux d'imprégnation de la culture 103-1-2-1-R1 55 55 60 65 et de l'esprit de défense auprès de la Société Appréciation qualitative du lien 60 103-1-2-1-R2 50 50 55 % Armée-Nation sur une base 100 LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC 103-1-2-2 LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 103-1-2-2-R1 TAUX DE COHERENCE DES 60 65 70 **EQUIPEMENTS ET DES** INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE 103-1-2-3 **AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE** TAUX DE COHERENCE DES 103-1-2-3-R1 % 65 70 60 DISPOSITIFS DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE 103-1-2-4 **FONCTION MILITAIRE REVALORISEE** INDICE DE SATISFACTION DE 103-1-2-4-R1 % 75 80 85 LA FONCTION MILITAIRE TAUX DE COHERENCE DES 103-1-2-4-R2 60 65 70 % **EQUIPEMENTS ET DES** INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE 103-1-2-5 LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES **FORMATIONS** 103-1-2-5-R1 NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 50 50 50 OU DE CONVENTIONS DE STAGES ET DE FORMATIONS MILITAIRES ETABLIS LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES 103-1-2-6 SONT RENFORCÉS 103-1-2-6-R1 NOMBRE DE MISSIONS DE NOMBRE 15 30 45 CONTROLE-QUALITE **EFFECTUEES** 103-1-2-6-R2 POURCENTAGE DE MILITAIRES 20 50 75 **FORMES** 103-1-2-7 LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES CADRE LEGAL GARANTI BOOLÉEN (O/N) 103-1-2-7-R1 1 LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA 103-1-2-8 POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 103-1-2-8-R1 TAUX DE COHERENCE DES 50 65 75 DISPOSITIFS DU SYSTEME DE COMMUNICATION PAR

RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - 103-1-3	OG - OS - RESULTATS  ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE AUX DEFIS DE LA PGE 103-1-3-1 LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET				TIONALE 2020	LFR 2019 )-2023 CONF	2020 ORMEMENT	2021
		103-1-3-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	-	50	55	60
		103-1-3-1-R2	APPRECIATION QUALITATIVE DU LIEN ARMEE-NATION SUR UNE BASE 100	%	-	50	55	60

**ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 

008-1-4-1-R1

008-1-4

008-1-4-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 008 **Administration et Coordination** GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES 008-1-1 INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES 008-1-1-1 008-1-1-1-R1 Taux de normalisation des 55 40 55 65 Pourcentage infrastructures militaires 008-1-1-1-R2 Taux d'avancement des travaux 40 40 55 Pourcentage 65 de normalisation des infrastructures militaires RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES 008-1-2 008-1-2-1 CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE 008-1-2-1-R1 Taux d'opérabilité technique Pourcentage 85 0 0 0 008-1-2-1-R2 Taux d'interopérabilité techniques Pourcentage 80 0 0 0 des forces 008-1-2-1-R3 TAUX D'INTEROPERABILITE 60 70 80 **OPERATIONNELS** TAUX D'INTEROPERABILITE 008-1-2-1-R4 % 75 80 90 **TECHNIQUES DES FORCES** 008-1-3 MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES 008-1-3-1 **EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES** 008-1-3-1-R1 Taux d'interopérabilité des forces 70 70 80 85 Pourcentage

RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES

Pourcentage

75

75

80

85

Taux de satisfaction des besoins

en soutien opérationnel

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
12	MINISTÈ	RE DE LA DÉFE	ENSE NATIONAL	E.					
123		MALAGASY							
104	Armée de <u>104-1</u>	ASSURER LA		RATIONNELLE TERRESTRE	.vojo ĉede	AVOID VIVI			
	104-1-1			MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SA		AVOIR-VIVE	(E)		
		104-1-1-1		ICES MILITAIRES ACQUISES E		4		•	•
			104-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	4	4	6	6
	104-1-2	APPUYER LA	SECURISATION	I DU TERRITOIRE NATIONAL (I	NTERVENTION	S)			
		104-1-2-1		NATIONAL SECURISE		,			
			104-1-2-1-R1	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	70	70	75	80
			104-1-2-1-R3	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	65	85	100
	104-1-3	ENTRAINER I	LES FORCES TE	RRESTRES (TOUS CORPS - MO	CO)				
		104-1-3-1	FORCES TER	RESTRES ENTRAINEES ET AP	TES AU COMBA	<b>AT</b>			
			104-1-3-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	25	25	30	35
	104-1-4		UNE DYNAMIQU	A CONFIANCE DE LA POPULA E D'ACTIONS CIVILO-MILITAIR ITRE LES FORCES ARMÉES E	E (CADRAGE D	ES DINA)	•	A LES FDS)	-
			104-1-4-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	-	5	6	7
			104-1-4-1-R2	NOMBRE D'EQUIPES ACTIONS CIVILO.MILITAIRES (ACM) MIS EN PLACE ET OPERATIONNALISES	NOMBRE	-	5	6	7
		104-1-4-2		S LOCAUX PARTICIPENT EFFE	CTIVEMENT DA	NS LES DIS	POSITIFS SÉ	CURITAIRES	;
			<b>DES FORCES</b> 104-1-4-2-R1	ARMEES  NOMBRE D'ANDRIMASOM- POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE) RECENSES, FORMES ET OPERATIONNELS	NOMBRE	-	5	6	7
	104-1-5		L'EFFICACITÉ DE LA FERMETÉ	, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISC					s
			104-1-5-1-R1	ARMEES SUR TERRAIN  NOMBRE DE MISSIONS DE  CONTROLE-QUALITE  EFFECTUEES	NOMBRE	-	45	72	84
			104-1-5-1-R2	POURCENTAGE DE MILITAIRES SENSIBILISES	%	-	20	50	75
		104-1-5-2	LA LEGALITE CONTRÔLE)	DES REGLES D'ENGAGEMEN	T EST STRICTE	MENT RESP	ECTEE (APPL	ICATION ET	
			104-1-5-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	-	75	80	85

IIN - MI	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019 L	FR 2019	2020	2021
	104-1-6		SÉCURITÉ PAR LUANT LA FRA	R LA MISE EN OEUVRE DE LA ST NGE MARITIME	RATÉGIE AD	OPTEE DE SÉC	CURISATION	I DES ZONE	S
		104-1-6-1	-	IEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DANS LES ZONES ROUGES	DU DISPOSIT	IF SÉCURITAI	RE EST EFF	ECTIF,	
			104-1-6-1-R1	TAUX DE REGRESSION DE L'INSECURITE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL	%	-	65	70	75
			104-1-6-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES UNITES DANS LES ZONES D'OPERATIONS	%	-	100	100	100
		104-1-6-2	TERRITOIRE N	NATIONAL SECURISE					
			104-1-6-2-R1	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	-	50	80	85
			104-1-6-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	-	50	80	85
			104-1-6-2-R3	TAUX DE L'INSECURITE REDUIT DANS LES ZRPS OCCUPES	%	-	95	95	95
			104-1-6-2-R4	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	-	60	70	75
	104-1-7	DEVELOPPER	LES ACQUIS M	IILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAV	OIR.ÊTRE, SA	VOIR.VIVRE)			
		104-1-7-1	CONNAISSAN	CES MILITAIRES ACQUISES ET	MAITRISEES				
			104-1-7-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	-	16	16	16
	104-1-8	ENTRAINER L	ES FORCES TE	RRESTRES (TOUS CORPS . Mai	ntien en Condi	tion Opération	nelle des C	orps ( MCO)	
		104-1-8-1	FORCES TERM	RESTRES ENTRAINEES ET APTI	ES AU COMBA	ΛT			
			104-1-8-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITES D'ENTRAINEMENT EFFECTUE PAR SECTION	NOMBRE	-	30	30	30

105-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE. AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE Taux de réponse sécuritaire Pourcentage 40 60 65 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime 105-1-1-1-R2 Taux de couverture sécuritaire Pourcentage 20 20 40 60 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime 105-1-1-2 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-1-1-2-R1 Nombre d'opérations de sécurité 6 Heures et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET 105-1-1-3 **EFFICACE** 105-1-1-3-R1 HEURE DE VOL EFFECTUEE NOMBRE 240 480 480 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-1-1-4 TAUX DE REPONSE AFRIENNE 105-1-1-4-R1 25 50 75 AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-1-1-5 NOMBRE PN ET PNNT FORMES NOMBRE 44 60 105-1-1-5-R1 **ET AFFECTES** 105-1-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE 105-1-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

Nombre PN et PNNT formés et

affectés

NOMBRE

44

30

44

60

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
12	MINISTÈ	RE DE LA DÉF	ENSE NATIONAL	.E					
123	ARMEE I	MALAGASY							
106	Marine N	ationale							
	<u>106-1</u>	RESTAURER	L'AUTORITE DE	L'ETAT MALAGASY EN MER					
	106-1-1	PROTEGER I	L'ESPACE MARI	TIME MALAGASY					
		106-1-1-1	ESPACE MAR	RITIME PROTEGE					
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE MER (*)	NOMBRE	525	477	525	578
			106-1-1-1-R2	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	525	477	525	578
	106-1-2	PARTICIPER	A L'ACTION DE	L'ETAT MALAGASY EN MER : N	IIN PECHE, ME	EF, OLEP, D	OUANES, CFI	М	
		106-1-2-1	INFRACTIONS	S EN MER, ACCIDENTS EN MER	ET ZONES EN	ICLAVEES RI	EDUITS (AEM)	)	
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS, DES ACCIDENTS EN MER ET DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	Taux	14	12	14	16
			106-1-2-1-R2	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	14	12	14	16

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

### LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **COOPERATION ET DEVELOPPEMENT** 080 062 **Administration Et Coordination** 062-1 Établir une administration respectant la bonne gouvernance 062-1-1 Mener le pilotage stratégique de l'administration Administration efficace et éfficiente SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD 062-1-1-1-02 CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES 062-1-1-1-03 PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS 062-1-1-1-04 GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES 062-1-1-1-05 RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR 062-1-1-1-06 RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION 062-1-1-1-07 DES AGENTS DU SEMAECD 062-1-1-1-08 ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX ETUDIER. PLANIFIER. MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD 062-1-1-1-09 062-1-2 Gérer rationnellement les ressources et moyens 062-1-2-1 Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés 062-1-2-1-01 NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD 062-1-2-1-02 TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD 062-1-2-1-03 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE) 062-1-2-1-04 CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE) SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD 062-1-2-1-05 062-1-2-1-06 GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD 062-1-2-1-07 RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET 062-1-2-1-08 **PERFORMANTS** 062-1-2-1-09 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE 062-1-2-1-10 GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET 062-1-2-1-11 GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

# LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

### 080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

617-1-1-01 Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

11	MINISTÈRE	E DES AFFAIRES	ETRANGÈRES	
110	AFFAIRES	ETRANGERES		
006	Administra 006-1	ation et Coordinat INSTAURER U		PICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
	006-1-1	OPTIMISER LA	A GESTION DE	S RESSOURCES MATÉRIELLES
		006-1-1-1	DOCUMENTS	RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
			006-1-1-1-01	PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES
			006-1-1-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET
			006-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE
			006-1-1-1-04	NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE
			006-1-1-1-05	ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
			006-1-1-1-06	ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE
	006-1-2	RATIONNALIS		N DES MOYENS FINANCIERS
		006-1-2-1	UN BUDGET	PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
			006-1-2-1-01	HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)
			006-1-2-1-02	RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE)
			006-1-2-1-03	ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE
			006-1-2-1-04	ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE
			006-1-2-1-05	ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE
			006-1-2-1-06	ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE
			006-1-2-1-08	RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)
	006-1-3			I DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET
		COMPÉTITIVE 006-1-3-1		MINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
			006-1-3-1-01	GÉRER LES EFFECTIFS
			006-1-3-1-02	APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
			006-1-3-1-04	APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE
			006-1-3-1-05	APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
	006-1-4	ASSURER LE 006-1-4-1	PILOTAGE STF ADMINISTRA	RATEGIQUE TION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE
			006-1-4-1-01	ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE
			006-1-4-1-02	ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
			006-1-4-1-03	ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX
			006-1-4-1-04	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION
			006-1-4-1-07	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES
			006-1-4-1-08	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES

110 601

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** Diplomatie et Coopération OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR 601-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1 **INTERNATIONALES** COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE 601-1-1-1 **DÉVELOPPEMENT DURABLE** METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / 601-1-1-1-01 ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX 601-1-1-1-02 DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL 601-1-1-1-03 PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1-1-05 INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...) 601-1-1-1-06 DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 601-1-1-1-07 HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES 601-1-1-1-08 INITIATIVES INTERNATIONALES CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENTET ÉQUIPEMENT 601-1-1-1-09 REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0) NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE 601-1-1-1-10 MADAGASCAR 601-1-1-1-11 ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR 601-1-2 COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT 601-1-2-1 **ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE** COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À 601-1-2-1-02 L'INTERNATIONAL CONCEVOIR. MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES 601-1-2-1-03 INTÉRÊTS DE MADAGASCAR CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES 601-1-2-1-05 ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT 601-1-2-1-06 EN TANT QUE PMA CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 601-1-2-1-07 601-1-3 ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE 601-1-3-1 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ 601-1-3-1-01 OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES 601-1-3-1-02 MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE 601-1-3-1-04 MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME 601-1-3-1-05 METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES MORILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRALIX 601-1-3-1-06 METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN 601-1-3-1-07 PERSPECTIVE)

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
11	MINISTÈ	RE DES AFFA	IRES ETRANGÈR	RES					
080	COOPER	ATION ET DE	VELOPPEMENT						
062	Administ	tration Et Coor	dination						
	<u>062-1</u>	<u>Établir une a</u>	dministration res	spectant la bonne gouvernance	<u> </u>				
	062-1-1	Mener le pilo	otage stratégique	de l'administration					
		062-1-1-1	Administration	on efficace et éfficiente					
			062-1-1-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100
	062-1-2	Gérer ration	nellement les res	sources et moyens					
		062-1-2-1	Standard de	gestion appliqué et ressources	et moyens bien	gérés			
			062-1-2-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
11	MINISTÈ	RE DES AFFAI	RES ETRANGÈR	RES					
080	COOPER	ATION ET DE	/ELOPPEMENT						
617	Coopéra	tion internatio	nale et développe	ement économique					
	<u>617-1</u>	Renforcer la	coopération éco	nomique internationale à trave	ers la diplomatie				
	617-1-1	Optimiser les	s accords de par	tenariat économique					
		617-1-1-1	Partenariat ga	agnant-gagnant					
			617-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	75	75	100	100

006-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 006 **Administration et Coordination** INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE 006-1 006-1-1 **OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES** DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT 006-1-1-1 NOMBRE 006-1-1-1-R1 Obtention de quitus 1 1 1 006-1-2 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS 006-1-2-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ 006-1-2-1-R1 Taux d' exécution budgétaire 95 95 95 95 006-1-3 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE 006-1-3-1 **GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE** 006-1-3-1-R1 NOMBRE 200 300 Nombres de dossiers traités 250 350 **ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE** 006-1-4 006-1-4-1 ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE

80

%

80

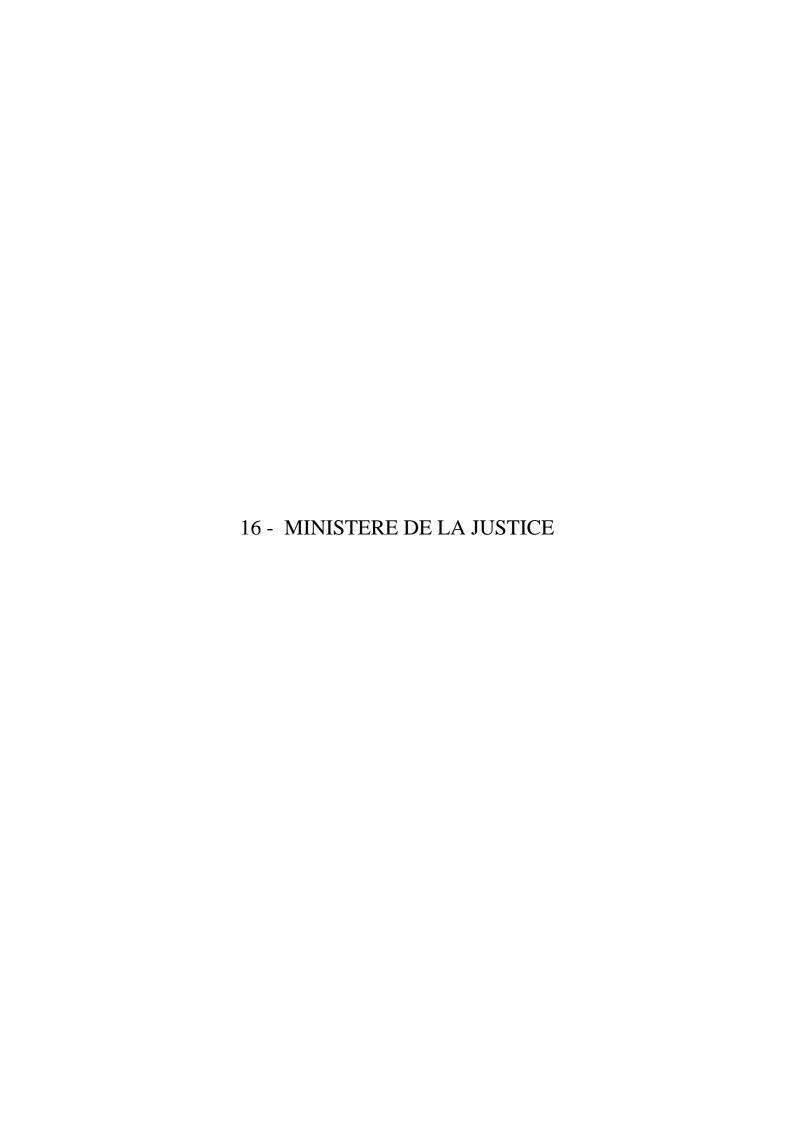
85

90

Taux de satisfaction des usagers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 2021 LFI 2019 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 601 Diplomatie et Coopération OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR <u>601-1</u> RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES 601-1-1 **INTERNATIONALES** 601-1-1-1 COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE **DÉVELOPPEMENT DURABLE** 601-1-1-1-R1 Nombre de personnes NOMBRE 500 1000 1000 500 immatriculées aux REPEX 601-1-2 COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT **ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE** 601-1-2-1 601-1-2-1-R1 Pourcentage des actions % 100 100 100 100 coordonnées ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE 601-1-3 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ 601-1-3-1 601-1-3-1-R1 Nombre de visites de haut niveau NOMBRE 15 15 20 20

reçues ou effectuées



JUSTICE	RE DE LA JUSTIO		
	: tration et Coordin	ation	
<u>012-1</u>	<u>OPTIMISER I</u>	ET MODERNISER	R L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI
012-1-1	DISPOSER D MODERNISA	TION DE LA JUS	ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE
	012-1-1-1		CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
		012-1-1-1-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
		012-1-1-1-02	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
		012-1-1-1-03	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
		012-1-1-1-04	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
	012-1-1-2	EFFECTIF DU	J PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
		012-1-1-2-01	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
		012-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
		012-1-1-2-03	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
)12-1-2	METTRE LES	S NOUVELLES TI	ECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
	012-1-2-1	RENDEMENT	DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
		012-1-2-1-01	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
		012-1-2-1-02	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
		012-1-2-1-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
	012-1-2-2	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
		012-1-2-2-01	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,) "
		012-1-2-2-02	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
		012-1-2-2-03	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
		012-1-2-2-04	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-3		ENT DE LA JUST	E PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU ICE E PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
	012-1-5-1	012-1-3-1-01	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR
		012-1-3-1-01	(PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)
		012-1-3-1-02	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
		012-1-3-1-03	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
		012-1-3-1-04	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
		012-1-3-1-05	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
		012-1-3-1-06	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
	012-1-3-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JE ET OPÉRATIONNELLE
		012-1-3-2-01	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
		012-1-3-2-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
		012-1-3-2-03	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
		012-1-3-2-04	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
		012-1-3-2-05	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES"
		012-1-3-2-06	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
		012-1-3-2-07	VEILLEN A LAFFLIGATION DES STANDARDS DE SERVIGE A CHAQUE INSTANCE DE JUKIDICTION

## LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

012-1-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 

012 **Administration et Coordination** 

> 012-1-4 Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la **Bonne Gouvernance**

012-1-4-1 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés

012-1-4-2 Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée

> 012-1-4-2-01 Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie

Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice

		E DE LA JUSTICE		
)	JUSTICE			
		tion judiciaire		
	<u>111-1</u> 111-1-1	LES INVESTIS	SEMENTS	LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET
	111-1-1	TRIBUNAUX		
		111-1-1-1	TRIBUNAUX	
			111-1-1-1-01	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
			111-1-1-1-02	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
			111-1-1-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
			111-1-1-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-1-1-05	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
			111-1-1-1-06	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINA. ET SPÉCIALES
			111-1-1-1-07	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATICONTINUE À L'ENMG)
	111-1-2	DÉVELOPPEN	IENT SOCIO-É	IRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE CONOMIQUE TONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
		111-1-2-1	_	
			111-1-2-1-01	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-02	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION D BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,)
			111-1-2-1-03	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME D DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
			111-1-2-1-04	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-05	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
			111-1-2-1-06	Appui au renforcement de la diffusion du droit
	111-1-3	RAPPROCHER 111-1-3-1		TIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS JS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
			111-1-3-1-01	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
			111-1-3-1-02	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES OCLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉC DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
			111-1-3-1-03	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
	111-1-4	INTERNATION	IALE ET RÉGIC	N ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATIO DNALE EN LA MATIÈRE
		111-1-4-1		IS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIERE DES DROIT E RESPECTÉS
			111-1-4-1-01	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
			111-1-4-1-02	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,)
			111-1-4-1-03	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES D TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
			111-1-4-1-04	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,)
			111-1-4-1-05	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

160 112

112-1-4

	E DE LA JUSTIC	E	
JUSTICE			
	ation pénitentiai		,
<u>112-1</u>			ONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1			TION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	112-1-1-3	EVASION EN	MILIEU CARCERAL REDUITE
		112-1-1-3-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-1-3-02	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-1-3-03	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
		112-1-1-3-04	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
		112-1-1-3-05	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-1-1-3-06	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
		112-1-1-3-07	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
		112-1-1-3-08	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
		112-1-1-3-09	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-1-3-10	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
112-1-2	AMÉLIORER	LES CONDITION	NS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL
	112-1-2-3	SURPOPULA	TION CARCERALE REDUITE
		112-1-2-3-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCERALES
		112-1-2-3-02	DESENGORGER LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-3-03	APPUYER L'ADOPTION DES MESURES PERMETTANT LA REDUCTION DE LA DETENTION PREVENTIVE
	112-1-2-4	GESTION DE	S GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES AMELIOREE
		112-1-2-4-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN MATIERE DE RESPECT DE TEXTES (CADRES JURIDIQUES AFFERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES)
		112-1-2-4-02	INFORMATISER LES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-5	ETABLISSEN	MENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES
		DETENUES	
		112-1-2-5-01	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
		112-1-2-5-03	ELABORER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTEES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-04	METTRE EN PLACE UNE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-05	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-06	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-2-5-07	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE EN MATIERE DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
	112-1-2-6	PERSONNES	DETENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE REDUITES
		112-1-2-6-01	MAINTENIR LA VEILLE ET LE PROGRAMME NUTRITIONNELS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES.
		112-1-2-6-02	APPROVISIONNER LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN ALIMENTATION REPONDANT AUX NORMES POUR LES PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-03	ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES CAMPS PENAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
		112-1-2-6-04	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE SUR L'ALIMENTATION DES PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-05	APPROVISIONNER LES CAMPS PENAUX EN INTRANTS AGRICOLES
		112-1-2-6-06	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
		112-1-2-6-07	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITIONS DE DETENTION
		112-1-2-6-08	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DE LA GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DETENUES
		112-1-2-6-09	METTRE EN OEUVRE LE PROJET : "RELANCE DES CAMPS PENAUX"
112-1-3	METTRE EN		ITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL
	112-1-3-1	ACCÈS DES	PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
		112-1-3-1-01	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-3-1-02	DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
		112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
		112-1-3-1-04	REDYNAMISER LE SYSTEME DE TRAVAIL PENITENTIAIRE

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS

# LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

### 112 Administration pénitentiaire

112-1-4-3	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIORE
	112-1-4-3-01	AMELIORER ET METTRE A JOUR LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LE STATUT DU PERSONNE PENITENTIAIRE
	112-1-4-3-02	ETABLIR ET METTRE A JOUR LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET NUMERIQUE DES MEMBRES PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ECHELLE NATIONALE.
	112-1-4-3-03	REALISER LES PROGRAMMES DE LA SOLDE DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE AU NIVEAU DU MFB.
	112-1-4-3-04	ASSURER LA REHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (BUREAUX, CASERNES ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
	112-1-4-3-05	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FOURNITURES ET EN EQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETIEN)
	112-1-4-3-06	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN HABILLEMENTS DE TRAVAIL
	112-1-4-3-07	PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-3-08	AMELIORER LES CONDITIONS SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITE DE SOINS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS, TRANSPORTS DE DEPOUILLES MORTELLES)
	112-1-4-3-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAL
112-1-4-4	ADMINISTRA	TION PENITENTIAIRE PERFORMANTE
	112-1-4-4-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FAVORISANT LE RESPECT DU STANDARD DE SERVICE
	112-1-4-4-02	RENDRE FONCTIONNEL LE CONSEIL DE CONDUITE AU NIVEAU DES DIRECTIONS REGIONALE. DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-03	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-04	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-05	APPUYER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-06	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVE (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-07	ORGANISER LES FORMATIONS CONTINUES ET SPECIALISEES ADAPTEES AUX METIERS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
	112-1-4-4-08	ORGANISER ET DEVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES PENITENTIAIRES A L'ENAP ET A L'ENAM
	112-1-4-4-09	ORGANISER LES CEREMONIES OFFICIELLES INHERENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION, POSE PREMIERE PIERRE)
	112-1-4-4-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU NIVEAU DU PROGRAI : « ADMINISTRATION PENITENTIAIRE » DANS LE CADRE DE LA NORMALISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-4-4-11	REALISER LES PROGRAMMES BUDGETAIRES PILOTES AU NIVEAU DU MINISTERE AU SEIN DU PROGRAMME "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE"
	112-1-4-4-12	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

LFR	2019: Log	ique d'Interv	ention / Desc	ription de Programme			
MIN - N	/IIS - PROG - C	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO				
16	MINISTÈR	E DE LA JUSTI	CE				
160	JUSTICE						
127	Promotion	de l'integrité	_				
	<u>127-1</u>			ONTRE LA CORRUPTION			
	127-1-1	RENFORCE		N DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE			
		127-1-1-1		ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE ES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES			
			127-1-1-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)			
			127-1-1-1-02	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP			
			127-1-1-03	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS,			
			127-1-1-04	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ			
			127-1-1-1-05	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI- CORRUPTION			
			127-1-1-1-06	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP			
			127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT			
		127-1-1-2		NNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE			
			127-1-1-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)			
			127-1-1-2-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES			
			127-1-1-2-03	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP			
			127-1-1-2-04	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL			
			127-1-1-2-05	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires			
	127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
		127-1-2-1	CAPACITÉ IN	ISTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE			
			127-1-2-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)			
			127-1-2-1-02	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES,			
			127-1-2-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)			
			127-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)			
			127-1-2-1-05	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ECONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES OPÔLES ANTI-CORRUPTION			
			127-1-2-1-06	Renforcement des canacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruntion			

### 127-1-2-1-06 Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE 127-1-2-2 EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE

127-1-2-2-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE

TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

MIN - N		G - OS - RESULTAT		
16		DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE Contrôle ox	terne des Finan	oog Dublismas	
132	132-1			ITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES
	132-1-1		E LA RÉGULAF	RITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
		132-1-1-1	CONTRÔLE J	URIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
			132-1-1-1-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-1-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-1-1-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-1-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
		132-1-1-2	CONTRÔLE S	YSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
			132-1-1-2-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
	132-1-2	ENTREPRISES	S PUBLIQUES, (	ATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES) PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
		132-1-2-1		METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE
			132-1-2-1-01	ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
			132-1-2-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
			132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
	132-1-3	CADRER ET R POUVOIRS AU 132-1-3-1	J NIVEAU DES ( COUR DES C	S RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) OMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS MATIÈRE D'ASSISTANCE
			132-1-3-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
			132-1-3-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-3-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-3-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-3-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-4	INFORMER LE		UR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
		132-1-4-1	COUR DES CO PUBLIQUES	OMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES
			132-1-4-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-4-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-5		RENFORCER LA CAPACITÉ RE	ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, A CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES ENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE DES FINANCES PUBLIQUES
			132-1-5-1-01	CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
			132-1-5-1-02	PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 012 **Administration et Coordination** OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI 012-1 D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA 012-1-1 **MODERNISATION DE LA JUSTICE** 012-1-1-1 **GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE** NOMBRE DE CATÉGORIES DE 012-1-1-R1 NOMBRE 14 14 14 14 CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR 012-1-1-2 EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ NOMBRE DE NOUVEAUX NOMBRE 400 400 540 012-1-1-2-R1 400 PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE 012-1-2 RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION 012-1-2-1 POURCENTAGE DES 012-1-2-1-R1 50 50 60 70 % SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS FT. **ETABLISSEMENTS UTILISANT** L'OUTIL INFORMATIQUE 012-1-2-2 VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE POURCENTAGE DES 012-1-2-2-R1 90 90 95 95 ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE **COUVERTURES MÉDIATIQUES** 012-1-3 INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU **DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE** 012-1-3-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ POURCENTAGE DES 100 012-1-3-1-R1 100 100 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES Pourcentage des indicateurs de Pourcentage 012-1-3-1-R2 100 100 100 100 résultats disponibles BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION 012-1-3-2 STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE TAUX D'EXÉCUTION DU 012-1-3-2-R1 % 98 98 100 100 BUDGET 012-1-4 Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la **Bonne Gouvernance** 012-1-4-1 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés 012-1-4-1-R1 Taux d'avancement des travaux 40 40 70 100 Taux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée 012-1-4-2 012-1-4-2-R1 Pourcentage des bureaux Pourcentage 50 50 70 80 disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la

Chancellerie

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** Administration judiciaire 111 ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR 111-1 LES INVESTISSEMENTS ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET 111-1-1 **TRIBUNAUX** 111-1-1-1 OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 111-1-1-1-R2 70 75 Taux des dossiers jugés au Taux 65 65 niveau de la Cour de Cassation 111-1-1-R3 Rapport Condamnés / Prévenus RAPPORT 60/40 55/45 65/35 70/30 111-1-1-1-R4 Taux des dossiers jugés au Taux 75 75 80 85 niveau des Tribunaux de Première Instance Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux 111-1-1-1-R5 Taux 65 65 70 75 Administratifs Taux des requêtes jugées au 70 70 75 80 111-1-1-1-R6 Taux niveau du Conseil d'Etat 111-1-1-1-R7 65 70 Pourcentage des jugements/arrêts Pourcentage 65 75 couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif 75 111-1-1-1-R8 Taux des dossiers jugés au 70 70 Taux 80 niveau des Cours d'Appel METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE 111-1-2 **DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE** 111-1-2-1 TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS POURCENTAGE DES TEXTES 111-1-2-1-R1 85 85 90 90 RÉFORMÉS ET/OU DES **NOUVEAUX TEXTES** ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS 111-1-3 111-1-3-1 JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS 111-1-3-1-R1 NOMBRE DES TRIBUNAUX DE NOMBRE 42 42 43 44 PREMIÈRE INSTANCE CUMULÉ **OUVERTS ET FONCTIONNELS** RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION 111-1-4 INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS 111-1-4-1 DE L'HOMME RESPECTÉS 111-1-4-1-R2 90 Pourcentage des projets de textes 75 75 85 Pourcentage de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis

aux instances d'adoption

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
16	MINISTÈ	RE DE LA JUST	TICE									
160	JUSTICE											
112		ration pénitent										
	<u>112-1</u>	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES										
	112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES										
		112-1-1-3	EVASION EN	MILIEU CARCERAL REDUITE								
			112-1-1-3-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	%	0,4	0,4	0,3	0,2			
	112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL										
		112-1-2-3	SURPOPULAT	TION CARCERALE REDUITE								
			112-1-2-3-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	86	86	66	52			
		112-1-2-4	GESTION DES	GREFFES DES ETABLISSEN	IENTS PENITENT	IAIRES AMI	ELIOREE					
			112-1-2-4-R1	POURCENTAGE DES GREFFES RESPECTANT DES TEXTES EN VIGUEUR INHERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES	POURCENTAGE	20	20	40	60			
		112-1-2-5	ETABLISSEMI DETENUES	ENTS PENITENTIAIRES RESP	ECTANT LES DRO	OITS FOND	AMENTAUX D	ES PERSON	INES			
			112-1-2-5-R1	NOMBRE DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES	NOMBRE -	10	10	18	25			
		112-1-2-6	PERSONNES	DETENUES ATTEINTES DE M	ALNUTRITION SE	VERE RED	UITES					
			112-1-2-6-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	%	1,4	1,4	1,3	1,2			
	112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL										
		112-1-3-1	ACCÈS DES P	ERSONNES DÉTENUES À DE	S ACTIVITÉS DE	RÉINSERTI	ON SOCIALE					
			112-1-3-1-R1	TAUX DES PERSONNES DÉTENUES AYANT ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	50	50	60	70			
	112-1-4	,	AU SEIN DE L'AD	EMENT DE TRAVAIL PROPIC MINISTRATION PÉNITENTIAI ENT DE TRAVAIL DU PERSO	RE			S DE				
			112-1-4-3-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES MINIMALES SUR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE	POURCENTAGE	35	35	40	55			
		112-1-4-4	ADMINISTRAT	TION PENITENTIAIRE PERFOR	RMANTE							

112-1-4-R1 NIVEAU D'ATTEINTE DES *POURCENTAGE* 75 75 INDICATEURS D'OBJECTIFS

80

85

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 127 Promotion de l'integrité **CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** 127-1 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE 127-1-1 LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE 127-1-1-1 CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES NIVEAU DE RESPECT DES 127-1-1-R1 % 70 75 OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION 127-1-1-2 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE 127-1-1-2-R1 **NIVEAU DE RESPECT DES** 65 65 70 75 **OUTILS DE TRAVAIL** (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...) CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 127-1-2 CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE 127-1-2-1 127-1-2-1-R1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS 60 60 70 AU NIVEAU DES PAC **OPÉRATIONNALISÉS** 127-1-2-2 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE **EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE** 127-1-2-2-R1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS % 40 40 50 70 AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE

ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 132 Contrôle externe des Finances Publiques PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES 132-1 **PUBLIQUES** S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES 132-1-1 132-1-1-1 CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR NOMBRE D'ARRÊTS ET 132-1-1-1-R1 NOMBRE 85 85 110 124 JUGEMENTS DÉFINITIES SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES 132-1-1-2 TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL 132-1-1-2-R1 100 100 100 100 DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET 132-1-2 **ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)** 132-1-2-1 CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS NOMBRE D'ORGANISMES 132-1-2-1-R1 NOMBRE 12 10 14 PUBLICS AUDITÉS CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, 132-1-3 POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) 132-1-3-1 COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS **PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE** 132-1-3-1-R1 NOMBRE D'ACTIVITÉ NOMBRE 3 3 4 5 D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT. PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS **EFFECTUÉE** INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES 132-1-4-1 COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES **PUBLIQUES** 132-1-4-1-R1 NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 8 10 PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, 132-1-5 CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE 132-1-5-1 CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES 132-1-5-1-R1 NOMBRE D'ATELIERS. NOMBRE 9 8 RÉUNIONS, CONFÉRENCES,

SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS

2	21 - MINISTERI	E DE L'ECONO	MIE ET DES F	INANCES

21	MINISTERE	DE L'ECONO	MIE ET DES FINA	NCES
220		ET BUDGET		
013		tion et Coordir	nation	
	<u>013-1</u>			GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	013-1-1	PILOTER EF	FICACEMENT LE	S RÉFORMES
		013-1-1-1	LES REFORM	IES SONT EFFECTIVES
			013-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
			013-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)
			013-1-1-03	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF)
			013-1-1-1-04	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
	013-1-2			ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
		013-1-2-1	LA GESTION	DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
			013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
			013-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
			013-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)
			013-1-2-1-04	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAI)
			013-1-2-1-05	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
			013-1-2-1-06	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
	013-1-3		ENTE ET RIGOUR LES DOCUME	TÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, LEUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT S ET COHÉRENTS
			013-1-3-1-01	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
			013-1-3-1-02	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
			013-1-3-1-03	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
			013-1-3-1-04	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
	013-1-4	DÉVELOPPE	ER LES COMPÉTI	ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
		013-1-4-1	LES AGENTS	SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
			013-1-4-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
			013-1-4-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
			013-1-4-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
			013-1-4-1-04	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
			013-1-4-1-05	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
	013-1-5	AMÉLIORES	LA TRANSPARE	NCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN
	0.0.0	013-1-5-1	_	ES DE LA DIN SONT EN HAUSSE
			013-1-5-1-01	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ENERGIE) (DIN)
			013-1-5-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)
			013-1-5-1-03	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

114-1-1-2

114-1-1-2-02

114-1-1-2-03

114-1-1-2-04

114-1-1-2-05

ET FINANCIÈRES

(CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE

### 220 FINANCES ET BUDGET

114 Gestion du Budget

114-1 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT

114-1-1 ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-1-1 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE

PROCESSUS F	PPBSE COHERENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE
114-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES
114-1-1-1-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
114-1-1-1-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE
114-1-1-1-04	ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES
114-1-1-1-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]
114-1-1-1-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS
114-1-1-1-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-1-1-1-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS
114-1-1-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ
114-1-1-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS
114-1-1-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX
114-1-1-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-1-1-1-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE
114-1-1-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF
114-1-1-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL
114-1-1-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES
114-1-1-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE
114-1-1-1-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES
114-1-1-1-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-1-1-1-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF
114-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES
114-1-1-1-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS
114-1-1-1-25	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)
114-1-1-1-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
114-1-1-1-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-1-1-1-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-1-1-1-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCESSUS I	PPBSE COHÉRENT
114-1-1-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES
44444000	ELABORER LE CARRACE MAGROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DEC ANALYCES ÉCONOMIQUES

ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES

ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FINANCES ET BUDGET 220 114 Gestion du Budget ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA 114-1-1-2-06 BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN] ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET 114-1-1-2-07 JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES 114-1-1-2-08 SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE 114-1-1-2-09 LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS **AUX INSTITUTIONS** APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS 114-1-1-2-10 BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS 114-1-1-2-11 BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS 114-1-1-2-12 BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS 114-1-1-2-13 PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS 114-1-1-2-14 BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE 114-1-1-2-15 APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF 114-1-1-2-16 APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL 114-1-1-2-17 ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU 114-1-1-2-18 RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES 114-1-1-2-19 ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES 114-1-1-2-21 INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF 114-1-1-2-22 ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION 114-1-1-2-23 EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES 114-1-1-2-24 COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION 114-1-1-2-25 DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED) VAI ORISER ET PRÉSERVER I E PATRIMOINE DE L'ETAT 114-1-1-2-26 ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET 114-1-1-2-27 VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES 114-1-1-2-28 TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTATIONS **EN VIGUEUR** ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS 114-1-1-2-29 **ADMINISTRATIES** SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES 114-1-1-3 APPUYES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE. PROMOUVOIR LES 114-1-1-3-01 SERVICES DE PROXIMITES; CONSEILLER LES CDT EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE

114-1-1-3-02 RENFORCE LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET PROMOUVOIR LES

SERVICES DE PROXIMITES

114-1-1-3-03 RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ; TENIR LE CRGP; TENIR

LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXCECUTION BUDGETAIRE

114-1-1-3-04 REEDITER LES COMPTES MATIERES; GERER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VEHICULE

14-1-1-3-04 REEDITER LES COMPTES MATIERES; GERER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VEHICULI ADMINISTRATIF DE L'ETAT AU NIVEAU REGIONAL

## 114-1-1-4 SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS

114-1-1-4-01 COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES

114-1-1-4-02 PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME

114-1-1-4-03 VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES

114-1-1-4-04 GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT

114-1-1-4-05 RENFORCER LE CONTROLE INTERNE

114-1-1-4-06 ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES

MINIST	ERE DE L'ECONOM	MIE ET DES FINA	NCES
	CES ET BUDGET		
Gestion	n du Budget		
		114-1-1-4-07	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
		114-1-1-4-08	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG
		114-1-1-4-09	ASSURER L'ADMINISTRATION GENERALE ET L'AMELIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENI BASE DE DONNEES BUDGETAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]
	114-1-1-5	PROCESSUS	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERE
		114-1-1-5-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
		114-1-1-5-02	ELABORER, METTRE A JOUR ET CONFECTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE
		114-1-1-5-03	ELABORER LA LOI DE REGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DELAIS LEGALES
		114-1-1-5-04	ASSURER ET PREPARER LE SUIVI-EVALUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
		114-1-1-5-05	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTERIEURS ET DES COOPERATIONS REGIONALES JOUER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES PTFS
		114-1-1-5-06	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DE SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
		114-1-1-5-07	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX INSTITUTIONS
		114-1-1-5-08	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEL BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES DE SOUVERAINETE
		114-1-1-5-09	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEU BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS
		114-1-1-5-10	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEL BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES SOCIAUX
		114-1-1-5-11	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
		114-1-1-5-12	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEU BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE
		114-1-1-5-13	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEL BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AU SECTEUR PRODUCTIF
		114-1-1-5-14	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEL BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL
		114-1-1-5-15	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMI BUDGETAIRES
		114-1-1-5-16	ETUDIER ET CONCEVOIR LES REFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEA RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE
		114-1-1-5-17	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIEES AUX REFORMES
		114-1-1-5-18	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOM, DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
		114-1-1-5-19 114-1-1-5-20	INFORMER SUR LES REFORMES BUDGETAIRES ET VEHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DETENANT DES I
		114-1-1-5-21	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
		114-1-1-5-22	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES. LE CONTROLE DES
		114-1-1-5-23	TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATI EN VIGUEUR
		114-1-1-5-24 ,	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS ,
114-1-2	RENFORCEF 114-1-2-1		ITRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITE APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
		114-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS
		114-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS+D2325
		114-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE
		114-1-2-1-04	RÉEDITION DES COMPTES MATIÈRES
		114-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
		114-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS
		114-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE; TENIR LE CRGP; TEN LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
		114-1-2-1-08	RÉEDITION DES COMPTES MATIÈRES; GÉRER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VÉHIC ADMINISTRATIF DE L'ETAT AU NIVEAU RÉGIONAL

# LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### 220 FINANCES ET BUDGET

### 114 Gestion du Budget

114-1-3

### DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB 114-1-3-1 SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORN

SERVICES OPE	ERATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS
114-1-3-1-01	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DU BUDGET
114-1-3-1-02	PLANIFIER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES ET ASSURER L'ÉQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-1-3-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS
114-1-3-1-04	GÉRER LES CARRIÈRES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
114-1-3-1-05	RENFORCER LE CONTRÔLE INTERNE
114-1-3-1-06	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGB ET LES SERVICES RÉGIONAUX RATTACHÉS
114-1-3-1-07	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

115-1-7-6-01

	<b>FIATA</b>	EE D.:: 5						
20		ET BUDGET						
5	Gestion Fig	,						
	<u>115-1</u> 115-1-1	AMELIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCAL						
		115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE					
	115-1-6	AMELIORAT 115-1-6-1	AMELIORATION DE LA GOUVERANCE FISCALE  115-1-6-1 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ					
			115-1-6-1-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)					
		115-1-6-2	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
			115-1-6-2-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE C ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES	<i>3EST</i>				
		115-1-6-3	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR					
			115-1-6-3-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS					
		115-1-6-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
			115-1-6-4-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS					
		115-1-6-5	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE					
			115-1-6-5-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES D	ÞΕ				
		115-1-6-6	SENSIBILISATION LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISF	AITS				
			115-1-6-6-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROC	GRAN				
		115-1-6-7	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES					
			115-1-6-7-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES					
		115-1-6-8	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES					
			115-1-6-8-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX					
		115-1-6-9	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES					
			115-1-6-9-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES					
		115-1-6-A	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈ DE FISCALITÉ INTERNATIONALE	ÈRE				
			115-1-6-A-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITI LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMEN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVAS FISCALE ET LE TRANSFE	NT EN				
		115-1-6-B	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR					
			115-1-6-B-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.					
		115-1-6-C	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES					
			115-1-6-C-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORC DE POURSUITES ( CAS IST)	CÉS E				
	115-1-7	MAÎTRISE DI	E L'ASSIETTE FISCALE					
		115-1-7-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES					
			115-1-7-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES					
		115-1-7-3	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
			115-1-7-3-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALIT. DES CONTRÔLES FISCAUX	ATIF				
		115-1-7-4	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
			115-1-7-4-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VE PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE	EILLE				
		115-1-7-5	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS					
			AAS A 7 S OA DEDUUDE LA COLAMA A TION DEO DAD					
			115-1-7-5-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR					

Renforcer les assistances techniques aux CTD

MINISTER	F DF L'ECONO	MIE ET DES FINA	ANCES
	E DE L'ECONO		
Douanes	2. 20202.		
<u>116-1</u>	<b>ACCROÎTRE</b>	LES RECETTES	<u>DOUANIÈRES</u>
116-1-2	_	ET SÉCURISER L	ES ÉCHANGES
	116-1-2-1	Echanges fac	cilités et sécurisés
		116-1-2-1-01	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
		116-1-2-1-02	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges
		116-1-2-1-03	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement
		116-1-2-1-04	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
		116-1-2-1-05	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES
		116-1-2-1-06	ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR
		116-1-2-1-07	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS
		116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES
116-1-3	RENFORCE	R LES SYSTÈME	S ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES
	116-1-3-1	Procédures d	de dédouanement renforcées
		116-1-3-1-01	Informatiser le procéssus de dédouanement
		116-1-3-1-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane
		116-1-3-1-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT
	116-1-3-2	Mécanismes	de recouvrement et de lutte contre la fraude développés
		116-1-3-2-01	Percevoir les droits et taxes
		116-1-3-2-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers)
		116-1-3-2-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace
		116-1-3-2-04	Améliorer les procédures de recouvrement
		116-1-3-2-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux
		116-1-3-2-06	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
		116-1-3-2-07	Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy
	116-1-3-3	MÉCANISME	S DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS
		116-1-3-3-01	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES
		116-1-3-3-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)
		116-1-3-3-03	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE
		116-1-3-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT
		116-1-3-3-05	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX
		116-1-3-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY
116-1-4	OPTIMISER 116-1-4-1		DES SERVICES OPERATIONNELS ssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes
		116-1-4-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
		116-1-4-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
		116-1-4-1-03	Effectuer des contrôles internes
		116-1-4-1-04	Exploiter les accords régionaux
		116-1-4-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
116-1-5	OPTIMISER		DES SERVICES OPÉRATIONNELS
	116-1-5-1		ESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION
		116-1-5-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES
		116-1-5-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
		116-1-5-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES
		116-1-5-1-04	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
		116-1-5-1-05	SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
		116-1-5-1-06	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES

117-1-2-1-04

117-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE 117-1 L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS 117-1-1 ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1-1 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA 117-1-1-1-01 DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 117-1-1-102 ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-03 FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE 117-1-1-1-04 PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR 117-1-1-1-05 RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES 117-1-1-1-06 **DISPOSITIONS OU PRODUITS** 117-1-1-1-07 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL 117-1-1-108 117-1-1-1-09 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET 117-1-1-10 D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY 117-1-1-1-11 117-1-1-12 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES 117-1-1-13 USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS 117-1-1-2 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-2-01 ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES 117-1-1-2-02 RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR 117-1-1-2-03 117-1-1-2-04 METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE METTRE À DISPOSITION DES LISAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES 117-1-1-2-05 SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS 117-1-1-2-06 APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES 117-1-1-2-07 SERVICES DU TRÉSOR 117-1-1-2-08 RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION 117-1-1-2-09 IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES 117-1-1-2-10 117-1-1-2-11 ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE 117-1-1-2-12 METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE 117-1-1-2-13 DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES 117-1-1-2-14 STANDARDISÉE 117-1-1-3 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR 117-1-1-3-01 RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-4 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES 117-1-1-4-01 ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE 117-1-1-4-02 117-1-1-4-03 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES 117-1-1-4-04 RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES 117-1-1-4-05 MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES **DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS** 117-1-2 RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ 117-1-2-1 CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN 117-1-2-1-01 RETARD DE RAPATRIEMENT 117-1-2-1-02 ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE 117-1-2-1-03 RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES

Page 8

RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU

APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX

EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES

FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC

117-1-3-3-12

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FINANCES ET BUDGET 220 117 Trésor RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES 117-1-2-1-06 NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES 117-1-2-1-07 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION 117-1-2-1-08 117-1-2-1-09 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE 117-1-2-2 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE 117-1-2-2-01 COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES 117-1-2-2-02 ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE 117-1-2-2-03 CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE 117-1-2-2-04 COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE 117-1-2-5-05 INCLUSIVE 117-1-2-3 **TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE** 117-1-2-3-01 METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES 117-1-2-3-02 117-1-2-4 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES **D'ASSURANCE** 117-1-2-4-01 ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES 117-1-2-4-02 ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE 117-1-2-5 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES 117-1-2-5-01 RÉDIGER I ES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES 117-1-2-5-02 117-1-2-5-03 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION 117-1-2-6 FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CHANGE RECOUVRÉS 117-1-2-6-01 ÉMETTRE LES ÉTATS DE VERSEMENTS ET LES ORDRES DE RECETTES 117-1-2-6-02 VÉRIFIER LES FRAIS VERSÉS PAR RAPPORT AUX FRAIS COLLECTÉS PAR LES BANQUES 117-1-3 RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE **GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE** 117-1-3-1 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS 117-1-3-1-01 117-1-3-1-02 ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS 117-1-3-1-03 PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE 117-1-3-1-04 ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES 117-1-3-1-05 RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL 117-1-3-1-06 117-1-3-1-07 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE 117-1-3-1-08 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE 117-1-3-2 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT 117-1-3-2-01 117-1-3-2-02 ASSURER I E FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI 117-1-3-3 **GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE** RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS 117-1-3-3-01 TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION 117-1-3-3-02 117-1-3-3-03 APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT 117-1-3-3-04 APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE 117-1-3-3-05 D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES 117-1-3-3-06 ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR 117-1-3-3-07 APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES 117-1-3-3-08 SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX 117-1-3-3-09 REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRESOR ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES 117-1-3-3-0A RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, 117-1-3-3-10 AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS 117-1-3-3-11 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-3-4	GESTION DE L	A TRÉSORERIE OPTIMISÉE
	117-1-3-4-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
	117-1-3-4-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR
	117-1-3-4-03	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM
	117-1-3-4-04	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM
	117-1-3-4-05	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT
	117-1-3-4-06	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE
	117-1-3-4-07	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
117-1-3-5	TRANSPAREN RENFORCÉES	CE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-3-5-01	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT
	117-1-3-5-02	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	117-1-3-5-03	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN
	117-1-3-5-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117
	117-1-3-5-05	PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1
	117-1-3-5-06	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN
	117-1-3-5-07	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP
	117-1-3-5-08	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
	117-1-3-5-09	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION
	117-1-3-5-0A	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
	117-1-3-5-0B	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD
	117-1-3-5-10	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	117-1-3-5-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES
	117-1-3-5-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES
	117-1-3-5-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES

129-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTER	E DE L'ECONO	MIE ET DES FINA	ANCES					
220	FINANCES	ET BUDGET							
129	Contrôle E	Budgetaire et Fi	ancière						
220 129	<u>129-1</u>			DES FINANCES PUBLIQUES					
	129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI							
		129-1-1-1	CONTRÔLE A	A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
			129-1-1-1-01	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF					
			129-1-1-1-02	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME					
			129-1-1-1-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS					
			129-1-1-1-04	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT					
		129-1-1-2	ORDONNATE	EURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
			129-1-1-2-01	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS					
			129-1-1-2-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS					
			129-1-1-2-03	EXÉCUTER LES DÉPENSES					
	129-1-2	RENFORCE	R LES CONTRÔL	ES A POSTERIORI					
		129-1-2-1	CONTRÔLE /	À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE					
			129-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE					
			129-1-2-1-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES					
		129-1-2-2	AUDIT DES P	PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
			129-1-2-2-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI					

SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF

	- OG - OS - RESULTA ERE DE L'ECONOM		NCES
	ES ET BUDGET		
Gestion 130-1 130-1-1		R LA GOUVERNA	ANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
	130-1-1-1		E PENSIONS TRAITÉS
		130-1-1-1-01	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA
		130-1-1-1-02	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS ;
		130-1-1-1-03	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRÉRAGE, SECOURS AUX DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,).
		130-1-1-1-04	ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX SERVICES EN CHARGE DU TRAITEMENT DES PENSIONS
		130-1-1-1-05	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT L'OCTROI DE PENSION ET ALLOCATION ;
		130-1-1-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE AFIN D'UNIFORMISER LES DÉMARCHES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSION ;
	130-1-1-2		CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
		130-1-1-2-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
		130-1-1-2-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
		130-1-1-2-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRE DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
		130-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
	130-1-1-3	DÉPENSES D	DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE
		130-1-1-3-01	PILOTER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SOLDE
		130-1-1-3-02	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS EN MATIÈRE DE SOLDE
		130-1-1-3-03	PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DÉPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYÉS PAR BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT ,
		130-1-1-3-04	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRÉCAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
	130-1-1-4	130-1-1-3-05	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PRÉVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIÈRE, SECOURS AU DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE)  SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD
	130-1-1-4	130-1-1-4-01	METTRE À JOUR LE MANUEL DE PROCÉDURE DE LA SOLDE
	130-1-1-5		JS PERFORMANTS
	130-1-1-3	130-1-1-5-01	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITÉS DÉCONCENTRÉES
		130-1-1-5-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES RH DES STD ET DES AGENTS DES SRSP
		130-1-1-5-03	COORDONNER LES INFORMATIONS ENTRE LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES SERVICES CENTRAUX
		130-1-1-5-04	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES 2 SERVICES CENTRAUX ET LES SRSP
		130-1-1-5-05	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
		130-1-1-5-06	CONCEVOIR UN MODULE DE GESTION ET SUIVI DES DOSSIERS A PERMETTANT UNE MEILLEUF ÉVALUATION DES SRSP
	130-1-1-6	SERVICE DE	QUALITE ET DE PROXIMITE
	130-1-1-7		MENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ
		130-1-1-7-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
		130-1-1-7-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
		130-1-1-7-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRE DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
		130-1-1-7-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
	130-1-1-8	DOSSIERS D	E PENSIONS TRAITES
		130-1-1-8-01	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNES ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA
		130-1-1-8-02	ORDONNANCER TOUTES LES DEPENSES DE PENSIONS ;
		130-1-1-8-03	GERER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRERAGE, SECOURS AUX DECES, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,).
	130-1-1-9	ACCROISSE	MENT DU DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISE
		130-1-1-9-01	DETECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
		130-1-1-9-02	INFORMATISER LES DONNEES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNES OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRE DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
		130-1-1-9-03	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
	130-1-1-A	DEPENSES D	DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE
		130-1-1-A-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR BUDGET GENERAL DE L'ETAT
		130-1-1-A-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
			Page :

21			MIE ET DES FINAI	NCES
220		ET BUDGET		
130	Gestion Fir	nancière du Pei	rsonnel de l'Etat	ETUDIED ET PRENIDE EN QUADOE EINANGIEDENENT I EO DOQUEDO DE PRENOVANOE DES
			130-1-1-A-03	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE) TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
	130-1-2	DENEODOE		DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT
	130-1-2	130-1-2-1		T ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE
			130-1-2-1-01	OPTIMISER, PILOTER LA RÉPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
			130-1-2-1-02	ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFIFACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
			130-1-2-1-03	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA SOLDE
		130-1-2-2	FICHIER UNIQ	UE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL
			130-1-2-2-01	INTÉGRER ET ASSAINIR LE SYSTÈME DE GESTION DES EFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA MISE
			130-1-2-2-02	EN PLACE DU SGSP POUR RENDRE FIABLE LA BASE DE DONNÉES DES EFFECTIFS ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFIFACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
		130-1-2-3	PRÉVISION DE	E LA MASSE SALARIALE FIABLE
			130-1-2-3-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
			130-1-2-3-02	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA
				SOLDE
		130-1-2-4	GESTION FINA	ANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
			130-1-2-4-01	METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE GESTION PERMETTANT UNE AMELIORATION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DES RETRAITES
			130-1-2-4-02	ASSURER LA CONCEPTION ET L'ETUDE DE LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIERE DE REMUNERATION ET GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT AINSI QUE PILOTER LES REFORMES DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
			130-1-2-4-03	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES REGIONAUX DE LA SOLDE ET DES PENSION.
			130-1-2-4-04	GERER ET COORDONNER LE TRAITEMENT EN BACK OFFICE DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
		130-1-2-5		E LA MASSE SALARIALE FIABLE
			130-1-2-5-01	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
			130-1-2-5-02	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
	130-1-3	FINANCIÈRE	DU PERSONNEL	GANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION . DE L'ETAT ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS
		130-1-3-1		LÉRITÉ. DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)
			130-1-3-1-01	PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE
			130-1-3-1-02	ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE
			130-1-3-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE
			130-1-3-1-04	ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE
			130-1-3-1-05	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS
			130-1-3-1-06	ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA
			130-1-3-1-07	ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DE PERSONNEL DE L'ETAT
			130-1-3-1-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
			130-1-3-1-09	ASSURER LA CONCEPTION, L'AMELIORATION, LA SECURISATION , LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS
			130-1-3-1-10	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
			130-1-3-1-11	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE
			130-1-3-1-12	ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIERE DE SOLDE ET DES PENSIONS
		130-1-3-2		ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
			130-1-3-2-01	PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE
			130-1-3-2-02	ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE
			130-1-3-2-03	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE
			130-1-3-2-04	ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE
			130-1-3-2-05	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS
			130-1-3-2-06	ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA
			130-1-3-2-07	ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DE PERSONNEL DE L'ETAT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 14	NO TROO OO OO REGOLIATO AOTITRO	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINAI	NCES
220	FINANCES ET BUDGET	
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat	
	130-1-3-2-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
	130-1-3-2-09	ASSURER LA CONCEPTION, L'AMELIORATION, LA SECURISATION , LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS
	130-1-3-2-10	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
	130-1-3-2-11	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE
	130-1-3-2-12	ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIERE DE SOLDE ET DES PENSIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

#### 220 **FINANCES ET BUDGET**

803 Action sociale et développement

> CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1**

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1

SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

> EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS 803-1-1-1-01

803-1-1-1-02 Appui au développement communautaire et sociale

803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES

> 803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES)

**CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 

803-1-2-1-01 INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

803-1-2-1-02 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS

MINISTER	E DE L'ECONOM	IIE ET DES FINA	NCES
	E DE L'ECONOM		
	ation et Coordina		
<u>014-1</u> 014-1-1	ASSURER L	E PILOTAGE M	STRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE INISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA ONOMIE INISTÉRIEL PERFORMANT
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	014-1-1-1-01	ELABORER ET EFFECTUER LE SUIVI- ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION DU PTA DU MEP
		014-1-1-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES. FINANCIÈRES ET TECHNIQUES
		014-1-1-03	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE MEP AU NIVEAU CENTRAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL
		014-1-1-1-04	DIAGNOSTIQUER ET ÉTABLIR L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DU MINISTÈRE
		014-1-1-1-05	ELABORER LE TABLEAU DE BORD DES PROGRAMMES ET PROJETS UTILISABLES ET EXPLOITABLES POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION RATIONNELLE
		014-1-1-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD
		014-1-1-1-07	COMMUNIQUER ET INFORMER À TRAVERS DES DIALOGUES ÉCONOMIQUES AU NIVEAU NATIONAL QU'À L'EXTÉRIEUR
	014-1-1-2	COORDINATI	ON EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS
		014-1-1-2-01	ELABORER LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX
		014-1-1-2-02	METTRE À JOUR LA MONOGRAPHIE RÉGIONALE
		014-1-1-2-03	PARTICIPER AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LA RÉGION
		014-1-1-2-04	CONTRIBUER À L'ÉTABLISSEMENT DES BASES DE DONNÉES ÉCONOMIQUE
		014-1-1-2-05	CONTRIBUER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
014-1-2	RENFORCER 014-1-2-1		DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE EGRH MODERNE ET PERFORMANT
		014-1-2-1-01	DÉVELOPPER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET TECHNIQUES DES AGENTS DU MEP
		014-1-2-1-02	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
		014-1-2-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES INFORMATIVES SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS DE L'ETAT AU NIVEAU DES DREP
		014-1-2-1-04	TRAITER LES DOSSIERS DU PERSONNEL DU MEP
	014422	014-1-2-1-05	CONCEVOIR ET INFORMATISER LES OUTILS GPEEC DU MEP DIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ
	014-1-2-2	014-1-2-2-01	DIQUE DU MINISTÈRE ASSURE  REPRÉSENTER LE MINISTÈRE ET COLLABORER AUX DIVERSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES
		014-1-2-2-01	DIFFÉRENTS MINISTÈRES Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DES VOLONTARIAT ET DE DON DE SANG METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES
		014-1-2-2-03	TOUCHANT LE DOMAINE DU MINISTÈRE  APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
		014-1-2-2-04	SUIVRE DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DONNER DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
		014-1-2-2-05	EXAMINER ET FAIRE DES ÉTUDES SUR LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
		014-1-2-2-06	VULGARISER LES RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR
	014-1-2-3	LES RESSOU	ICES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT
		014-1-2-3-01	ACCROÎTRE L'EFFECTIVITÉ DES DÉPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS DU MINISTÈRE
		014-1-2-3-02	ELABORER LE PROJET DE BUDGET PROGRAMME DU MINISTÈRE
		014-1-2-3-03	OPTIMISER LA REPARTITION DES RESSOURCES PAR ACTION ET PAR GRANDES RUBRIQUES ALLOUÉES POUR LE FONCTIONNEMENT REGULIER DE L'ADMINISTRATION
		014-1-2-3-04	RENFORCER L'EXÉCUTION ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE SUIVANT LES RÈGLES ET PROCÉDURES EN VIGEUR
		014-1-2-3-05	RENFORCER LES PROCÉDURES DU RECENSEMENT ET DE LA REDDITION DES COMPTES AFIN DE FIABILISER LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES
		014-1-2-3-06	ASSURER LE PAIEMENT DE DIVERS INDEMNITÉS OCTROYÉES AUX AGENTS DU MINISTÈRE
		014-1-2-3-07	ASSURER L'EXÉCUTION EFFECTIVE ET PONCTUELLE DES PROJETS (PIP) DU MINISTÈRE
		014-1-2-3-08	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
	014-1-2-4	014-1-2-3-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS SUR LE NOUVEAU CADRE DU LOLF ET SUR LES ACTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE AIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ
	U 14- I-Z-4		
		014-1-2-4-01	FAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS PRIMAIRES VÉDICIED LA CONFORMITÉ DES DOSSIEDS DE REMPOLIRSEMENT DES EDAIS MÉDICALIX
		014-1-2-4-02 014-1-2-4-03	VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
		014-1-2-4-04	GÉRER LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES CONSOMMABLES MÉDICAUX
	014-1-2-5	LA GESTION	DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE
		014-1-2-5-01	SUPERVISER LES MARCHÉS NON SOUMIS AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS
		014-1-2-5-02	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS

014-1-2-5-03 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP

014-1-2-8-01 014-1-2-8-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 014 **Administration et Coordination** SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 014-1-2-6 014-1-2-6-01 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-6-02 MODERNISER LES SERVICES, LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION AMÉLIORER LES SERVICES WEB, LE RÉSEAU INTRANET EN PERFORMANCE ET EN 014-1-2-6-03 SÉCURISATION 014-1-2-6-04 ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LES RÉFORMES SUR L'E-SERVICE, L'E-ADMINISTRATION ET L'E-PARTICIPATION LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT 014-1-2-7 ACQUÉRIR DE DIVERS MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE BON FONCTIONNEMENT 014-1-2-7-01 DES SOA CONSTRUIRE, RÉHABILITER, FAIRE DES EXTENSIONS DES BÂTIMENTS DU MEP 014-1-2-7-02 014-1-2-7-03 APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP 014-1-2-7-04 RENOVER LE PARC AUTOMOBILE ET FAIRE DES ENTRETIENS DES VÉHICULES EXISTANTS 014-1-2-8 STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES

OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES CHARGÉES DE RÉALISER LE RGPH-

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (00)

604-1-3-2-02

MINISTER	E DE L'ECONOM	MIE ET DES FINA	ANCES
	E DE L'ECONOM		
Economie	<b>!</b>		
<u>604-1</u>			ATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ
604-1-1	MACROECO ASSURER I	NOMIQUE ET AU A COORDINATIO	<u>JGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</u> ON DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
004-1-1		IES DE DÉVELOF	PPEMENT
	604-1-1-1	FIABLES ET	ATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATION SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR),
		604-1-1-01	IEL À TOUS LES NIVEAUX PROJET DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PRDR)
		604-1-1-1-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
		604-1-1-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNIS
		604-1-1-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE
		004-1-1-1-04	AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
		604-1-1-1-05	SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
		604-1-1-1-06	COACHER LES IRR DU MEP
		604-1-1-1-07	SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE
		604-1-1-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
		604-1-1-1-09	ASSURER LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMEN MATIÈRE DE SUIVI -ÉVALUATION
		604-1-1-10	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
	604-1-1-3		STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION A IAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES S
		604-1-1-3-01	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
		604-1-1-3-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
		604-1-1-3-03	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
		604-1-1-3-04	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
		604-1-1-3-05	CONTRIBUER À LA MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU
		604-1-1-3-06	DÉVELOPPEMENT MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
604-1-2	RENFORCES	R LE SYSTÈME S	
••••	604-1-2-1	MISE À DISP	OSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À BLES ASSURÉ
		604-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (INSTAT)
		604-1-2-1-02	PROCÉDER À LA VEILLE PAR LES INFORMATIONS STATISTIQUES
		604-1-2-1-03	PROCÉDER À LA PRÉPARATION DU E RGPH
		604-1-2-1-04	RECENSEMENT ET STATISTIQUE
	604-1-2-2	INFORMATIO DÉVELOPPE	NS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE MENT
		604-1-2-2-01	Moderniser les services, les moyens de communication et d'information
604-1-3		604-1-2-2-02	Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation
604-1-3		A STABILITÉ MA OUTILS ET M	UES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET CROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE IÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DISPONIBLES
		604-1-3-1-01	ORGANISER DES ATELIERS DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES EFFECTUÉ
		604-1-3-1-02	FAIRE DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVÉ.
		604-1-3-1-04	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE
		604-1-3-1-05	RÉALISER DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE
		604-1-3-1-06	ELABORER DES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-07	ELABORER UN DOCUMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE
		604-1-3-1-08	PRODUIRE DES NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS
		604-1-3-1-09	OUTILS D'ANALYSES ÉCONOMIQUES
		604-1-3-1-10	RÉACTUALISER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL
		604-1-3-1-11	ETABLIR DES CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME
		604-1-3-1-12	EFFECTUER DES ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
		604-1-3-1-13	ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE
	604-1-3-2	OUTILS D'AP	PUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉ
		604-1-3-2-01	MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DURABL PAYS
			FLADODED DES OUTILS SUIVANT LES AVES STRATÉCIQUES ET LES DEOCRAMMES

ELABORER DES OUTILS SUIVANT LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PND

604-2-1-4-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

290 604

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-2 604-2-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-2-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-2-1-1-01 Mettre à jour le CDMT de la DGEP 604-2-1-1-02 Elaborer le projet de Budget programme du Département Economie et Plan 604-2-1-1-03 Accroître l'effectivité des dépenses par action, par catégories et par grandes rubriques allouées pour le fonctionnement régulier de l'Administration 604-2-1-1-04 Renforcer l'exécution et le suivi budgétaire suivant les règles et procédures en vigueur 604-2-1-1-05 Assurer l'exécution effective et ponctuelle des projets (PIP) de la DGEP 604-2-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-2-1-2-01 Renforcer les capacités des acteurs sur le nouveau cadre du LOLF et le processus CDMT 604-2-1-2-02 Renforcer la sauvegarde des biens et matériels du MEP 604-2-1-2-03 Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants 604-2-1-2-04 Traiter les dossiers du personnel de la DGEP 604-2-1-2-05 Concevoir et informatiser les outils GPEEC de la DGEP 604-2-1-2-06 Réaliser le suivi sanitaire des agents 604-2-1-2-07 Développer et renforcer les compétences managériales et techniques des agents de la DGEP 604-2-1-2-08 Organiser des journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL 604-2-1-3 604-2-1-3-01 Mettre en place et rendre opérationnel le standard de service public au sein de la DGEP 604-2-1-3-02 Moderniser les services, les moyens de communication et d'information 604-2-1-3-03 Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation 604-2-1-4 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** 

Optimiser la gestion de passation de marchés

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 Planification 612 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE 612-1 612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET **DURABLE À TOUS LES NIVEAUX** LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT 612-1-1-1 **INCLUSIFS ET DURABLES** 612-1-1-1-01 ÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION MADAGASCAR INTÉGRER LA DIMENSION "POPULATION/GENRE" DANS LE DÉVELOPPEMENT 612-1-1-1-02 612-1-1-1-03 PROGRAMME STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FAIM À MADAGASCAR:PAM 612-1-1-1-04 ELABORER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE MADAGASCAR INTÉGRER LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL" DANS LE DÉVELOPPEMENT 612-1-1-1-05 612-1-1-1-06 MISE EN ŒUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT. SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) 612-1-1-1-07 METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET 612-1-1-1-08 DE L'AGENDA AFRIQUE 0ET PUBLIER DES RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA 612-1-1-2-01 STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET 612-1-1-2-02 RÉGIONALES RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE POUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS 612-1-1-2-03 DE DÉVELOPPEMENT ASSURER L'ARTICULATION DES ODD, PND ET PMO AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET 612-1-1-2-04 RÉGIONALES RENFORCER LES SECTEURS ET LES RÉGIONS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET À LA MISE À 612-1-1-2-05 JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES 612-1-1-2-06 INTÉRIEURES 612-1-1-6 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES 612-1-1-6-01 BUDGÉTAIRES 612-1-1-6-02 MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL 612-1-1-6-03 DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter 612-1-2 l'espace budgétaire Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle 612-1-2-1 612-1-2-1-01 Elaborer le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du processus Organisation de conférences et ateliers de sensibilisation et de validation 612-1-2-1-02 612-1-2-1-03 ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION 612-1-2-1-04 612-1-2-2 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace 612-1-2-2-01 Recruter des experts en modèles et projections démographiques 612-1-2-2-02 Organiser de Table Ronde des acteurs (ministères, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers) 612-1-3 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 612-1-3-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX 612-1-3-1-01 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVEL OPPEMENT RÉGIONAL 612-1-3-1-02 ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL) 612-1-3-1-03 HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE 612-1-3-1-04 AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT) 612-1-3-1-05 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT 612-1-3-1-06 COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE 612-1-3-1-07 612-1-3-1-08 SUIVRE L'AGENDA 2063 612-1-3-1-09 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -612-1-3-1-10

ÉVALUATION

OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS

612-1-3-1-11

612-1-3-1-12

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTE	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FII	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET							
013		ration et Coord							
	<u>013-1</u>			GESTION DES FINANCES PI	<u>JBLIQUES</u>				
	013-1-1		FICACEMENT LE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
		013-1-1-1	LES REFORM	ES SONT EFFECTIVES					
			013-1-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
	013-1-2	RENFORCER	R LES NORMES E	T LES CONTRÔLES EN MAT	TÈRE DE FINANC	ES PUBLIQU	ES		
		013-1-2-1	LA GESTION	DES FINANCES PUBLIQUES	<b>EST AMÉLIORÉI</b>	E			
			013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	S %	100	100	100	100
	013-1-3	TRANSPARE	NTE ET RIGOUR	TÉ ET LA COHÉRENCE DES EUSE LA BUDGÉTISATION [	DES POLITIQUES	PUBLIQUES		•	
		013-1-3-1		ENTS ET INFORMATIONS SUI S ET COHÉRENTS	R LA GESTION D	ES FINANCES	PUBLIQUES	SONT	
			013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
	013-1-4	DÉVELOPPE	R LES COMPÉTE	ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES F	PERFORMANCES	DES FONCT	IONNAIRES		
		013-1-4-1	LES AGENTS	SONT MOTIVÉS ET EFFICAC	CES				
			013-1-4-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
	013-1-5	<b>AMÉLIORER</b>	LA TRANSPARE	NCE ET L'EFFICACITÉ DE LA	A DIN				
		013-1-5-1	LES RECETTI	ES DE LA DIN SONT EN HAU	ISSE				

013-1-5-1-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DES % 55 75 RECETTES DE LA DIN

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 Gestion du Budget 114 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT 114-1 ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 114-1-1 (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-1-1 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE NOMBRE DE NOUVEAUX NOMBRE DE 114-1-1-1-R1 0 MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT CADRÉS CDMT CADRÉ DISPONIBLES BASE DE DONNÉES BASE DE EXHAUSTIVE FIABLE SUR LE **DONNÉES** PATRIMOINE DE L'ETAT 114-1-1-2 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT POURCENTAGE DES 114-1-1-2-R1 % 100 MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES 114-1-1-3 APPUYES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE 114-1-1-3-R1 NOMBRE DE CTD FORMES EN NOMBRE 500 1000 **BUDGET PROGRAMME** 114-1-1-4 SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS ECART ENTRE LES 114-1-1-4-R1 % 20 20 20 PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE **PRODUITS** 114-1-1-5 PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT 114-1-1-5-R1 POURCENTAGE DES 100 100 100 MINISTERES DISPOSANT D'UN CDMT RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ 114-1-2 STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE 114-1-2-1 NOMBRE DE DRB MIS EN NOMBRE 114-1-2-1-R1 0 PLACE 114-1-2-1-R2 NOMBRE DE CTD FORMÉS EN NOMBRE 500 BUDGET PROGRAMME 114-1-3 DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB 114-1-3-1 SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS ÉCART ENTRE LES 114-1-3-1-R1 % 20

> PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE

**PRODUITS** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 115 **Gestion Fiscale AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES** 115-1 115-1-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE 115-1-1-5 LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE 115-1-1-5-R1 TAUX DE COUVERTURE OUI oui (SAFI) oui (SAFI) 0 0 APPLICATIVE DES PROCESSUS MÉTIERS **AMELIORATION DE LA GOUVERANCE FISCALE** 115-1-6 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ 115-1-6-1 PROPORTION DES MESURES 115-1-6-1-R1 % 30 30 35 40 DÉROGATOIRES ÉVALUÉES LE SAFI EST OPÉRATIONNEL 115-1-6-2 115-1-6-2-R1 NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST NOMBRE 111 111 OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE 115-1-6-3 LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR TAUX DE FORMALISATION DES 60 70 115-1-6-3-R1 60 80 CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL 115-1-6-4 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE NOMBRE D'AGENTS FORMÉS 115-1-6-4-R1 NOMBRE 372 372 404 436 115-1-6-5 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE TAUX D'ACCROISSEMENT DU 115-1-6-5-R1 0.16 16 17 18 NOMBRE DE CONTRIBUABLES 115-1-6-6 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS 115-1-6-6-R1 **DOTATION DES MOYENS** % 100 100 100 MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS **DES SERVICES** 115-1-6-7 PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES POURCENTAGE DE L'ÉCART 115-1-6-7-R1 < 5% < 5% < 5% < 5% ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES 115-1-6-8 TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES 115-1-6-8-R1 TALIX D'APLIREMENT DES 0,95 95 95 95 % CORRESPONDANCES REÇUES 115-1-6-9 UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES PROPORTION D'UNITÉS 115-1-6-9-R1 0,85 85 85 85 % **OPÉRATIONNELLES AYANT** ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000) 115-1-6-A TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE POLIRCENTAGE DE 115-1-6-A-R1 0/ 0.25 25 50 100 DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR 115-1-6-B TAUX D'APUREMENT DES 115-1-6-B-R1 0.8 80 90 90 **DOSSIERS** MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES 115-1-6-C TAUX D'APPUI 115-1-6-C-R1 100 100 100 MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
115-1-7	MAÎTRISE D	E L'ASSIETTE FI	SCALE					
	115-1-7-1	LA POPULAT	ION FISCALE AUGMENTE ET RI	ESPECTE LES	OBLIGATION	NS FISACLES		
		115-1-7-1-R1	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0,16	16	17	18
		115-1-7-1-R2	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	7,5	75	75	75
	115-1-7-3	QUALITÉ DU	CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
		115-1-7-3-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	0,75	75	85	99
	115-1-7-4	LES RÉSEAU	X DE FRAUDEURS FISCAUX SO	NT DÉMANTE	LÉS			
		115-1-7-4-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	60	80	80
	115-1-7-5	ARRIÉRÉS FI	SCAUX APURÉS					
		115-1-7-5-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	0,3	30	40	50
	115-1-7-6	<b>AMELIORATI</b>	ON DU TAUX DE RECOUVREME	NT DES RECE	TTES FISCA	LES DES CTD		
		115-1-7-6-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	-	35	40	45

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTER	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FII	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET							
116	Douanes			,					
	<u>116-1</u>		LES RECETTES						
	116-1-2	FACILITER ET	T SÉCURISER LI	ES ECHANGES					
		116-1-2-1	Echanges fac	ilités et sécurisés					
			116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	25	25	30,56	33,33
	116-1-3	RENFORCER	LES SYSTÈMES	S ET PROCÉDURES DOUANIERS	S POUR UNE I	MOBILISATIO	N OPTIMISÉE	DES RECE	TTES
		116-1-3-1	Procédures de	e dédouanement renforcées					
			116-1-3-1-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	17	10	17	0
		116-1-3-2	Mécanismes d	de recouvrement et de lutte cont	re la fraude de	éveloppés			
			116-1-3-2-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	-	100	100	100
		116-1-3-3	MÉCANISMES	S DE RECOUVREMENT ET DE LI	UTTE CONTRE	E LA FRAUDE	DÉVELOPPÉ	s	
			116-1-3-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100	100
	116-1-4	OPTIMISER L	ES SOUTIENS D	ES SERVICES OPERATIONNEL	S				
		116-1-4-1	Appuis nécés	saires pour les services opération	onnels de la D	irection Géné	érale des Dou	anes	
			116-1-4-1-R2	Taux de mise à disposition des appuis nécéssaires	%	-	100	100	100
	116-1-5	OPTIMISER L	ES SOUTIENS D	ES SERVICES OPÉRATIONNEL	S				
		116-1-5-1	APPUIS NÉCE	SSAIRES POUR LES SERVICES	OPÉRATION	NELS DE LA	DGD MISE À I	DISPOSITIO	N
			116-1-5-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE 117-1 L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS 117-1-1 ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS 117-1-1-R1 Part des dépenses dont paiement % 70 70 85 85 dématerialisé SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 117-1-1-2 117-1-1-2-R1 Pourcentage des Postes 61.98 63,64 64.46 66,12 Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics 117-1-1-3 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE 38,69 117-1-1-3-R1 Pourcentage des agents du % 37.08 35.36 36.16 Trésor de corps spécifique 117-1-1-4 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-4-R1 Niveau d'extension de la 73 8 11 12 % couverture des Communes Niveau d'extension de la 117-1-1-4-R2 0/ 73 73 73 73 couverture des Ministères **DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS** 117-1-2 RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ 117-1-2-1 TAUX DE RAPATRIEMENT DE 117-1-2-1-R2 72 72 73 74 DEVISES NÉES DES **EXPORTATIONS** 117-1-2-2 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS NOMBRE 117-1-2-2-R2 58 58 84 123 POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL 117-1-2-3 TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE 117-1-2-3-R1 Taux d'avancement du processus 30 30 45 60 de mise en place de la tutelle du secteur financier FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES 117-1-2-4 **D'ASSURANCE** 117-1-2-4-R1 Niveau de contrôle de 60 % 60 60 60 compagnies d'assurance INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET 117-1-2-5 RÉSOLUES 117-1-2-5-R1 TAUX D'EFFICACITÉ DU 60 70 50 % CONTRÔLE DES INFRACTIONS **DES CHANGES** FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CHANGE RECOUVRÉS 117-1-2-6 TAUX DE RECOUVREMENT 117-1-2-6-R1 % 80 80 80 DES FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES

**OPÉRATIONS DE CHANGE** 

MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
117-1-3		ION PUBLIQUE	NANCIÈRE ET COMPTABLE DE	S ORGANISM	ES PUBLICS	ET DES SOC	IÉTÉS À	
	117-1-3-1	GESTION DE	LA DETTE AMÉLIORÉE					
		117-1-3-1-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
		117-1-3-1-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
	117-1-3-2	APPUI À LA R	RÉALISATION DE LA MISSION D	E LA DGT AM	ÉLIORÉ			
		117-1-3-2-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
	117-1-3-3	GOUVERNAN AMÉLIORÉE	CE DANS LA GESTION COMPT	ABLE ET FINA	ANCIÈRE DES	FONDS PUE	BLICS	
		117-1-3-3-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
		117-1-3-3-R3	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	20	20	20
		117-1-3-3-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
		117-1-3-3-R6	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	0	100	100
		117-1-3-3-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100	100
		117-1-3-3-R8	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	60	56	61	65
	117-1-3-4	<b>GESTION DE</b>	LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
		117-1-3-4-R1	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
		117-1-3-4-R3	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	12,5	<taux< td=""><td><taux< td=""><td><taux< td=""></taux<></td></taux<></td></taux<>	<taux< td=""><td><taux< td=""></taux<></td></taux<>	<taux< td=""></taux<>
	117-1-3-5	TRANSPAREI RENFORCÉE	NCE ET MISE AUX NORMES DE S	LA GESTION	DES FINANC	ES PUBLIQU	ES	
		117-1-3-5-R2	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	40	40	60	80
		117-1-3-5-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
		117-1-3-5-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	80	80	80	100
		117-1-3-5-R5	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
		117-1-3-5-R6	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2018	2018	2019	2020
		117-1-3-5-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	1	16	32

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTE	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FI	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET	•						
129	Contrôle	Budgetaire et	Financière						
	<u>129-1</u>	RENFORCER	<u>LE CONTRÔLE</u>	DES FINANCES PUBLIQUES					
	129-1-1 ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI			PRIORI					
		129-1-1-1	CONTRÔLE A	A PRIORI RENDU PLUS EFFICA	CE				
			129-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE A PRIORI	%	10	10	8	7
		129-1-1-2	ORDONNATE	URS FORMÉS EN VUE DE REN	FORCEMENT D	E LEURS CA	PACITÉS		
			129-1-1-2-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	6	6	4	3
	129-1-2	RENFORCER	LES CONTRÔL	ES A POSTERIORI					
		129-1-2-1	CONTRÔLE À	A POSTERIORI DEVENU SYSTÉ	MATIQUE				
			129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE À POSTERIORI	%	55	55	60	62
	129-1-2-2 AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED R		ROCÉDURES DE CHED RENFO	RCÉ					
			129-1-2-2-R1	TAUX DE SERVICES AUDITÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES CHED PAR RAPPORT À CEUX PROGRAMMÉS	%	85	85	87	88

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTE	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FI	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET							
130	Gestion I <u>130-1</u>		Personnel de l'Et R LA GOUVERNA	at INCE FINANCIERE ET BUDGET	AIRE DU PERS	ONNEL DE L	<u>'ETAT</u>		
	130-1-1	OPTIMISER I	LA GESTION FIN	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE	L'ETAT				
		130-1-1-1	DOSSIERS D	E PENSIONS TRAITÉS					
			130-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	%	29063	-	-	-
		130-1-1-2	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDU	IT				
			130-1-1-2-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	0	-	-	-
		130-1-1-3	DÉPENSES D	E SOLDE EXÉCUTÉES DE MAI	NIÈRE OPTIMAL	.E			
			130-1-1-3-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	100	-	-	-
			130-1-1-3-R2	PROPORTION DE MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	5,1	-	-	-
			130-1-1-3-R3	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	50	-	-	-
		130-1-1-4	QUALITÉ DE	SERVICE RENDU AUX USAGE	RS CONFORME	AU STANDA	\RD		
			130-1-1-4-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	%	0	-	-	-
		130-1-1-5	AGENTS PLU	S PERFORMANTS					
			130-1-1-5-R1	TAUX DE REJET EN BAISE	%	<15	-	-	-
		130-1-1-6	SERVICE DE	QUALITE ET DE PROXIMITE					
			130-1-1-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS AU NIVEAU DECONCENTRES	%	75	-	-	-
		130-1-1-7	ACCROISSEM	MENT DU DÉFICIT DES CAISSE	S DE RETRAITE	MAITRISÉ			
			130-1-1-7-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	349	-	-	-
		130-1-1-8	DOSSIERS D	E PENSIONS TRAITES					
			130-1-1-8-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	-	29063	33422	38436
		130-1-1-9	ACCROISSE	MENT DU DEFICIT DES CAISSE	S DE RETRAITE	MAITRISE			
			130-1-1-9-R1	MONTANT DU DEFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	-	349	419	510
		130-1-1-A	DEPENSES D	E SOLDE EXECUTEES DE MAI	NIÈRE OPTIMAL	.E			
			130-1-1-A-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	-	100	100	100
			130-1-1-A-R2	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	-	50	50	50
			130-1-1-A-R3	PROPORTION DE LA MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	-	5,1	5,89	5,89

MIN - MIS - PROG -				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
130-1-2	130-1-2-1		E DE GESTION ET DE CONTRÖL JIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉT			_		
		130-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	0	-	-	-
	130-1-2-2	FICHIER UNIO	QUE DES EFFECTIFS DU PERSO	NNEL DE L'ET	AT OPÉRAT	IONNEL		
		130-1-2-2-R1	MARGE D'ERREUR ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES	%	0	-	-	-
		130-1-2-2-R2	ECART ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNEES	%	0	-	-	-
		130-1-2-2-R3	TAUX DE CORRELATION ENTRE L'EFFECTIF DÉCLARÉ PAR LES MINISTÈRES ET L'EFFECTIF SUR LA BASE DE DONNÉES	%	99,5	-	-	-
	130-1-2-3	PRÉVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABL	.E				
		130-1-2-3-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	95	-	-	-
	130-1-2-4	<b>GESTION FIN</b>	ANCIERE DU PERSONNEL DE L	'ETAT MODER	NE			
		130-1-2-4-R1	NOMBRE D'INITIATIVE DE REFORME ETUDIE ET/OU MISE EN OEUVRE ET/OU REALISE	NOMBRE	-	5	5	5
	130-1-2-5	PREVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABL	.E				
		130-1-2-5-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECITF REALISE ET BUDGETAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	-	95	95	95
130-1-3		DU PERSONNE GESTION FIN	AGANISATIONNEL, PHYSIQUE, I L DE L'ETAT IANCIÈRE DU PERSONNEL DE L ÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES IN	'ETAT RÉPON	DANT AUX A			
		130-1-3-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS PAR RAPPORT À L'ACCEUIL DU PERSONNEL DE LA DGGFPE	%	0	-	-	-
		130-1-3-1-R2	NOMBRE D'INITIATIVE DE REFORMES REALISES	Nombre	0	-	-	-
	130-1-3-2	<b>GESTION FIN</b>	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L	ETAT MODER	NE			
		130-1-3-2-R1	NOMBRE D'INITIATIVE DE RÉFORME RÉALISÉ	NOMBRE	5	-	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 803 Action sociale et développement CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1** ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1 SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE 803-1-1-1 NOMBRE DE PROJETS 803-1-1-1-R1 NOMBRE 110 113 121 127 RÉALISÉS 803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) 803-1-2-1 **CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 803-1-2-1-R1 NOMBRE NOMBRE 22 12 14 15

D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES 014

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 LFI 2019 LFR 2019 2020 21 290

- IV	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	IAIS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
	MINISTER	RE DE L'ECON	OMIE ET DES FI	NANCES					
0	PILOTAG	E DE L'ECONC	MIE						
4	Administ	ration et Coord	lination						
	<u>014-1</u>			STRATION PUBLIQUE PERFORM					
	014-1-1		E PILOTAGE M CTION DE L'EC	INISTÉRIEL ET LE PROGRAMM ONOMIE	ME D'APPUI A	AU DÉVELOPI	PEMENT ET À	LA	
		014-1-1-1	PILOTAGE M	INISTÉRIEL PERFORMANT					
			014-1-1-1-R1	TAUX DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTA ET DU PASP	TAUX	100	0	0	0
		014-1-1-2	COORDINATI	ON EFFICACE DES SERVICES I	DÉCONCENT	RÉS			
			014-1-1-2-R1	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	TAUX	100	0	0	0
			014-1-1-2-R2	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	-	-	0	0	0
			014-1-1-2-R3	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	Taux	-	0	0	0
	014-1-2	RENFORCER	L'UTILISATION	DES MOYENS EN VUE D'UNE CO	ORDINATIO	N EFFECTIVE	DU MINISTÈ	RE	
		014-1-2-1	SYSTÈME DE	GRH MODERNE ET PERFORMA	NT				
			014-1-2-1-R1	TAUX D' EFFECTIVITÉ DE LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE GRH	TAUX	75	0	0	0
		014-1-2-2	CADRE JURII	DIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ					
			014-1-2-2-R1	TAUX DE RÉALISATION	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-3	LES RESSOU	ICES FINANCIÈRES GÉRÉES À E	BON ESCIEN	т			
			014-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-4	SUIVI SANITA	AIRES DES MOYENS HUMAINS R	ENFORCÉ				
		•	014-1-2-4-R1	TAUX D' E RÉALISATION	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-5	LA GESTION	DE LA PASSATION DES MARCH	ÉS EST AMÉ	LIORÉE ET T	RANSPAREN	TE	
			014-1-2-5-R1	TAUX D' EXÉCUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-6	SYSTÈME D'I	NFORMATION OPÉRATIONNEL					
			014-1-2-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-7	LE PATRIMOI	INE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ	RATIONNEL	LEMENT			
			014-1-2-7-R1	POURCENTAGE DES SRTUCTURES RESTAURÉS ET SAUVEGARDÉS	TAUX	100	0	0	0
		014-1-2-8	STRUCTURES	S RGPH OPÉRATIONNELLES					
			014-1-2-8-R1	TAUX DE RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMÉES	TAUX	100	0	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-1 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES 604-1-1 PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-1-1-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX** NOMBRE DE RAPPORT 604-1-1-1-R1 NOMBRE 0 DISPONIBLE POUR LE SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI EVALUATION (SNISE) 604-1-1-3 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES **DÉVELOPPÉS** NOMBRE DE DOCUMENTS DE 604-1-1-3-R1 NOMBRE 2 0 2 2 POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE NOMBRE D'ETUDES SUR 604-1-1-3-R2 NOMBRE 1 L'INDICE AFRICAINE DE **DEVELOPPEMENT SOCIAL EFFECTUEES** 604-1-1-3-R3 POLITIQUE NATIONALE SUR LA NOMBRE 1 COOPÉRATION EXTÉRIEURE DISPONIBLE NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 604-1-1-3-R4 5 5 5 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE 604-1-1-3-R5 RAPPORT SUR LA NOMBRE 1 **COOPERATION AU** DEVELOPPEMENT DISPONIBLE POURCENTAGE DE MISE EN **POURCENTAGE** 604-1-1-3-R6 100 100 100 COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COORDONNEE 604-1-2 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À 604-1-2-1 **JOUR ET FIABLES ASSURÉ** 604-1-2-1-R1 NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 2 0 0 0 D'ENQUÊTES STATISTIQUES DISPONIBLES 604-1-2-2 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE **DÉVELOPPEMENT** 604-1-2-2-R1 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 5 15 22 **DISSEMINATION DES** RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES 604-1-2-2-R2 NOMBRE ENQUETES NOMBRE 4 4 4 STATISTIQUES EFFECTUEES 604-1-2-2-R3 POURCENTAGE DE MISE EN **POURCENTAGE** 50 75 100 ŒUVRE DE LA LOI SUR LES **STATISTIQUES** 604-1-2-2-R4 NOMBRE DE VEILLES NOMBRE 2 2 2 INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESULTA	ATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
604-1-3	ASSURER LA S 604-1-3-1	TABILITÉ MAC	ES PUBLIQUES ORIENTÉES V CROÉCONOMIQUE ET AUGME ÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DISPONIBLES	ENTER L'ESPACE	BUDGÉTAI	RE .		
		604-1-3-1-R1	NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS	NOMBRE	4	0	4	4
		604-1-3-1-R2	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES ET DISSEMINEES	NOMBRE	-	17	17	17
		604-1-3-1-R3	NOMBRE DE NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS ELABOREES	NOMBRE	-	4	4	4
		604-1-3-1-R4	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORES	NOMBRE	-	1	1	1
		604-1-3-1-R5	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABOREES	NOMBRE	-	3	3	3
		604-1-3-1-R6	NOMBRE D'ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	NOMBRE	-	2	2	2
		604-1-3-1-R7	NOMBRE D'ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE	NOMBRE	-	4	4	4
		604-1-3-1-R8	NOMBRE D'ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVÉ	NOMBRE	-	2	2	2
		604-1-3-1-R9	TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE	POURCENTAGE	-	5.2	5.3	5.1
		604-1-3-1-RA	RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
		604-1-3-1-RB	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES	NOMBRE	-	2	2	2
	604-1-3-2	OUTILS D'APF	PUI AU DÉVELOPPEMENT ÉL	ABORÉS ET RES	SOURCES F	INANCIÈRES	MOBILISÉE	S
		604-1-3-2-R1	NOMBRE D'OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	2	0	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-2 sa mission 604-2-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-2-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-2-1-1-R1 Document de CDMT de la DGEP NOMBRE 1 1 1 mis à jour, cadré et cohérent 604-2-1-1-R2 Budget programme du NOMBRE 1 Département Economie et Plan élaboré 604-2-1-1-R3 Taux d'exécution budgétaire **POURCENTAGE** 100 100 100 604-2-1-1-R4 NOMBRE 5 6 Nombre de séances de 4 renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires 604-2-1-1-R5 Pourcentage des projets (PIP) **POURCENTAGE** 100 100 100 exécutés 604-2-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-2-1-2-R1 NOMBRE 2 2 2 Nombre de journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP organisées 604-2-1-2-R2 Pourcentage des outils GPEEC **POURCENTAGE** 25 50 100 informatisés et opérationnels 604-2-1-2-R3 Nombre de séances d'information NOMBRE 2 2 2 et de formation réalisé en LOLF et CDMT 604-2-1-2-R4 Pourcentage de rénovation et **POURCENTAGE** 100 100 100 d'entretien du parc de véhicules réalisés Taux de réalisation du suivi **POURCENTAGE** 604-2-1-2-R5 100 100 100 sanitaire des agents NOMBRE 604-2-1-2-R6 Nombre de séances de 4 4 4 renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées 604-2-1-2-R7 Pourcentage des matériels et **POURCENTAGE** 100 100 100 patrimoines restaurées et sauvegardées POURCENTAGE 604-2-1-2-R8 Taux d'actes réglementaires 85 90 100 établis ,finalisés et mandatés 604-2-1-3 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEI 604-2-1-3-R1 Nombre de matériels de NOMBRE 25 30 45 communication et d'information acquis Taux de satisfaction des usagers POURCENTAGE 604-2-1-3-R2 100 100 100 sur le site web 604-2-1-3-R3 Pourcentage d'opérationnalisation POURCENTAGE 100 100 100 du standard de service public au sein du Département Economie et Plan 604-2-1-4 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** 604-2-1-4-R1 Taux d'exécution du Plan de POURCENTAGE 100 100 100 Passation des Marchés (PPM)

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

612 Planification

612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX

612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT
	INCLUSIFS ET DURABLES

<b>INCLUSIFS ET</b>	DURABLES					
612-1-1-R1	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	1	0	-	-
612-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS SUR L'EXAMEN SUR LA STRATÉGIE FAIM ZERO A MADAGASCAR REALISES	NOMBRE	-	2	2	2
612-1-1-R3	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-R4	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» DISPONIBLE	NOMBRE	-	20	50	100
612-1-1-R5	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	-	70	100	100
612-1-1-R6	PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-R7	PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-1-R8	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-R9	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1

# 612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE

612-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	4	0	0	0
612-1-1-2-R2	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-2-R3	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	-	2	4	4
612-1-1-2-R4	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	-	15	50	100
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRE	-	10	15	22
612-1-1-2-R6	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	-	22	22	22

#### 612-1-1-6 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES

612-1-1-2-R7

ODD, PEM ET PMO ARTICULES POURCENTAGE

100

10

MIN - M	IS - PROG - OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTERE DE L'ECON		ANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONO	MIE						
612	Planification	612-1-1-6-R1	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	POURCENTAGE	-	20	100	100
		612-1-1-6-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	-	100	100	100
		612-1-1-6-R3	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	-	10	15	22
	612-1-2 Réhabiliter l'a	,	staurer l'autorité de l'Etat et a	ssurer la stabilité	macroécoi	nomique et au	ugmenter	
	612-1-2-1	Le Dividende [	Démographique est paramétr	é dans la planifica	ation sector	ielle		
		612-1-2-1-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
		612-1-2-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	-	5	10	10
	612-1-2-2	La transition d	émographique est cernée dar	ns le temps et dar	s l'espace			
		612-1-2-2-R1	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	-	2	2	2
		612-1-2-2-R2	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	NOMBRE	-	5	10	10

612-1-3-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

#### 612-1-3 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

DISPONIBLE

SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX** 612-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES **POURCENTAGE** 50 100 100 INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE HARMONISES AVEC LES INDICATEURS DU SNISE NOMBRE DE RAPPORTS DE NOMBRE 22 22 612-1-3-1-R2 22 MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES **ELABORES** 612-1-3-1-R3 RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE NOMBRE 1 **EN ŒUVRE DES** INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE 612-1-3-1-R4 RAPPORT DE SUIVI DE NOMBRE 1 1 1 L'AGENDA 2063 DISPONIBLE TAUX DE REALISATION **POURCENTAGE** 612-1-3-1-R5 100 100 100 PHYSIQUE DU PROGRAMME SECTORIEL DE LA DGEP 612-1-3-1-R6 **POURCENTAGE POURCENTAGE** 25 50 100 D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE RAPPORT DE SUIVI NOMBRE 612-1-3-1-R7 1 1 EVALUATION DES PROGRAMMES DU **GOUVERNEMENT DISPONIBLE** 612-1-3-1-R8 NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI NOMBRE 4 4 4 DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES DOCUMENT DE POLITIQUE 612-1-3-1-R9 NOMBRE 1 1 NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES **NOMBRE** 612-1-3-1-RA RAPPORT DE MISSIONS DE NOMBRE 2 2 SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE ETABLIS NOMBRE D'ATELIERS DE 612-1-3-1-RB NOMBRE 4 4 4 RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE 612-1-3-1-RC NOMBRE 1 EN ŒUVRE DES ODD

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

		0 00 1120021	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
14				CENTRALISATION
142				CENTRALISATION
063		tion et Coordir		NICTO ATION CÉNÉDALE ET TERRITORIALE TANT RÉCONCENTRÉE QUE
	<u>063-1</u>	<u>REDRESSEI</u> DÉCENTRAI		NISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE
	063-1-1	CONTRIBUE ÉCOLOGIQU	R À L'AMÉLIORA JE AU NIVEAU DI	
		063-1-1-1	ENVIRONNE	MENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD
			063-1-1-1-01	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
			063-1-1-1-02	ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS
			063-1-1-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
	063-1-2	ASSURER L		HE DU PROCESUS ÉLECTORAL
		063-1-2-1	ELECTION RI	ESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES
			063-1-2-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
			063-1-2-1-02	TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
			063-1-2-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE
			063-1-2-1-04	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
			063-1-2-1-05	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS
			063-1-2-1-06	ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
			063-1-2-1-07	PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
			063-1-2-1-08	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS
	063-1-3	METTRE AU	X NORMES LE S	YSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE
		063-1-3-1	SYSTÈME INI	FORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES
			063-1-3-1-01	ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES
			063-1-3-1-02	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)
			063-1-3-1-03	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET
			063-1-3-1-04	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES
		063-1-3-2	FAIRE CONN	AITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE
			063-1-3-2-01	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS
			063-1-3-2-02	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE
			063-1-3-2-03	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION
			063-1-3-2-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES
	063-1-4	ASSURER U	NE ADMINISTRA	TION OPTIMALE DES RESSOURCES
		063-1-4-1	<b>GESTION DE</b>	S MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE
			063-1-4-1-01	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS
			063-1-4-1-02	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
			063-1-4-1-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS
			063-1-4-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS
			063-1-4-1-05	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE
			063-1-4-1-06	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA
			063-1-4-1-07	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS
		063-1-4-2	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE
			063-1-4-2-01	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA
			063-1-4-2-02	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS
			063-1-4-2-03	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS
			063-1-4-2-04	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS
			063-1-4-2-05	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE
			063-1-4-2-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS
			063-1-4-2-07	RECYCLER LES AGENTS
			063-1-4-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH
		063-1-4-3		PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
			063-1-4-3-01	ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS
			063-1-4-3-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES
			063-1-4-3-03	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS
			063-1-4-3-04	ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE
			063-1-4-3-05	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

063-1-4-4

4 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

# 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

#### 063 Administration et Coordination

GESTION DES	RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
063-1-4-4-01	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD
063-1-4-4-02	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
063-1-4-4-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE
063-1-4-4-04	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE
063-1-4-4-05	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES
063-1-4-4-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

133-1-4-1-11

14 142		MINISTÈRE DE L'INTÈRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION  ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
133	_	Administration Du Territoriale							
	<u>133-1</u>		L'EFFICIENCE E	T L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
	133-1-1		LA PRÉVENTIO	N, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS					
		133-1-1-1	ORDRE ET SI	ÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS					
			133-1-1-1-01	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS					
			133-1-1-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE					
			133-1-1-1-03	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS					
			133-1-1-1-04	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA					
			133-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP					
			133-1-1-1-06	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS					
			133-1-1-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE					
			133-1-1-1-08	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS					
			133-1-1-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS					
			133-1-1-10	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT					
			133-1-1-11	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE					
			133-1-1-12	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;					
	133-1-2	133-1-2-1	·	E CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ					
		133-1-2-1	133-1-2-1-01	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE					
				EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS					
			133-1-2-1-02 133-1-2-1-03	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITES  EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES					
			133-1-2-1-03	ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX  EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS					
			.00 . 2 . 0 .	ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ					
			133-1-2-1-05	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ					
			133-1-2-1-06	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS					
	133-1-3	AMÉLIORER I	LA PERFORMAI	NCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD					
		133-1-3-1	CIRCONSCRI	PTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES					
			133-1-3-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES					
			133-1-3-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE					
			133-1-3-1-03	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)					
			133-1-3-1-04	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À					
			133-1-3-1-05 133-1-3-1-06	L'USAGE DES CTD ET DES RE  ORGANISER DES ATELLIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL.					
			133-1-3-1-00	MPA, MPB, MPC  METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD					
	133-1-4	FAIRE DE L'É		UISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE					
	.00		CE, DE LA SÉC L'ÉTAT-CIVIL	URITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES IS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
			133-1-4-1-01	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)					
			133-1-4-1-02	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL					
			133-1-4-1-03	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL					
			133-1-4-1-04	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL					
			133-1-4-1-05	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL					
			133-1-4-1-06	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL					
			133-1-4-1-07	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL					
			133-1-4-1-08	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES					
			133-1-4-1-09	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS					
			133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS					

RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL

IAIIIA - IA	1113 - FROG - C	G-03-KESULTAT	3 - ACI/FRO			
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINIST	RATION DU TERF	RITOIRE ET DEC	ENTRALISATION		
133	Administra	ation Territoriale				
			133-1-4-1-12	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER		
			133-1-4-1-13	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT- CIVIL		
			133-1-4-1-14	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL		
			133-1-4-1-15	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL		
			133-1-4-1-16	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT- CIVIL		
			133-1-4-1-17	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX		
			133-1-4-1-18	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES		
			133-1-4-1-19	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL		
			133-1-4-1-20	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL		
	133-1-6	FAVORISER L	A GESTION RAT	TIONNELLE DE LA MIGRATION		
		133-1-6-1	MIGRATION B	IEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE		
			133-1-6-1-01	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS		
			133-1-6-1-02	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE		
			133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS		
			133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION		
			133-1-6-1-05	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION		

4 MINISTÈRE DE L'INTÈRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 42 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
		-	CENTRALISATION			
	Décentralisation et Développement Local 134-1 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
<u>134-1</u>	WEITREEN	ŒUVRE LA POL	THRUE DE LA DECENTRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL.			
134-1-1	AMÉLIORER 134-1-1-1		A POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE ETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX			
		134-1-1-1-01	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD			
		134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL			
		134-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GEST DES PROJETS			
134-1-2		ER LES APPUIS				
	134-1-2-1		CTD COORDONNÉS			
		134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATI DU SERVICE PUBLIC LOCAL			
		134-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD			
		134-1-2-1-03	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER- COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT			
		134-1-2-1-04	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL			
		134-1-2-1-05	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE			
		134-1-2-1-06	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE			
		134-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES			
		134-1-2-1-08	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICAC ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL			
		134-1-2-1-09	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTE			
		134-1-2-1-10	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX TERRITORIAUX			
		134-1-2-1-11	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE			
		134-1-2-1-12	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION			
		134-1-2-1-13	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES			
134-1-3		ENT DU TERRITO	DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN OIRE ET EN URBANISME. DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES			
		134-1-3-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL			
		134-1-3-1-02	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAU			
		134-1-3-1-03	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL			
		134-1-3-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION			
			ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD			
		134-1-3-1-05	ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL			
134-1-4	CONCERTER 134-1-4-1	R ET AGIR DANS CADRE DE C				
134-1-4		R ET AGIR DANS CADRE DE C	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA			
134-1-4		R ET AGIR DANS CADRE DE C DÉCENTRALI	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.			
134-1-4		R ET AGIR DANS CADRE DE C DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL			
134-1-4		R ET AGIR DANS CADRE DE C DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DE INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES			
	134-1-4-1	R ET AGIR DANS CADRE DE CO DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION D INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL			
134-1-4 134-1-5	134-1-4-1	R ET AGIR DANS CADRE DE CO DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 COHÉRENCE AN	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DINTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES			
	134-1-4-1 METTRE EN (	R ET AGIR DANS CADRE DE CO DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-02 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 COHÉRENCE AN	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DI INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  VEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.  E D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE  CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE			
	134-1-4-1 METTRE EN (	R ET AGIR DANS CADRE DE CI DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 COHÉRENCE AN	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DI INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  VEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.  E D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE  CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE			
	134-1-4-1 METTRE EN (	R ET AGIR DANS CADRE DE CI DÉCENTRALI 134-1-4-1-01 134-1-4-1-03 134-1-4-1-04 134-1-4-1-05 COHÉRENCE AN PROGRAMME 134-1-5-1-01	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL  LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.  ONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA ISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL  CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.  METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ  RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL  APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DI INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES  SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  VEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.  E D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE  CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL			

4.4							
14				CENTRALISATION			
142 135	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION Réformes Administratives						
133	135-1			ION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD			
	135-1-1	PILOTER LE 135-1-1-1		REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES			
			135-1-1-1-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE			
			135-1-1-1-02	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION			
			135-1-1-1-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE			
			135-1-1-1-04	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE			
			135-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID			
			135-1-1-1-06	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE			
			135-1-1-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID			
	135-1-2	RENFORCEF 135-1-2-1		TION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID ES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE			
			135-1-2-1-01	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID			
			135-1-2-1-02	ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.			
			135-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME			
			135-1-2-1-04	COORDONNER LES PROJETS DU MID			
			135-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES			
			135-1-2-1-06	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA			
			135-1-2-1-07	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA			
			135-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION			
			135-1-2-1-09	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID			
			135-1-2-1-10	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES			
			135-1-2-1-11	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID			
			135-1-2-1-12	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNEFICE DES CTD			
			135-1-2-1-13	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES			
			135-1-2-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES			
			135-1-2-1-15	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ			
			135-1-2-1-16	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES			
			135-1-2-1-17	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES			
			135-1-2-1-18	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID			
			135-1-2-1-19	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS			
			135-1-2-1-20	RECHERCHER LES PARTENARIATS			
			135-1-2-1-21	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE			
			135-1-2-1-22	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID			
			135-1-2-1-23	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.			
	135-1-3	MODERNISE 135-1-3-1		S PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD UBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS			
			135-1-3-1-01	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION			
			135-1-3-1-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD			
			135-1-3-1-03	APPLIYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD			

		G - OS - RESULTA					
14				CENTRALISATION			
142				CENTRALISATION			
216	216-1-1	s Risques et des Catastrophes  ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE DOTER LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION					
		216-1-1-1	L'INTÉGRATIO AMÉLIORÉE	ON DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST			
			216-1-1-1-01	FORMER LES ACTEURS NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT			
			216-1-1-1-02	FORMER LES PARLEMENTAIRES, LES DIRECTEURS DE CABINET, LES DIRECTEURS CENTRAUX, LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT			
		216-1-1-2	UNE BANQUE LES INFORMA	DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER ATIONS			
			216-1-1-2-01	METTRE EN PLACE UN DOCUMENT STANDARD POUR LES "APPELS DE FONDS D'URGENCE" ET AUSSI POUR LE REPORTING			
			216-1-1-2-02	ETABLIR UNE PROCÉDURE AFIN DE GÉRER LES MEDIAS LORS DE SITUATION DE RÉPONSE AUX URGENCES			
			216-1-1-2-03	ETABLIR DES ACCORDS-CADRES ET DES PARTENARIATS ENTRE L'ÉTAT, LES ACTEURS HUMANITAIRES, ET LE SECTEUR PRIVÉ			
		216-1-1-3		ÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES IT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC			
			216-1-1-3-01	FORMER LES ACTEURS DE LA PLATEFORME SUR LES PRINCIPES DE LA RRC/GRC ET LES MÉCANISMES DE COORDINATION EN CAS D'URGENCE			
			216-1-1-3-02	APPUYER L'ÉLABORATION ET L'HARMONISATION DE PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION			
			216-1-1-3-03	FORMER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION (ÉLUS LOCAUX)			
			216-1-1-3-04	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES ACTEURS DÉCENTRALISÉS SUR LES PRINCIPES DE LA GRC ET LEUR INTÉGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX (PCD ET PRD)			
			216-1-1-3-05	APPUYER L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL ET DES PLANS DE CONTINGENCE RÉGIONAUX ARRIMÉS AU PLAN ORSEC			
			216-1-1-3-06	RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MULTISECTORIELLE D'ÉVALUATION DES PERTES, DÉGÂTS ET BESOINS POST CATASTROPHE LORS DES INTERVENTIONS POST CATASTROPHES (CRIC)			
			216-1-1-3-07	RÉALISER ET VULGARISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ÉLABORATION DES ÉTUDES DE DANGER			
			216-1-1-3-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA GRC PAR L'APPORT D'EXPERTISE EXTERNE			
		216-1-1-4	LE CADRE JU RENFORCÉ	RIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST			
			216-1-1-4-01	FAIRE LE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION ET/OU LA PROMULGATION DES PROJETS DE TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC			
			216-1-1-4-02	VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES			
			216-1-1-4-03	FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL AYANT DES LIENS AVEC LA GRC ET ÉLABORER LES TEXTES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRC			
			216-1-1-4-04	VULGARISER ET PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC			
		216-1-1-5	LES SYSTÈME	ES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE			
			216-1-1-5-01	DÉVELOPPER/RENFORCER LES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS, DISTRICTS ET FOKONTANY LES PLUS SENSIBLES			
			216-1-1-5-02	DÉVELOPPER/FORMER ET ÉQUIPER LES DISTRICTS PLUS SENSIBLES AFIN QUE DES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE SOIENT FONCTIONNELS			
		216-1-1-6	LES PLATEFO	DRMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES			
			216-1-1-6-01	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATES-FORMES RÉGIONALES ET LOCALES (CRGRC, CCGRC)			
			216-1-1-6-02	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATEFORMES AU NIVEAU SECTORIEL (CLUSTERS)			
		216-1-1-7		RCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX TS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC			
			216-1-1-7-01	FAIRE LE PLAIDOYER AUPRÈS DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES POUR FINANCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LA GRC			
		216-1-1-8	LES CAPACIT RÉPONSE	ÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE			
			216-1-1-8-01	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DE TOUTES LES PERSONNES FORMÉES EN RRC ET GRC AU NIVEAU NATIONAL			
			216-1-1-8-02	ORGANISER DES EXERCICES DE SIMULATION ANNUELLEMENT (PÉRIODE PRÉDÉFINIE) ET SIMULTANÉMENT POUR PLUSIEURS RISQUES (NATURELS OU INDUSTRIELS) MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET DISTRICT			
			216-1-1-8-03	ASSURER LA FORMATION RÉGULIÈRE DES AGENTS EN CHARGE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE			
			216-1-1-8-04	ORGANISER UNE FORMATION POUR LA GESTION DE L'INFORMATION ET EN SIG AVEC UN FOCUS SUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES			

		G - US - RESULTA		NEWTO ALLONDON
14				CENTRALISATION
142 216			RRITOIRE ET DEC	ENTRALISATION
210	Gestion de	s Kisques et de	216-1-1-8-05	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES DE TOUTES NATURES ET À TOUS LES NIVEAUX (NATIONAL, RÉGIONS, DISTRICTS, COMMUNES) ET SUR LA GESTION DE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE
			216-1-1-8-06	CRÉER UN POOL DE FORMATEURS POUR LES RÉGIONS ET LES FORMER POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES
		216-1-1-9	LES CENTRES	OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL
			216-1-1-9-01	METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES POUR LA GESTION DES CENTRES OPÉRATIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL : SOP POUR LES PREMIERSHEURES DE RÉPONSES, AINSI QUE LE « BUSINESS CONTINUITY »
			216-1-1-9-02	FORMER LES AGENTS DES CENTRES SUR LA COLLECTE, L'ANALYSE ET LA GESTION DE L'INFORMATION
			216-1-1-9-03	ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES EXERCICES DE SIMULATIONS AFIN DE GARANTIR UN BON NIVEAU D'OPÉRATIONNALITÉ DES CENTRES
		216-1-1-A	DES OUTILS S MONITORING	ONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES
			216-1-1-A-01	RENFORCER LES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) DES COMMUNAUTÉS DES ZONES SENSIBLES À LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE
			216-1-1-A-02	DÉVELOPPER ET DISSÉMINER UN SEUL OUTIL STANDARD POUR L'ÉVALUATION DES BESOINS EN CAS DE CATASTROPHES
		216-1-1-B	LES OUTILS T OPÉRATIONN	ECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET ELS
			216-1-1-B-01	METTRE À JOUR LES PLANS DE CONTINGENCES EN FONCTION DES SCENARIOS DE RISQUES FUTURS ET PRENDRE EN COMPTE L'ASPECT GENRE À TOUS LES NIVEAUX
			216-1-1-B-02	ELABORER LES PLANS ANNUELS DE PRÉPARATION ET DE GESTION DES URGENCES
			216-1-1-B-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS MATÉRIELS
			216-1-1-B-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN FORMATION
			216-1-1-B-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS FINANCIERS
		216-1-1-C		LITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT E DE TOUTES LES CLAUSES
			216-1-1-C-01	METTRE EN PLACE UN CADRE NATIONAL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION (PLATEFORME NATIONALE) DE LA RRC/GRC
			216-1-1-C-02	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ PERMANENTE DE COORDINATION TECHNIQUE .
			216-1-1-C-03	INSTALLER DANS LES LOCALITÉS SENSIBLES LES POINTS FOCAUX DE L'UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DE LA GRC AFIN D'ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX CTD ET AUX AUTRES INTERVENANTS
			216-1-1-C-04	FAIRE LA REVUE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELLE EN INTÉGRANT LA RRC/GRC
			216-1-1-C-05	FAIRE ADOPTER LE NOUVEAU DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LA GRC PAR LE GOUVERNEMENT
		216-1-1-D		IONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE FICACE AUX DÉSASTRES
			216-1-1-D-01	ETABLIR DES ACCORDS ENTRE LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR UN SOUTIEN LOGISTIQUE LORS DE DÉSASTRES
			216-1-1-D-02	ETABLIR UNE STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE/COMMUNICATION ENTRE TOUS LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE
			216-1-1-D-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DE SECOURS D'URGENCE
	216-1-2		ES POLITIQUE D	RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA E DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES AUTAIRES
			216-1-2-1-01	CRÉER DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS NON ENCORE DOTÉES
			216-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TV, DES RADIOS, DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE OU AUTRES MOYENS FIABLES DANS LE CADRE DES ALERTES PRÉCOCES AFIN DE PERMETTRE AUX POPULATIONS URBAINES ET RURALES D'ÊTRE INFORMÉES SUR LES MESURES À PRENDRE POUR MINIMISER L'IMPACT DES
			216-1-2-1-03	DISSÉMINER LES SAP EXISTANTS À TOUS LES INTERVENANTS/PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES
			216-1-2-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DU SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE AFIN QU'IL PUISSE COUVRIR LES RISQUES MAJEURS DANS LE PAYS
			216-1-2-1-05	ACCROITRE LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE LOCALE DES PRÉVISIBILITÉS DES RISQUES MAJEURS
		216-1-2-2		TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR RIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS
			216-1-2-2-01	FAIRE L'ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX CRISES ET CATASTROPHES A MADAGASCAR
			216-1-2-2-02	ACTUALISER ET RÉALISER DES ÉTUDES DE MODÉLISATION DES RISQUES MAJEURS ET DE VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS CLÉS PAR RISQUES MAJEURS

063-1-4-4

063-1-4-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

063 Administration et Coordination

063-1 REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE

063-1-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD. 063-1-1-1 **ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD** 063-1-1-1-R1 Pourcentage de réalisation % 25 25 50 50 063-1-2 ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL 063-1-2-1 **ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES** 063-1-2-1-R1 Pourcentage de réalisation 25 25 50 50 METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE 063-1-3 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES 063-1-3-1 063-1-3-1-R1 Pourcentage de l'optimisation et 25 25 50 50 de normalisation FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE 063-1-3-2 063-1-3-2-R1 Pourcentage de réalisation % 25 25 50 50 063-1-4 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES

063-1-4-1 **GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE** 063-1-4-1-R1 Pourcentage des marchés publics 25 25 50 100 gérées 063-1-4-2 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE** Pourcentage des ressources 25 25 50 50 063-1-4-2-R1 humaines gérées GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-4-3 063-1-4-3-R1 20 20 50 50 Pourcentage du patrimoine géré

GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

%

25

25

50

50

Pourcentage des ressources

financières gérées

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
14	MINISTÈI	RE DE L'INTÉRI	IEUR ET DE LA I	DÉCENTRALISATION							
142											
133	3 Administration Territoriale 133-1 AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-1 RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS										
	133-1-1	133-1-1-1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS									
		133-1-1-1	133-1-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	40	40	60	60		
			133-1-1-1-R1	raux d'insecurite reduit	%	40	40	60	60		
	133-1-2	RENFORCER	LE SYSTÈME D	E CONTRÔLE DE L'ADMINISTRA	ATION TERRI	TORIALE					
		133-1-2-1	SYSTÈME DE	CONTRÔLE DE L'ADMINISTRA	TION TERRITO	ORIALE RENF	ORCÉ				
			133-1-2-1-R1	Taux de dysfonctionnements	%	90	90	100	100		
	133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD									
		133-1-3-1	CIRCONSCRI	PTIONS ADMINISTRATIVES ET (	CTD PERFOR	MANTES					
			133-1-3-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiares	NOMBRE	800	800	900	900		
	133-1-4 FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT 133-1-4-1 L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT										
			133-1-4-1-R1	Taux d'enregistrement des faits d'état-civil	Taux (%)	30	30	30	30		
	133-1-6	FAVORISER L	A GESTION RA	TIONNELLE DE LA MIGRATION							
		133-1-6-1	MIGRATION E	SIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE							
			133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	40	40	65	65		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 134 Décentralisation et Développement Local METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1 134-1-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 134-1-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX **RÉALISÉS** 134-1-1-1-R1 % de sous-projets réalisés % 80 80 85 85 134-1-2 **COORDONNER LES APPUIS AUX CTD** 134-1-2-1 **APPUIS AUX CTD COORDONNÉS** 134-1-2-1-R1 nombre d'Appuis mis en œuvre NOMBRE 1726 1726 1726 1726 134-1-3 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME. 134-1-3-1 CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-3-1-R1 Nombre des responsables des NOMBRE 2500 2500 2500 2500 CTD formé par an 134-1-4 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA 134-1-4-1 **DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL** 134-1-4-1-R1 Nombre de cadre de concertation 400 600 600 constitué tant au niveau central que local réalisé METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-5 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE 134-1-5-1 134-1-5-1-R1 Nombre d'empiètements NOMBRE 1726 1726 1726 1726 thématiques et géographiques

des appuis réduit

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 2021 LFI 2019 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 135 Réformes Administratives <u>135-1</u> REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD 135-1-1 PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-1-1 ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES Taux de réalisation des actions de 135-1-1-1-R1 50 50 50 50 réforme de l'Administration du Territoire RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID 135-1-2 135-1-2-1 SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE 135-1-2-1-R1 Taux de réalisation des réformes 30 30 40 40 adoptées 135-1-3 MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD 135-1-3-1 SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS 135-1-3-1-R1 Taux de satisfaction des usagers 25 25 30 30 (par rapport à la qualité de service

offert)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 216 Gestion des Risques et des Catastrophes ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS 216-1 TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE DOTER LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION 216-1-1 L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST **AMÉLIORÉE** 216-1-1-1-R1 Nombre de politiques, plans ou NOMBRE 15 20 20 programmes intégrant la GRC UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER 216-1-1-2 LES INFORMATIONS 216-1-1-2-R1 Banque de données et BOOLÉEN (O/N) n 0 1 d'informations opérationnel 216-1-1-3 LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC 216-1-1-3-R1 Temps d'intervention dans le 12 12 domaine de la GRC 216-1-1-4 LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ 216-1-1-4-R1 Nombre de textes relatifs à la NOMBRE 5 10 10 réduction et la gestion des risques des catastrophes 216-1-1-5 LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE 216-1-1-5-R1 Nombre de communautés munis NOMBRE 25 25 50 50 de système d'alerte précoce opérationnel LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES 216-1-1-6 216-1-1-6-R1 Nombre de plateformes NOMBRE 50 100 sectorielles (clusters) et locales sont opérationnelles 216-1-1-7 DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC 216-1-1-7-R1 Montant des ressources ARIARY 2000 2000 2500 2500 financières mobilisées 216-1-1-8 LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE 216-1-1-8-R1 Temps de préparation et de HEURE 10 10 216-1-1-9 LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL 216-1-1-9-R1 Nombre de centres opérationnels NOMBRE 10 10 renforcés DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE 216-1-1-A MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES 216-1-1-A-R1 Nombre d'outils techniques de NOMBRE 5 10 10 planification, de mise en eouvre et de monitoring développés 216-1-1-B LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET **OPÉRATIONNELS** 216-1-1-B-R1 Nombre d'outils techniques de NOMBRE 10 10 15 15 préparation opérationnels 216-1-1-C LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES Pourcentage de clauses clarifiées 216-1-1-C-R1 25 25 40 40 BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE 216-1-1-D **RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES** 216-1-1-D-R1 Montant des besoins **ARIARY** 200000 200000 250000 250000

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

216-1-2-2-R1

disponible

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES 216-1-2 UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES **SAP COMMUNAUTAIRES** 216-1-2-1-R1 Nombre de SAP communautaires NOMBRE 10 15 15 opérationnels 216-1-2-2 LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS

Base de données sur les risques BOOLÉEN (O/N)

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

IVIII - IV		3 - 03 - NEGUET					
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE	SECURITE PUBLIQUE					
036	Administra	Administration et Coordination					
	<u>036-1</u>			ITION DE LA POLICE NATIONALE			
	036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE					
		036-1-1-1	LE SYSTÈME	DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ			
			036-1-1-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION			
			036-1-1-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS			
	036-1-2	RENFORCE		TRE LA CORRUPTION			
		036-1-2-1	LE CADRE D'	ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ			
			000 4 0 4 04	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE			
			036-1-2-1-01				
			036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION			
			036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE			
	036-1-3	ASSURER L	A GESTION OPTI	MALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE			
		036-1-3-1	LES RESSOU	RCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES			
			036-1-3-1-01	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
			036-1-3-1-02	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES			
			036-1-3-1-03	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE			
			036-1-3-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE			
			036-1-3-1-05	ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION			
			036-1-3-1-06	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE			
			036-1-3-1-07	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS			

120-1-2-1-07

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE **SECURITE PUBLIQUE** 150 120 Securité publique **GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS** 120-1 120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ 120-1-1-1 INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER 120-1-1-1-01 CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE 120-1-1-1-02 ET FINANCIÈRE 120-1-1-1-03 RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES 120-1-1-1-04 **PSYCHOTROPES** 120-1-1-1-05 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET 120-1-1-1-06 DES ENFANTS 120-1-1-1-07 LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 120-1-1-1-08 RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES 120-1-1-1-09 120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE 120-1-2-1 LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE 120-1-2-1-01 GÉNÉRALE (TPG) RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, 120-1-2-1-02 PATROUILLES) 120-1-2-1-03 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE 120-1-2-1-04 SÉCURITÉ PUBLIQUE 120-1-2-1-05 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES 120-1-2-1-06 REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES

METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES LINITÉS SPÉCIALISÉES

IVIIIVI - IV	WIN - WIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO						
15	MINISTÈRI	E DE LA SÉCUR	ITÉ PUBLIQUE				
150	SECURITE	ECURITE PUBLIQUE					
136	Surveilland	ce du territoire e	et renseignemen	its généraux			
	136-1 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATION						
	136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES					
		136-1-1-1	RENSEIGNE	MENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES			
			136-1-1-1-01	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX			
			136-1-1-1-02	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
	136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL					
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ I	PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE			
			136-1-2-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS			
			136-1-2-1-02	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS			
		136-1-2-2	LE CONTRÔI	LE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ			
			136-1-2-2-01	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER			
			136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE			
			136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS			
		136-1-2-3	LA DÉLIVRAI	NCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE			
			136-1-2-3-01	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE			
			136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE			
			136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION			

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE	PUBLIQUE	PUBLIQUE				
137	Formation of						
	<u>137-1</u>			PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA			
	137-1-1	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE					
		137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE				
			137-1-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION			
			137-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE			
			137-1-1-103	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES			
		137-1-1-2	CAPACITÉ O	PÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE			
			137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES			
			137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES			
			137-1-1-2-03	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.			
			137-1-1-2-04	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE			
	137-1-2	REFORMER	LE CADRE LÉGA	AL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE			
		137-1-2-1	LA STRUCTU	RE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE			
			137-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES			
			137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES			
			137-1-2-1-03	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION			
		137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS				
			137-1-2-2-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE			
			137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME			
			137-1-2-2-03	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES			
			137-1-2-2-04	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE			

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
15	15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE									
150	SECURIT	TE PUBLIQUE								
036	Administ	tration et Coord	lination							
	<u>036-1</u>	036-1 REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE								
	036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE								
		036-1-1-1	LE SYSTÈME	DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉV	ALUATION E	N EST RENFORCÉ				
			036-1-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et finacières	%	100	100	100	100	
	036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION								
		036-1-2-1 LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ								
			036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	5	10	15	
	036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE								
		036-1-3-1 LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES								
			036-1-3-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	100	

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

120-1-2-1-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
15	MINISTÈ	RE DE LA SÉC	URITÉ PUBLIQU	JE					
150	SECURIT	SECURITE PUBLIQUE							
120	Securité	publique							
	<u>120-1</u>	<b>GARANTIR L</b>	_A PROTECTION	DES PERSONNES ET DES BIE	NS				
	120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE							
		120-1-1-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CAR			ÈRES JUDICI	AIRE ET ÉCON	NOMIQUE EST	AMÉLIORÉ	
		120-1-1-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	45	45	55	55	
	120-1-2	RENFORCE							
		120-1-2-1	LA CAPACIT	É PRÉVENTIVE DE LA POLICE	NATIONALE E	ST RENFORC	ÉE		

%

1,63

1,63

1,60

1,60

Réduction du taux de criminalité

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 136 Surveillance du territoire et renseignements généraux INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1 136-1-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES **ÉTATIQUES** RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES 136-1-1-1 136-1-1-1-R1 Nombre des reseignements NOMBRE 10000 10000 10250 10450 exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale 136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE 136-1-2-1-R1 Taux d'élucidation de traitement 100 100 100 100 des infractions à la législation sur l'immigration et émigration LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ 136-1-2-2 136-1-2-2-R1 Taux d'accroissement du nombre 12 12 15 15 des étrangers contrôlés LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE 136-1-2-3 136-1-2-3-R1 Taux d'accroissement du nombre 10 10 15 20

des documents de voyage

délivrés

UNITE

LFR 2019

LFI 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 137 Formation et réforme RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA <u>137-1</u> STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE 137-1-1 LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE 137-1-1-1 137-1-1-R1 Nombre des élèves formés NOMBRE 1250 1250 1250 1250 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE 137-1-1-2 137-1-1-2-R1 Taux d'accroissement des NOMBRE 60 75 80 policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE 137-1-2 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE 137-1-2-1 137-1-2-1-R1 Taux de réalisation de la mise en % 45 45 40 45 place des nouvelles structures 137-1-2-2 LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS NOMBRE 6 137-1-2-2-R1 Nombre des textes de 6 8 8

fonctionement mis à jour

62 - MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU T DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUI	

018-1-1-3-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 460 018 Administration et Coordination Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination 018-1 efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER 018-1-1-1-01 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU 018-1-1-1-02 CENTRAL ET EXCENTRIQUE 018-1-1-1-03 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 018-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 018-1-1-2-01 018-1-1-2-02 ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS 018-1-1-2-03 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 018-1-1-2-04 CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS 018-1-1-2-05 018-1-1-3 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée 018-1-1-3-01 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS **FONCIERES** 018-1-1-3-02 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE 018-1-1-3-03 ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES 018-1-1-3-04 APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE

DE TOPOGRAPHIE

ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET

409-1-5-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1-1 Moderniser l'administration foncière 409-1-1-1 Service foncier modernisé 409-1-1-1-01 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE 409-1-1-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL 409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées 409-1-3-1-01 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE 409-1-4 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-4-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre 409-1-4-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains 409-1-4-2 inventoriés 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière Foncier réformé et sécurisé 409-1-5-1

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE

			DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
10	TRAVAUX	PUBLICS	PUBLICS					
020	Administra 020-1		ntion et Coordination ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
	020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES						
		020-1-1-5	RENFORCEM	MENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP				
		020-1-1-6	- Investisseme	ents priorisés par année				
		020-1-1-7	Ressources (	gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs				
	020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS						
		020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi					
			020-1-2-1-01	ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFERANTES				
			020-1-2-1-02	ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS				
			020-1-2-1-03	INSPECTION ET AUDIT				
			020-1-2-1-04	FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE CENTRAL ET DES UNITE DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES				
		020-1-2-2	Axes routiers	s liés au développement économique priorisés établis				
		020-1-2-3	- Décisions ad	- ministratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnée				
		J20-1-2-J	Decisions au	minionantes on manere ac navaux publics assurces, bien appliquees et coordonnee				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

610

206

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PUBLICS Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 ZONES DE PRODUCTION CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS 206-1-1 206-1-1-3 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-1-3-01 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA 206-1-1-3-02 206-1-1-3-03 TRANSPORT CONNECTIVITY 206-1-1-3-04 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES 206-1-1-3-05 RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC) 206-1-1-3-06 AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE) 206-1-1-3-07 206-1-1-3-08 CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA 206-1-1-4 ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13 206-1-1-4-01 206-1-1-4-02 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE) 206-1-1-4-03 PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA 206-1-1-4-04 206-1-1-4-05 AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS 206-1-1-4-06 ET D'ENTRETIEN ROUTIER 206-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-2-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées 206-1-2-1-01 SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS 206-1-3 REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) 206-1-3-1 PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART **REHABILITEES** REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR 206-1-3-1-01 206-1-3-1-02 RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART 206-1-3-2 Linéaire de routes nationales et unités d'ouvrages d'art réhabilités en progression 206-1-3-2-01 ACQUISITION PONTS MODULAIRES 206-1-3-2-02 ACQUISITION ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA. ANOSIZATO ET 206-1-3-2-03 AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY) RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART 206-1-3-2-04 206-1-3-2-05 RN9 PHASE II REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR 206-1-3-2-06 206-1-3-3 Linéaire de pont métallique installé ACQUISITION PONTS MODULAIRES 206-1-3-3-01 206-1-4 MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 206-1-4-1 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT 206-1-4-1-01 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA 206-1-4-1-02 206-1-4-1-03 RN9 PHASE II 206-1-4-1-04 PROJET HIMO CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES 206-1-4-1-05 206-1-4-2 POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET 206-1-4-2-01 AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY) MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13 206-1-4-2-02 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES 206-1-4-2-03 CONSTRUCTION RN 44 \_ PHASE II 206-1-4-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 218 Gestion du patrimoine routier OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE <u>218-1</u> SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER
ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS 218-1-1 **D'INFRASTRUCTURES** 218-1-1-2 Gestion efficiente des projets MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 218-1-3 218-1-3-2 Réseau routiers praticables toute l'année 218-1-3-2-01 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART 218-1-3-2-02 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) 218-1-3-2-03 **ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE** ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS 218-1-4 **BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12** 218-1-4-1

218-1-5 MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT

218-1-5-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE

. -

021-1-1-3-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS</u> **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination 021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-01 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES 021-1-1-1-02 PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET 021-1-1-1-03 **EXCENTRIQUE** 021-1-1-1-04 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 021-1-1-1-05 PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR) 021-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-2-01 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS GERER LES RESSOURCES FINANCIERES. MATERIELLES ET PERSONNELLES 021-1-1-2-02 021-1-1-2-03 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE 021-1-1-2-04 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 021-1-1-3 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-3-01 PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 021-1-1-3-02 PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES 021-1-1-3-03 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT 021-1-1-3-04 DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE 021-1-1-3-05 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES

TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

620 207

<u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS</u> **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE 207-1-1-1-02 PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE 207-1-1-1-03 ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA 207-1-1-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE) 207-1-1-2-01 PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA) 207-1-1-2-02 207-1-1-2-03 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND 207-1-1-2-04 ANTANANARIVO (PRODUIR) 207-1-1-2-07 PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO 207-1-1-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES 207-1-1-3-01 INFORMATIONS TERRITORIALES 207-1-1-3-02 GOUVERNANCE URBAINE 207-1-1-3-03 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES 207-1-2 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat 207-1-2-1 Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base 207-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD) 207-1-2-1-02 PROJET LALANKELY III PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX 207-1-2-1-03 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT 207-1-2-1-04 PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM) 207-1-2-1-05 207-1-2-1-06 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA 207-1-2-1-07 PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT 207-1-2-1-08 MISE EN ŒUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENTS 207-1-2-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-2-2-01 CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES 207-1-2-2-02 **GRAND SUD** REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL 207-1-2-2-03 REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA 207-1-2-2-04 VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION 207-1-2-2-05 AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES 207-1-2-2-06 207-1-2-2-07 PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE 207-1-2-2-08 NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES 207-1-2-2-09 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1: 100Ha 207-1-2-2-10 207-1-2-2-11 NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY

058-1-1-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

			7.0171.110						
62	MINISTERE I	DE L'AMENAGE	MENT DU TERR	ITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TR	NDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS							
058	Administration et Coordination								
	<u>058-1</u>		ssurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination ficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
	058-1-1	Assurer et amé	liorer le fonction	nnement de l'administration centrale et déconcentrée					
		058-1-1-1	Administration	en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée					
			058-1-1-1-01	HARMONISER, COORDONNER ET PILOTER LA REALISATION DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVES INITIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE					
			058-1-1-1-02	ELABORER DES ETUDES ECONOMIQUES ET DES PROSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES					
			058-1-1-1-03	REALISER DES OPERATIONS DES GRANDES INFRASTRUCTURES SOUS L'EGIDE DU MINISTERE					
			058-1-1-1-04	METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS ET DES PROMESSES PRESIDENTIELS					
		058-1-1-2	Ressources gé	sources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
			058-1-1-2-01	EXECUTION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS					
			058-1-1-2-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION					

ASSURER LES SUBVENTIONS DES COMMUNES ET DES REGIONS

215-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 215 Développement des infrastructures REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA <u>215-1</u> REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE 215-1-1 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux 215-1-1-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés 215-1-1-1-01 REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA **FRANCOPHONIE** 215-1-1-1-02 AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER 215-1-1-1-03 EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI) PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO 215-1-1-1-04 215-1-1-1-06 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA CONSTRUCTION GARE ROUTIRE COTE BY-PASS 215-1-1-1-07 GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA 215-1-1-1-08 215-1-1-1-09 AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO 215-1-1-10 215-1-2 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes 215-1-2-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée REHABILITATION DES VOIES URBAINES 215-1-2-1-01 215-1-2-1-02 EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III) REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT 215-1-2-1-03 PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES 215-1-2-1-04

**EQUIPEMENTS (PNDIE)** 

ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

#### **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640

215 Développement des infrastructures

> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET **215-2**

**EQUIPEMENT** 

215-2-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

> 215-2-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

> > ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET 215-2-1-1-01

EQUIPEMENTS (PNDIE)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

#### 640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS

215-3-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état

215-3-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE

215-3-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES

215-3-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

32 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

#### 460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 Administration et Coordination

018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier								
	018-1-1-R1 Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis		PORCENTAGE	100	100	100	100		
	018-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	11	0	0	0		
	018-1-1-1-R4	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles	%	-	70	70	70		

#### o enregistrées au niveau du foncier 018-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-1-1-2-R1 Taux d'exécution budgétaire **PORCENTAGE** 90 90 90 018-1-1-2-R2 Fond National Foncier OUI oui oui oui Opérationnel ou non Niveau d'efficience du fonds par 018-1-1-2-R3 Niveau efficience efficience efficience rapport à l'atteinte des ojectifs du contrat programme 018-1-1-2-R4 Pourcentage des activités relavant 100 100 100 % du contrat programme et disposant de fonds de mise en Pourcentage des activités relevant 100 null % 100 100 du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre Administration du domaine et sécurisation foncière assurée 018-1-1-3 018-1-1-3-R1 Nombre d'agents formés au NOMBRE 30 30 25 25 niveau de la direction générale du foncier Taux d'appropriation des 018-1-1-3-R4 100 100 100 % standards de services en matière foncière 018-1-1-3-R5 100 Pourcentage des résultats atteints % 100 100 par rapport à ceux prévus dans le

contrat programme en matière de

foncier

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 409 Domaine et sécurisation foncière Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national 409-1 409-1-1 Moderniser l'administration foncière 409-1-1-1 Service foncier modernisé 409-1-1-1-R1 Nombre de services fonciers NOMBRE 10 14 13 restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux) 409-1-1-1-R3 Nombre de Guichets Uniques mis NOMBRE 9 10 14 13 en place et/ou réhabilités 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national 409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1-R1 Nombre de titres fonciers établis Nombre 17000 14440 32340 39940 409-1-2-1-R2 Nombre de parcelles jugées NOMBRE 3000 1000 4000 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées 409-1-3-1-R1 Nombre de Communes appuyées Nombre 25 à la sécurisation foncière massive 409-1-3-1-R2 10 20 50 Nombre de communes Nombre accompagnées et appuvés à la mise en place de guichets fonciers Nombre de guichets fonciers Nombre 150 400 400 409-1-3-1-R3 15 appuyés, suivis et contrôlés 409-1-3-1-R4 Nombre de communes NOMBRE 10 accompagnées et appuyées à la mise en place de guichets fonciers NOMBRE 409-1-3-1-R6 Parcelles certifiées 500000 500000 500000 409-1-4 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-4-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre 409-1-4-1-R3 Nombre de documents NOMBRE 40000 topographiques délivrés 409-1-4-1-R4 Nombre de documents NOMBRE 40000 Topographiques numérisés 409-1-4-1-R5 Nombre de plans titrés et de plans NOMBRE 8000 réguliers effectués Nombre de PLOF élaboré, validé NOMBRE 409-1-4-1-R6 4 et vérifié par commune 409-1-4-2 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés 409-1-4-2-R1 Nombre de PLOF élaboré, validé NOMBRE 200 250 250 et vérifié par commune 409-1-4-2-R2 NOMBRE 70 000 74 000 Nombre de documents 76 000 topographiques délivrées NOMBRE 20000 32340 39340 409-1-4-2-R3 Nombre des opérations de bornages effectuées NOMBRE 39340 409-1-4-2-R4 Nombre de plans réguliers 20000 32340 effectués 409-1-4-2-R5 NOMBRE 60 000 62 000 64 000 Nombre de documents topographiques numérisés 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière 409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé NOMBRE 177000 177000 218000 270000 409-1-5-1-R2 Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière

020-1-2-3-R3

Pourcentage des marchés

exécuté dans le temps

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-4 RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES 020-1-1-4-R1 Pourcentage de performance des 70 0 0 0 indicateurs d'activités 020-1-1-5 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-1-5-R1 Pourcentage des Personnels % 100 20 25 30 touchés à la formation 020-1-1-6 Investissements priorisés par année 020-1-1-6-R1 Pourcentage de projet prioritaires % 100 100 100 ayant une ressources de financement Taux d'effectivité des rapports 020-1-1-6-R2 100 100 100 % périodiques de suivis 020-1-1-6-R3 Pourcentage des résultats atteints 100 100 100 % par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire 020-1-1-7 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-7-R1 Taux d'exécution budgétaire 90 Financement Propre ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2 020-1-2-1 Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi 0 0 020-1-2-1-R2 Proportion des zones % 0 économiques connectées aux réseaux routiers 020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2-R1 Stratégie et Plan d'Action établie UNITÉ 1 1 1 et à jour 020-1-2-2-R2 Proportion des zones 65 65 65 économiques connectées aux réseaux routiers null Stratégie et Plan d'Action établie OUI oui oui et à jour 020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées 020-1-2-3-R1 Pourcentage des doléances % 0 0 0 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement 020-1-2-3-R2 Taux d'appropriation des 100 100 100 % standards de services par le personnel des travaux publics

0

0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 206 Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 **ZONES DE PRODUCTION** CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS 206-1-1 206-1-1-3 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-1-3-R1 % des ouvrages d'art en bon état % 0 0 0 206-1-1-3-R2 Longueur des routes réhabilitées KМ 0 0 0 et/ou reconstruites 206-1-1-3-R3 Taux d'évolution de trafic sur les 110 120 % 130 routes nationales revetues Evolution de trafic sur les routes 120 206-1-1-3-R4 % 110 130 nationales non revetues 206-1-1-4 **ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES** 206-1-1-4-R1 Routes rétablies après passage 100 % 100 100 des catastrophes naturels 206-1-1-4-R2 % des communes désenclavées % 50 55 60 206-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-2-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées 206-1-2-1-R2 Proportion des Programmes 60 60 70 80 % d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier 206-1-2-1-R3 Proportion des études d'impacts 80 60 70 80 % environnementaux (EIE) relatifs aux proiets routiers 206-1-3 REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART 206-1-3-1 REHABILITEES 206-1-3-1-R2 Pourcentage des ouvrages d'art 60 60 90 100 réhabilités et/ou construits 206-1-3-2 Linéaire de routes nationales et unités d'ouvrages d'art réhabilités en progression 206-1-3-2-R1 Grand Dalots RNS5 NOMBRE 0 0 206-1-3-2-R2 NOMBRE Nombre de digues réhabilitées 0 0 0 206-1-3-2-R3 Nombre d'ouvrages d'art KM 0 0 construits (Ponts et grands dalots) Km de routes réhabilités et/ou 206-1-3-2-R4 КM 500 500 500 construites dont Ponts RNS5 NOMBRE 206-1-3-2-R5 0 0 0 Linéaire d'ouvrage d'art réhabilitée 120 120 120 null MI sur les RN Longueur de digues réhabilitées 0 100 100 100 MI sur les RN 206-1-3-3 Linéaire de pont métallique installé MI de pont métallique modulaire nul MΙ 0 150 300 300 installé MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 206-1-4 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT 206-1-4-1 206-1-4-1-R1 Pourcentage des routes 20 20 30 40 nationales non-revêtues en bon état 206-1-4-2 POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT 206-1-4-2-R1 Pourcentage des Routes % 65 65 75 90 nationales structurantes en bon état 206-1-4-2-R2 Pourcentage des Routes 35 35 50 60 % nationales revêtues non structurantes en bon état

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS LFR 2019 2020 2021 UNITE LFI 2019 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 218 Gestion du patrimoine routier OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE <u>218-1</u> SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER
MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT 218-1-3 218-1-3-2 Réseau routiers praticables toute l'année 218-1-3-2-R1 Ouvrages d'art et de UNITÉ 0 0 0 franchissement entretenus 218-1-3-2-R2 KM 7085.8224 11809.704 11809.70 Km des routes entretenues ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS 218-1-4 218-1-4-1 **BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12** 218-1-4-1-R1 Proportion des bacs en bon état 100 0 0 0 218-1-5 MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT 218-1-5-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE 218-1-5-1-R1 Pourcentage des Ouvrages d'art % 100 0 0 0 et de franchissements entretenus 218-1-5-1-R2 Km des routes entretenues KМ 12000 Pourcentage des communes 218-1-5-1-R3 55 0 0 %

accessible par voie de surface

toute l'année

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

#### 620 **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

021 **Administration et Coordination** 

Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1

021-1-1

Taux d'appropriationdes standards de services

null

Assurer et am	néliorer le foncti	onnement de l'administration ce	ntrale et déco	ncentrée			
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
	021-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	8	0	0	0
	021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	1000	0	0	0
	021-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100
021-1-1-2	Ressources o	jérées de manières efficaces et e	fficientes pou	r l'atteinte de	es objectifs		
	021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	8	-	=	0
	021-1-1-2-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	-	90	90	90
	021-1-1-2-R4	Pourcentage des activités relavant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	-	100	100	100
	021-1-1-2-R5	Niveau d'efficience du fonds par rapport à l'atteinte des ojectifs du contrat programme	Niveau	-	efficience	efficience	efficience
021-1-1-3	Administratio	n de l'aménagement du territoire	assuré				
	021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	15	30	25	25
	021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	8	-	-	-
	021-1-1-3-R4	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	-	0	0	0
	021-1-1-3-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	-	100	100	100

%

100

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS 620 **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-1-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-1-1-R1 Taux de couverture en outil de Taux (%) 0 0 planification du territoire national et des CTD Nombre de CTD (régions, 207-1-1-1-R2 NOMBRE 6 33 63 65 districts, communes) dotés en outils de planification null Nombre d'ateliers de concertation NOMBRE 5 0 0 207-1-1-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-1-2-R2 Nombre de travaux d'urbanisme NOMBRE réalisés au niveau des CTD 207-1-1-2-R3 Nombre de territoires urbains et NOMBRE 7 230 230 230 périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme null Nombre de communes urbaines NOMBRE 6 6 6 ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel Nombre de villes bénéficiaires des NOMBRE 0 Λ 0 null travaux d'infrastructures et d'équipements divers 207-1-1-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-1-3-R2 Nombre de régions ou communes 2 0 NOMBRE 0 0 dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales null Système de collectes et OUI non oui oui d'échanges de base de données

territoriales opérationnel

OUI

0

oui

oui

oui

**IPAM** fonctionnel

null

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
207-1-2	Promouvoir la	a mise en valeur	des territoires, d'équipement et	de l'habitat				
	207-1-2-1	Les Collectivité équipements de		nt dotées en ir	nt dotées en infrastructures structurantes et en			
		207-1-2-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	12	10	12	14
		207-1-2-1-R2	Nombre de sites pouvant recevoir de logements	NOMBRE	-	5	5	5
		207-1-2-1-R3	Nombre de logements/appartements construits	NOMBRE	-	180	450	370
		null	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	NOMBRE	-	5	8	8
	207-1-2-2	Les zones à fo	ortes potentialités de développe	ment sont valo	risées			
		207-1-2-2-R1	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	-	0	0	0
		207-1-2-2-R2	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	NOMBRE	3	0	0	0
		207-1-2-2-R3	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	NOMBRE	-	0	0	0
		207-1-2-2-R4	Nombre d'études entamées pour la mise en place des nouvelles villes	NOMBRE	-	0	0	0
		207-1-2-2-R5	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	NOMBRE	-	0	0	0
		null	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	HECTARE	0	100	200	300
		null	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	NOMBRE	0	6	6	6

058-1-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 2021 LFI 2019 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 058 **Administration et Coordination** <u>058-1</u> Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 058-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 058-1-1-1 Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée 2 2 058-1-1-1-R1 Nombre d'agents formés dans la Nombre 2 2 direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels 058-1-1-1-R2 Nombre de matériels mobiliers, Nombre 19 19 19 19 roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels 058-1-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

TAUX

90

90

Taux d'exécution budgétaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 2021 LFI 2019 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 215 Développement des infrastructures REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA **215-1** REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE 215-1-1 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux 215-1-1-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés Nombre estimatif de population 215-1-1-R1 Nombre 160000 bénéficiaire des PUPs 215-1-1-1-R2 Pourcentage d'apurement 90 progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles 215-1-2 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes 215-1-2-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée 215-1-2-1-R1 Nombre de projets mis en œuvre Nombre 1 suivant le document de planification et les dispositifs

règlementaires préétablis

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 215 Développement des infrastructures <u>215-2</u> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET **EQUIPEMENT** 215-2-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement 215-2-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés NOMBRE 215-2-1-1-R1 Nombre de document de politique 1 élaboré 215-2-1-1-R2 NOMBRE 5 Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements Nombre de régions dotées d'un NOMBRE 215-2-1-1-R3 0 5 5 plan régional des infrastructures

et Equipements

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTE	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS							
640	GRANDS	TRAVAUX D'I	NFRASTRUCT	URES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures								
	<u>215-3</u>	<u>OPTIMISER I</u>	<u>L'ENTRETIEN</u>	<u>DES ROUTES DANS LES RÉGION</u>	<u>s</u>				
	215-3-1	Maintenir les	réseaux routi	ers en bon état					
		215-3-1-1	PRATICAB	ILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS 1	TOUTE L'ANNÉ	ĒΕ			
			null	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	35	40	40

ET D			ION NATI E ET PRO	NEL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812 EDUCATION

067 Administration et coordination

067-1 OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN

<u>RÉSULTATS</u>

067-1-1 OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD

067-1-1-1 R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré

067-1-1--02 A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation

067-1-1-01 A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN

067-1-1-1-02 EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION

**NUMERIQUE** 

067-1-2 OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES

067-1-2-1 R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et

mobilières amélioré

067-1-2-1-01 CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
067-1-2-1-02 Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN
067-1-2-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES\_067

313-1-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

101114 10	10 1 KOO OC	OU KLOOLIA	no Aomino	
81	MINISTERE	DE L'EDUCAT	ION NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION	N		
313	Education p			
	<u>313-1</u>			RESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ
	313-1-1	OS313.1-ETE	NDRE ET AMÉLI	ORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE
		313-1-1-1	R313.1.1-CEN	TRES D'ACTIVITÉSS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS
			313-1-1-1-01	DOTER LES CAP DE CAISSE ÉCOLE
			313-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE
			313-1-1-1-04	SENSIBILISER LES COMMUNAUTÉS CIBLES SUR LES EEC
			313-1-1-1-05	SUBVENTIONER LES ÉDUCATEURS COMMUNAUTAIRES
			313-1-1-1-06	Subventioner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité
	313-1-2	OS313.2-PRC	MOUVOIR LA Q	UALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
		313-1-2-1	R313.2.1-EDU	CATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
			313-1-2-1-01	Recruter des éducateurs prescolaires
			313-1-2-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_313

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

AIIIA - II	MIS - FROG - C	- 03 - KESUL I	ATS-ACTIFIC	
81	MINISTER	E DE L'EDUCAT	TION NATIONALE	E ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION	ON		
314	Education	fondamentale of		
	<u>314-1</u>			QUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE
	314-1-1	OS314.1- AN	<u>I FONDAMENTAL</u> MÉLIORER L'ACC	<u>LE DE 9 ANS</u> LES, L'ÉQUITÉ ET  LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-1-1	R314.1.1-STR	RUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES
			314-1-1-1-01	EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-1-2	R314.1.2-CH	ARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES
			314-1-1-2-01	SUBVENTIONER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC
			314-1-1-2-02	A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES
			314-1-1-2-03	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES
			314-1-1-2-04	DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF
	314-1-2	OS314.2-PR	OMOUVOIR LA C	QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-2-1	R314.2.1-ENS	SEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
			314-1-2-1-01	A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF
			314-1-2-1-02	A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF
			314-1-2-1-03	FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
		314-1-2-2	R314.2.2-REN	NDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ
			314-1-2-2-01	RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL
			314-1-2-2-02	A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE** 315-1 **OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME** 315-1-1 R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE 315-1-1-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONER L'ALPHABÉTISATION **OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE** 315-1-2 R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES 315-1-2-1 INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE 315-1-3 OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE 315-1-3-1 **AUGMENTÉ** A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ 315-1-3-1-01 315-1-3-2 Ecoles des parents mises en place et fonctionnelles

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE	DE L'EDUCATION	ON NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
812	EDUCATION	l				
316	Enseigneme	seignement secondaire générale				
	<u>316-1</u>	<u>OG 316-DÉVEI</u>	OPPER L'ENSI	<u>EIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</u>		
	316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDA GÉNÉRAL				
		316-1-1-1	R316.1.1-Struc	ctures d'accueil de l'ESG fonctionnelles		
			316-1-1-1-01	EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL		
		316-1-1-2	R316.1.2-Cond	dition d'apprentissage dans l'ESG amélioré		
			316-1-1-2-01	Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études		
			316-1-1-2-02	Subventionner des enseignants de l'ESG du public		
	316-1-2	OS316.2-AMÉL	JORER LA QUA	ALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL		
		316-1-2-1	R316.2.1-Ense	eignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels		
			316-1-2-1-01	Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire		
		316-1-2-2	R316.2.2-Reno	dement scolaire de l'ESG amélioré		
			316-1-2-2-01	EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL		
		316-1-2-3	Programmes s	scolaires révisés et disponibles dans les établissements		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 049 Administration et Coordination CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE 049-1 MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES 049-1-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION **PROFESSIONNELLE** AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE 049-1-1-1 049-1-1-1-01 COORDONNER LES STRUCTURES ET DES ACTIVITÉS DU MEETFP OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION 049-1-1-1-02 049-1-1-1-03 COORDONNER LES PROJETS DU MEETEP 049-1-1-1-04 DÉVELOPPER ET CONCLURE LES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES LOCAUX ET INTERNATIONAUX ELABORER LES PROJETS DE TEXTE RÉGLEMENTAIRES. ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX 049-1-1-1-05 CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE 049-1-1-1-06 VERTE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 049-1-1-1-07 SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU MEETFP CONTRÔLER ET AUDIT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE, DES ORGANISMES 049-1-1-1-08 RATTACHÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS ELABORER ET METTRE À JOUR LES MANUELS DE PROCÉDURES 049-1-1-1-09 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA 049-1-1-1-10 **FORMATION** REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE 049-1-2 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS 049-1-2-1 MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS 049-1-2-1-01 GÉRER LES DOMAINES DU MEETFP 049-1-2-1-02 SUIVRE LE BON USAGE DES MATÉRIELS TIC AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS 049-1-2-1-03 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT DU PERSONNEL (PAT, 049-1-2-1-04 PERSONNEL D'ENCADREMENT ET FORMATEUR) METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL ET DES 049-1-2-1-05 **FORMATEURS** RECRUTER DES FORMATEURS ET PERSONNELS EN FONCTION DES BESOINS EN MÉTIERS DE 049-1-2-1-06 I 'FTFP 049-1-2-1-07 GÉRER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DES AGENTS DU MEETFP 049-1-2-1-08 ASSISTANCE MÉDICO-SANITAIRE DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU MEETEP 049-1-2-1-09 SUIVRE, CONTRÔLER ET SANCTIONNER LES PERSONNELS ET FORMATEURS 049-1-2-1-10 049-1-2-1-11 COLLECTER, TRAITER, VALIDER ET DIFFUSER LES DONNÉES SUR L'EETFP CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE CAPITALISATION INTER-PAYS 049-1-2-1-12 ELABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION 049-1-2-1-13 METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS 049-1-2-1-14 ADMINISTRER ET MAINTENIRE I E SITEWER DU MEETEP 049-1-2-1-15 DÉVELOPPEER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU 049-1-2-1-16 MEETER INSERER LA CULTURE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE 049-1-2-1-17 ORGANISER I 'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT 049-1-2-1-18 049-1-2-1-19 ASSURER L'ÉXÉCUTION DU BUDGET 049-1-2-1-20 SUIVRE ET CONTROLER L'ÉXECUTION BUDGÉTAIRE RÉALISER DES RECETTES PROPRES AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENT D'ETFP/DC AUTONOMES 049-1-2-1-21 049-1-2-1-22 ASSURER LA MAÎTRISE DU SIG/MP ET FP AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AUTONOME 049-1-2-1-23 FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES AUX PROCÉDURES DU MARCHÉ PUBLIC EN VIGUEUR ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 049-1-2-1-24 ASSURER LES TRANSFERTS DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX EPN DU MEETFP SUIVANT LES 049-1-2-1-25

DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES

RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE

049-1-2-1-26

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>IISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEME</u>NT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE 309-1 COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS 309-1-1 FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI 309-1-1-1 309-1-1-1-01 CO-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION (CNC) OCTROIYER LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS 309-1-1-1-02 309-1-1-1-03 OCTROYER L'AGRÉMENTS DE FILIÈRES ET D'ACCRÉDITATION DES ETABLISSEMENTS 309-1-1-1-04 DÉVELOPPER LA DÉMARCHE HARMONISÉE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION ET DE **FORMATION** ACTUALISER DES CURRICULA EXISTANTS SELON LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CINQ 309-1-1-1-05 SECTEURS PRIORITAIRES ORGANISER DES SESSIONS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION PAR MÉTIER TYPE 309-1-1-1-06 SUIVRE LES APPRENANTS AYANT CONTINUÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 309-1-1-1-07 RECOURIR AUX TUTEURS/FORMATEURS PROFESSIONNELS POUR ASSURER LA PERTINENCE DE 309-1-1-1-08 LA FORMATION ORGANISER DES EXAMENS NATIONAUX DANS LE CADRE DES ANCIENS SYSTÈMES 309-1-1-1-09 ELABORER UNE BASE DE DONNÉES DES DIPLÔME Y COMPRIS L'ÉTAT D'INSERTION 309-1-1-1-10 PROFESSIONNELLE APRÈS UN AN DE FORMATION 309-1-1-1-11 PLANIFIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP/DC ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS LES SECTEURS FORMELS ET TRADITIONNELS 309-1-1-1-12 MODERNISER DE LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET DES CERTIFICATS 309-1-1-1-13 309-1-1-1-14 SUIVRE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ETFP INSTAURER UN DISPOSITF NATIONAL DE CAPITALISATION DES CERTIFICATS, SUIVANT LE CNC 309-1-1-1-15 309-1-1-1-16 PARTICIPER AUX EXAMENS OFFICIELS (BACCALAURÉAT,...) ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION 309-1-1-1-17 309-1-1-1-18 APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE -SECTEUR BTP **ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN** 309-1-2 DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT 309-1-2-1 309-1-2-1-01 ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (ÉCOLES, ONG, ENTREPRISES, ARTISANS...) 309-1-2-1-02 INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES 309-1-2-1-04 ENCADRER LES ETABLISSEMENTS SUR L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR DU SYSTÈME DE FORMATION ÉLABORER UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF DÉFINISSANT L'AUTONOMIE D'UN 309-1-2-1-05 ÉTABLISSEMENT SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE FORMATION 309-1-2-1-06 APPUYER ET ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN 309-1-2-1-07 QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT 309-1-2-1-08 DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS RÉALISER L'ET. LA FPI ET LA FPTS 309-1-2-1-09 309-1-2-1-10 SECTEUR BTP ENCADRER CHAQUE ÉTABI ISSEMENT PUBLIC À LA MISE EN ŒUVRE D'UN STATUT AUTONOME 309-1-2-1-11 309-1-2-1-12 METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MISE EN RELATION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL 309-1-2-1-13 RENFORCER LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS 309-1-2-1-14 ORGANISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE (FPQ) RÉALISER DES ACTIONS D'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES DIPLÔMÉS 309-1-2-1-15 309-1-2-1-16 PLAIDOYER POUR L'ETFP/DC 309-1-2-1-17 MENER DES ACTIONS D'ORIENTATION SCOLAIRE 309-1-2-1-18 ENCADRER DES RÉQUERANTS POUR LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER DE VAE INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS 309-1-2-1-19 FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP 309-1-2-1-20 309-1-2-1-21 Fonds de financement Formapro Public-Privé 309-1-3 Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap 309-1-3-1 Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles ou faire l'extension des établissements ETFP/DC publics selon les besoins et le RQE Coordonner les groupements d'établissements et les filières de formation dans tout le territoire 309-1-3-1-02 309-1-3-1-03 Coordonner les institutions privées de formation dans la mise en œuvre de la PNEFP

Assurer la coordination régionale des établissements publics et privés

Réaliser les offres d'enseignement technique et de Formation professionnelle initiale liés aux

309-1-3-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTERE	DE L'EDUCATION	ON NATIONALE	ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL				
)	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
)	Formation P	Professionnelle	onnelle et Technique					
				emplois prévisibles				
		309-1-3-2	Personnes for	mées par rapport aux besoins en compétences exprimés				
			309-1-3-2-01	Réaliser des offres de Formations professionnelle qualifiante des personnes en quête d'emploi au niveau des établissements				
			309-1-3-2-02	Rénover le dispositif d'apprentissage traditionnel à Madagascar aux fin de renforcer la capacité des actifs du secteur informel et traditionnel				
			309-1-3-2-03	Reconnaitre les entreprises comme prestataires de formation pour la promotion de la formation en alternance et par apprentissage				
			309-1-3-2-04	Recourir aux tuteurs professionnels pour assurer la pertinence des formations				
	309-1-4	Améliorer la q	ualité et la pertir	nence des formations				
		309-1-4-1	Cursus et Cur	ricula de formation adaptés				
			309-1-4-1-01	Habiliter et/ou accréditer des établissements publics et privés				
			309-1-4-1-02	Co-développer un Cadre National de Certification (CNC) integrant les secteurs d'activités et les acteurs privés				
			309-1-4-1-03	Reformer les cursus de l'ETFP/DC				
			309-1-4-1-04	Rendre les curricula existants fléxibles en adéquation aux besoins en compétences des cinq secteurs prioritaires				
			309-1-4-1-05	Promouvoir l'entreprenariat et la professionnalisation des TPE, PME et AGR				
		309-1-4-2	Formateurs et	personnels formés				
			309-1-4-2-01	Disposer des formateurs et des personnels d'encadrement performants et motivés				
		309-1-4-3	Apprenants ce	rtifiés				
			309-1-4-3-01	Organiser des examens nationaux				
			309-1-4-3-02	Mettre en œuvre des validations des acquis de l'Expérience (VAE)				
			309-1-4-3-03	Réaliser le suivi post-formation				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS LFR 2019 2020 2021 UNITE LFI 2019 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 067 Administration et coordination OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN 067-1 **RÉSULTATS** 067-1-1 OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD 067-1-1-1 R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré 30 067-1-1-1-R1 Pourcentage des cadres formés 30 30 30 en pilotage, reporting et coordination OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES 067-1-2 067-1-2-1 R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré 067-1-2-1-R1 Pourcentage des cadres formés % 30 30 30 30 en gestion du personnel administratif/enseignant et des matérielles 067-1-2-1-R2 Taux d'engagement des 93 94 95

dépenses (hors solde, financement externe et DTI)

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	LE ET DE L'ENSEIGNEMENT TE	CHNIQUE ET	PROFESSIO	NNEL		
812	EDUCAT	ION							
313	Educatio	n préscolaire							
	<u>313-1</u>			RESSIVEMENT UN ENSEIGNEM					
	313-1-1	OS313.1-ETE	ENDRE ET AMÉL	IORER L'OFFRE PUBLIQUE D'EN	NSEIGNEMENT	Γ PRÉSCOL <i>A</i>	IRE		
		313-1-1-1	R313.1.1-CEN	ITRES D'ACTIVITÉSS PRÉSCOLA	AIRES FONCT	IONNELS			
			313-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec CAP	%	52	52	53	54
			313-1-1-1-R2	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec Centre d'Activités Préscolaire	%	-	52	53	54
	313-1-2	OS313.2-PR	OMOUVOIR LA Q	UALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉS	COLAIRE				
		313-1-2-1	R313.2.1-EDU	ICATEURS CERTIFIÉS ET OPÉR.	ATIONNELS				
			313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducateurs certifiés et opérationnels	%	30	30	30	30

314-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 314 Education fondamentale de 9 ans OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE 314-1 ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-1-1 314-1-1-1 R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES 314-1-1-R1 Nombre de salles de classe SALLE DE 161 900 950 1000 nouvellement construites et CLASSE réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés) 314-1-1-R2 Pourcentage de salles de classe % 35 35 35 fonctionnelles nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental (Etat) R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES 314-1-1-2 314-1-1-2-R1 Pourcentage des EF dotés des % 26 26 26 26 enseignants recrutés 314-1-1-2-R2 100 100 Pourcentage des élèves de % 100 l'éducation fondamentale bénéficiant de frais d'inscription OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-1-2 R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS 314-1-2-1 314-1-2-1-R1 Nombre d'ENF subventionnés NOMBRE 4208 4208 5581 6000 formés 314-1-2-1-R2 Nombre d'enseignants non NOMBRE 6000 4208 4208 5581 fonctionnaires subventionnés formés 314-1-2-1-R3 Pourcentage des enseignants NOMBRE 4208 4208 5581 5581 formés 314-1-2-1-R4 Pourcentage des enseignants 35 35 35 35 314-1-2-1-R5 Pourcentage des enseignants non % 40 40 40 fonctionnaires de l'Enseignement fondamental formés R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ 314-1-2-2

Pourcentage des admis au BEPC

(admis/3ème)

46

46

47

315-1-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle** OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE 315-1 **OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME** 315-1-1 R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS 315-1-1-1 D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ 315-1-1-1-R1 Taux d'accroissement du nombre 5 5 5 5 % de personnes' jeunes et adultes qui suivent 315-1-1-1-R2 Nombre de personnes jeunes et NOMBRE 37208 48032 59658 adultes qui suivent des cours d'alphabétisation **OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE** 315-1-2 R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES 315-1-2-1 INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL 315-1-2-1-R1 Nombre d'enfants réinsérés dans NOMBRE 46195 46195 53572 60473 le système formel OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ 315-1-3 R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE 315-1-3-1 **AUGMENTÉ** 315-1-3-1-R1 3 3 3 Taux d'accroissement du nombre % 3 de population éduquée à la vie familiale et communautaire 315-1-3-2 Ecoles des parents mises en place et fonctionnelles

Nombre d'écoles de parents

mises en place et fonctionnelles

UNITE

NOMBRE

LFI 2019

LFR 2019

24

50

114

2020

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 812 **EDUCATION** Enseignement secondaire générale 316 OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL 316-1 OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 316-1-1 **GÉNÉRAL** 316-1-1-1 R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles 316-1-1-1-R1 Taux de transition effective dans 60,76 60,76 60,84 61,13 l'ESG 316-1-1-1-R2 Pourcentage de salles de classe 3.9 3.1 4.7 fonctionnelles nouvellement construites et réhabilitées au niveau de l'enseignement secondaire (Etat) 316-1-1-2 R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré 316-1-1-2-R1 Nombre moyen d'élèves par 27 27 27 28 **RATIO** enseignant 316-1-1-2-R2 Nombre moyen de lycéens par NOMBRE 27 27 27 enseignant (Public) OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL 316-1-2 316-1-2-1 R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels 316-1-2-1-R1 Pourcentage des enseignants et 40,47 40,47 59,20 60 encadreurs de l'ES certifiés et diplômés 316-1-2-2 R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré Pourcentage des admis au BACC 316-1-2-2-R1 % 44 44 46 48 (admis/Terminale) 316-1-2-2-R2 Pourcentage des admis au BACC 42 46 44 316-1-2-3 Programmes scolaires révisés et disponibles dans les établissements 316-1-2-3-R1 Nombre de programmes NOMBRE 171378 23026 0

distribués

049-1-2-1

049-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2020 UNITE LFI 2019 LFR 2019 2021 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 049 **Administration et Coordination** CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE 049-1 MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES
COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 049-1-1 **PROFESSIONNELLE** AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE 049-1-1-1 TAUX D'INSERTION 049-1-1-1-R1 **POURCENTAGE** 0.5 PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS 049-1-2 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE

Taux de satisfaction des usagers POURCENTAGE

0.5

AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS

309-1-4-1-R1

309-1-4-2-R1

309-1-4-3-R1

Apprenants certifiés

309-1-4-2

309-1-4-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique 309-1 PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS 309-1-1 FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI 309-1-1-1 309-1-1-1-R1 NOMBRE DE FORMÉS SUIVANT NOMBRE 20400 LA MÉTHODOLOGIE APC ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN 309-1-2 **DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT** 309-1-2-1 309-1-2-1-R1 DÉPENSE TOTALE EN NOMBRE 0,55 FORMATION EN % DU PIB 309-1-2-1-R2 NOMBRE 8 D'ABANDON/REDOUBLEMENT TAUX D'ACHÈVEMENT 309-1-2-1-R3 NOMBRE 92 309-1-3 Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap 309-1-3-1 Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles 309-1-3-1-R1 Nombre de personnes formées à NOMBRE 25000 40000 60000 l'emploi potentiels et prévisibles 309-1-3-2 Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés 309-1-3-2-R1 Nombre de personnes formées NOMBRE 10000 15000 20000 par rapport aux besoins en compétences exprimés Améliorer la qualité et la pertinence des formations 309-1-4 309-1-4-1 Cursus et Curricula de formation adaptés

Pourcentage de cursus et

Nombre de formateurs et

Nombre d'apprenants certifiés

personnels formés

Formateurs et personnels formés

Curricula de formation adaptés

NOMBRE

NOMBRE

20

185

32000

40

350

38000

60

500

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

024-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRI	E DE LA SANTÉ	PUBLIQUE	
710	SANTE			
024	Administra 024-1	tion et Coordin		ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ
	024-1-1			N DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ
	V2-7 1 1	024-1-1-1		S FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON
			024-1-1-1-01	AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE
			024-1-1-1-02	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER
			024-1-1-1-03	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX
			024-1-1-1-04	UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR
			024-1-1-1-05	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU
		024-1-1-2	MOBILISATIO	ON DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
			024-1-1-2-01	METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR
	024-1-2	ASSURER L	E PILOTAGE DU	SYSTÈME DE SANTÉ
		024-1-2-1	PILOTAGE D	U SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
			024-1-2-1-01	VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES
			024-1-2-1-02	APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL
			024-1-2-1-03	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS
			024-1-2-1-04	APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)
			024-1-2-1-05	RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX
	024-1-3	Assurer la di	isponibilté des ir	formations sanitaires fiables
		024-1-3-1	Informations	sanitaires disponibles et fiables

Renforcer le système d'information sanitaire et de suivi-évaluation à tous les niveaux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

710

505

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SANTE Lutte contre les maladies 505-1 PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES 505-1-1 --RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES --**MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGEES REDUITES** 505-1-1-1-01 METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE DEPISTER PRECOCEMENT ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS DE LEPRE 505-1-1-1-02 505-1-1-1-03 MENER DES ACTIVITES DE RIPOSTE FACE AUX EPIDEMIES DE PESTE 505-1-1-1-04 MENER LA CAMPAGNE DE MASSE SUR LA MTN, CHIMIOTERAPIE PREVENTIVE 505-1-1-1-05 Dépister et prendre en charge les Maladies Emergentes et Réémergentes 505-1-1-1-06 Renforcer la prévention des Maladies Endemo-épidemiques et Tropicales Negligées 505-1-1-1-07 Réaliser des contrôles et surveillances des épidemies au niveau national 505-1-1-2 PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ **SIDA RENFORCES** 505-1-1-2-01 PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME 505-1-1-2-02 PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE 505-1-1-2-03 RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DE PALUDISME Y COMPRIS LES FEMMES ENCEINTES RENFORCER LES PREVENTIONS DES IST/SIDA 505-1-1-2-04 505-1-1-2-05 PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGES DES IST/SIDA RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU 505-1-2 **HANDICAP** 505-1-2-1 **LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES** SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX 505-1-2-1-01 FACTEURS DE RISQUES DES MNT 505-1-2-1-02 DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT MNT PRIORITAIRE 505-1-2-1-03 DU PAYS 505-1-3 ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENGE DE SANTE **PUBLIQUE** 505-1-3-1 GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES GERER LES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX CATASTROPHES 505-1-3-1-01 505-1-3-1-02 FOLIPE SANITAIRE MOBILE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71		DE LA SANTÉ	PUBLIQUE				
710 506	SANTE Survio et dé	velonnement d	e la mère et de l	l'anfant			
300	506-1	• • •		MÈRE ET DE L'ENFANT			
	506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
		506-1-1-1	OFFRE DE SE	ERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE			
			506-1-1-1-01	MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/NdF			
			506-1-1-1-02	EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE			
		506-1-1-2	PRISE EN CH	ARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES			
			506-1-1-2-01	EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS			
			506-1-1-2-02	Augmenter les structures de Prise en Charge des enfants malnutris aigus sévères			
	506-1-2		LES INTERVEN	TIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE			
		L'ENFANT 506-1-2-1	AUGMENTAT	ION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME			
			506-1-2-1-01	REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MISE A JOUR			
			506-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS			
	506-1-3	AMÉLIORER I	L'ÉTAT DE SAN	TÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ			
		506-1-3-1	SERVICES DE	E SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION			
			506-1-3-1-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE			
			506-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE			
			506-1-3-1-03	APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)			
			506-1-3-1-04	METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS			
			506-1-3-1-05	Dispenser des soins de santé maternelle et néonatale de qualité à tous les niveaux			
		506-1-3-2	MÈRES ET N	OUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ			
			506-1-3-2-01	METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE			
			506-1-3-2-02	DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES NIVEAUX.			
	506-1-4	RENFORCER		TRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION			
		506-1-4-2	VACCINS DE	QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX			
			506-1-4-2-01	RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE			
		506-1-4-3	ENFANTS DE	0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS			
			506-1-4-3-01	METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)			
			506-1-4-3-02	Renforcer la vaccination de routine au niveau des formations sanitaires			
		506-1-4-4		VITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE			
			506-1-4-4-01	METTRE EN OEUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES			
	506-1-5	PROMOUVOII 506-1-5-1	_	ATION FAMILIALE DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE			
			506-1-5-1-01	REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À JOUR			
			506-1-5-1-02	Renforcer l'offre de service de qualité en PF notamment l'Implanon			
		506-1-5-2	POPULATION	I BÉNÉFICIANT DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF			
			506-1-5-2-01	MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF			
			506-1-5-2-02	RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON			
		506-1-5-3	UTILISATION	DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ			
			506-1-5-3-01	METTRE EN PLACE DES CAJ			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	SANTE						
		dos soins do s	anté de qualité				
	508-1			CCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ			
	508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS					
•	000 1 1	508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE				
			508-1-1-1-01	PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB			
			508-1-1-1-02	APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE			
			508-1-1-1-03	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)			
			508-1-1-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS			
			508-1-1-1-05	APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE			
	508-1-2	ASSURER L	A DISPONIBILITÉ	DES INTRANTS DE SANTÉ			
		508-1-2-1	NNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS EST ASSURÉ				
			508-1-2-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)			
			508-1-2-1-02	RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)			
			508-1-2-1-03	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS			
	508-1-3	PROPORTIO	SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB				
		508-1-3-1	OFFRE ET AC AMÉLIORÉS	CCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ			
			508-1-3-1-01	METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRE DE BASE			
			508-1-3-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PN			
			508-1-3-1-03	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES			
			508-1-3-1-04	APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES			
			508-1-3-1-05	METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE			
			508-1-3-1-06	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ÉVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS			

024-1-3

024-1-3-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE 710 SANTE 024 **Administration et Coordination** DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ 024-1 ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ 024-1-1 RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON 024-1-1-1 **EFFICIENTE** 024-1-1-1-R1 Nombre de structures de santé NOMBRE 10 10 10 10 réhabilitée selon les normes/an 024-1-1-1-R2 Nombre des districts ayant des NOMBRE 7 7 7 CSU opérationnelles 024-1-1-2 MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE Pourcentage de CSB mises aux 60 024-1-1-2-R1 60 65 70 normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité 024-1-1-2-R2 Nombre de dossiers de NOMBRE 400 400 400 redéploiement traités ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ 024-1-2 024-1-2-1 PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE 024-1-2-1-R1 Taux moyen de réalisations 55 %

physiques du PTA dans toutes les

Taux de complétude de RMA

%

90

92

94

structures de santé

Informations sanitaires disponibles et fiables

Assurer la disponibilté des informations sanitaires fiables

024-1-3-1-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	TÉ PUBLIQUE								
710 505	SANTE										
	Lutte contre les maladies										
	<u>505-1</u>	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES									
	505-1-1	, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,,									
		505-1-1-1	_	MERGENTES ET NEGLIGEES RE	EDUITES						
			505-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	84	84	85	85		
			505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	18	18	17	7,5		
		505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES								
			505-1-1-2-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH ( PV VIH ) SOUS ARV	%	90	90	90	90		
			505-1-1-2-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	85	85	85.5	86		
			505-1-1-2-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMI LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES CSB	%	4	4	3.5	2		
	505-1-2	RENFORCER HANDICAP	LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES NON TRAN	ISMISSIBLES	Y COMPRIS I	A PREVENTI	ON DU			
		505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES								
			505-1-2-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	9	9	8	7		
	505-1-3	ASSURER LE PUBLIQUE	S RIPOSTES AU	JX PANDEMIES, EPIDEMIES MA	JEUR ET AUT	RES SITUATI	ON D'URGEN	GE DE SANT	E		
		505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES								
			505-1-3-1-R1	PROPORTION DES VICTIMES PRIS EN CHARGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE POPULATION DU SECTEUR	%	75	75	80	70		

506-1-5-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE 710 SANTE 506 Survie et développement de la mère et de l'enfant ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT 506-1 RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION 506-1-1 OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE 506-1-1-1 TAUX DES ENFANTS AYANT 506-1-1-1-R1 98 RECUS EN VITAMINE A 506-1-1-1-R2 TAUX DES ENFANTS 12 A 59 % 98 MOIS DEPARASITES 506-1-1-2 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES TAUX DE GUERISON DES 506-1-1-2-R1 0.750.75 0.75 0.85 ENFANTS MAI NUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS 506-1-2 RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT 506-1-2-1 AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME POURCENTAGE DES CSB 35 28 506-1-2-1-R1 30 30 APPLIQUANT LA PCIME 506-1-3 AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION 506-1-3-1 506-1-3-1-R1 Taux de Consultation Prénatale 4 45 45 50 55 MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ 506-1-3-2 Proportion de FS offrant le Soins 506-1-3-2-R1 57 Obstétricaux Néonatals d'Urgence NOMBRE DES FS AYANT DES 506-1-3-2-R2 NOMBRE 1290 AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION 506-1-4 506-1-4-2 VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX Proportion des Formations 506-1-4-2-R1 85 Sanitaires **ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS** 506-1-4-3 506-1-4-3-R1 Nombre d'enfants non vaccinés NOMBRE 8162 8162 4081 7000 MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE 506-1-4-4 506-1-4-4-R1 Taux de PFA non polio % 8.5 506-1-5 PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE 506-1-5-1 70 506-1-5-1-R1 Proportion de Formations % 67 67 73 Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD) 506-1-5-2 POPULATION BÉNÉFICIANT DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF 506-1-5-2-R1 Nombre de nouveaux utilisateurs % 670263 UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ 506-1-5-3

Proportion des Jeunes moins de

24 utilisant le Service PF

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	NTÉ PUBLIQUE								
710	SANTE										
508	Fournitu	rniture des soins de santé de qualité									
	<u>508-1</u>	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ									
	508-1-1 AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS										
		508-1-1-1	LA PRISE EN	CHARGE CORRECTE AU NIV	EAU DES HÔPIT	AUX DE RÉF	ÉRENCE EST	ASSURÉE			
			508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	87.5	87.5	90	95		
	508-1-2 ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ										
		508-1-2-1	U DES FORMA	TIONS							
			508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	90	90	95	95		
	508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB									
		508-1-3-1	OFFRE ET AC AMÉLIORÉS	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS							
			508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	39.5	39.5	40.5	38.5		

41 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
PECI								
	inistration et Coord		OFOTFUR HALIFUTIOUS					
033-1			SECTEUR HALIEUTIQUE					
033-1	033-1-1-1		es ressources du Ministère MINISTERE BIEN GERE					
	033-1-1-1	033-1-1-1-01	DOTER LES AGENTS DU MRHP DE MOYENS MATERIELS, INFRASTRUSTURES ET FORMATIONS					
			,					
		033-1-1-1-02	GERER LES MOYENS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU MRHP					
		033-1-1-1-03	EFFECTUER LA PROCEDURE DE LA PASSATION DE MARCHE					
		033-1-1-1-04	ELABORER LE BUDGET-PROGRAMME, OPERATIONNALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLA DE REGULATION EN FONCTION DE LA REGULATION BUDGETAIRE					
	033-1-1-2	SITUATION A	ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE					
		033-1-1-2-01	TRAITER LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADR ET ECD)					
		033-1-1-2-02 CONSULTER ET SOIGNER LES AGENTS DU MRHP ET LEURS FAMILLES						
033-1	1-2 Promouvoi	Promouvoir une gouvernace transparante et responsable						
	033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
		033-1-2-1-01	CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE GENERALE DU MINISTERE					
		033-1-2-1-02	ORIENTER, ANIMER ET CONTROLER TOUTES LES ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMEI PUBLICS					
		033-1-2-1-03	GARANTIR LES BASES DE DONNEES STATISTIQUES					
		033-1-2-1-04	RENFORCER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE REGIONALE (DRRHP/CirRRHP)					
		033-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UN MECANISME DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS					
		033-1-2-1-06	PUBLIER LES INFORMATIONS AFFERENTES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTUR					
		033-1-2-1-07	DEVELOPPER ET COORDONNER LES ACCORDS DE PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX INTERNATIONAUX ET AVEC LES ONG OEUVRANT DANS LE SECTEUR					
		033-1-2-1-08	ELABORER DES REFERENTIELS DE FORMATION					
		033-1-2-1-09	DEVELOPPER LES RECHERCHES APPLIQUEES AUX BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DI PECHE NON DESTRUCTIVE) ET DU MARCHE (Y COMPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)					
	033-1-2-2	TEXTES LEG	ISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES					
		033-1-2-2-03	ELABORER, METTRE A JOUR ET PUBLIER LES DECRETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA L 053/15 DU 02/12/15					
		033-1-2-2-04	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES TEXTES EN VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

41 430	MINISTERE PECHE	DE L'AGRICU	LTURE, DE L'EL	EVAGE ET DE LA PECHE				
408	Développen	nent de la pêch	ne et des ressour	rces halieutiques				
	<u>408-1</u>	<u>DEVELOPPE</u>	MENT DE LA PE	CHE ET DE L'AQUACULTURE				
	408-1-1	ACCROITRE 408-1-1-2		A PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES				
		.00 1 1 2	408-1-1-2-01	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL				
			408-1-1-2-02	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION (MARCHE LOCAL ET EXPORTATION)				
			408-1-1-2-03	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL				
		408-1-1-3		QUACULTURE DEVELOPPEES				
			408-1-1-3-01	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES				
			408-1-1-3-02	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES				
			408-1-1-3-03	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION)				
			408-1-1-3-04	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES				
			408-1-1-3-05	FORMALISER LES PECHEURS				
			408-1-1-3-06	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE				
			408-1-1-3-07	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI, BERGES,)				
			408-1-1-3-08	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)				
			408-1-1-3-09	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,)				
			408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,)				
			408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE, ETANG-BARRAGE, ENCLOS, ETANG,)				
			408-1-1-3-C	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE D'AQUACULTURE				
	408-1-2		F DE L'EXPORTA	S DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT ATION LISATION DES PRODUITS APPUYÉE				
		400-1-2-1	408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE				
			408-1-2-1-01	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES				
			408-1-2-1-04	PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)  CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUES				
			408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES				
	408-1-3	AMÉLIODED		OCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE				
	400-1-3		IENCE AUX ALÉ	AS ET CATASTROPHES DES VULNÉRABLES RENFORCÉE				
			408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION, PRÊT)				
			408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHEURS				
	408-1-4	GÉRER RATI 408-1-4-1	_	ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES MENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES				
			408-1-4-1-01	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES				
			408-1-4-1-02	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE				
			408-1-4-1-03	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)				
			408-1-4-1-04	ELABORER LES PLANS D'AMENAGEMENT ET LES PLANS DE GESTION DES PECHERIES				
			408-1-4-1-05	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES				
			408-1-4-1-06	SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION				
			408-1-4-1-07	SWIOFISH				
			408-1-4-1-08	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL				
			408-1-4-1-09	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES				
			408-1-4-1-10	PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR				
			408-1-4-1-11	RELANCE DE L'AQUACULTURE				
			408-1-4-1-12	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY				
			408-1-4-1-13	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC)				
			408-1-4-1-14	RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC)				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

059-1-3-1

059-1-3-1-01

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 470 059 **Administration et Coordination** 059-1 Gérer les ressources du SEMer 059-1-1 Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer 059-1-1-1 Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées 059-1-1-1-01 Assurer la gestion des affaires financières du SEMer 059-1-1-1-02 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-1-2 Patrimoine mis en place et géré 059-1-1-2-01 Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles 059-1-1-2-02 Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer 059-1-2 Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-2-1 Ressources humaines bien gérées 059-1-2-1-01 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-2-1-02 Renforcer les capacités des agents de SEMer 059-1-3 Coordonner les activités du cabinet

Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer

Missions effectuées et relations externes traitées

410-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

410-1-3-1

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 470 410 Sécurisation de la Mer et de ses Ressources Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources <u>410-1</u> Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources 410-1-1 410-1-1-1 souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée 410-1-1-1-01 Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité. 410-1-1-1-02 Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie 410-1-1-1-03 Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines 410-1-1-1-04 Préserver la qualité de la mer 410-1-2 Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources 410-1-2-1 Informations et base de données mises en place et gérées efficacement 410-1-2-1-01 Manager les activités dans l'espace maritime Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données 410-1-2-1-02 410-1-3 Manager les activités du SEMer

Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés

Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation

061-1-2-2-C

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE 061 **Administration et Coordination** Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage 061-1 061-1-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage 061-1-1-1 Gouvernance du secteur améliorée 061-1-1-1-01 Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies 061-1-1-1-02 Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux 061-1-1-1-03 Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage 061-1-1-1-04 INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP 061-1-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP 061-1-2-2 Performance améliorée 061-1-2-2-01 Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale 061-1-2-2-02 Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines 061-1-2-2-03 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère 061-1-2-2-04 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère 061-1-2-2-05 Contrôler et faire un audit interne 061-1-2-2-06 Contribuer à la gestion durable de l'environnement 061-1-2-2-07 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère 061-1-2-2-08 Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication 061-1-2-2-09 Appuyer les les services déconcentrés 061-1-2-2-A Assurer et gérer les passations de marché public 061-1-2-2-B Appuyer et suivre les organismes rattachés

L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

## 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

#### 411 Agriculture

<u>411-1</u> <u>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</u>

411-1-1 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs

411-1-1-1 Conditio	ıs de vie des r	ménages product	eurs améliorées
--------------------	-----------------	-----------------	-----------------

411-1-1-1-01	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
411-1-1-1-02	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
411-1-1-1-03	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
411-1-1-1-04	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
411-1-1-1-05	Appuyer le développement des chaines de valeur
411-1-1-1-06	Appuyer et structurer la filière rizicole
411-1-1-1-07	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
411-1-1-1-08	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
411-1-1-1-09	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)
411-1-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-1-1-1-G	PROJET SATREPS
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-1-1-1-1	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
411-1-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIENNE
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD
411-1-1-1-0	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-1-1-1-T	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
411-1-1-1-U	APPUI A L'AUGMENTATION DE IA PRODUCTIVITE RIZICOLE

## 411-1-2 Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés

411-1-1-1-V

411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue
-----------	---

411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autress infrastructures de production
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-2-1-7H	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE

PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

## 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION VOLET AGRICULTURE  411-1-2-1-71 PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE  411-1-2-1-72 POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI  411-1-2-1-7K APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE  411-1-2-1-71 AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL  411-1-2-1-77 APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE  411-1-2-1-70 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)  411-1-2-1-70 APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERV.  411-1-2-1-70 FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI  411-1-2-1-77 PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI  411-1-2-1-78 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAIS. 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE: VOLET AGRICULTURE  411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE: VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-03 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs Reflication de dispositif CSA/FDAR  411-1-2-2-03 Appuyer et nender pérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIE DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIE DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-08 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIE DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI  411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR  411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-13 APPUJ À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE	RICOLE ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
411-1-2-1-7J POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI 411-1-2-1-7K APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE 411-1-2-1-7L AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL 411-1-2-1-7M APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AG 411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER) 411-1-2-1-7O APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERV 411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI 411-1-2-1-7B PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7V PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FORM 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
411-1-2-1-7K APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE 411-1-2-1-7L AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL 411-1-2-1-7M APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AG 411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER) 411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI 411-1-2-1-77B PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7V DEPENSES D'URGENCE: VOLET AGRICULTURE 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FORMATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FORMATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
411-1-2-1-7L AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL 411-1-2-1-7M APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AG 411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER) 411-1-2-1-7Q PROMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI 411-1-2-1-7R PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7V PROMATION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7V EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7V DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FORA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
411-1-2-1-7M APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AG 411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER) 411-1-2-1-70 APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERV 411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (P) 411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (P) 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
411-1-2-1-7N PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURAL REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER) 411-1-2-1-7O APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERV 411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (P) 411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7V) PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7V EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-08 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (P) 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ES ET AUX ECONOMIES CES AGRICOLES
REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)  411-1-2-1-70 APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERV.  411-1-2-1-70 FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI  411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI  411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS  411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES  411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI  411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)  411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs  411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR  411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE  411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL  AFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI  411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR  411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	CES AGRICOLES
411-1-2-1-7Q FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVI 411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI 411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-1-7R PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PI 411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7X EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	E 4001001 E
411-1-2-1-7S PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CAS 411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE: VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PINETERE DE L'AGRICULTURE DE TRACTEUR AFAFI CENTRE 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	E AGRICOLE
411-1-2-1-7U PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES 411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISI 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE: VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2  Services d'appui aux producteurs améliorés 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PINETERE DE L'AGRICULTURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	OJERMO)
411-1-2-1-7V PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE 411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2  Services d'appui aux producteurs améliorés 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	≣F)
411-1-2-1-7W EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM) 411-1-2-1-7X DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE  411-1-2-2 Services d'appui aux producteurs améliorés 411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs 411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PIL 411-1-2-2-11) FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-2 Services d'appui aux producteurs améliorés  411-1-2-201 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs  411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR  411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE  411-1-2-2-10 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI  411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	SEIKATSU KAIZEN
411-1-2-2  Services d'appui aux producteurs améliorés  411-1-2-2-01 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs  411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR  411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs  411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR  411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PIL 411-1-2-2-11) PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR HILLION FORDERS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-2-02 Renforcer le dispositif CSA/FDAR 411-1-2-2-03 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR 411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PIL 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
Appuyer et rendre opérationnel les FDAR  411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PINTEGRE DE CROISSANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 11-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-2-04 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION AGRICOLE (FORMAPROD) 411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA 411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PINTEGRE DE CROISSANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR 11-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
AGRICOLE (FORMAPROD)  411-1-2-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE 411-1-2-2-06 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA 411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-2-06  PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07  PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08  PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE  411-1-2-2-09  POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PIL 411-1-2-2-10)  PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR  411-1-2-2-11  FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12  PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	E LA PRODUCTIVITE
EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA  411-1-2-2-07 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA  411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FINAFIC CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PINTEGRE DE CROISSANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR  411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ET RURALE
411-1-2-2-08 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FIL AFAFI CENTRE 411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	S COMPOSANTE 2 : MISE
AFAFI CENTRE  411-1-2-2-09 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PI 411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS  411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
411-1-2-2-10 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUI 411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	ERES INCLUSIVES
411-1-2-2-11 FOOD FOR PROGRESS 411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	:AS)
411-1-2-2-12 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE	
A11 1 2 2 12 APPLII À LA PÉALISATION DU PECENSEMENT ACRICOLE	
411-1-2-13 AFFOLA LA REALISATION DU RECENSEINE AGRICOLE	
411-1-2-2-14 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE	
411-1-2-2-15 PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ	T DES JEUNES
411-1-2-2-16 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLAN CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MAL	
411-1-2-2-17 PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISI LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)	S ALIMENTAIRES DANS
411-1-2-2-18 ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRIC	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

## 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

## 412 Elevage

# <u>412-1</u> <u>Développer l'Elevage orienté vers le marché</u>

### 412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale

#### 412-1-1-1 Filières d'élevage promues

412-1-1-1-01	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins)
412-1-1-1-02	Mettre en place des centres d'amélioration génétique ( centre de production géniteur)
412-1-1-1-03	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
412-1-1-1-04	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
412-1-1-1-05	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
412-1-1-1-06	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
412-1-1-1-07	Appuyer les organisations des eleveurs familiaux
412-1-1-1-08	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE
412-1-1-1-09	SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX
412-1-1-13	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants
412-1-1-14	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN- ETRE DES ANIMAUX
412-1-1-15	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES
412-1-1-16	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-1-1-1-A	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)
412-1-1-1-B	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE
412-1-1-C	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE

## 412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation

## 412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées

412-1-2-1-01	Mettre aux normes des services veterinaires
412-1-2-1-02	Lutter contre la maladie des abeilles
412-1-2-1-03	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
412-1-2-1-04	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel
412-1-2-1-05	Assurer la couverture sanitaire animale
412-1-2-1-06	Lutter contre la rage canine
412-1-2-1-07	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-08	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
412-1-2-1-09	REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
412-1-2-1-09	REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
412-1-2-1-12	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES
412-1-2-1-13	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES
412-1-2-1-A	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
412-1-2-1-B	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L	'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE								
033	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>033-1</u>	<b>BONNE GOL</b>	JVERNANCE DU	SECTEUR HALIEUTIQUE					
	033-1-1	Gérer de ma	nière efficiente le	es ressources du Ministère					
		033-1-1-1	BUDGET DU	MINISTERE BIEN GERE					
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	100
		033-1-1-2	SITUATION A	DMINISTRATIVE DU PERSON	NEL EN REGLE				
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	750	800	800
	033-1-2	Promouvoir	une gouvernace	transparante et responsable					
		033-1-2-1	GOUVERNAN	ICE RENFORCEE					
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	1
		033-1-2-2	TEXTES LEG	ISLATIFS MIS A JOUR ET RES	PECTES				
			033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	-	12	12	12

408-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 **PECHE** 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques **DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE** 408-1 ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR 408-1-1 **ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES** 408-1-1-2 408-1-1-2-R1 DRRHP consolidées NOMBRE 22 22 22 22 PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES 408-1-1-3 408-1-1-3-R1 Taux de production augmenté % 0.05 0.05 0.06 0.06 SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT 408-1-2 SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION 408-1-2-1 COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE 408-1-2-1-R1 Document de stratégie de NOMBRE 1 0 0 0 marketing et de commercialisation élaboré Guide de commercialisation des NOMBRE 408-1-2-1-R2 1 1 produits halieutiques élaborés 408-1-3 AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE 408-1-3-1 Manuel sur l'adaptation, la 408-1-3-1-R1 NOMBRE 2 1 1 1 résilience et l'attenuation face au chagement climatique élaboré GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES 408-1-4 **ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES** 408-1-4-1

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE

GESTION ELABORE

NOMBRE

2

2

2

059-1-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 470 MER 059 **Administration et Coordination** <u>059-1</u> Gérer les ressources du SEMer 059-1-1 Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer 059-1-1-1 Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées Taux de réalisation annuelle 0 059-1-1-1-R1 Pourcentage 100% 0 0 059-1-1-2 Patrimoine mis en place et géré 059-1-1-2-R1 Acquisition et entretien des **POURCENTAGE** 100% 0 0 0 matériels 059-1-2 Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer 059-1-2-1 Ressources humaines bien gérées 059-1-2-1-R1 Taux de réalisation annuelle. Pourcentage 100% 0 0 0 059-1-3 Coordonner les activités du cabinet 059-1-3-1 Missions effectuées et relations externes traitées Missions effectuées et dossiers Pourcentage 100% 0 0

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L	'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
470	MER									
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources									
	410-1 Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources			la mer et ses ressources						
	410-1-1	Instaurer la	cohérence struct	urelle et technique pour gestion	durable de la	mer et de ses	ressources			
		410-1-1-1	souveraineté	dans l'espace maritime malagas	y instaurée					
			410-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	100	0	0	0	
	410-1-2	Améliorer le	s flux d'informati	ions pour la sécurisation de la m	er et de ses r	essources				
		410-1-2-1	Informations	et base de données mises en pla	ace et gérées	efficacement				
			410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	100	0	0	0	
	410-1-3	Manager les	activités du SEN	ller						
		410-1-3-1	Activités plar	nifiées et évaluées; acteurs supe	rvisés					
			410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi- evaluation opérationnelles	%	100	0	0	0	

MIN - M	I - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
41	MINISTER	RE DE L'AGRIC	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE								
061	Administ	stration et Coordination							
	061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionn			'environnement institutionnel of	<u>lu secteur agri</u>	<u>culture et éle</u>	<u>vage</u>		
	061-1-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du sec			nel et règlementaire du secteur	agriculture et é	elevage			
		061-1-1-1	Gouvernance	du secteur améliorée					
			061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	60	65	65
	061-1-2	Renforcer la	capacité des act	eurs pour la mise en œuvre du l	PSAEP				
		061-1-2-2	Performance	améliorée					
			061-1-2-2-R2	Acteurs formés	NOMBRE	350	350	350	350

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L	ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICUI	CULTURE ET ELEVAGE								
411	1 Agriculture									
	411-1 Développer l'Agriculture tournée vers le marché national			née vers le marché national et	<u>international</u>					
	411-1-1 Promouvoir des systèmes de production agricoles amé		production agricoles améliore	és et compétitifs						
		411-1-1-1	Conditions de	e vie des ménages producteur	s améliorées					
			411-1-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	60000	60000	60000	60000	
	411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés								
		411-1-2-1	Infrastructure	es rurales viabilisées et mécan	isation agricole ¡	oromue				
			411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	20000	20000	20000	
		411-1-2-2	Services d'ap	pui aux producteurs améliorés	5					
			411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	34918	48856	48856	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
41	MINISTE	RE DE L'AGRIC	CULTURE, DE L	ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	O AGRICULTURE ET ELEVAGE								
412	Elevage								
	412-1 <u>Développer l'Elevage orienté vers le marché</u>			vers le marché					
	412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale		production animale						
		412-1-1-1	Filières d'élev	/age promues					
			412-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	95	95
	412-1-2	Améliorer l'a	ccès aux marché	és nationaux et relancer l'expor	tation				
		412-1-2-1	Produits d'élé	evage mis aux normes et améli	orées				
			412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	24	24	23	22

51 - MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC
031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST

MISE EN PLACE

031-2-1-1-01 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES,

FINANCIERES ET MATERIELLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	DE L'ENERGI	E, DE L'EAU ET I	DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE			
203	• • •			ques et des ressources d'énergie locales RUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
	<u>203-1</u> 203-1-1		LA DEMANDE IN	
	200	203-1-1-1		RCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
			203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
			203-1-1-1-02	PAGOSE
			203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
			203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
			203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
			203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
			203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
			203-1-1-1-08	PIC II
			203-1-1-1-09	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
		203-1-1-2	ACCÈS À L'É	NERGIE DURABLE POUR TOUS
			203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
			203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE
			203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
			203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
			203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
			203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
			203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
			203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
			203-1-1-2-09	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
	203-1-2	_	_	RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
		203-1-2-1		ES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
			203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
			203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,,
			203-1-2-1-03 203-1-2-1-04	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE
				MADAGASCAR
			203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
			203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
			203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
			203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE
		203-1-2-2		E ENERGETIQUE EST BIEN CADREE
			203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
			203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
			203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
			203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
			203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
			203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

E4	MINICTEDE	DE LIENEDOIE		ACC HYDROCARDIDEC
51				DES HYDROCARBURES
520		SAINISSEMEN	=	
032		tion Et Coordin		
	<u>032-1</u>	_	LA BONNE GO	
	032-1-1			NCE DU MINISTÈRE
		032-1-1-1	RESSOURCE	S PUBLIQUES OPTIMISÉES
			032-1-1-1-01	APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET
			032-1-1-1-02	ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS
			032-1-1-1-03	ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS
			032-1-1-1-04	PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À MADAGASCAR
			032-1-1-1-05	GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL
			032-1-1-1-06	PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
			032-1-1-1-07	OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE
			032-1-1-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
	032-1-2	RENFORCER	LA GOUVERNA	NCE LOCALE
		032-1-2-1	Performance	des personnels augmentée
			032-1-2-1-01	CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
			032-1-2-1-02	RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE
			032-1-2-1-03	ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE
			032-1-2-1-04	ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
			032-1-2-1-05	ENTRETENIR RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE
			032-1-2-1-06	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT)
			032-1-2-1-07	COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE
			032-1-2-1-08	GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE
			032-1-2-1-09	MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT 205-1-1 205-1-1-1 **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES** DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-1-1-01 SECTEUR EAU ÉM FED 205-1-1-1-02 205-1-1-1-03 EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA) MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, 205-1-1-1-04 HYGIENE PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES 205-1-1-1-05 **SECONDAIRES** 205-1-1-1-06 RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA) AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 205-1-2 205-1-2-1 **NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITS** 205-1-2-1-01 ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL 205-1-2-1-02 (PAEAR) PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO 205-1-2-1-03 205-1-2-1-04 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 205-1-2-1-05 DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCESEN EN EAU (GIRE) DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT 205-1-2-1-06 205-1-2-1-07 ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD FAU FT ASSAINISSEMENT 205-1-2-1-08 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS 205-1-2-1-09 REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES 205-1-2-1-10 CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL 205-1-2-3 JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-2-4 METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE 205-1-3 **DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH** VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS 205-1-3-1 PROMOTION DE L'HYGIENE 205-1-3-1-01 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA 205-1-4

SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-4-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HYDRO		IE, DE L'EAU ET L	DES HYDROCARBURES
_	CARBURES		
	ppement du secteu	•	
<u>204-1</u>			EUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS
204-1-1		FIER LES INFRAS	VORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPE STRUCTURES
	204-1-1-1		INFRASTRUCTURES CRÉÉES
		204-1-1-1-01	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
		204-1-1-1-02	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
		204-1-1-1-03	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTIO DU SECTEUR
		204-1-1-1-04	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
		204-1-1-1-05	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-2	PRÉSERVEF INSTALLATI		DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET
	204-1-2-1		S SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
		204-1-2-1-01	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
		204-1-2-1-02	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
		204-1-2-1-03	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES
		204-1-2-1-04	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-3	ASSURER L	'ÉGALITÉ D'ACC	ÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALI
		AUX MEILLEURE	
	204-1-3-1		RODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
		204-1-3-1-01	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
		204-1-3-1-02	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
		204-1-3-1-02 204-1-3-1-03	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
		204-1-3-1-03 204-1-3-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
	204-1-3-2	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
	204-1-3-2	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
	204-1-3-2	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  EN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-4		204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 <b>DISTRIBUTIO</b> 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-4		204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES
204-1-4	ENCOURAG	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
204-1-4	ENCOURAG	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI CONSOMMAT	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS  TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT  PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOUF
204-1-4	ENCOURAG	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI CONSOMMAT 204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS  TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT  PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOUF DE TSIMIRORO)  PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES
204-1-4	ENCOURAG	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI CONSOMMAT 204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS  TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT  PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOUF DE TSIMIRORO)  PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-4	ENCOURAG	204-1-3-1-03 204-1-3-1-04 DISTRIBUTIO 204-1-3-2-01 204-1-3-2-02 SER ET FACILITEI CONSOMMAT 204-1-4-1-01 204-1-4-1-02 204-1-4-1-03	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS  VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS  IN DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE  VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ  OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES  R L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS  TION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT  PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOUF DE TSIMIRORO)  PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES  APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

51

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

510

ENERGIE

031

Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC

031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE
031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST

**MISE EN PLACE** 031-2-1-1-R1 TAUX D'EXECUTION 100 100 % 100 100 BUDGETAIRE 031-2-1-1-R2 Délai de traitement de dossiers **JOUR** 2 1 1 031-2-1-1-R3 Directions et services controlés et NOMBRE 23 30 40 203-1-2-2

203-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-1 203-1-1-1 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT 2000 203-1-1-1-R1 Economie de bois 0 0 0 М3 203-1-1-1-R2 Taux d'accès en éléctricité % 18 18 19 19 203-1-1-1-R3 Réduction des heures de % 40 60 65 délestages 203-1-1-2 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-1-2-R1 Taux d'accès en éléctricité 18 18 19 19 203-1-1-2-R2 Kits solaires distribués NOMBRE 110000 150000 200000 203-1-2 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES 203-1-2-1 203-1-2-1-R1 2 0 0 Biogaz % 0 2 203-1-2-1-R2 Déchets agricoles non % 0 0 0 transformés 203-1-2-1-R3 Déchets agricoles transformés % 3 0 0 0 203-1-2-1-R4 Ethanol % 4 0 0 0

NOMBRE

7

7

8

8

LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE

Les objectifs atteints

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
51	MINISTE	RE DE L'ENER	GIE, DE L'EAU E	T DES HYDROCARBURES					
520	EAU ET /	ASSAINISSEM	SSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination 032-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE								
				<u>UVERNANCE</u>					
	032-1-1	AMÉLIORER	LA PERFORMA	NCE DU MINISTÈRE					
		032-1-1-1	RESSOURCE	S PUBLIQUES OPTIMISÉES					
			032-1-1-1-R1	Taux d'execution budgetaire	%	100	100	100	100
			032-1-1-1-R2	Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	35	0	0	0
	032-1-2	RENFORCE	R LA GOUVERNA	NCE LOCALE					
		032-1-2-1	Performance	des personnels augmentée					
			032-1-2-1-R1	Délai de traitement de dossiers	JOUR	1	0	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 LFI 2019 LFR 2019 2020 51 52 20

51	MINISTE	DE DE L'ENER	CIE DE L'EALLE	T DES HYDROCARBURES					
520		ASSAINISSEME		T DES HTDROCARBORES					
205				infrastructures d'assainisseme	ant				
203	205-1			SEL EN MATIÈRE D'EAU POTAI		TRUCTURE	S D'ASSAIN	ISSEMENT	FT À
	<u> </u>		ON DE L'HYGIÈ		<u> </u>				
	205-1-1	MISE EN PLA		LES INFRASTRUCTURES D'AS					
		205-1-1-1	NOUVELLES	INFRASTRUCTURES CONSTRU	JITES				
			205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	30	0	0	0
			205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	1	0	0	0
	205-1-2	<b>AMÉLIORER</b>	L'ACCÈS À L'EA	AU POTABLE					
		205-1-2-1	NOUVEAUX F	POINTS D'EAU CONSTRUITS					
			205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	434	0	0	0
		205-1-2-3	DIRECTION D	DE L'ALIMENTATION EN EAU PO	OTABLE DOTEE	O'UN MOYE	N MATERIEL		
			null	Atélier de forage acquis	UNITÉ	0	1	1	1
		205-1-2-4	JIRAMA APP	UYEE TECHNIQUEMENT ET FIN	IANCIEREMENT				
			null	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	0	2	2	2
			null	Citernes d'eau acquises	NOMBRE	0	100	100	100
			null	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	POURCENTAGE	0	100%	100%	100%
			null	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	NOMBRE	0	54	54	54
			null	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	0	2	2	2
			null	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	0	2	2	2
	205-1-3		ES MESSAGES	ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC / CLÉS WASH DPA - MESSAGES CLÉS WASH			CAMPAGNE	S DE	
			205-1-3-1-R1	Village SDAL	NOMBRE	1280	0	0	0
	205-1-4	APPUYER TE	CHNIQUEMENT	ET FINANCIEREMENT LES EP	C ET LES EPA				
		205-1-4-1	SAMVA APPL	JYE TECHNIQUEMENT ET FINA	NCIEREMENT				
			null	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	0	10	10	10
			null	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	0	100	100	100

204-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES 540 **HYDROCARBURES** 204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants **DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS** 204-1 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER 204-1-1 ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES 204-1-1-1 **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES** UNITÉ 204-1-1-1-R1 ATP octroyée 40 40 45 45 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET 204-1-2 **INSTALLATIONS** 204-1-2-1 **OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS** 204-1-2-1-R1 UNITÉ Incidents signalés 10 10 8 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ 204-1-3 **ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS** VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX 204-1-3-1 204-1-3-1-R1 Doléances recus sur un supcon UNITÉ 75 75 70 70 d'adultération DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE 204-1-3-2 204-1-3-2-R1 Districts desservis NOMBRE 12 12 10 10 204-1-4 ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-4-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT

МЗ

10000

10000

15000

15000

Produits extraits, transformés et

consommés

# 53 - MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINES	antinu -1 0 "		
Administi 019-1	ration et Coordir		S REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1		ES SERVICES DI	
	019-1-1-1		TION DES RECETTES
		019-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
		019-1-1-1-02	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
		019-1-1-1-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
	019-1-1-2	APPUI À LA	GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-1-2-01	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
		019-1-1-2-02	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
		019-1-1-2-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUI LE SECTEUR EXTRACTIF
		019-1-1-2-04	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
		019-1-1-2-05	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
019-1-2	AMÉLIODED	019-1-1-2-06	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES IDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-2	019-1-2-1		LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
		019-1-2-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMI
		019-1-2-1-02	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
		019-1-2-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
	019-1-2-2	TEXTES RÈG	ELEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
		019-1-2-2-01	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
		019-1-2-2-02	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
		019-1-2-2-03	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
		019-1-2-2-04	REVISION DU CODE PÉTROLIER
		019-1-2-2-05	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-3	GESTION DE 019-1-3-1		S HUMAINES ES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECTORIELLE DU MPMP
		019-1-3-1-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
		019-1-3-1-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
	019-1-3-2	<b>GESTION DE</b>	S RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE
		019-1-3-2-01	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
		019-1-3-2-02	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
		019-1-3-2-03	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMI
		019-1-3-2-04	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
		019-1-3-2-05	DÉCORATION DE PERSONNEL
		019-1-3-2-06	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE
	019-1-3-3		ES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA SECTORIELLE DU MINISTERE
		019-1-3-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES
		019-1-3-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE
019-1-4	ASSURER L 019-1-4-1		SATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF MENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP
		019-1-4-1-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
	019-1-4-2	OUTILS DE P	PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
		019-1-4-2-01	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
		019-1-4-2-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
		019-1-4-2-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
		019-1-4-2-04	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD
		019-1-4-2-05	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
		019-1-4-2-06	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
	019-1-4-3	PRESENCE I	MENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE
		019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

019-1-6-5-04

53 520		L DES MINES E	T DES RESSUUF	RCES STRATEGIQUES
530	MINES	ation at Coardir	action	
019	019-1-5	ation et Coordir		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
	013-1-3	019-1-5-1		NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES
			RATTACHÉE	
			019-1-5-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
			019-1-5-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
		019-1-5-2	RELANCE DE MPMP	ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU
			019-1-5-2-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS
			019-1-5-2-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)
			019-1-5-2-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI
		019-1-5-3		NFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MINISTERE
			019-1-5-3-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE
			019-1-5-3-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES
		019-1-5-4	RELANCE DE MINISTERE	ES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU
			019-1-5-4-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES
			019-1-5-4-02	CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)
			019-1-5-4-03	RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI
	019-1-6	ASSURER L	'UTILISATION RA	ATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
		019-1-6-1	GESTION DE	S DÉPENSES
			019-1-6-1-01	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
			019-1-6-1-02	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
			019-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
			019-1-6-1-04	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
			019-1-6-1-05	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
			019-1-6-1-06	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
			019-1-6-1-07	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
		019-1-6-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
			019-1-6-2-01	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
			019-1-6-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-6-2-03	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-6-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
			019-1-6-2-05	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
			019-1-6-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
			019-1-6-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
			019-1-6-2-08	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
		019-1-6-3	SUIVI DES A	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-6-3-01	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-6-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIV - ÉVALUATION
			019-1-6-3-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION
			019-1-6-3-04	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
		019-1-6-4	RENFORCEN PRÉSENCE D	IENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP
			019-1-6-4-01	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE
			019-1-6-4-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE
			019-1-6-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP
			019-1-6-4-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS
			019-1-6-4-05	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
			019-1-6-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
		019-1-6-5		IENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE
			019-1-6-5-01	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-6-5-02	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION
			019-1-6-5-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION

METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

019-1-6-6

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530 MINES

## 019 Administration et Coordination

SUIVI DES ACT	TIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
019-1-6-6-01	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS DE DENTISTERIE
019-1-6-6-02	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE
019-1-6-6-03	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE
019-1-6-6-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS
019-1-6-6-05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES
019-1-6-6-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Développement du secteur pétrolier AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS 217-1 217-1-1 **ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES** DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS 217-1-1-1 PÉTROI IÈRES COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES 217-1-1-1-01 COMPÉTENTS ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, 217-1-1-1-02 PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES 217-1-1-1-03 CONSULTATION DES CTD 217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET 217-1-1-2-01 **ENVIRONNEMENTALES FIABLES** 217-1-1-2-02 SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU 217-1-1-2-03 PETROLE (DGP) MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES 217-1-1-2-04 PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT 217-1-1-2-05 PETROLIER (DPDP) 217-1-1-2-06 IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...) VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS 217-1-1-2-07 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES 217-1-1-2-08 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER 217-1-2 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE 217-1-2-1 ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES 217-1-2-1-01 **TECHNIQUES** 217-1-2-1-02 RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT 217-1-2-1-03 LE SECTEUR PÉTROLIER **EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER** 217-1-2-2 217-1-2-2-01 ATELIER AVEC LES CTD 217-1-2-2-02 ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE 217-1-2-2-03 ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES 217-1-2-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES				
530	0 MINES				
217	• •	Développement du secteur pétrolier			
	<u>217-2</u>	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES			
	217-2-1	ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES			
		217-2-1-1	DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES		
			217-2-1-1-01	Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes	
			217-2-1-1-02	Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire,) et Institutions Financières	
			217-2-1-1-03	Consultation des CTD	
		217-2-1-2	PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES		
			217-2-1-2-01	Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables	
			217-2-1-2-02	Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques	
			217-2-1-2-03	Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques	
			217-2-1-2-04	Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagas	
			217-2-1-2-05	Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques	
			217-2-1-2-06	Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,)	
			217-2-1-2-07	Valorisation des Ressources Stratégiques	
			217-2-1-2-08	Documentation et inventaire des Ressoources Stratégiques	
	217-2-2	DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES			
		217-2-2-1	MISE A JOUR	R DES TEXTES EXISTANTS	
			217-2-2-1-01	Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques	
			217-2-2-1-02	Révision des textes existants	
			217-2-2-1-03	Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques	
		217-2-2-2	EXISTANCE I	DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES	
			217-2-2-2-01	Atelier avec les CTD	
			217-2-2-02	Echanges Inter-miinstérielles	
			217-2-2-03	Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole	
			217-2-2-2-04	Echanges avec les entités locales	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

609

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Développement du secteur Minier **DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER** 609-1 609-1-1 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL 609-1-1-1 INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES. 609-1-1-1-01 FINES ET PRÉCIEUSES 609-1-1-1-02 CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES 609-1-1-1-03 FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM) MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRACABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 609-1-1-1-04 INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES 609-1-1-1-05 MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES 609-1-1-1-06 MINES 609-1-1-2 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES 609-1-1-2-01 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 609-1-1-2-02 CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG) 609-1-1-2-03 609-1-1-2-04 PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES 609-1-1-2-05 609-1-1-2-06 VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE 609-1-2 **AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES** ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS 609-1-2-1 TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS 609-1-2-1-01 609-1-2-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES 609-1-2-1-03 609-1-2-2 APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM) 609-1-2-2-01 609-1-2-2-02 AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ 609-1-2-2-03 609-1-2-2-04 ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER FTUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIE / 609-1-2-2-05 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM) ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES 609-1-2-2-06 MINIERES (DGAM) 609-1-2-2-07 SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM) 609-1-2-2-08 EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

MIN - M	IS - PROG - (	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
53	MINISTER	RE DES MINES E	ET DES RESSOL	IRCES STRATEGIQUES								
530	MINES											
019		ration et Coordi										
	<u>019-1</u>	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF										
	019-1-1	APPUYER LES	S SERVICES DEC									
		019-1-1-1	AUGMENTATION	ON DES RECETTES								
			019-1-1-R1	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	Taux (%)	1,2	1,2	1,5	1,8			
		019-1-1-2	APPUI À LA G	ESTION, CONTRÔLE ET SUIVI	DES ACTIVITÉS	S MINIÈRES						
			019-1-1-2-R1	Nombre de nouvelles directions créées	NOMBRE	4	4	4	4			
	019-1-2	AMÉLIORER I	F CADRE JURIO	DIQUE ET INSTITUTIONNEL ET	ASSURER SA	MISE EN API	PLICATION					
	0.0.2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION 019-1-2-1 PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS										
			019-1-2-1-R1	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	NOMBRE	20	20	20	20			
		019-1-2-2	TEYTES RÈGI	EMENTAIRE VULGARISÉS ET	FACII EMENT	ACCESSIBI F	= 9					
		010122	019-1-2-2-R1	Nombre de texte réglementaire	TEXTES	30	30	40	40			
			019-1-2-2-11	mise à la disposition du public	(LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE SERVICE,)	30	30	40	40			
	019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES										
		019-1-3-1 RESSSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP										
			019-1-3-1-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	20	-	-	-			
		019-1-3-2	GESTION DES	RESSOUCES HUMAINES AMI	ÉLIORÉE							
		0.0.02	019-1-3-2-R1	Nombre de dossiers administratifs du personnel mis à jour	Nombre	400	400	450	500			
		019-1-3-3		HUMAINES COMPETENTES E CTORIELLE DU MINISTERE	ET PERFORMAN	NTES DANS I	LA MISE EN O	EUVRE DE	LA			
			019-1-3-3-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	-	20	25	25			
	019-1-4	ASSLIDED I A	DÉMATÉRIALIS	ATION ET L'E-GOUVERNANCE	E DII SECTELIP	EYTDACTIE						
	013-1-4	019-1-4-1		ENT DES CAPACITÉS (TECHNI			STRUCTURES	,) ET DE L	.Α			
			019-1-4-1-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	40	-	-	-			
		019-1-4-2	OUTILS DE PR	ISE DE DÉCISION PERFORMA	ANTS DISPONIB	LES						
			019-1-4-2-R1	Taux de fiabilité de la base de donnée	Taux (%)	50	50	60	70			
		019-1-4-3	RENFORCEME PRESENCE DU	ENT DES CAPACITES (TECHNI J MINISTERE	QUES, MATERI	ELS, INFRAS	STRUCTURES	,) ET DE L	_A			
			019-1-4-3-R1	Taux d'augmentation des patrimoine du Ministère	Taux (%)	-	40	40	40			

- MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
019-1-5	RÉHABILITE		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET					
	019-1-5-1	MISE EN COM RATTACHÉE	NFORMITÉ DES STATUTS DES S S AU MPMP	OCIÉTÉS D'ET	TAT ET ENTF	REPRISES PUI	BLIQUES	
		019-1-5-1-R1	Taux de réalisation de la mise en conformité des statuts des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP	Taux (%)	50	-	-	-
	019-1-5-2	RELANCE DE	ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D	ETAT ET ENTI	REPRISES P	UBLIQUES RA	ATTACHÉES	AU
		019-1-5-2-R1	Nombre des Sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles	NOMBRE	3	-	-	-
	019-1-5-3		NFORMITE DES STATUTS DES S S AU MINISTERE	OCIETES D'ET	TAT ET ENTF	REPRISES PU	BLIQUES	
		019-1-5-3-R1	taux de réalisation de la mise en conformité des Statuts des Sociétés d'Etat et Entreprises Publiques rattachées au Ministère	Taux (%)	-	50	60	70
	019-1-5-4	RELANCE DE MINISTERE	ES ACTIVITES DES SOCIETES D	ETAT ET ENTI	REPRISES P	UBLIQUES RT	TACHEES A	\U
		019-1-5-4-R1	Nombre de Société d'Etat et Entreprise Publiques rattachées au Ministère	Nombre	-	3	4	5
019-1-6	ASSURER L	UTILISATION RA	ATIONNELLE ET EFFICACE DES	RESSOURCES	S MATÉRIEL	LES ET FINAN	ICIÈRES	
	019-1-6-1	GESTION DE	S DÉPENSES					
		019-1-6-1-R1	Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement	Taux (%)	90	90	90	90
	019-1-6-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES	RÉALISATION	NS DU MINIS	TÈRE		
		019-1-6-2-R1	Nombre d'articles et des couvertures médiatiques	NOMBRE	225	225	250	250
	019-1-6-3	SUIVI DES A	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU	MPMP				
		019-1-6-3-R1	Taux de suivi des activités et réalisations du MPMP	Taux (%)	80	-	-	-
	019-1-6-4	RENFORCEN PRÉSENCE D	IENT DES CAPACITÉS (TECHNI DU MPMP	QUES, MATÉRI	IELS, INFRA	STRUCTURES	,) ET DE L	Α.
		019-1-6-4-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	35	-	-	-
	019-1-6-5		IENT DES CAPACITES (TECHNIC DU MINISTERE	QUES, MATER	IELS, INFRA	STRUCTURES	,) ET DE	LA
		019-1-6-5-R1	Taux d'augmentation des patrimoine du Ministère	Taux (%)	-	35	40	50
	019-1-6-6	SUIVI DES A	CTIVITES ET REALISATIONS DU	MINISTERE				
		019-1-6-6-R1	Taux d suivi des activités et réalisation du Ministère	Taux (%)	-	80	80	80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** 217 Développement du secteur pétrolier **AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS** 217-1 217-1-1 **ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES** 217-1-1-1 DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS **PÉTROLIÈRES** 217-1-1-R1 NOMBRE 10 Nombre de type de recette recensé et applicable en relation avec les activités pétrolières 217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS 217-1-1-2-R1 Nombre de bloc pétrolier en 40 Nombre cumulé phase d'exploration 217-1-2 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER 217-1-2-1 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE 217-1-2-1-R1 Nombre de textes existants **TEXTES** 30 concernant le secteur pétrolier mis (LOI, DECRET, ARRETÉ, DECISION, à jour NOTE DE SERVICE.) 217-1-2-2 **EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER** Nombre de projet de textes relatifs 217-1-2-2-R1 Nombre 30

au secteur pétrolier rédigés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** 217 Développement du secteur pétrolier **AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2 217-2-1 **ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2-1-1 DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES **STRATEGIQUES** Nombre de type de recette 217-2-1-1-R1 Nombre 10 15 15 recensé et applicable 217-2-1-2 PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES 217-2-1-2-R1 Nombre de bloc pétrolier en Nombre cumulé 40 50 60 phase d'exploration 217-2-1-2-R2 Nombre de bloc pétrolier en 40 50 Nombre 50 phase d'exploration 217-2-2 DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES 217-2-2-1 **MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS** 217-2-2-1-R1 Nombre de texte existant mis à Nombre de textes 30 30 30 217-2-2-2 **EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2-2-R1 30 Nombre de projet de texte relatifs Nombre de textes 30 30

aux ressources stratégiques

rédigés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** 609 Développement du secteur Minier **DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER** <u>609-1</u> 609-1-1 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER 609-1-1-1 INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL 609-1-1-1-R1 Nombre de petites entreprises NOMBRE 1400 1400 1600 1600 miniers en règle vis-à-vis de l'administration 609-1-1-2 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS Taux de croissance des 609-1-1-2-R1 Taux (%) 10 10 14 18 investisseurs **AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES** 609-1-2 ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS 609-1-2-1 609-1-2-1-R1 Taux de croissance des 20 25 30 Taux (%) demandes de permis miniers 609-1-2-2 APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER Taux de reversement et répartition 609-1-2-2-R1 Taux (%) 85 90 90 des recettes fiscales au niveau du

Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole 63 - MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

## 350 TOURISME

## 040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE

I ILLO I A I IOI	DEG GERVIGEG I GDEIGG REIN GROLE
040-1-1-1-01	SOIGNER ET ASSURER LE TRAITEMENT MÉDICAL DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES.
040-1-1-1-02	ELABORER LES TEXTES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RELATIFS AU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-03	TRAITÉS LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTIONS DES HÔTELS D'ETATS
040-1-1-1-04	APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
040-1-1-1-05	APPLIQUER UN SYSTÈME DE MOTIVATION DU PERSONNEL
040-1-1-1-06	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DU BUDGET
040-1-1-1-07	GERER LES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS
040-1-1-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
040-1-1-1-09	GÉRER LE SIIT - SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES TOURISTIQUES
040-1-1-11	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-12	CONCEVOIR ET PLANIFIER LES PROGRAMMES ANNUEL ET PLURIANNUEL DU MINISTÈRE
040-1-1-13	ELABORER L'ORIENTATION POLITIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-14	RENOUVELLER PARC INFORMATIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-15	GÉRER LES BIENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-16	GÉRER LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DU MINISTÈRE
040-1-1-17	METTRE EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET INTERCONNEXION DU MINISTÈRE CENTRAL AVEC LES DIRECTIONS RÉGIONALES DU TOURISME
040-1-1-1-18	METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 TOURISME 618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME 618-1 AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES 618-1-2 618-1-2-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS 618-1-2-1-01 RÉGULARISER LES RESERVES FONCIÈRES TOURISTIQUES 618-1-2-1-02 IDENTIFIER ET LANCER LES NOUVEAUX SITES ET PRODUITS TOURISTIQUES 618-1-3 Développer les compétences des metiers du tourisme 618-1-3-1 l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté 618-1-3-1-01 Concevoir et planifier les activités d'administrations, de normalisations et formalisation du secteur tourisme MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME 618-1-3-1-02 618-1-3-1-03 Implanter un cadre sectoriel de certification et de validation des acquis d'experience 618-1-3-1-04 Promouvoir l'emploi et la valorisation des métiers du tourisme 618-1-3-1-05 Réouvrir le Centre de formation de Nosy Be (Centre Pilote) 618-1-3-1-06 Mettre en place des plateformes de collaboration public privés 618-1-3-1-07 Mettre en place des outils de collecte de données, d'analyse et d'exploitation des données 618-1-3-1-08 Labelliser les établissements Touristiques

619-1-2-1-08

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 619 Aménagement et développement du secteur tourisme FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL 619-1 POUR MADAGASCAR 619-1-1 **AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS** 619-1-1-1 619-1-1-1-01 Concevoir et planifier les activités d'Aménagement et developpement secteur tourisme AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE TOURISME ZESTE ANTSANITIA, 619-1-1-1-02 TSIMANAMPETSOTSE, NOSYHARA 619-1-1-1-03 Etudier les dossiers de classement des établissements touristiques Renforcer le contrôle des établissements touristiques 619-1-1-1-04 619-1-1-1-05 Renforcer la sécurité au niveau des sites touristiques 619-1-1-1-06 Délivrer les autorisations etou les licences des établissements touristiques 619-1-1-1-07 Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements 619-1-1-1-08 Participer aux évènements en matière de promotion des investissements 619-1-1-1-09 Appui aux initiatives des opérateurs touristiques 619-1-1-10 Elaboration et préparation du document d'appel d'offres de hôtels d'Etat 619-1-1-11 Etude de faisabilité de Promotion des zones favorable aux investissements touristiques 619-1-1-12 APPUI A L'AMELIORATION DE LA VISIBILITE ET DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION 619-1-2 Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles 619-1-2-1 Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés 619-1-2-1-01 Développer le Tourisme National 619-1-2-1-02 Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs 619-1-2-1-03 Renforcer la coopération internationale 619-1-2-1-04 Identifier les potentialités touristiques de chaque région 619-1-2-1-05 Identifier . étudier et lancer de nouveaux produits touristiques 619-1-2-1-06 Mise en place et operationnalisation de l'Observatoire du Tourisme 619-1-2-1-07 Appui à l'amélioration de la visibilité de la competitivité de la destination

Aménagement de la Zone Econimique Spéciale Tourisme ZESTS Antsanitia Tsimananmpetsotse, Nosy

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

630 022

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** Administration et Coordination 022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES 022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE 022-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS DU MINISTERE ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES AUTRES MINISTERES CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DOCUMENT DE POLITIQUE ET D'ORIENTATION DU 022-1-1-1-02 **MINISTERE** 022-1-1-1-03 DIRIGER LES OPERATIONS DU MINISTERE ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER 022-1-1-1-04 QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE SONT TENUS 022-1-1-1-05 METTRE EN PLACE LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE TRANSPORTS ET DE **METEOROLOGIE** 022-1-1-2 LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX 022-1-1-2-01 NORMALISER LES ACTIVITES DU DEPARTEMENT 022-1-1-2-02 PLANIFIER LES ACTIVITES DES STRUCTURES DU DEPARTEMENT SUGGERER DES RECOMMANDATIONS ET DES AMELIORATIONS AU FONCTIONNEMENT ET AUX 022-1-1-2-03 SYSTEMES DE GESTION ET DE CONTROLE INTERNE 022-1-2 RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT 022-1-2-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE** DEVELOPPER LE SYSTEME D'INFORMATION DU DEPARTEMENT GERER LE PATRIMOINE DU MINISTERE CONFORMEMENT AUX REGLES DE LA BONNE 022-1-2-1-02 **GOUVERNANCE** 022-1-2-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 022-1-2-1-04 AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTEME DE TRANSPORT INTELLIGENT ASSURER L'EFFICIENCE ET LA TRANSPARENCE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 022-1-2-1-05 022-1-2-2 PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE 022-1-2-2-01 ELABORER, CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS DU **MINISTERE** GERER LE BUDGET DU MINISTERE D'UNE MANIERE RESPONSABLE 022-1-2-2-02 022-1-2-2-03 GERER LE PERSONNEL DU MINISTERE DE MANIERE OPTIMALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

630 208

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE TRANSPORT **Transports Routier et Ferroviaire** 208-1 Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance <u>économique et le bienêtre social</u> 208-1-1 AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES 208-1-1-1 **CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE** COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 208-1-1-1-01 **TERRESTRES** COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 208-1-1-1-02 TERRESTRES DANS LA REGION ANDROY 208-1-1-1-03 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION VAKINANKARATRA 208-1-1-1-04 RENFORCER LES OPERATIONS DE CONTROLE ROUTIER COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 208-1-1-1-05 TERRESTRES DANS LA REGION ANALAMANGA COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 208-1-1-1-06 TERRESTRES DANS LA REGION BETSIBOKA 208-1-1-1-07 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA RENDRE OPERATIONNEL LE COMITE INTERSECTORIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE 208-1-1-1-08 208-1-1-1-09 REPARATION DE DEGATS CLIMATIQUES 208-1-1-1-10 LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE 208-1-2 **DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES** 208-1-2-1 INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE RESEAU SUD 208-1-2-1-02 PROJET DE VIABILISATION DU RESEAU FERROVIAIRE NORD CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE 208-1-2-1-03 MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 208-1-2-1-04 COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT **FERROVIAIRE** 208-1-2-1-05 COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS **ROUTIERS** 208-1-3 AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS 208-1-3-1 208-1-3-1-01 PROCEDER A LA MISE A JOUR DES TEXTES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ET AU CONTROLE DE LEURS APPLICATIONS 208-1-3-1-02 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 TRANSPORT 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU 209-1 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 209-1-1 **DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN** 209-1-1-1 SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LA SECURITE ET LA SÛRETE DU 209-1-1-1-01 TRANSPORT AERIEN COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES POUR LA DIMINUTION DES ACCIDENTS/INCIDENTS DE 209-1-1-1-02 L'AVIATION CIVILE ET LA REALISATION DES ENQUETES 209-1-1-2 NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE AMENAGEMENT, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES AERODROMES 209-1-1-2-01 209-1-1-2-02 SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES 209-1-1-2-03 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN 209-1-1-2-04 FTABLIR FT SUIVRE LES ACCORDS AFRIENS BILATERAUX MULTULATERAUX FT INTERNATIONAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES AUTRES PAYS **DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL** 209-1-2 209-1-2-1 **EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE** 209-1-2-1-01 AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LES FLEUVES NAVIGABLES COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS ET LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES 209-1-2-1-02 TRANSPORTS FLUVIAUX 209-1-2-2 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES 209-1-2-2-01 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSINANANA 209-1-2-2-02 PROJET DE REHABILITATION DES PORTS SECONDAIRES COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL 209-1-2-2-03 ET AERIEN DANS LA REGION BOENY COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME ET FLUVIAL 209-1-2-2-04 DANS LA REGION SOFIA COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 209-1-2-2-05 MARITIME ET FLUVIAL 209-1-2-2-06 FLABORER DES DOCUMENTS CADRE DU TRANSPORT MARITIME COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL 209-1-2-2-07 ET AERIEN DANS LA REGION DIANA COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 209-1-2-2-08 **MARITIMES** 209-1-2-2-09 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ANOSY COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL 209-1-2-2-10 ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA EXTENSION PORT TOAMASINA 209-1-2-2-11 209-1-2-2-12 COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ATSINANANA 209-1-2-3 REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS 209-1-2-3-01 **MARITIMES** ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LE TRANSPORT MARITIME (CODE 209-1-2-3-02 MARITIME, AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

			PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE					
	METEOROL								
-	Développer	ppement météorologique <u>Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité</u> et au Changement climatique							
2	<u>211-1</u>								
2	211-1-1	<u>et au Changement climatique</u> Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement							
		211-1-1-1	Les produits	d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles					
			211-1-1-1-01	PRODUIRE ET DIFFUSER DES INFORMATIONS ADAPTÉES AUX SECTEURS CLÉS					
2	211-1-2	Améliorer l'a	appui hydromété	orologique à la gestion des risques de catastrophe					
		211-1-2-1	Le système d	l'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé					
			211-1-2-1-01	Evaluer les potentiels et les risques climatiques actuels et futurs au niveau national					
			211-1-2-1-02	Soutenir et assister les actions sectorielles pouvant renforcer la politique d'adaptation et la résilience fai la variabilité du climat et au changement climatique					
			211-1-2-1-03	Développement d'information et de service climatologique pour l'adaptation et la résilience des secteurs clés					
			211-1-2-1-04	Recherches sur la variabilité et la prévisibilité intra-saisonnière et diffusion des prévisions intra-saisonni					
			211-1-2-1-05	Recherche sur les événements climatiques extrêmes et les valeurs économiques des services climatologiques					
			211-1-2-1-06	Administrer et améliorer le système d'information hydrométéorologique					
2	211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques							
		211-1-3-1	Le système d	l'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales					
			211-1-3-1-01	Collecter, traiter et analyser les données et diffuser les informations hydrométéorologiques					
			211-1-3-1-02	Faire le suivi des catastrophes naturelles					
			211-1-3-1-03	ACoordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique					
		211-1-3-2	Les services	hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional					
			211-1-3-2-01	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique					
			211-1-3-2-02	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Analamanga					
			211-1-3-2-03	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Diana					
			211-1-3-2-04	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Haute Matsian					
			211-1-3-2-05	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région ATSIMO ATSINANANA					
			211-1-3-2-06	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Boeny					
			211-1-3-2-07	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Sofia					
			211-1-3-2-08	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsinanana					
			211-1-3-2-09	Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsimo Andre					
			211-1-3-2-10	Mettre en place et équiper les services hydrométéorologiques régionaux					
			211-1-3-2-11	Mettre en place des plateformes régionales d'usagers					

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
63	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE				
350	TOURISM	ИE							
040	Administration et Coordination								
	<u>040-1</u>	040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE							
	040-1-1	AMÉLIORAT	ION DE LA QUAL	LITÉ DES SERVICES PUBLICS					
		040-1-1-1	PRESTATION	DES SERVICES PUBLICS RENF	ORCÉE				
			040-1-1-1-R1	Taux de renforcement des services publiques	%	100	100	100	100
			040-1-1-1-R2	Taux de renforcement des service publique	%	100	100	100	100

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
63	MINISTER	RE DES TRANS	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE				
350	TOURISM	IE							
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme								
	618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME								
	618-1-2 AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES								
		618-1-2-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SO			LORISÉS ET F	PROMUS			
			618-1-2-1-R1	Nombre de patrimoines valorisés	NOMBRE	16	10	13	16
618-1-3 Développer les compétences des metiers du tourisme									
	618-1-3-1 l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté								
			618-1-3-1-R1	Nombre d'emploi direct	NOMBRE	58000	58000	65750	74000

619-1-2-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 619 Aménagement et développement du secteur tourisme FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL <u>619-1</u> POUR MADAGASCAR
AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES 619-1-1 619-1-1-1 **VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS** Montant de vignettes 619-1-1-R1 NOMBRE 1950 619-1-1-1-R2 Montant de vignettes MILLION D' AR 1950 2250 2500 619-1-2 Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles 619-1-2-1 Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés Nbre de visiteurs étranger dans NOMBRE 619-1-2-1-R1 0 190000 218500 250000 les parcs et aires protégés

NOMBRE

500000

310000

340000

380000

Nombre de touristes visitants

madagascar

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 TRANSPORT

022 **Administration et Coordination** 

022-1-2

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1

dispensées

ASSURER UN	IE MEILLEURE (	COORDINATION DU SECTEUR						
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE							
	022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés dans les délais requis	NOMBRE	25	25	25	25	
	022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	5	-	-	-	
	022-1-1-1-R3	Nombre de projets de textes élaborés	NOMBRE	-	5	5	5	
022-1-1-2	LA BONNE G	OUVERNANCE EST EFFICIENTE	ET EFFECTIVE	A TOUS LES	NIVEAUX			
	022-1-1-2-R1	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	%	85	-	-	-	
	022-1-1-2-R2	Nombre de manuels de procédure mis en place	NOMBRE	2	2	2	2	
	022-1-1-2-R3	Nombre de rapports disponibles	NOMBRE	-	4	5	5	
RENFORCER	LES CAPACITE	S EN RESSOURCES HUMAINES	ET MATERIEL	LES DU DEPAR	TEMENT			
022-1-2-1	ENVIRONNE	MENT DE TRAVAIL AMELIORE						
	022-1-2-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	3	3	3	3	
	022-1-2-1-R2	Nombre de structures équipées en outil de travail	NOMBRE	12	12	12	12	
022-1-2-2	PERFORMAN	CE DES AGENTS AMELIOREE						
	022-1-2-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	93	93	94	95	
	022-1-2-2-R2	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	10	10	10	10	
	022-1-2-2-R3	Nombre des formations	NOMBRE	-	2	3	3	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** 208 **Transports Routier et Ferroviaire** 208-1 Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bienêtre social AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES 208-1-1 208-1-1-1 **CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE** 208-1-1-1-R1 Taux de réduction d'accidents % 1 1 1 1.5 mortels sur la route 208-1-2 **DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES** 208-1-2-1 INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES NOMBRE 208-1-2-1-R1 Nombre de gares routières 2 construites dans l'année NOMBRE 208-1-2-1-R2 Nombre de gares ferroviaires 2 4 4 4 réhabilitées dans l'année 208-1-2-1-R3 Longueur de voie réhabilitée dans KM 40 20 20 20 l'année 208-1-2-1-R4 Nombre d'infrastructure de NOMBRE 2 2 2 transport routier construite dans 208-1-3 AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES 208-1-3-1 **SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS** 208-1-3-1-R1 Nombre de véhicules soumis aux NOMBRE 165000 165000 175000 185000 visites techniques 208-1-3-1-R2 Tonnage de marchandises 250000 250000 250000 250000 Tonnes transportées sur rail

Nombre de voyageurs transportés

NOMBRE

165000

165000

175000

175000

208-1-3-1-R3

209-1-2-3

209-1-2-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU 209-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 209-1-1 **DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN** 209-1-1-1 SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES 209-1-1-1-R1 Nombre d'accidents et/ou NOMBRE 5 5 5 5 incidents de l'aviation civile NOMBRE 5 209-1-1-1-R2 Nombre d'aérodromes certifiés 4 4 5 et/ou homologués 209-1-1-2 NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE 209-1-1-2-R1 Nombre de cargo (vol combiné et NOMBRE 16 16 17 17 tout cargo) desservant Madagascar 209-1-1-2-R2 Nombre de lignes aériennes NOMBRE 18 18 19 19 exploités 209-1-2 **DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE** 209-1-2-1 209-1-2-1-R2 Nombre de ports fluvial réhabilités NOMBRE 2 1 1 1 et/ou aménagés 209-1-2-1-R3 Nombre de textes reglémentaires NOMBRE 1 1 1 régissant le transport fluvial adoptés 209-1-2-2 **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES** 209-1-2-2-R2 Nombre de ports réhabilités et/ou NOMBRE 2 2 2 2 aménagés

REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE

NOMBRE

5

5

5

5

Nombre de textes reglémentaires

régissant le transport maritime

adoptés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE** 211 Développement météorologique Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat 211-1 et au Changement climatique 211-1-1 Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement 211-1-1-1 Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles 211-1-1-1-R1 Nombre de produits adaptés aux NOMBRE 36 48 48 secteurs clés 211-1-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe 211-1-2-1 Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé 211-1-2-1-R1 Nombre de bulletins et avis NOMBRE 98 84 98 d'alerte émis 211-1-3 Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques 211-1-3-1 Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales Densité du réseau d'acquisition 211-1-3-1-R1 70 70 80 % 80 des données 211-1-3-2 Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional NOMBRE 22 23 211-1-3-2-R1 Les services hydrométéorologiques sont

décentralisés au niveau régional

32 - MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

824-1-2-3-08

32	MINISTERE	DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES				
310		T LOIS SOCIAL						
824			la reconversion o	_				
	<u>824-1</u> 824-1-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES						
	024-1-1		URS VULNÉRABI					
		824-1-1-1	MÉCANISME EFFECTIF	DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES				
			824-1-1-1-01	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION				
			824-1-1-1-02	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES				
			824-1-1-1-03	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCH DU TRAVAIL				
			824-1-1-1-04	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS				
			824-1-1-1-05	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants				
			824-1-1-1-06	Réaliser des études sur la promotion du travail décent				
		004440	824-1-1-07	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent				
		824-1-1-2		E LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE				
			824-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE REVENU				
			824-1-1-2-02	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT				
			824-1-1-2-03	ORGANISER DES CONFÉRENCES				
			824-1-1-2-04	METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE FORMATION				
			824-1-1-2-05	CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS				
			824-1-1-2-06	ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS				
			824-1-1-2-07	FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS				
			824-1-1-2-08	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION AU TRAVAIL				
			824-1-1-2-09	ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL				
			824-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES				
	824-1-2	RENFORCER 824-1-2-1		E LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL RS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS				
		021121	824-1-2-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT				
			824-1-2-1-02	LEUR DEPART  ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DAN				
			824-1-2-1-03	LE PAYS DE DESTINATION EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À				
			824-1-2-1-04	MADAGASCAR  ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOIE DE TRAVAILLEURS				
				MIGRANTS À L'EXTERIEUR				
			824-1-2-1-05	CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT				
			824-1-2-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS				
			824-1-2-1-07	Former les travailleurs migrants avant leur depart				
		824-1-2-2	824-1-2-1-08	Effectuer des contrôles sur les lieux de travail des travailleurs étrangers SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES				
		024-1-2-2	824-1-2-2-01	ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION				
			824-1-2-2-02	DES TRAVAILLEURS  FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES				
				RÉGIONAUX EN MATIERE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL				
			824-1-2-2-03	RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ETRANGER				
			824-1-2-2-04	ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS				
			824-1-2-2-05 824-1-2-2-06	ETUDIER, TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS				
		824-1-2-3	INFORMATIO	NS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL				
			<b>PUBLIÉS</b> 824-1-2-3-01	ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL, AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX				
			824-1-2-3-02	RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS				
			824-1-2-3-03	CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES				
			824-1-2-3-04	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES				
			824-1-2-3-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS				
			824-1-2-3-06	CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL				

Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

310 824

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail 824-1-2-3-09 Réviser les textes sur les agences de placements 824-1-2-3-10 Traiter et délivrer des agrèments des agences de placements 824-1-2-3-11 Contrôler les agences de placements 824-1-2-3-12 Mettre en place une base de données sur les agences de placements 824-1-2-4 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué 824-1-2-4-01 Réviser les textes sur les agences de placements 824-1-2-4-02 Traiter et délivrer des agréments des agences de placements 824-1-2-4-03 Contrôler les agences de placements 824-1-2-4-04 Mettre en place une base de données sur les agences de placements ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-824-1-3 2019 824-1-3-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD 824-1-3-1-01 EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET 824-1-3-1-02 QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE 824-1-3-1-03 TRAVAIL DÉCENT 0 ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET 824-1-3-1-04 **DEMANDEURS** 824-1-3-1-05 ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0 824-1-3-1-06 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD 824-1-3-1-07 DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES 824-1-3-1-08 VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES 824-1-3-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE 824-1-3-2-01 Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui 824-1-3-2-02 Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale 824-1-3-2-03 Identifier les PTFs (organismes ou les ONGs d'appui) 824-1-3-2-04 Etablir un accord de partenariat avec les PTFs 824-1-3-2-05 Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux PTFs correspondants

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 826-1-1 AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL 826-1-1-1 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES 826-1-1-1-01 CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS 826-1-1-1-02 HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS 826-1-1-1-03 REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE 826-1-1-1-04 SOCIALE ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE 826-1-1-1-05 TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) 826-1-1-1-06 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT) ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU 826-1-1-1-07 TRAVAIL (CRTT) RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE 826-1-1-1-08 826-1-1-1-09 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT) METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES 826-1-1-1-10 INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT) METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION 826-1-1-1-11 SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT 826-1-1-1-12 826-1-1-4 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) Organiser et réaliser des ateliers de formation déstinés aux organisations syndicales , aux acteurs 826-1-1-4-01 économiques et aux entreprises Effectuer des études en matière d'emploi et du travail 826-1-1-4-02 826-1-2 PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT 826-1-2-1 ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON 826-1-2-1-01 RATIFIÉES PAR MADAGASCAR 826-1-2-1-02 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES 826-1-2-1-03 PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU 826-1-2-1-04 NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION 826-1-2-1-05 TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS) PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT 826-1-2-1-06 PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES 826-1-2-1-07 INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE) SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONEVNTIONS INTERNATIONALES 826-1-2-1-08 PERTINENTES POUR RATIFICATION (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT) 826-1-3 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES 826-1-3-1 MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION 826-1-3-1-01 826-1-3-1-02 CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE 826-1-3-1-03 CAPACITÉ CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À 826-1-3-1-04 TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU 826-1-3-1-05 NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À 826-1-3-1-06 MADAGASCAR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA 826-1-3-1-07 826-1-3-1-08 HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER

826-1-4	PROMOUVOIR	LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT
	<b>DE NIVEAU DE</b>	LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
	826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI

LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX

826-1-4-1-01	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL
826-1-4-1-02	FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE
826-1-4-1-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL
826-1-4-1-04	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO

826-1-4-1-05

826-1-4-2-06

826-1-4-2-07

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

#### 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-1-4-2 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS 826-1-4-2-01 **ACTUEL** DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES 826-1-4-2-02 PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS 826-1-4-2-03 826-1-4-2-04 ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST 826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION

VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL

MEDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE

#### 826-1-5 INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS

ANNÉE

PAR DES ÉMISSIONS RADIO

# 826-1-5-1 ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826-1-5-1-01	RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES
826-1-5-1-02	RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS
826-1-5-1-03	COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX
826-1-5-1-04	FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ
826-1-5-1-05	RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES
826-1-5-1-06	RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS
826-1-5-1-07	CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR
826-1-5-1-08	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
826-1-5-1-09	DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 320 015

- 10		9 - U3 - KESULTA					
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES							
)		PUBLIQUE					
)		tion et Coordina		DATION EFFICACE ET HADMONIFHEE ALL CEIN DU MEDDATI C			
	<u>015-1</u> 015-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ					
	015-1-1	015-1-1-1	L'ACCÈS AU	X SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST IR TOUT LE TERRITOIRE			
			015-1-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE			
			015-1-1-1-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL			
			015-1-1-1-03	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE			
		015-1-1-2	MARCHÉS AI	PPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004			
			015-1-1-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS			
	015-1-2	AMÉLIORER	LA CAPACITÉ C	DRGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE			
		015-1-2-1	LA GESTION	DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE			
			015-1-2-1-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE			
			015-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE			
		015-1-2-2	OUTILS DE P	LANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE			
			015-1-2-2-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS			
			015-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE			
		015-1-2-3	HARMONISA'	TION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES J MFPRATLS			
			015-1-2-3-01	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS			
			015-1-2-3-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES			
			015-1-2-3-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES			
			015-1-2-3-04	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL,ET LEURS MISE À JOUR			
		015-1-2-4	FLUIDITÉ DE	LA COMMUNICATION ASSURÉE			
			015-1-2-4-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE			
		015-1-2-5	L'INFORMATI MINISTÈRE	ISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU			
			015-1-2-5-01	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE			
			015-1-2-5-02	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E			
		015-1-2-6	COORDINATI RATTACHES	ON DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES			
			015-1-2-6-01	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés			
			015-1-2-6-02	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés			
		015-1-2-7	Relevés de se	ervices automatisés			
			015-1-2-7-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 320	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES  FONCTION PUBLIQUE					
128	Réforme de l'Administration					
	128-1 128-1-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE				
	120-1-1	128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS			
			128-1-1-1-01	REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS		
		128-1-1-2		estion des archives modérnisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional		
			., a. g	<b>1</b> - 3		
			128-1-1-2-01	Formation de personnels pour la procédure administrative		
			128-1-1-2-02	Encadement et assistance des archivistes pormé pour avoir une gestion des archives efficaces dans les 2 régions		
		128-1-1-3	Collaboration	et participation active des acteurs de Réforme		
			128-1-1-3-01	Organiser des ateliers regroupant les points focaux des chantiers de Réforme dans chaque ministère		
			128-1-1-3-02	Chantiers de Réforme éfficace, afficients et performants		
			128-1-1-3-03	Renforcer le système de contrôle et de suivi-évaluation de projets de Réforme		
	128-1-2	COOPDONNER		TS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS		
	120-1-2	128-1-2-1		NTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET		
				S AU NIVEAU DU COS PREA		
			128-1-2-1-01	COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME		
			128-1-2-1-02	INTRODUIRE LES PROJETS DE REFORME DU MFPRATLS		
			128-1-2-1-03	ETABLIR DES TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATION INFORMATISÉ DES PROJETS DE REFORMES		
			128-1-2-1-04	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE E DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT		
	128-1-3	CONTRÔLER L	E RECRUTEM	ENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE		
		128-1-3-1	RECRUTEME	NT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES		
			128-1-3-1-01	FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES		
			128-1-3-1-02	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE E DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT		
			128-1-3-1-03	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS		
	128-1-4		TATION AUX R	CATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS LELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC TÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES		
			128-1-4-1-01	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS		
			128-1-4-1-02	ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS		
			128-1-4-1-03	RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES		
			128-1-4-1-04	FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE		
			128-1-4-1-05	ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS		
	128-1-5	ASSURER LA F 128-1-5-1		ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC SE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT		
		120-1-5-1	128-1-5-1-02	ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFERENTIEL EMPLOI		
			128-1-5-1-02	SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES		
			128-1-5-1-05	ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENT		
	DE L'ETAT  128-1-6 ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE					
	128-1-6	128-1-6-1	PILOTAGE D	LA REFORME DE L'ADMINISTRATION POBLIQUE LES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ATION ASSURÉ		
			128-1-6-1-01	EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
			128-1-6-1-02	AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION		
			128-1-6-1-03	CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
			128-1-6-1-04	Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique		
	128-1-7	CONTRIBUER	À L'AMÉLIOR <i>A</i>	ATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT		
		128-1-7-1	LES DONNÉE	S RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS		
			128-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHIER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTIOI PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY		
	128-1-8	PROMOUVOIR	L'E-ADMINIST	RATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

128-1-8-1

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

## 320 FONCTION PUBLIQUE

# 128 Réforme de l'Administration

#### **BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT**

PRODUCTION	D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIES ET SECURISES
128-1-8-1-01	PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION , SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS
128-1-8-1-02	CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E
128-1-8-1-03	TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ
128-1-8-1-04	RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL , RÉGIONAL ET PPP)
128-1-8-1-05	CONCEVOIR, TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS

131-1-5-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

0	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES FONCTION PUBLIQUE				
1	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public  131-1 MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.				
	131-1-1		LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA LUS PERFORMANTE SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
		131-1-1-1	131-1-1-01	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA	
			131-1-1-01	FONCTION PUBLIQUE	
			131-1-1-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PULBIQUE	
			131-1-1-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL	
			131-1-1-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP	
			131-1-1-05	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-2	PROMOLIVOU	131-1-1-06 P L'ÉTHIQUE ET	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANIS INTERNATIONAUX RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-2	131-1-2-1	RÈGLES DÉC	NTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT SCIPLINAIRE EFFICACE	
			131-1-2-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOG	
			131-1-2-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ET.	
			131-1-2-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES CONSEIL DE DISCIPLINE	
			131-1-2-1-04	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE	
	131-1-3	MODERNISEF 131-1-3-1		DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT	
			131-1-3-1-01	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE D AGENTS DE L'ETAT	
			131-1-3-1-02	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLI PHASE I	
			131-1-3-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTIC DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT	
			131-1-3-1-04	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL	
	131-1-4	PROMOLIVOU	131-1-3-1-05	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT  PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
	131-1-4	131-1-4-1		DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES	
		101 1 4 1	131-1-4-1-02	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EI FORMATION	
			131-1-4-1-03	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION	
			131-1-4-1-04	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	
			131-1-4-1-06	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) E LA CONABEX	
			131-1-4-1-08	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION	
		131-1-4-2	RECRUTEME	NT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS	
			131-1-4-2-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
			131-1-4-2-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
			131-1-4-2-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs	
			131-1-4-2-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs	
		131-1-4-3	131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs E ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES	
		131-1-4-3	131-1-4-2-04 <b>EQUIVALENC</b>	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs E ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT	
		131-1-4-3	131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ 131-1-4-3-01 131-1-4-3-02	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs EE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES  Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS  Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
		131-1-4-3	131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ 131-1-4-3-01 131-1-4-3-02	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs EE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES  Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS  Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés  Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	424.4.5		131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ 131-1-4-3-01 131-1-4-3-02 131-1-4-3-03 131-1-4-3-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs EE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES  Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS  Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés  Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres  Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	
	131-1-5	GARANTIR L'	131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ 131-1-4-3-01 131-1-4-3-03 131-1-4-3-04 AMELIORATION DE L'ETAT (EN	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs EE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES  Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS  Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés  Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres  Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS  I DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES  AM)	
	131-1-5	GARANTIR L' DES AGENTS	131-1-4-2-04 EQUIVALENC HIÉRARCHIQ 131-1-4-3-01 131-1-4-3-03 131-1-4-3-04 AMELIORATION DE L'ETAT (EN	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs EE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT UE DES FONCTIONNAIRES  Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS  Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés  Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres  Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS  I DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES  AM) S SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE	

Développer les relations avec les partenaires

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

## 320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-1-6 Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)

#### 131-1-6-1 Réforme de l'Administration effective

131-1-6-1-01	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
131-1-6-1-02	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
131-1-6-1-03	A.Appuyer l'encadrement des élèves
131-1-6-1-04	.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

20		DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
30 07	EMPLOI Promouvoir	r la croiscence	economicus ra	r l'emploi décent		
''	607-1	la croissance economique par l'emploi décent PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF				
	607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF  PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC				
		607-1-1-1	_	ATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET		
			607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TOUT LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
			607-1-1-1-02	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPLOI		
			607-1-1-03	METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI		
			607-1-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE		
				FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, AU PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE		
			607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ETAT , LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,)		
			607-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
			607-1-1-1-07	POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS		
			607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP		
			607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES		
	607-1-3	RENFORCEF 607-1-3-1		ÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO TÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS		
			607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES		
			607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)		
			607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE		
			607-1-3-1-04	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE		
		607-1-3-2	JEUNES QUA	ALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS		
			607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE		
			607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME		
			607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHECHE DE PARTENARIAT		
			607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES		
			607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRAVAIL		
			607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)		
			607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROHE HIMO STRUCTURÉE		
		607-1-3-3	JEUNES DES	COLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET		
			607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)		
			607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSINANANA, DIANA		
			607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS		
			607-1-3-3-04	ETTENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES		
			607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, AFIN D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES		
			607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX		
			607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÈS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX		
			607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAPS		
			607-1-3-3-09	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPUI À L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE		
		607-1-3-5	Informations	sur le MT disponible		
			607-1-3-5-01	Collecter les offres et demandes de Travail		
			607-1-3-5-02	Analyser et diagnostiquer la situation du MT		
			607-1-3-5-03	Fournir des données statistiques sur le marché du travail		
			607-1-3-5-04	Délivrer les attestations de chômages		
			607-1-3-5-05	Collecter les fiches de renseignements périodiques		
		607-1-3-6	METTRE EN	RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES		
			607-1-3-6-01	Sensibiliser et Formaliser les agences de placements		
			607-1-3-6-02	Renforcer le capacité des agences de placement		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, DI	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES			
330	EMPLOI					
607	Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent					
		607-1-3-6-03	Suivre et controler les activités des agences de placement			
		607-1-3-6-04	Placer et mettre en relation les offres et demandes d'emploi reçues			
		607-1-3-6-05	Identifier les secteurs prioritaires et analyser les forces et faiblesses du secteur			
		607-1-3-6-06	Collecter les déclarations d'établissement			
	607-1-4 METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHE DU TRAVAIL					
	607-1-4-1	Informations diffusées (ON	nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et IEF)			
		607-1-4-1-01	Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays			
		607-1-4-1-02	Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail			
		607-1-4-1-03	Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail			
		607-1-4-1-04	Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi			

607-1-4-1-05 Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 824-1 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES 824-1-1 TRAVAILLEURS VULNÉRABLES MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES 824-1-1-1 **EFFECTIF** 824-1-1-R1 Pourcentage des activités % 53 53 60 73 informelles recensées transformées en activités formelles VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-1-1-2 824-1-1-2-R1 Augmentation de travailleurs en 27 27 27 20 relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent 824-1-2 RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS 824-1-2-1 824-1-2-1-R1 Pourcentage des travailleurs % 30 30 40 50 déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés 824-1-2-2 ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES 824-1-2-2-R1 Nombre de Permis et Contrat de NOMBRE 9300 9300 9400 9500 travail des travailleurs déplacés régularisés 824-1-2-2-R2 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 20 22 18 18 INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL 824-1-2-3 **PUBLIÉS** 824-1-2-3-R1 Nombre de publications annuelles NOMBRE 2 3 Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué 824-1-2-4 824-1-2-4-R1 10 60 80 Taux de suivi effectué 824-1-3 ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019 824-1-3-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 824-1-3-1-R1 Taux de participation des entités % 100 100 0 0 concernées par le PPTD 824-1-3-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE Pourcentage des travailleurs 63 63 69 824-1-3-2-R1 84

recensés bénéficiant de promotion

sociale

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE I FI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL 826-1-1 826-1-1-1 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL 826-1-1-1-R1 Nombre de structures NOMBRE 12 12 16 22 rédynamisées et mises en place 826-1-1-4 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA) Nombre des travailleurs formés NOMBRE 826-1-1-4-R1 360 270 270 360 826-1-2 PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT 826-1-2-1 ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS 826-1-2-1-R1 100 100 Pourcentage d'engagements 100 100 réspectés 826-1-3 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS 826-1-3-1 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES 826-1-3-1-R1 Pourcentage d'atteinte des 10 10 10 10 objectifs du PNA PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT 826-1-4 DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS 826-1-4-1 PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-1-R1 pourcentage des entreprises, 0/ 25 25 25 25 Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte 826-1-4-2 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE 826-1-4-2-R1 Taux de couverture de la sécurité 25 50 % 25 35 sociale INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS 826-1-5 826-1-5-1 ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET **LOIS SOCIALES** 826-1-5-1-R1 Taux de disponibilité et d'accès à 100 100 l'information en matière du travail

et lois sociales

015-1-2-7-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 015 **Administration et Coordination** 015-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ 015-1-1 L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST 015-1-1-1 **EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE** 015-1-1-R1 Nombre de régions ayant accès NOMBRE 23 23 23 23 aux services de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales 015-1-1-2 MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004 015-1-1-2-R1 Taux de marchés approuvées 100 100 100 100 015-1-2 AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE 015-1-2-1 015-1-2-1-R1 Taux des dossiers traités à temps % 90 90 100 100 **OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE** 015-1-2-2 015-1-2-2-R1 Nombre de départements NOMBRE 3 3 3 3 bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES 015-1-2-3 MISSIONS DU MFPRATLS 015-1-2-3-R1 Taux des textes harmonisés % 100 100 100 100 FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE 015-1-2-4 015-1-2-4-R1 Taux de médiatisation de toutes % 85 85 90 90 les événements survenus au sein du MFPTLS L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU 015-1-2-5 MINISTÈRE 015-1-2-5-R1 taux d'accessibilté à l' information 75 75 80 80 du Ministère 015-1-2-6 COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES **RATTACHES** 015-1-2-6-R1 GESTION ADMINISTRATIVE, 100 100 % 100 100 FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES 015-1-2-7 Relevés de services automatisés

nombre des actes codifiés et

numérisés

NOMBRE

15000

20000

25000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE I FI 2019 I FR 2019 2020 2021 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 128 Réforme de l'Administration REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À 128-1 TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE 128-1-1 128-1-1-1 RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS 128-1-1-1-R1 nombre des actes codifiés et NOMBRE 0 n 0 15000 numérisés 128-1-1-2 Système de gestion des archives modérnisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional 128-1-1-2-R1 Nombre de region impliqué NOMBRE 3 0 128-1-1-3 Collaboration et participation active des acteurs de Réforme Nombre des ministère et 128-1-1-3-R1 NOMBRE 20 institutions participant à la structure interministérielle COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS 128-1-2 PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET 128-1-2-1 REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA 128-1-2-1-R1 Taux de projets contribuant à la 75 O O 0 simplification des procedures et Zero papier 128-1-3 CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE 128-1-3-1 RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES 0 128-1-3-1-R1 Ratio entre recrutement des 3 0 agents non encadres recrutes dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA 0 128-1-3-1-R2 Outil et cadre iuridique relatifs aux 100 0 % contrôles administratifs de recrutement 128-1-4 CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES 128-1-4-1 128-1-4-1-R1 Taux de procédure disponible 20 20 20 20 selon le type de service 128-1-5 ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC 128-1-5-1 REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT 128-1-5-1-R1 Nombre de Ministère pilote ayant NOMBRE 0 0 réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE 128-1-6 PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE 128-1-6-1 L'ADMINISTRATION ASSURÉ 128-1-6-1-R1 nombre de réunion relatif au NOMBRE 2 0 0 0 pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT 128-1-7 LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS 128-1-7-1 UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE 128-1-7-1-R1 taux d'intégration des données % 75 20 20 10 relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé 128-1-8 PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES **SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT** PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS 128-1-8-1 128-1-8-1-R1 Nombre d'outils collaboratifs NOMBRE 6 0 0 produits selon les 6 thèmes de la . dématérialisation et interopérabilité

131-1-6-1-R1

Nombre des agents formés

		OG - OS - RESUL		, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
		RE DU TRAVAIL ON PUBLIQUE	., DE L'EMPLOI	, DE LA FONCTION PUBLIQUE E	ET DES LOIS S	OCIALES						
-			nublique prof	essionnelle moderne, intègre et	contráo sur lo	sarvica publi	•					
	131-1			_		-	C					
	131-1 131-1-1		MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE. ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA									
			S PERFORMAN		NO KELATIVE	JA LA I ONG	THORT OBER	COL 1 CON 1				
		131-1-1-1	SYNERGIE E	T COHÉRENCE DES ACTIONS A	ASSURÉES							
			131-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	5	5	6	7			
			131-1-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	5	5	7	9			
	131-1-2	PROMOUVOIR	R L'ÉTHIQUE E	T RESTAURER LA DISCIPLINE A	U SEIN DE LA	FONCTION	PUBLIQUE					
		131-1-2-1	RÈGLES DÉC	ONTOLOGIQUES DE L'ADMINIST SCIPLINAIRE EFFICACE				S DE L'ETA	AT ET			
			131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	35	35	45	55			
			131-1-2-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	55	55	50	45			
	131-1-3	MODERNISER	LE SYSTÈME	DE GESTION ADMINISTRATIVE	DES CARRIÈR	ES DES AGE	NTS DE L'ET	AT				
		131-1-3-1	SYSTÈME E MODERNISÉ	T OUTILS DE GESTION ADMINIS S	STRATIVE DES	CARRIÈRES	S DES AGENT	S DE L'ETA	ıΤ			
			131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	25	25	10			
			131-1-3-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	20000	20000	20000	20000			
	131-1-4	PROMOUVOIR	R L'APPROCHE	PAR COMPÉTENCE DANS LA G	SESTION DES	RESSOURC	ES HUMAINES	S DE L'ETA	Γ			
		131-1-4-1	CAPACITÉS	DES AGENTS DE L'ETAT RENFO	RCÉES							
			131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	30	30	40	50			
		131-1-4-2	RECRUTEME	NT DES AGENTS DE L'ETAT AS	SAINIS							
			131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	30	30	40	50			
			131-1-4-2-R2	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	15	15	20	25			
		131-1-4-3		CE ADMINISTRATIVES DES TITR	ES COHÉREN	TE AVEC LE	CLASSEMEN	т				
			131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	12	12	13	14			
	131-1-5		DE L'ETAT (EN QUALITE DE	N DE LA QUALITE DES SERVICE IAM) S SERVICES PUBLICS ET CAPA E DE FORMATION ORGANISE SI	CITE DES AGE	ENTS DE L'ET	ΓΑΤ DANS LE	S NORMES				
			131-1-5-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	95	95	100	100			
	131-1-6	Renforcer la re	éforme de l'Adı	ministration à travers les format	ions initiales e	et continues	des agents de	l'Etat (INFA	4)			
		131-1-6-1	Réforme de l'	'Administration effective								

NOMBRE

1300

1300

1300

1300

607-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 330 **EMPLOI** 607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF 607-1 PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC 607-1-1 PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET 607-1-1-1 607-1-1-1-R1 ACCORDS SIGNÉS NOMBRE 5 8 8 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO 607-1-3 PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS 607-1-3-1 607-1-3-1-R1 NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS NOMBRE 4200 4200 6600 5300 607-1-3-2 JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS. INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS NOMBRE DES JEUNES 607-1-3-2-R1 NOMBRE 850 850 1500 2000 CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET 607-1-3-3 **PROFESSIONNELS** NOMBRE DES JEUNES 607-1-3-3-R1 NOMBRE 150 150 175 200 DÉSCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT 607-1-3-5 Informations sur le MT disponible Information sur le marché du 607-1-3-5-R1 % 100 100 100 100 travail disponible 607-1-3-6 METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES NOMBRE DE MISE EN 607-1-3-6-R1 NOMBRE 300 300 350 400 RELATION EFFECTUEE 607-1-4 METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHE DU TRAVAIL Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et 607-1-4-1 diffusées (ONEF)

Système de bases de données

opérationnel et à jour

75

100

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

028-1-2-3

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSFIGNEMENT SUPERIFUR** 028 Administration et Coordination CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-01 GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE 028-1-1-1-02 028-1-1-1-03 ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES 028-1-1-1-04 PILOTER. PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; 028-1-1-1-05 ETC.) ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER 028-1-1-1-06 028-1-1-1-07 AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST 028-1-1-1-08 ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT 028-1-1-1-10 SUPERIEUR (COPRIES) RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT 028-1-1-11 SUPERIEUR 028-1-1-1-12 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 028-1-1-1-13 PROJET DE RENEORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 028-1-1-2 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-2-01 AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA 028-1-1-2-02 RECHERCHE SCIENTIFIQUE 028-1-1-3 **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-3-01 ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR 028-1-1-3-02 ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE 028-1-1-3-03 PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS 028-1-1-3-04 COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES) 028-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 028-1-2-1-01 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES 028-1-2-1-02 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES) METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE 028-1-2-1-03 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2 028-1-2-2-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE 028-1-2-2-02 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

Page 1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 840 310 **Enseignement Supérieur** CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1 ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-1 OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL 310-1-1-1 310-1-1-1-01 ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES 310-1-1-1-02 RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE 310-1-1-1-03 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-1-1-04 ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE 310-1-2 EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD 310-1-2-1 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD 310-1-2-1-01 ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES 310-1-2-1-02 SCIENCES DE LA SANTÉ ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES 310-1-2-1-03 310-1-2-1-04 HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1-2-1-05 PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD 310-1-2-1-06 310-1-2-1-11 PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 310-1-2-1-12 MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA 310-1-2-1-13 CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM 310-1-2-1-14 310-1-2-2 ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS 310-1-2-2-01 DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI 310-1-2-2-02 ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS 310-1-2-2-03 PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS 310-1-2-2-04 FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES 310-1-2-3 310-1-2-3-01 PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE 310-1-2-3-02 310-1-2-3-03 ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX) 310-1-2-3-04 PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT) 310-1-2-3-07 310-1-2-3-08 PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES 310-1-2-3-09 CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES 310-1-2-3-10 310-1-2-3-11 MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET 310-1-2-3-12 D'ASSURANCE QUALITE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE **RECHERCHE SCIENTIFIQUE** 850 050 Administration et Coordination 050-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 050-1-1-1 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT) 050-1-1-1-01 PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET 050-1-1-1-02 DES ECOLES DOCTORALES (ED) 050-1-1-1-03 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY 050-1-1-1-04 (SKA) AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE 050-1-1-1-05 050-1-1-1-06 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE **SCIENTIFIQUE** 050-1-1-1-07 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT 050-1-1-1-08 050-1-1-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE 050-1-1-1-10 SCIENTIFIQUE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 050-1-1-1-11 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE 050-1-1-1-12 **SCIENTIFIQUE** 050-1-1-1-13 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

050-1-2 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-01 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE 311 **Recherche Scientifique** METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE 311-1 311-1-1 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR) PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES 311-1-1-1 **BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ** MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS 311-1-1-1-01 311-1-2 VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION PARTENARIAT DÉVELOPPÉ 311-1-2-1 311-1-2-1-01 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT 311-1-2-2 RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA 311-1-2-2-01 311-1-2-2-02 METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES 311-1-2-2-03 DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES 311-1-2-2-04 VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 028 **Administration et Coordination** CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES **POURCENTAGE** 15 15 20 20 DÉPENSES HORS SOLDE TAUX D'ENGAGEMENT DES 028-1-1-1-R2 % 20 25 30 DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-2 028-1-1-2-R1 NOMBRE DE SYSTÈME NOMBRE/AN 4 4 5 5 **D'INFORMATION OPÉRATIONNEL** 028-1-1-3 **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-3-R1 NOMBRE DE GRÈVE ET NOMBRE 1 1 1 1 MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER 028-1-2-1 028-1-2-1-R1 NOMBRE D'ANTENNES NOMBRE 14 14 16 16 ÉVALUÉES PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2 **DELAI DU TRAITEMENT DES HEURES** 48 48 48 028-1-2-2-R1 48 **DOSSIERS** PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL 028-1-2-3

TAUX D'EXÉCUTION

BUDGÉTAIRE

028-1-2-3-R1

97

97

97

97

(%)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS LFR 2019 2020 UNITE LFI 2019 2021 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 310 **Enseignement Supérieur** CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 310-1 310-1-1 ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL 310-1-1-1 DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE 310-1-1-1-R1 15 15 20 20 POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE 310-1-2 310-1-2-1 EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD TAUX D'EXÉCUTION 310-1-2-1-R1 POURCENTAGE 97 97 97 97 BUDGÉTAIRE **ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS** 310-1-2-2 NOMBRE DE RELÈVE 230 230 240 310-1-2-2-R1 NOMBRE 250 ENSEIGNANT RECRUTÉ ET **OPÉRATIONNEL** 310-1-2-3 CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES

NOMBRE

14

14

16

16

NOMBRE D'ANTENNES

ÉVALUÉES

310-1-2-3-R1

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESULT	ΓATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE				IE SCIENTIFIQUE				
850	850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE								
050	Administ	ration et Coordi	nation						
	<u>050-1</u>		À L'AMÉLIORA SCIENTIFIQUE	TION DE LA PERFORMANCE	DE L'ADMINISTE	RATION ET	LA COORDINA	ATION DE LA	
050-1-1 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE									
	050-1-1-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU		CE ET PRODUCTIVITÉ DU PE	RSONNEL AMÉLIC	DRÉ				
			050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	97
	050-1-2	ASSURER LA	COORDINATIO	N DES ACTIVITÉS DE LA REC	HERCHE SCIENTI	FIQUE			
	050-1-2-1 PILOTER,PLANIFIER ET COORDONNER L' SCIENTIFIQUE			ENSEMBLE DES A	CTIVITE DE	LA RECHERO	CHE		
			050-1-2-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	-	5	7	8

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSE	IGNEMENT SUP	ÉRIEUR ET DE LA RECHERO	CHE SCIENTIFIQUE				
850	RECHER	CHE SCIENTIF	IQUE						
311	311 Recherche Scientifique								
	311-1 METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE								
	311-1-1 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)								
311-1-1-1 PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION A BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ				DÉQUATION A	VEC LES				
			311-1-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97	97
	311-1-2	VALORISER	LA RECHERCHE	ET L'INNOVATION					
		311-1-2-1	PARTENARI <i>A</i>	AT DÉVELOPPÉ					
			311-1-2-1-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	8	8	10	10
		311-1-2-2	RÉSULTATS	DE RECHERCHE VALORISÉ	S				
			311-1-2-2-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	17	17	25	25

34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

34	MINISTERE	DE L'INDUSTR	IE. DU COMMERC	CE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE			
051	Administrat	ion et Coordina	ition	
	<u>051-1</u>			ATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
	051-1-1	ASSURER UN 051-1-1-1	RESSOURCES	ERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE
				IES SECTORIELLES DU MIDSP
			051-1-1-01	PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR
			051-1-1-1-02	ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS
		051-1-1-2	GESTION DES	RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
			051-1-1-2-01	PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL
			051-1-1-2-02	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
			051-1-1-2-03	PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE
			051-1-1-2-04	PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS
	051-1-2	ASSURER LA 051-1-2-1	-	A DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC IN ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
			051-1-2-1-01	ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
			051-1-2-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES
			051-1-2-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE
			051-1-2-1-04	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE L MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES,)
			051-1-2-1-05	RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP
			051-1-2-1-06	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS
			051-1-2-1-07	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX
			051-1-2-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »
		051-1-2-2	INFORMATION	IS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
			051-1-2-2-01	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			051-1-2-2-02	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
		051-1-2-3	OUTILS DE PR	ISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			051-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
			051-1-2-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP
			051-1-2-3-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS
			051-1-2-3-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
	051-1-3	ASSURER L'U	JTILISATION RAT	TONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
		051-1-3-1	<b>GESTION DES</b>	DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
			051-1-3-1-01	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
			051-1-3-1-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES
			051-1-3-1-03	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
		051-1-3-2	RENFORCEME MIDSP	ENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU
			051-1-3-2-01	ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
			051-1-3-2-02	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
			051-1-3-2-03	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP
			051-1-3-2-04	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS
		<del>-</del>	051-1-3-2-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS
	051-1-4		MISE EN APPLI	DIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET CATION. SLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT
			ACCESSIBLES	
			051-1-4-1-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
			051-1-4-1-02	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS
			051-1-4-1-03	PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ

605-1-4-3-03

4	MINISTERE	DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT			
40	INDUSTRIE						
05	Industrie						
	<u>605-1</u>	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
	605-1-1	RÉHABILITE		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP			
		605-1-1-1		ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU AVERS LEUR REDYNAMISATION			
			605-1-1-1-01	PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ET			
		605-1-1-2	MISE EN CON RATTACHÉE	NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MIDSP			
			605-1-1-2-01	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP			
			605-1-1-2-02	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFI. AUX ORGANISMES RATTACHÉS			
	605-1-2	PROMOUVO	IR LES FILIÈRES	SINDUSTRIELLES			
		605-1-2-1	VOLUME DES	S INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE			
			605-1-2-1-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES			
		605-1-2-2	NOUVELLES	FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES			
			605-1-2-2-01	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES			
			605-1-2-2-02	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES			
			605-1-2-2-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE			
			605-1-2-2-04	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE			
	605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
		605-1-3-1	MANIFESTAT	TIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION			
			605-1-3-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES			
			605-1-3-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES			
		605-1-3-2	SITES POTEN	NTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION			
			605-1-3-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES			
			605-1-3-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES			
	605-1-4	REMETTRE	À NIVEAU LE TIS	SSU INDUSTRIEL MALAGASY			
		605-1-4-1	VALEUR DES	S EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE			
			605-1-4-1-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX E DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE			
		605-1-4-2	VALEUR AJO	DUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE			
			605-1-4-2-01	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE			
			605-1-4-2-02	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL			
			605-1-4-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODU AGRICOLES			
		605-1-4-3	COMPÉTITIV	ITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE			
			605-1-4-3-01	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS			
			605-1-4-3-02	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY			
				OFNICIPI ICATION DECINIDADELO À INNOVED DANC LEURO ACTIVITÉS			

SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTERE	<u>DE L'I</u> NDUSTI	RIE, DU COMMEI	RCE ET DE L'ARTISANAT			
1	INDUSTRIE						
621 Développement du Secteur Privé							
	<u>621-1</u>		<u>ECTEUR PRIVE L</u>	LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION			
	621-1-1	<u>D'EMPLOIS</u> INSTAURER	LA CULTURE DI	E CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ			
		621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES				
			621-1-1-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITI DE PILOTAGE			
			621-1-1-1-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ			
			621-1-1-103	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES			
			621-1-1-1-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES			
		621-1-1-2	DISPOSITIFS	DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE			
			621-1-1-2-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP			
			621-1-1-2-02	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP			
			621-1-1-2-03	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMEN ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE			
			621-1-1-2-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",)			
			621-1-1-2-05	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE			
			621-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS			
	621-1-2	INSTAURER	UN ENVIRONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS			
		621-1-2-1	NOMBRE DE	S INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION			
			621-1-2-1-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS			
			621-1-2-1-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI			
		621-1-2-2	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALES EN CROISSANCE			
			621-1-2-2-01	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL			
			621-1-2-2-02	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT			
			621-1-2-2-03	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT			
			621-1-2-2-04	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

360 COMMERCE

037 Administration et Coordination

<u>037-1</u> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

037-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

037-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

037-1-1-1-01	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES (PPN)
037-1-1-1-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
037-1-1-1-03	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-04	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
037-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANISMES RATTACHÉS
037-1-1-1-06	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
037-1-1-1-07	VALORISER ET RENFORCER LES SITUATIONS SOCILE ET ADMINISTRAIVES DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-08	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
037-1-1-1-09	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
037-1-1-10	NP-APPUI À LA MISE A NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET DES ORGANISMES RATTACHÉS- NP-
037-1-1-1-11	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
037-1-1-12	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
037-1-1-13	NP-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
037-1-1-14	NP-APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

### 360 COMMERCE

### 614 Commerce Intérieur

614-1 RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

614-1-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-1 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU

614-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL REGISSANT LE SECTEUR COMMERCE INTÉRIEUR
614-1-1-1-02	ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET PROMOTION DE LA CONCURRENCE
614-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
614-1-1-1-04	DOTER LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
614-1-1-1-05	ACCRÉDITATION DU LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE
614-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-1-07	PROMOTION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
614-1-1-1-08	ASSURER LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
614-1-1-1-09	EQUIPER LES LABORATOIRES EN MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADÉQUATS
614-1-1-10	MISE EN PLACE DE SERVICE DE MÉTROLOGIE LÉGALE OPÉRATIONNEL DANS TOUTES LES RÉGIONS
614-1-1-11	NP-SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
614-1-1-12	NP-VULGARISATION ET FORMATION SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AU NIVEAU DES REGIONS
614-1-1-13	ELABORER ET AMÉLIORER LES NORMES DES PRODUITS ET LES TEXTES RÉGISSANT LA QUALITÉ
614-1-1-14	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE ET LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

### 360 COMMERCE

### 615 Commerce Extérieur

615-1 RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET

INTERNATIONALE
615-1-1 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

# 615-1-1-1 INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

615-1-1-01	APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES
615-1-1-1-02	ORGANISER DES ATELIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
615-1-1-1-03	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DURABLE
615-1-1-1-04	AMÉLIORER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES REGISSANT LES ÉCHANGES COMMERCIAUX
615-1-1-1-05	POURSUIVRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE
615-1-1-1-06	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DES PRODUITS DETINÉS À L'EXPORTATION
615-1-1-1-07	DIFFUSER LES INFORMATIONS COMMERCIALES AUPRÈS DES OPÉRATEURS ET DES UTILISATEURS
615-1-1-1-08	SENSIBILISER LES ACTEURS OPÉRANT SUR LE SYSTÈME DU COMMERCE EQUITABLE ET LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE À MADAGASCAR
615-1-1-1-09	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES MALAGASY
615-1-1-1-10	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTERIMAIRE (EX-)
615-1-1-11	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE SERVICE
615-1-1-12	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE
615-1-1-13	IDENTIFICATION ET PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES
615-1-1-14	IDENTIFIER LES PRODUITS PORTEURS À MADAGASCAR
615-1-1-15	RENFORCER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE
615-1-1-1-16	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-17	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE À MADAGASCAR
615-1-1-18	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (PROCOM EX-)
615-1-1-1-19	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (EX-)
615-1-1-1-20	PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES À MADAGASCAR -NP-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE. DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 **Artisanat** L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-1 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-1-1 CONTRIBUER À LA FACILITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ARTISANAUX 616-1-1-1-01 MODERNISATION DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION ET DE LABELISATION 616-1-1-1-02 REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'RESEAU DE MARCHES DE PRODUITS 616-1-1-1-03 **ARTISANAUX** SOUTENIR/ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ARTISANS À DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX 616-1-1-1-04 **OU INTERNATIONAUX MAJEURS** 616-1-1-1-05 ENCOURAGER ET/OU FACILITER LA CRÉATION DE MARCHÉS OU POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX 616-1-1-1-06 ORGANISER OU ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ARTISANAT (FOIRES, ...) 616-1-1-1-07 DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISANALE ET DU SAVOIR FAIRE METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET LES POINTS DE VENTE 616-1-1-1-08 DE PRODUITS ARTISANAUX 616-1-1-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX -616-1-1-2-01 PROFESSIONNALISATION GAGE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ARTISANAT) METTRE EN PLACE DES MESURES DE FACILITATION DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISANAT 616-1-1-2-02 SOUTENIR LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN GESTION ENTREPRENARIALE ET 616-1-1-2-03 **EN DESIGN** MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES METIERS ET DISTRIBUTION DE CARTES 616-1-1-2-04 PROFESSIONNELLES D'ARTISAN REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - REDEPLOIEMENT ET RELANCE DU 616-1-1-2-05 SECTEUR ARTISANAT) 616-1-1-2-06 PROMOUVOIR L'ADHÉSION DES ARTISANS À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE 616-1-1-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX -616-1-1-3-01 APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'ARTISANAT) RÉPERTORIER LES ARTISANS ET LES ORGANISATIONS D'ARTISANS (GROUPEMENTS, 616-1-1-3-02 SYNDICATS, COOPÉRATIVES, ...) 616-1-1-3-03 RENFORCER LES ACTIVITÉS DU CENAM ET DES CERAM 616-1-1-3-04 RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT 616-1-1-3-05 REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'REPERTOIRE DES ARTISANS' (EX -PROMOTION DE L'ARTISANAT) REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE METIERS 616-1-1-3-06 616-1-1-3-07 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'PPUI À L'ARTISANAT (CHAMBRES DE MÉTIERS, ....) 616-1-1-3-08 DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARTISANAT 616-1-1-3-09 RENEORCER LE CADRE LÉGAL DU SECTEUR DE L'ARTISANAT L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE 616-1-2 L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-2-1 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN **VALEUR** PROMOUVOIR LES BIENS OU SERVICES DE L'ARTISANAT MALAGASY QUI SONT DES VITRINES-616-1-2-1-01 MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY (ALOALO, ART ZAFIMANIRY, VALIHA, ...) ENCOURAGER LA REPRODUCTION, PAR LES ARTISANS, DES BIENS OU SERVICES QUI SONT DES 616-1-2-1-02 VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY 616-1-2-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE ENCOURAGER LA TRANSFORMATION D'UNITÉS INITIALEMENT ARTISANALES EN UNITÉS 616-1-2-2-01 INDUSTRIFI I FS ENCOURAGER LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES 616-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 051 Administration et Coordination 051-1 DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE 051-1-1 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE 051-1-1-1 **DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP** NOMBRE DE CERTIFICATS 051-1-1-R1 NOMBRE 150 150 150 150 ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU 051-1-1-2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE **EQUILIBRE DES EFFECTIFS** POURCENTAGE 051-1-1-2-R1 80% à 90% à 80% à 90% 90% à 95% PAR RAPPORT AUX MISSIONS DE ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE SATISFACTION DIRECTION DE CHAQUE DIRECTION ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC 051-1-2 051-1-2-1 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP 051-1-2-1-R1 NOMBRE ET QUALITÉ DES NOMBRE 3 3 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES 051-1-2-2 NOMBRE DE PARUTIONS NOMBRE 051-1-2-2-R1 500 500 500 500 D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS **OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES** 051-1-2-3 BASES DE DONNÉES NOMBRE 051-1-2-3-R1 1 1 1 (INDUSTRIES, INVESTISSEURS. FILIÈRES INDUSTRIELLES. ENTREPRISES. COOPÉRATIVÉS, ...) 051-1-3 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES 051-1-3-1 GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE TAUX D'ENGAGEMENT PAR POURCENTAGE 0,98 051-1-3-1-R1 0.95 0.95 0.98 RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION 051-1-3-2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU **MIDSP** 051-1-3-2-R1 AUGMENTATION DES **POURCENTAGE** 0,9 0,9 0,95 0,98 PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET 051-1-4 ASSURER SA MISE EN APPLICATION. TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT 051-1-4-1 **ACCESSIBLES** 051-1-4-1-R1 NOMBRE DE TEXTES MISE À **POURCENTAGE** 85% à 85% à 90% 90% à 95% 90% à DISPOSITION DU PUBLIC PAR RAPPORT **AUX TEXTES** MISES EN VIGUEUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 605 Industrie 605-1 DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-1 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU 605-1-1-1 MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION SOCIÉTÉS D'ETAT DE 605-1-1-1-R1 **POURCENTAGE** 65% à 65% à 70% 70% à 75% 75% 80% NOUVEAU OPÉRATIONNELLES MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES 605-1-1-2 RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-1-2-R1 **NOUVEAUX STATUTS DES POURCENTAGE** 1 SOCIÉTÉS D'ETAT ET SELON LES **ENTREPRISES PUBLIQUES** ÉTUDES RATTACHÉES AU MIDSP **EFFECTUÉES** ÉLABORÉS ET ADOPTÉS 605-1-2 PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES 605-1-2-1 **VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE** 605-1-2-1-R1 VOLUME DES **POURCENTAGE** 10% à 10% à 15% 15% à 20% 20% à **INVESTISSEMENTS** 605-1-2-2 NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES 605-1-2-2-R1 NOMBRE DE NOUVELLES **POURCENTAGE** 5% à 8% 5% à 8% 8% à 10% 10% à FILIÈRES PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES 605-1-3 MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION 605-1-3-1 NOMBRE D'INVESTISSEURS **POURCENTAGE** 65% à 65% à 70% 605-1-3-1-R1 70% à 75% 75% à **INTÉRESSÉS** SELON LES **SENSIBILISATIO** NS SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION 605-1-3-2 605-1-3-2-R1 NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS NOMBRE 5 5 5 5 605-1-4 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE 605-1-4-1 605-1-4-1-R1 AUGMENTATION DU CHIFFRE POURCENTAGE 10% à 5% à 8% 8% à 10% D'AFFAIRES DES **EXPORTATIONS DE PRODUITS** INDUSTRIELS MALAGASY 605-1-4-2 VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE NOMBRE D'UNITÉS DE **POURCENTAGE** 605-1-4-2-R1 75% à 75% à 80% 80% à 85% 85% à TRANSFORMATION CRÉÉES SELON LES ET EN RÈGLE **FORMATIONS** ET LES SENSIBILISATIO NS RÉALISÉES COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE 605-1-4-3 605-1-4-3-R1 DIMINUTION DES COÛTS DE **POURCENTAGE** 5% à 8% 5% à 8% 8% à 10% 10% à

**PRODUCTION** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** Développement du Secteur Privé 621 FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION <u>621-1</u> **D'EMPLOIS** 621-1-1 INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-1 NOMBRE DE RÉFORMES 621-1-1-1-R1 NOMBRE 1 1 1 1 MISES EN ŒUVRE DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 621-1-1-2 NOMBRE DE PROBLÈMES DU POURCENTAGE 621-1-1-2-R1 65% à 65% à 70% 70% à 75% 75% à SECTEUR PRIVÉ RÉSOLUS DES PROBLÈMES RÉSOLUS INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-1-2 621-1-2-1 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-1-R1 **VOLUME DES POURCENTAGE** 45% à 45% à 50% 50% à 55% 55% à INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 621-1-2-2 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE** NOMBRE D'ENTREPRISES 621-1-2-2-R1 POURCENTAGE 75% à 75% à 80% 80% à 85% 85% à **CRÉÉES** SELON LES SENSIBILISATIO

NS

037-1-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 037 **Administration et Coordination** 037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 037-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 037-1-1-1

95

97

97

Taux d'exécution budgétaire

614-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 614 Commerce Intérieur RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS <u>614-1</u> 614-1-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU 614-1-1-1 614-1-1-1-R1 Taus de produits respectant les 60 60 60 dispositions en vigueur

60

60

60

60

Taux produits conformes

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

COMMERCE 360

615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET <u>615-1</u>

INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS 615-1-1

INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-1

> NOMBRE 18 18 22 24 615-1-1-1-R1 Nombre de Réunions assitées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 616 Artisanat L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-1 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-1-1 616-1-1-1-R1 Volume d'articles artisanaux NOMBRE 110 110 116 116 commercialisés 616-1-1-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-1-2-R1 Nombre d'artisans formels en NOMBRE 100000 100000 250000 250000 activité 616-1-1-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ 616-1-1-3-R1 Valeur ajoutée moyenne des 7 7 7 7 unités artisanales 616-1-2 L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-2-1 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN **VALEUR** 616-1-2-1-R1 NOMBRE 50 Etendue des variétés d'articles 40 40 50 artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés 616-1-2-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE Nombre d'unités initialement NOMBRE 2 616-1-2-2-R1 2 5 5

artisanales transformées en unités

industrielles

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-1-1-1 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE

D'ANGAVOKELY

017-1-1-2 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

\_

017-1-2-5-01

017-1-2 OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A

ANGAVOKELY
017-1-2-5 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A

ANGAVOKELY

017-1-2-5-02 CONSTRUIRE BATIMENTS R+DANS DISTRICTS DANS LES RÉGIONS BOENY, SAVA, HAUTE

ACQUÉRIR LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX

MATSIATRA, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, ATSIMO ATSINANANA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD

017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD

. .

701-1-1-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-1-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-1-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX

701-1-1-101 OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
 701-1-1-1-02 GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
 701-1-1-1-03 DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
 701-1-1-1-04 ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# 440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-2-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

**DEVELOPPEMENT** 

701-2-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT
703 Developpement du Reflexe Environnemental

703-1 OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL

703-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

703-1-1-1 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT

703-1-1-01 MISE À JOURS DES OUTILS D'INDENTIFICATION DES RISQUES ET DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA

**POPULATION** 

703-1-1-1-02 OPÉRATIONNALISATION DES CR

703-1-2 PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT

703-1-2-1 LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION

703-1-2-1-01 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES TOUTES LES COMMUNES À M/CAR EN MATIÈRE DE

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

703-1-2-1-02 RENFORCEMENT DES TRAVAUX DE CONTRÔLES DE RESPECT DES OBLIGATIONS ET

ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CCE (PGEP)

703-1-2-1-03 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES TEXTES RÉGISSANT LA MISE EN

COMPATIBILITÉ DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT

703-1-3 ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS

703-1-3-1 DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT

MADAGASCAR

703-1-3-1-01 LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST MIS EN OEUVRE

703-1-3-1-02 PROJET DE PROMOTION DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À MADAGASCAR

703-1-3-1-03 MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION

ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNICEDD)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 

Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy 704

OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY 704-1

704-1-1 PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES 704-1-1-2 LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GEREES D'UNE MANIERE DURABLE

DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

704-1-1-2-02 ELABORATION D'UN ATLAS ÉCOLOGIQUE DES ZONES CRITIQUES

704-1-1-2-03 CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES CORTÈGES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES DES

ESPÈCES PHARES

704-1-2 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET 704-1-2-1

**VULGARISES** 

704-1-1-2-01

704-1-2-1-01 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

704-1-2-1-02 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS

DES SACHETS PLASTIQUES

704-1-2-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT

704-1-2-1-04 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE	DE L'ENVIRON	NEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONN	EMENT						
704	Maintien de	s fonctions éco	logiques des écosystèmes malagasy					
	<u>704-2</u>	PROMOUVOIR	R LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
	704-2-1	DEVELOPPER	R UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
		704-2-1-1	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE					
			-					
	704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE						
		704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES					
			•					
	704-2-3	INTEGRER LE	CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE					
		704-2-3-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
			-					
		704-2-3-2	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
44	MINISTE	RE DE L'ENVIF	RONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURABL	.E							
440	ENVIRON	INEMENT										
017	Administ	inistration et Coordination										
	<u>017-1</u>	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS										
	017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS										
		017-1-1-1	Les cadres te	chniques, matériels et humain c	du MEEF sont a	ont améliorés						
			017-1-1-R1	THEMES DISPOSES	NOMBRE	30	0	0	0			
			017-1-1-R2	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	15	0	0	0			
		017-1-1-2	Les bâtiments	s sont réhabilités et /ou constru	it							
			017-1-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	0	0	0			
	017-1-2	OS OPÉRAT ANGAVOKEI		DISPOSITIF DE FORMATION PO	OUR LE MEEF E	T RÉOUVEF	TURE DE L'E	COLE A				
		017-1-2-5	DISPOSITIF D ANGAVOKEL	DE FORMATION OPERATIONNE Y	L POUR LE ME	EF ET REOU	VERTURE DE	L'ECOLE A	LE A			
			017-1-2-5-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITES ET / OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	0	0	0			

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
44	MINISTE	IINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURAE							
440	ENVIRON	NEMENT							
017 Administration et Coordination									
	<u>017-2</u>	017-2 AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES							
	017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS								
	017-2-1-1 LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT REN					RENFORCES			
			017-2-1-1-R1	THEMES DISPENSES	NOMBRE	-	30	31	33
		017-2-1-2	BATIMENTS A	ENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS					
			017-2-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	-	2	2	2
	017-2-2	OPERATIONA	ALISER LE DISP	OSITIF DE FORMATION POUR LI	E MEDD				
		017-2-2-1	DISPOSITIF D	E FORMATION OPERATIONNEL	POUR LE ME	EDD			
			017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	-	15	20	20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-1-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-1-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

LOT DEVELOTTEE									
	701-1-1-R1	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	35000	40000	40000	40000		
	701-1-1-R2	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	550	600		
	701-1-1-R3	PEPINIERES INSTALLES	NOMBRE	150	0	0	0		
	701-1-1-R4	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	64	64	78	84		
	701-1-1-R5	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	-	200	200	200		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-2-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

**DEVELOPPEMENT** 

701-2-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

NOMBRE

40

42

44

701-2-1-1-R1 PLAINTES ENVIRONNEMENTALES

**TRAITEES** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 703 **Developpement du Reflexe Environnemental OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL** 703-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT 703-1-1-1 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT **PLAINTES** 703-1-1-1-R1 NOMBRE 40 0 0 0 ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT 703-1-2 LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION 703-1-2-1 703-1-2-1-R1 ACTIVITES D'IEC NOMBRE 0 0 0 **ENVIRONNEMENTALE PROMUE** 703-1-3 **ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS** DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT 703-1-3-1 **MADAGASCAR** 703-1-3-1-R1 PRINCIPAUX AGENTS NOMBRE 4 0 0 0

POLLUANTS DE L'EAU DE L'AIR

DU SOL SUIVI

704-1-2-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY 704-1 704-1-1 PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES 704-1-1-2 LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GEREES D'UNE MANIERE DURABLE BASSINS VERSANT CRITIQUES 100 704-1-1-2-R1 NOMBRE 0 0 0 AMENAGES 704-1-1-2-R2 **GUIDES DE PSE ELABOREES** NOMBRE 2 0 0 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET 704-1-2 SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES 704-1-2-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET **VULGARISES** 704-1-2-1-R1 **GUIDES DE PSE ELABOREES** NOMBRE 2 1 1 1

NOMBRE

1

1

1

SYSTEMES PSE TESTEES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy **704-2** PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-1 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-1-1 STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE PROTOCOLE DE PARTENARIAT 704-2-1-1-R1 NOMBRE 3 3 3 SIGNE 704-2-2 PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE 704-2-2-1 **BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES** 704-2-2-1-R1 FILIERES VERTES PROMUES NOMBRE 5 5 5 INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2-3 704-2-3-1 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT TEXTES SUR LA MISE EN NOMBRE 704-2-3-1-R1 0 1 1 **COMPATIBILITES DES** INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES **EVALUATION ET SUIVI** 704-2-3-1-R2 NOMBRE 50 50 50 **ENVIRONNEMENTAL REALISEE** 704-2-3-2 INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE 704-2-3-2-R1 STRUCTURE DE NOMBRE 8 8 8 L'INTEGRATION DU **DEVELOPPEMENT DURABLE** RENFORCEE (CER, CIME)

NOMBRE

17

20

23

ACIVITES D'IEC

PROMUES

**ENVIRONNEMENTALES** 

704-2-3-2-R2

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	5

023-1-2-1-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES 023-1-1 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-1-1 ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE 023-1-1-1-01 023-1-1-1-02 LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS 023-1-1-1-03 EFFECTUER DES AUDITS INTERNE 023-1-1-1-04 GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE 023-1-1-1-05 023-1-1-1-06 CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS 023-1-1-1-07 ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-2 023-1-2-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-2-1-01 ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES 023-1-2-1-02 COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

214-1-2-1-01

214-1-2-1-02

#### MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 214 Appui à l'extension de la couverture postale **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE** 214-1 214-1-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL** 214-1-1-1 **AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE** ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL 214-1-1-1-02 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR 214-1-1-1-03 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL **CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE** 214-1-1-2 214-1-1-2-01 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES 214-1-1-2-02 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL 214-1-2 214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE** 

FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

043-1-2-1-04

043-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 043 **Administration et Coordination** AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT 043-1 **NUMÉRIQUES** METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE 043-1-1-1 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET 043-1-1-1-01 **ADMINISTRATIFS** 043-1-1-1-02 RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, 043-1-1-1-03 ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES 043-1-1-1-04 DÉCHETS ÉLECTRONIQUES 043-1-1-1-05 CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES 043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION 043-1-2-1-01 043-1-2-1-02 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION 043-1-2-1-03 INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC

EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
670 TIC

210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales

210-1 DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS

210-1-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE

210-1-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS

210-1-1-1-01	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA
210-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES
210-1-1-1-03	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS
210-1-1-1-05	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION
210-1-1-1-06	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT
210-1-1-1-08	INCUBATEURS
210-1-1-1-09	SMART CITY
210-1-1-1-10	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS
210-1-1-1-11	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE
210-1-1-1-12	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
66	MINISTÈ	RE DES POST	DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE									
660	POSTE E	STE ET TELECOMMUNICATION										
023	Administ	Administration et Coordination										
	<u>023-1</u>	ASSURER L	A GESTION RAT	ONNELLE ET RENTABLE DES	RESSOURCE	S HUMAINES,	<b>FINANCIÈRES</b>	S ET				
		MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE										
	023-1-1 PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRI											
		023-1-1-1	RESSOURCE	S HUMAINES, MATÉRIELLES	ET FINANCIÈR	RES BIEN GÉR	ÉES					
			023-1-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	100	100	100			
	023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE										
		023-1-2-1	MINISTÈRE B	IEN PILOTÉ ET BIEN COORDO	ONNÉ							

80

80

80

80

023-1-2-1-R1 Moyenne de taux de réalisation % de tous les GAC

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021			
66	MINISTÈ	RE DES POST	ES, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT N	JMÉRIQUE						
660	POSTE E	STE ET TELECOMMUNICATION										
214	Appui à l'extension de la couverture postale											
	<u>214-1</u>											
	214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL										
		214-1-1-1	AUTORITÉ D	E RÉGULATION INSTALLÉE								
			214-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	1	1	1			
		214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE									
			214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	20			
	214-1-2	FAIRE ASSU	IRER LE SERVIC	E POSTAL UNIVERSEL								
		214-1-2-1	BUREAUX DE	E POSTE OPÉRATIONNELS DAN	IS LA ZONE RU	JRALE						
			214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	10	12	12			

MIN - M		OG - OS - RESUL			UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
66	MINISTÈ	RE DES POSTE	S, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVELO	OPPEMENT NU	JMÉRIQUE					
670	TIC										
043	Administ	ration et Coord									
	<u>043-1</u>	<b>NUMÉRIQUES</b>	<u>s</u> .	T LA QUALITÉ DES SERVICES	DES TÉLÉCON	MMUNICATIO	NS ET DU DÉ	VELOPPEM	<u>ENT</u>		
	043-1-1	METTRE EN (	ŒUVRE LE DÉV	ELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
		043-1-1-1	AGENCE NAT	ΓΙΟΝΑLE DU NUMÉRIQUE (A2N)	MISE EN PLAC	.CE					
			043-1-1-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	0	0		
	043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE									
		043-1-2-1	POINTS D'AC	CÈS OPÉRANTS MISE EN PLAC	Ε						
			043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158	158		

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
66	MINISTÈ	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
670	0 TIC								
210	Développ <u>210-1</u> 210-1-1	<u>DÉVELOPPE</u>	R DES RÉSEAU) N SYSTÈME DE (	x TIC dans les zones rurales ( <u>D'ACCÈS AUX TICS</u> COMMUNICATION EFFICACE E CÈS OPÉRATIONNELS	T ABORDABLE				
			210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	30	50	50

# 76 - MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

# 762 Développement social

066 Administration et coordination

066-1 OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

066-1-1 OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

### 066-1-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

066-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-02	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
066-1-1-1-03	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
066-1-1-1-04	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-05	PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-06	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-07	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
066-1-1-1-08	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
066-1-1-1-09	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
066-1-1-1-10	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES
066-1-1-1-11	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
066-1-1-1-12	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
066-1-1-1-13	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
066-1-1-1-14	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF
066-1-1-1-15	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES
066-1-1-1-16	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
066-1-1-1-17	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

828-1-2-2-05

DES PSH

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTÈRE DE LA POPULATION. DE LA PROTECTION SOCIALE</u> ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 828 Population et développement 828-1 OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-1-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-1-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** 828-1-1-1-01 EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME 828-1-1-1-02 HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME 828-1-1-1-03 828-1-1-1-04 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER) MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-1-1-1-05 REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-1-1-1-06 828-1-1-1-07 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL 828-1-1-1-08 828-1-1-1-09 POPULATION ET DÉVELOPPEMENT 828-1-1-1-10 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE 828-1-2 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES **AGÉES** DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS 828-1-2-1 ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES 828-1-2-1-01 PERSONNES AGÉES MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA 828-1-2-1-02 RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS 828-1-2-1-03 **ESSENTIELS** APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES 828-1-2-1-04 PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT 828-1-2-1-05 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-1-2-2 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN 828-1-2-2-01 SITUATION DE HANDICAP MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES 828-1-2-2-02 EN SITUATION DE HANDICAP OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION 828-1-2-2-03 DE HANDICAP 828-1-2-2-04 FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION

APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION

829-1-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

#### MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 829 Genre et développement <u>829-1</u> Améliorer le statut socio- économique et juridique de la femme 829-1-1 Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre 829-1-1-1 Mécanismes pour la promotion du genre renforcés 829-1-1-1-01 Vulgariser les textes nationaux et internationaux 829-1-1-1-02 Procéder à la ratification des instruments internationaux signés 829-1-1-1-03 Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG 829-1-1-1-04 Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG 829-1-2 Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre 829-1-2-1 Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée 829-1-2-1-01 Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG

Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		C CC RECOLL	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			
76	MINISTÈR	E DE LA POPUI	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développe	ement social				
830	Protection	sociale				
	<u>830-1</u>	Réduire le n	ombre de la popi	pulation en situation d'extrême pauvreté		
	830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale				
		830-1-1-1	Cadre de réfé	rence relatif aux programmes de protection sociale amélioré		
			830-1-1-1-01	Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale		
			830-1-1-1-02	Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires		
			830-1-1-1-03	Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale		
			830-1-1-1-04	Opérationaliser le système de gestion des plaintes		
	830-1-2	Prendre en d	charge et accomp	pagner les ménages très pauvres et victimes de chocs		
		830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés		
			830-1-2-1-01	Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs		

830-1-2-1-02 Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale

066-1-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 066 Administration et coordination <u>066-1</u> OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 066-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 066-1-1-1

100

100

100

Taux d'exécution budgétaire

828-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS LFR 2019 2020 2021 UNITE LFI 2019 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 828 Population et développement OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-1 828-1-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-1-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** 828-1-1-1-R1 Nombre de dispositifs d'accueil et % 25 d'appui opérationnel 828-1-1-1-R2 Taux de dispositifs d'accueil et 25 25 25 % d'appui opérationnel OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES 828-1-2 **AGÉES** 828-1-2-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS 828-1-2-1-R1 Nombre de PA bénéficiaires NOMBRE 8 000 8 000 11 000 11.000 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-1-2-2

Nombre de séance de

sensibilisation effectué

NOMBRE

150

150

150

150

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
76	MINISTÈ	RE DE LA POP	ULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIC	ON DE LA FE	ММЕ		
762	Dévelop	pement social							
829	Genre et	développemer	nt						
	<u>829-1</u>	Améliorer le	statut socio- éco	onomique et juridique de la femr	<u>ne</u>				
	829-1-1	Renforcer les	s mécanismes ex	kistants pour la promotion du ge	nre				
		829-1-1-1	Mécanismes	pour la promotion du genre renf	orcés				
			829-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	4	4	4	4
	829-1-2	Renforcer l'a	ppui aux victime	es de violences basées sur le Ge	nre				
		829-1-2-1	Prise en char	ge et accompagnement des victi	mes renforcée	•			
			829-1-2-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	4.000	4.000	4.000	4.000

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
76	MINISTÈ	RE DE LA POF	PULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIC	ON DE LA FEI	име		
762	Dévelop	pement social							
830	Protection	on sociale							
	<u>830-1</u>	Réduire le ne	ombre de la popi	<u>ulation en situation d'extrême pa</u>	<u>uvreté</u>				
	830-1-1	Renforcer le	mécanisme exis	tant relatif aux programmes de p	rotection soci	ale			
		830-1-1-1	Cadre de réfé	rence relatif aux programmes de	protection so	ciale amélior	é		
			830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2
	830-1-2	Prendre en d	harge et accomp	pagner les ménages très pauvres	et victimes de	chocs			
		830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés					
			830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000	10.000

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈR	E DE LA JE <mark>un</mark> e	ESSE ET DES SP	ORTS			
750	JEUNESSI						
045	Administra	Administration et Coordination					
	<u>045-1</u>	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT					
	045-1-1	NIVEAUX		ICE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES			
		045-1-1-1		DRTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF			
			045-1-1-1-01	FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF			
		045-1-1-2		ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS TIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)			
			045-1-1-2-01	FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			
		045-1-1-3	SPORTS FOR	S LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES RMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU IONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)			
			045-1-1-3-01	FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESS ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)			
	045-1-2	RENFORCE		DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			
		045-1-2-1	EN RÉPONSE	ATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS E À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA ON DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE			
			045-1-2-1-01	APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD			
		045-1-2-2		ENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET TS ADÉQUATS			
			045-1-2-2-01	MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0			
		045-1-2-3	SYSTÈME DE	E GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ			
			045-1-2-3-01	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE			
		045-1-2-4	SERVICE D'A	UDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

			OPTS
		33E ET DES 3P	UK15
312-1 312-1-1	PROMOUVOI LES OBJECT	IFS DU DEVELO	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC DPPEMENT DURABLE RTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE
	DEVELOPPE 312-1-1-1	ACCROISSE	E MENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
		312-1-1-1-01	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONN GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
		312-1-1-1-02	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONN GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)
		312-1-1-1-03	REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE L JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
	312-1-1-2	ÉDUCATIFS I	E JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES EMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
		312-1-1-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)
	-	L DES ADOLES ENVIRONNE	CENTS ET DES JEUNES MENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA EPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL  METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA
	312-1-2-2	(TABAGISME	PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) TS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, ON INFANTO-JUVÉNILE)
		312-1-2-2-01	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRI LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE)
		312-1-2-2-02	CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)
	312-1-2-3	ADOLESCEN REPRODUCT	TS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE TION
		312-1-2-3-01	APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)
		312-1-2-3-02	ADOLESCENTS ET JEUNES (0)
		312-1-2-3-03	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SAN' DE REPRODUCTION
312-1-3	ASSURER LA	A PROMOTION D	DES EMPLOIS-JEUNES
	312-1-3-1		E JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION IOMIQUE DES JEUNES
		312-1-3-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT
	312-1-3-2	JEUNES ENT	REPRENEURS FORMÉS
		312-1-3-2-01	APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS
		312-1-3-2-02	PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)
	MINISTÈRE JEUNESSE Jeunesse e 312-1 312-1-1	MINISTÈRE DE LA JEUNE  JEUNESSE  Jeunesse et Loisirs  312-1 PROMOUVOI  LES OBJECT  312-1-1 ACCROITRE  DEVELOPPE  312-1-1-1  312-1-2  312-1-2-1  312-1-2-3  312-1-2-3	Jeunesse et Loisirs  312-1  PROMOUVOIR LE DEVELOP LES OBJECTIFS DU DEVELOP ACCROITRE LE TAUX DE PA DEVELOPPEMENT DURABLE 312-1-1-1  ACCROISSEI DU CIVISME, 312-1-1-00  312-1-1-00  312-1-1-00  312-1-1-2-01  312-1-2-01  312-1-2-01  312-1-2-1  REDUIRE LES RISQUES ET L ETRE SOCIAL DES ADOLESE 312-1-2-1 ETRE SOCIAL DES ADOLESE 312-1-2-1 ETRE SOCIAL DES ADOLESE 312-1-2-1  312-1-2-2  ADOLESCEN (TABAGISME PROSTITUTIO 312-1-2-3-01 312-1-2-3-01 312-1-2-3-02 312-1-2-3-03  312-1-3-1 CENTRES DE SOCIO-ÉCON 312-1-3-1-01  312-1-3-2 JEUNES ENT

MINISTER	E DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORTS
SPORTS			
Sports			
<u>301-1</u>	PROMOUVO MOTRICES	IR LE DEVELOP	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
301-1-1	L'ECHELON	<b>REGIONAL ET L</b>	
	301-1-1-1	JEUNES TAL	ENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIV
		301-1-1-1-01	APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
		301-1-1-1-02	APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT
		301-1-1-1-03	APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATION
	301-1-1-2		ES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAII EDANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
		301-1-1-2-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE
	301-1-1-3	ECOLES, DE	S COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIENOME ET PERFORMANTE
		301-1-1-3-01	CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)
	301-1-1-4	ENFANTS ET	DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT NTINU
		301-1-1-4-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATIO RELEVE SPORTIVE A MAD (0)
		301-1-1-4-02	APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
	301-1-2-1	FÉDÉRATION ÉVALUATION (GOUVERNA NUTRITION/N	INE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE NS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE S N D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES NCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, MÉDECINE DU SPORT
		301-1-2-1-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTI
	301-1-2-2	ATHLÈTES A	CCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
		301-1-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-2-3		IALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTR S ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
		301-1-2-3-01	APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
	301-1-2-4	FÉDÉRATION QUALITÉ	NS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS
		301-1-2-4-01	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)
		301-1-2-4-02	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
		301-1-2-4-03	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
301-1-3	BIENFAITS [	DES ACTIVITES F DE L'ACTIVITE P FONCTIONN/ D'ENTRETIEN	LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) AIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT N DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
		301-1-3-1-01	RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT
	301-1-3-2	ENFANTS AY	ANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS
		301-1-3-2-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATIO RELEVE SPORTIVE A MAD
		301-1-3-2-02	RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)
	301-1-3-3		RANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL EUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
		MORILIZATE	OK ET FEDERATEOR DO SFORT
		301-1-3-3-01	DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 045 **Administration et Coordination** 045-1 AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES 045-1-1 **NIVEAUX** 045-1-1-1 CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF NOMBRE 045-1-1-1-R1 Nombre de manuel de formation 70 70 70 70 élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) 045-1-1-2 CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) 045-1-1-2-R1 Nombre de manuel de formation NOMBRE 80 80 80 80 élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC) TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES 045-1-1-3 SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE) 045-1-1-3-R1 Nombre de techniciens NOMBRE 300 300 300 300 locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée) RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 045-1-2 PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS 045-1-2-1 EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE 045-1-2-1-R1 NOMBRE Nombre de partenariats 1 1 1 internationaux en matière de la ieunesse et des sports renforcés en réponse à l'agenda de 2020 avec le Comité International Olympique, la Déclaration de Berlin de l'UNESCO et aux engagements mondiaux pour la jeunesse (dividende démographique) SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET 045-1-2-2 **ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS** 045-1-2-2-R1 Nombre des Bâtiments et NOMBRE 7 8 8 équipements adéquats SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ 045-1-2-3 Taux d'éfficaité des moyens et 045-1-2-3-R1 100 100 des ressources du Ministère SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL 045-1-2-4 045-1-2-4-R1 Nombre de service d'audit interne NOMBRE 2 2 2 2 et de suivi-évaluation installé et fonctionnel

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 <u>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE</u> ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC 312-1 LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE 312-1-1 **DEVELOPPEMENT DURABLE** ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE 312-1-1-1 DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX Nombre de proportion des jeunes NOMBRE 100000 engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix 312-1-1-1-R2 Nombre des jeunes engagés et NOMBRE 100000 120000 120000 responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix 312-1-1-2 CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 312-1-1-2-R1 Nombre de propotion de centres NOMBRE de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers) 312-1-1-2-R2 NOMBRE 10 12 12 Nombre de centres de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable . (en milliers) REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-312-1-2 ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA 312-1-2-1 SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL 312-1-2-1-R1 Nombre d'environnement juridico-NOMBRE 1 politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel 312-1-2-2 ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...) Nombre de proportion des 312-1-2-2-R1 NOMBRE 100000 adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...) NOMBRE 312-1-2-2-R2 Nombre des adolescents et des 100000 120000 120000 jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...) ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE 312-1-2-3 REPRODUCTION 312-1-2-3-R1 Nombre de proportion des NOMBRE 100000 adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction 312-1-2-3-R2 Nombre des adolescents et des NOMBRE 100000 120000 120000 jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction

312-1-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs 312-1-3 **ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES** CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION 312-1-3-1 **SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES** 312-1-3-1-R1 Nombre de proportion de centres NOMBRE 22 de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes 312-1-3-1-R2 Nombre de centres de jeunes NOMBRE 22 22 22 capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socioéconomique des jeunes JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS 312-1-3-2

Nombre des jeunes entrepreneurs

900

900

NOMBRE

900

900

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **SPORTS** 780 301 **Sports** PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET 301-1 **MOTRICES** 301-1-1 ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL 301-1-1-1 JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU Nombre de proportion des jeunes 301-1-1-R1 NOMBRE 1000 talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau 301-1-1-R2 Nombre des jeunes talents NOMBRE 1000 1200 1200 sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau 301-1-1-2 CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE NOMBRE 301-1-1-2-R1 Nombre des fédérations en 100 100 120 120 charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive 301-1-1-3 ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE 301-1-1-3-R1 Nombre de proportion des écoles, **NOMBRE** 100 des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante 301-1-1-3-R2 Nombre des écoles, des NOMBRE 100 120 120 communautés, des églises dotées d'une École de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT 301-1-1-4 **SPORTIF CONTINU** 301-1-1-4-R1 Nombre de proportion des enfants NOMBRE 20000 et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu 301-1-1-4-R2 Nombre des enfants et des jeunes NOMBRE 20000 35000 35000 malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif

continu

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE 301-1-2 QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION. DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, **NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT** 301-1-2-1-R1 Nombre de proportion des NOMBRE fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...) 301-1-2-1-R2 NOMBRE Nombre des fédérations sportives 3 dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...) 301-1-2-2 ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU 301-1-2-2-R1 Nombre d'athlètes accompagnés NOMBRE 40 40 40 40 et traités avec le statut des athlètes de haut niveau ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE 301-1-2-3 NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS) 301-1-2-3-R1 Le taux de performance des % 10 30 30 athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus) 301-1-2-4 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE **QUALITÉ** 301-1-2-4-R1 Nombre de proportion des NOMBRE fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité Nombre des fédérations sportives 301-1-2-4-R2 NOMBRE 3 4 4 dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX 301-1-3 BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) 301-1-3-1 FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS) 301-1-3-1-R1 Nombre des fonctionnaires et des 66000 66000 99000 99000 agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus) ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS) 301-1-3-2 301-1-3-2-R1 Nombre d'enfants ayant accès à NOMBRE 120000 120000 150000 150000 des services d'éducation motrice de qualité (en milliers) 301-1-3-3 VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT 301-1-3-3-R1 Nombre de proportion des villages NOMBRE 44 transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous) 301-1-3-3-R2 Nombre des villages transformés NOMBRE 44 66 66 en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport

(Sport pour tous)

37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

821-1-3

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
100 RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
821 Coordination des relations avec les Institutions

821-1 CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN

821-1-1 PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT

821-1-1-1 RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.

821-1-1-01 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)

821-1-1-1-02 ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES

DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.

821-1-1-03 RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE

DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...)

821-1-2 PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

821-1-2-1 FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;

321-1-2-1-01 RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE

PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE;

821-1-2-1-02 CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMIII GATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEYTES À CAPACTÈRE

PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;

ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS

821-1-3-1 PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES

821-1-3-1-01 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES

REPRÉSENTANTS DE L'ETAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À

LA CONSTITUTION (CES...)

822-1-2-1-03

822-1-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE 822-1 PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU. PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT 822-1-1 822-1-1-1 PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA **PAIX** 822-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS.

822-1-2 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS

822-1-2-1 PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE

22-1-2-1-01 COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE:

822-1-2-1-02 FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE.

REPUBLIQUE.

MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE

DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

822-1-2-1-04 PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE

PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;
822-1-3-1 STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE

822-1-3-1-01 METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES
822-1-3-1-02 FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT
L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne

822-2 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
 822-2-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

822-2-1-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

822-2-1-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
822-2-1-1-02	DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE
822-2-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
822-2-1-1-04	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
822-2-1-1-05	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE
822-2-1-1-06	APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 030 Administration et Coordination 030-1 PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION 030-1-1 GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-1-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE; 030-1-1-1-01 RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET 030-1-1-1-02 RÉHABILITÉS 030-1-2 GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE 030-1-2-1 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS 030-1-2-1-01 RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL 030-1-2-1-02 030-1-3 COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI 030-1-3-1 LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES 030-1-3-1-01 FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...) APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT 030-1-3-1-02 L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE 030-1-3-1-03 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER 030-1-4 LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. 030-1-4-1 UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 030-1-4-1-01 CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS 030-1-4-1-02 030-1-4-1-03 CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP 030-1-4-1-04 FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE

212-1-3-3-02

	OG - OS - RESULTA		DE LA CULTURE
COMMU	NICATION	ONIOATION ET L	
Média <u>212-1</u>			PEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE L
212-1-1		UNE POLITIQUE	STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE
	DÉVELOPPE 212-1-1-1	DES INFORM DÉVELOPPE	IATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DI MENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UN PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.
		212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE
		212-1-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVI DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES
		212-1-1-1-03	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI
		212-1-1-1-04	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DI COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL
		212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISAN L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)
		212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT , TERRITOIRE
		212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI
		212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGAI DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES
212-1-2	RÉGULER L	ES MÉDIAS PRO	
	212-1-2-1		ITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRC DIRE DE LA PRESSE) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS
		212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM
		212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANI À LA PLACE DE LA CSCA
		212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIA (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)  PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM
	212-1-2-2		URIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION PROCESSUS INCLUSIF
		212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIA (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
		212-1-2-2-02	RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION
		212-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGAL DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES
	212-1-2-3	ET RESPECT	RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLE ÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE N, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)  PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION
		212-1-2-3-01	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR
		212-1-2-3-02	COMMUNICATION  ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU
		_	CODE DE LA COMMUNICATION
212-1-3		GIES/CNV)	CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES
	212-1-3-1	LES ACTEUR ET DÉONTOL	,
		212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION
		212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE» DES DÉCISIONS PRISES
		212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL
		212-1-3-1-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION DE LA COM
	212-1-3-2	QUALITE DE DES TÉLÉSP 212-1-3-2-01	PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS E ECTATEURS PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE
		212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVIS.
	212-1-3-3		ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ) ES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA)
		212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET
		212-1-3-3-02	RÉFÉRENTIELLE RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA

RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

370 212

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION Média 212-1-3-4 DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES 212-1-3-4-02 212-1-3-4-03 CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL » LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU 212-1-3-5 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-3-5-01 ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES) 212-1-3-5-02 PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES 212-1-3-5-03 212-1-3-5-04 METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR. LES 212-1-3-5-05 **MFDIAS** 212-1-3-5-06 ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR 212-1-3-6 **EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION** APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS 212-1-3-6-01 212-1-3-6-02 SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE 212-1-3-6-03 ORGANISER DES SEANCES MOBILES 212-1-4 RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL 212-1-4-1 REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE 212-1-4-1-01 212-1-4-1-02 REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX 212-1-4-1-03 ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL 212-1-4-2 REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM 212-1-4-2-01 FLABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT 212-1-4-2-02 **DEMOCRATIQUE** LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT 212-1-5 PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES 212-1-5-1 **CONTENUS MEDIATIQUES** ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MEDIAS PRIVES PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES 212-1-5-1-01 FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX MEDIAS PUBLICS 212-1-5-2 REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE 212-1-5-2-01 FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES RECYCLER PERIODIOLIEMENT LES JOURNALISTES 212-1-5-2-02 212-1-5-2-03 REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS

MIN - N	/IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO					
37	MINISTERI	E DE LA COMN	IUNICATION ET D	DE LA CULTURE				
370	COMMUNI							
213	Développe	Développement des infrastructures Radio et Télévision						
	<u>213-1</u>	<u>DÉVELOPPI</u>	<u>ER LES INFRAST</u>	RUCTURES AUDIO-VISUELLES				
	213-1-1	PROCÉDER		DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.				
		213-1-1-1	L'AUDIOVISU	IEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE				
			213-1-1-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES				
			213-1-1-102	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇO. ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS				
			213-1-1-1-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUE				
			213-1-1-1-04	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE				
			213-1-1-1-05	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR				
		213-1-1-2		TRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS ELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT				
			213-1-1-2-01	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUE				
			213-1-1-2-02	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES				
			213-1-1-2-03	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION				
			213-1-1-2-04	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR				
			213-1-1-2-05	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX				
	213-1-2	CONSTRUIR	RE DE NOUVEAU	X SITES TECHNIQUES				
		213-1-2-1	DES STATIO	NS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC				
			213-1-2-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE				
			213-1-2-1-02	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL				
			213-1-2-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

				DE LA CULTURE				
2		ET ARTISANAT						
4		ation et Coordin		F DE LIETAT DANG LEG DOMAINEG DE LA CUI TUDE ET DE LIADTICANAT				
	<u>064-1</u> 064-1-1	RENFORCE	R LES MÉCANISI DE LA CULTURE	E DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT MES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES ET DE L'ARTISANAT R LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP				
			064-1-1-1-01	AMÉLIORER LES OUTILS DE COORDINATION ET DE GESTION AU SEIN DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
			064-1-1-1-02	BATIMENT CENTRAL DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
			064-1-1-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE L CULTURE				
		064-1-1-2		SMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS				
			064-1-1-2-01	EFFECTUER DES ACTIONS DE REPORTING PUBLIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT RÉALISÉES				
			064-1-1-2-02	DÉFINIR LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
		064-1-1-3	LES INSTRUI	MENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR				
			064-1-1-3-01	ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTES UNITÉS AU SEIN DU MINISTÈRE				
			064-1-1-3-02	ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE				
	064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES						
		064-1-2-1		NNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIOR IN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)				
			064-1-2-1-01	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
			064-1-2-1-02	RATIONNALISER L'ESPACE DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU MCPASP				
			064-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES CPASP				
		064-1-2-2	LE MCPASP	DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE				
			064-1-2-2-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION CULTURELLE EFFICACE				
			064-1-2-2-02	BASE DES DONNEES ET SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
		064-1-2-3	LES RESSOL	JCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE				
			064-1-2-3-01	GÉRER EFFICACEMENT LES DOSSIERS DU PERSONNEL (CONTRATS, SALAIRES, AVANCEME PROTECTION SOCIALE,) ET VEILLER À UN DÉPLOIEMENT RATIONNEL DES AGENTS				
			064-1-2-3-02	FORMER LES CADRES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT				
			064-1-2-3-03	GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES				
			064-1-2-3-04	RECRUTER DE NOUVEAUX AGENTS ET ASSURER LE SUIVI DE LA GESTION FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

CUL	STERE DE LA COMM TURE ET ARTISANAT						
Cult							
<u>831-</u>		LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-	1-1 LE SECTEUR	R DE LA CULTUR	RE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE				
	831-1-1-1	LES BIENS C	ULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX,) ET LES FÉRENTS SONT PROTÉGÉS				
		831-1-1-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC,				
		831-1-1-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS				
	024 4 4 2		DES DROITS Y AFFÉRENTS  DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELL				
	831-1-1-2	SE DÉVELOP	PE				
		831-1-1-2-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS				
		831-1-1-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE				
		831-1-1-2-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES				
		831-1-1-2-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES,) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES				
		831-1-1-2-05	CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES				
	831-1-1-3	LES MÉTIERS	S DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT				
		831-1-1-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS				
		831-1-1-3-02	DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)				
		831-1-1-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE				
		831-1-1-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE				
		831-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE				
831-	1-2 LA CULTURE	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
	831-1-2-1	LES ACTIONS	S CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES				
		831-1-2-1-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE				
		831-1-2-1-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINEMA ET D'UN PARC MATERIEL CINEMATOGRPHIQUE				
		831-1-2-1-03	MISE EN PLACE DU ÈME RESEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLA				
		831-1-2-1-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE				
		831-1-2-1-05	PROMOTION DE LA CREATION ET DE LA PRODUCTION CINEMATOGRPHIQUE				
		831-1-2-1-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE				
		831-1-2-1-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES				
		831-1-2-1-08	RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EL CEUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE				
		831-1-2-1-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRESENTATION ARTISTIQUE				
		831-1-2-1-10	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIC CULTURELLES				
		831-1-2-1-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMEN TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC. DU CEMDLAC ET DE L'OMACI				
		831-1-2-1-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUES				
	831-1-2-2	LE PATRIMO	INE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ				
		831-1-2-2-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL				
		831-1-2-2-02	CREATION ATELIER D'OEUVRES D'ART ET D'EBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA				
		831-1-2-2-03	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSEES				
		831-1-2-2-04	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL				
		831-1-2-2-05	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO				
		831-1-2-2-06	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATIO BIENS CULTURELS				
		831-1-2-2-07	CONSERVATION DES SITES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL				
		831-1-2-2-08	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA				
		831-1-2-2-09	RESTAURATION, REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SITES CULTURELS				
		831-1-2-2-10	APPUI A LA PRESERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL				
		831-1-2-2-11	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN V DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 831 Culture <u>831-2</u> **PROMOTION DE LA CULTURE** 831-2-1 **REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES** 831-2-1-1 UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE 831-2-1-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR 831-2-2 CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE 831-2-2-1 STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE

831-2-2-1-01 CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES

831-2-2-1-02 ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA

PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN MINO TROC OC CO RECOLIATO ACTITICO									
37	MINISTER	E DE LA COMM	UNICATION ET D	DE LA CULTURE					
862	CULTURE	<b>ET ARTISANAT</b>	•						
831	Culture								
	<u>831-3</u>	RENFORCER	R L'IDENTITE NA	TIONALE					
	831-3-1	CREATION D	E STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE					
		831-3-1-1 STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE							
			831-3-1-1-01	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE					
			831-3-1-1-02	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES					
	831-3-2	VALORISATI	ON DU PATRIMO	DINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY					
		831-3-2-1	PATRIMOINE	, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
			831-3-2-1-01	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE					
			831-3-2-1-02	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY					
			831-3-2-1-03	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE					
			831-3-2-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO					
			831-3-2-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 821 Coordination des relations avec les Institutions CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE 821-1 ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT 821-1-1 RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES. 821-1-1-1-R1 NOMBRE DES ORGANES DE NOMBRE 0 CONTRÔLE RÉORGANISÉS 821-1-2 PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA **POLITIQUE PUBLIQUE** 821-1-2-1 FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES; DÉGRÉ DE SATISFACTION DES POURCENTAGE 0 0 821-1-2-1-R1 60 O PARTIES PRENANTES ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET 821-1-3 **RÈGLEMENTS** 821-1-3-1 PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES NOMBRE DE PLATEFORMES NOMBRE O 821-1-3-1-R1 5 0 DE DIALOGUE PERMANTES

MIS EN PLACE

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE 822-1 PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU. PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT 822-1-1 822-1-1-1 PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA **PAIX** 822-1-1-1-R1 NOMBRE DE CONVENTIONS NOMBRE 6 0 DEPARTENARIAT/PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS 822-1-2 LOCAUX ET LEURS POPULATIONS 822-1-2-1 PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE NMOBRE DE PLATEFORME DE 822-1-2-1-R1 NOMBRE 5 0 0 DIALOGUE PERMANENTE MISE **FN PLACE** 822-1-3 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ; STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE 822-1-3-1 NOMBRE DES ONG OU NOMBRE 0 822-1-3-1-R1 5 0 0

ASSOCIATION APPUYEES

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

#### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 100 **RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS** 822 Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne **PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE** 822-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 822-2-1 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 822-2-1-1 822-2-1-1-R1 TAUX DE RESSOURCES **PORCENTAGE** 0 0 0 FINANCIERES UTILISEES A

**BON ESCIENT** 

030-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 370 COMMUNICATION 030 **Administration et Coordination** PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE 030-1 L'ORGANISATION GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE 030-1-1 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-1-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE; NOMBRE DE TERRAIN, 030-1-1-1-R1 NOMBRE 30 30 40 40 IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE 030-1-2 030-1-2-1 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS NOMBRE DE RAPPORTS 030-1-2-1-R1 NOMBRE 15 15 20 20 D'ACTIVITÉS DISPONIBLES TAUX D'EXÉCUTION 030-1-2-1-R2 **POURCENTAGE** 95 95 95 95 BUDGÉTAIRE COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU 030-1-3 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE 030-1-3-1-R1 NOMBRE DES ACTIONS NOMBRE 12 12 PRIORITAIRES DU MINISTERE ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER 030-1-4 LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 030-1-4-1

**POURCENTAGE** 

98

98

98

TAUX D'ÉXÉCUTION

**BUDGETAIRE** 

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 212 Média CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA 212-1 POPULATION. ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE 212-1-1 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-1-1 DES INFORMATIONS. DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. NOMBRE DE DISPOSITIFS NOMBRE 212-1-1-R1 30 30 40 40 D'AUTORÉGULATION ET DE **RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS** 212-1-2 **RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS** LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, 212-1-2-1 OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS 212-1-2-1-R1 TAUX D'IMPI ANTATION **POURCENTAGE** 80 80 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À 212-1-2-2 TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF 212-1-2-2-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT NOMBRE 85 LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE 212-1-2-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.) 212-1-2-3-R1 TAUX DE PERSONNES **POURCENTAGE** 70 TOUCHÉES PAR LES MEDIAS AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES 212-1-3 TECHNOLOGIES.../CNV) 212-1-3-1 LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE) 212-1-3-1-R1 TAUX D'INFORMATIONS **POURCENTAGE** 60 60 70 70 ACCÉSSIBLES AU CITOYENS 212-1-3-2 QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET **DES TÉLÉSPECTATEURS** 212-1-3-2-R1 NOMBRE DE SUPPORTS DE NOMBRE 55 55 65 65 COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS 212-1-3-3 DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...) NOMBRE DE DOCUMENTS DE NOMBRE 212-1-3-3-R1 5 5 10 10 PROJETS ÉLABORÉS DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS 212-1-3-4 NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM 212-1-3-4-R1 NOMBRE 200 200 250 250 DIFFUSÉES LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU 212-1-3-5 **DÉVELOPPEMENT** 212-1-3-5-R1 NOMBRE DES INFORMATIONS. NOMBRE 15 15 25 25 DE BASE DE DONNÉES. DES TEXTES RÈGI EMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES 212-1-3-6 **EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION DEGRE DES SATISFACTIONS** 212-1-3-6-R1 20 30 40 212-1-4 RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL 212-1-4-1 REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION 212-1-4-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT 50 75 100 212-1-4-2 RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL TAUX D'AVANCEMENT 75 212-1-4-2-R1 50 100

UNITE

I FI 2019

I FR 2019

2020

# LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
212-1-5	LA COMMUN	IICATION AU SE						
	212-1-5-1	PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES						
		212-1-5-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	35	50	75
	212-1-5-2		NIVEAU LES RESPONSABLES DROIT ET DE PRATIQUE DEMO		ION ET LES F	ORCES DE L'	ORDRE EN	
		212-1-5-2-R1	NOMBRE DES FORMATIONS DISPENSES	NOMBRE	-	5	7	10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 370 COMMUNICATION 213 Développement des infrastructures Radio et Télévision **DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES** 213-1 213-1-1 PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS. L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE 213-1-1-1 213-1-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT DU POURCENTAGE 200 40 50 BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS 213-1-1-2 **AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT** NOMBRE DES 213-1-1-2-R1 NOMBRE 150 150 200 200 **INFRASTRUCTURES** TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM **RÉHABILITÉS CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES** 213-1-2-1 DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC NOMBRE DES NOUVEAUX 213-1-2-1-R1 NOMBRE 90 90 95 95 SITES TECHNIQUES

CONSTRUITS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 064 **Administration et Coordination** PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT 064-1 RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES 064-1-1 **DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT** 064-1-1-1 RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP Nombre d'actions de pilotage, 064-1-1-1-R1 NOMBRE 100 0 0 0 soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées 064-1-1-2 LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA **CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS** Nombre d'actions de pilotage, 064-1-1-2-R1 NOMBRE 100 0 0 0 soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat réalisées LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR 064-1-1-3 064-1-1-3-R1 Nombre d'instruments de NOMBRE 4 0 0 0 programmation utilisés et régulièrement mis à jour LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES 064-1-2 L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE 064-1-2-1 (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE) NOMBRE 064-1-2-1-R1 Nombre d'unités opérationnelles 0 Λ 0 35 au sein du MCPASP LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE 064-1-2-2 064-1-2-2-R1 Quantité de données et Rits 15 0 0 0 informations stockées dans le serveur du Ministèredes plateformes d'échanges de données (à l'interne et avec les entités extérieures au Ministère) LES RESSOUCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE 064-1-2-3 064-1-2-3-R1 Effectif total du personnel du NOMBRE 780 O 0 MCPASP Niveau de catégorie moyen du 064-1-2-3-R2 5 0 0 personnel du MCPASP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 862 **CULTURE ET ARTISANAT** 831 Culture LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 831-1-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-1-1 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-1-1-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 100 100 50 50 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-1-2 SE DÉVELOPPE Valeur ajoutée moyenne des 831-1-1-2-R1 7000000 7000000 10000000 10000000 entreprises culturelles LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-1-3 831-1-1-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 250 250 500 500 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-2 831-1-2-1 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES Nombre de secteurs intégrant la NOMBRE 831-1-2-1-R1 10 10 15 15 culture dans leurs stratégies 831-1-2-1-R2 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 150 250 250 150 culturelles répertoriées 831-1-2-2 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ Nombre de biens culturels classés NOMBRE 831-1-2-2-R1 4 6 6 4 en patrimoine mondial 831-1-2-2-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 493 493 543 543 en patrimoine national 831-1-2-2-R3 Nombre de personnes prenant NOMBRE 800000 800000 1600000 1600000 part aux actions de conservation,

de valorisation et de capitalisation

de biens culturels

### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
37	MINISTE	RE DE LA COM	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE					
862	CULTUR	CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture								
	831-2 PROMOTION DE LA CULTURE								
	831-2-1	REDYNAMIS	SATION DES ACT	IVITES CULTURELLES					
		831-2-1-1	UNE JOURNE	E CITOYENNE DE NETTOYAG	E MENSUELLE				
			831-2-1-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	-	35	35	35
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE							
		831-2-2-1	STRUCTURES	S DE PROMOTION DE LA CULT	TURE CREE				
			831-2-2-1-R1	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	-	20	30	50
			831-2-2-1-R2	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	-	6	22	119

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
37	MINISTE	RE DE LA COM	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE						
862	CULTUR	E ET ARTISAN	IAT							
831	Culture									
	<u>831-3</u>	RENFORCE	R L'IDENTITE NA	<u>TIONALE</u>						
	831-3-1	CREATION I	DE STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDEI	NTITE NATIO	NALE				
		831-3-1-1	STRUCTURES	S DE RENFORCEMENT DE L'IDE	NTITE NATIO	NALE MISE E	N PLACE			
			831-3-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	-	50	50	0	
			831-3-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	0	50	50	0	
	831-3-2	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY								
		831-3-2-1	PATRIMOINE	, TRADITIONS ET CULTURE MA	LAGASY VAL	ORISE				
			831-3-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	15	35	70	
			831-3-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	-	80	20	0	
			831-3-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	0	25	75	0	

13 - SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA GENDA	RMERIE
13 SECRETARITY DETTY CHARGE DE EN GENDA.	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** 009-1 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE **NATIONALE** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 009-1-1-1-01 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION 009-1-1-1-02 CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE 009-1-1-1-03 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS 009-1-1-2-01 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE 009-1-1-2-02 009-1-1-2-03 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À 009-1-1-2-04 L'EXTERIEUR 009-1-1-2-05 ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE 009-1-1-2-06 ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-1 EN EXTERNE: EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 009-1-2-1-02 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE 009-1-2-1-03 MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA 009-1-2-2 **GENDARMERIE ÉLARGIE** TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION 009-1-2-2-01 009-1-2-2-02 METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

#### 130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-1 RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT

108-1-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

108-1-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

108-1-1-1-01 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE,

EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

108-1-1-02 DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO

108-1-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

108-1-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

108-1-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)

108-1-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)

IIN - M	IN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO								
13	SECRÉTAR	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130									
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS 121-1 INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS								
	<u>121-1</u>		_						
	121-1-1	121-1-1-1	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ 121-1-1-1 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE						
			121-1-1-1-01	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS					
			121-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES					
			121-1-1-103	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS					
			121-1-1-1-04	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME					
			121-1-1-1-05	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS					
			121-1-1-1-06	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE					
			121-1-1-1-07	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE					
			121-1-1-1-08	LUTTER CONTRE LES RAPTS					
			121-1-1-1-09	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES					
		121-1-1-2	SURVEILLAN	CE PRÉVENTIVE ASSURÉE					
			121-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES					
			121-1-1-2-02	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL					
			121-1-1-2-03	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS					
			121-1-1-2-04	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN					
			121-1-1-2-05	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION					
			121-1-1-2-06	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE					
			121-1-1-2-07	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS					
			121-1-1-2-08	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU					
	121-1-2 LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES 121-1-2-2 RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES								

121-1-2-2-01 ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES

FRONTIÈRES

MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE 121-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE
124 Normalisation des équipements et infrastructures

124-1

124-1-1

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS

NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL

124-1-1-1 CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE

124-1-1-04 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT

124-1-1-109 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE 124-1-1-10 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

124-1-2 ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES

124-1-2-1 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

124-1-2-1-01 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

125-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	ÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARME	RIE NATIONALE						
125	Formation							
	<u>125-1</u>	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
	125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
		125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE					
			125-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS				
			125-1-1-1-02	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES				
	125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
		125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE					
			125-1-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES				
			125-1-2-1-02	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE				
			125-1-2-1-03	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION				
			125-1-2-1-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS				
		125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT					
			125-1-2-2-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER				

ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-1 **NATIONALE** 009-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 009-1-1-1-R1 Nombre Stratégies et Directives Unité 2 2 2 2 élaborées SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) 009-1-1-2 009-1-1-2-R1 Nombre des systèmes Unité 10 11 d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse) REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION 009-1-2 009-1-2-1 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-1-R1 Taux de traitement des plaintes 75 85 100 75 % contre personnels 009-1-2-2 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA **GENDARMERIE ÉLARGIE** 009-1-2-2-R1 Nombre de textes de création et 2 2 Unité 1 1

de mise en place des différentes

structures

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
13	SECRÉT	TARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE									
130	30 GENDARMERIE NATIONALE										
108	Intervention spéciale et/ou mixte										
	<u>108-1</u>	<u>RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT</u>									
	108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN									
		108-1-1-1	-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS								
			108-1-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	70	80	100		
	108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE 108-1-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE									
			108-1-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	75	80	100		

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
13	SECRÉT.	CRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE								
130	GENDAR	MERIE NATIO	MERIE NATIONALE							
121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS										
	<u>121-1</u>	INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS								
	121-1-1	RENDRE EFF	ÉCTIVE ET PER	MANENTE LA POLICE DE PR	OXIMITÉ					
		121-1-1-1 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE								
			121-1-1-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	50000	50000	60000	60000	
		121-1-1-2	SURVEILLAN	CE PRÉVENTIVE ASSURÉE						
			121-1-1-2-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	25	30	30	
	121-1-2	LUTTER CON 121-1-2-2		RISME ET LES CRIMINALITÉS S NATURELLES NATIONALES		ALES ORGA	NISÉES			

NOMBRE

60

60

70

80

121-1-2-2-R1 Nombre de trafiquants arrêtés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2020 2021 UNITE LFI 2019 LFR 2019 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 124 Normalisation des équipements et infrastructures AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1 124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL** CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE** TAUX D'INFRASTRUCTURE ET 124-1-1-1-R1 % 50 50 75 100 D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES 124-1-2 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ 124-1-2-1 124-1-2-1-R1 NOMBRE DE GENDARMES NOMBRE 3 0

TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION

125-1-1-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE

125-1-1-R1 NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES

SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS

125-1-2 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL

125-1-2-1 STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE

125-1-2-1-R1 NOMBRE DE PARTICIPANTS *UNITAIRE* 2280 2280 2347 2419

UNITAIRE

1150/120

1150/1200

1200/1200

1200/120

AUX DIFFÉRENTS STAGES

125-1-2-2 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT

125-1-2-2-R1 TAUX DE PARTICIPATION DU % 60 60 70 80

PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN

# HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT (HCDDED)

HAUT	CONSEIL PO	OUR LA DEFENS	E DE LA DEMO	CRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910		et Bonne Gouve	ernance	
832	Démocratie	DENEODCED I	A CITOVENNE	TE ET LES CADANTIES HIDIDIOLIES
	<u>832-1</u> 832-1-1			TE ET LES GARANTIES JURIDIQUES DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE
	002	832-1-1-1		e l'apatride et de l'exclusion est menée
			832-1-1-1-01	Lutter contre l'apatride et de l'exclusion (article 15 DUDH article 24 PIDCP)
	832-1-2	PARTICIPER A	CTIVEMENT A	U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
		832-1-2-1	L'instauration	de l'État de droit est renforcée
			832-1-2-1-01	Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire
			832-1-2-1-02	Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)
			832-1-2-1-03	Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)
			832-1-2-1-04	Lutter contre les impunités des dirigeants
		832-1-2-2	La promotion	de l'indépendance de la justice est renforcée
			832-1-2-2-01	Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif
			832-1-2-2-02	Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif
			832-1-2-2-03	Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif
			832-1-2-2-04	Rendre la justice impartiale, équitable et efficace
			832-1-2-2-05	Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires
	832-1-3	<b>POLITIQUES</b>	ER LES INSTITU	JTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET
		832-1-3-1	-	effective de la population est renforcée
			832-1-3-1-01	Prévenir les violations des droits de l'homme
			832-1-3-1-02	Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous
			832-1-3-1-03	Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques
			832-1-3-1-04	Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges
		832-1-3-2	-	des droits et libertés est renforcée
			832-1-3-2-01	Faciliter la réalisation du droit de réunion pacifique (art 21 PIDCP)
			832-1-3-2-02	Lutter contre le travail forcé ou de la servitude y compris des enfants.
			832-1-3-2-03	Renforcer la protection des libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion
		022.4.2.2	832-1-3-2-04	Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19 DUDH)
		832-1-3-3		avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré
			832-1-3-3-01 832-1-3-3-02	Lutter contre la sous-alimentation des détenus
			832-1-3-3-02	Sensibiliser la réduction de la détention préventive  Promouvoir le régime pénitentiaire dont le but essentiel est l'amendement et leur reclassement social (art
			032-7-3-3-03	10 PIDCP)
			832-1-3-3-04	Observer le traitement de personne privée de sa liberté (art 10 PIDCP)
		832-1-3-4	Les possibilité	és de recours juridictionnel vont augmenter
			832-1-3-4-01	Faciliter la réalisation du droit à réparation de tout individu victime d'arrestation ou de détention illégale (art 9 PIDCP)
			832-1-3-4-02	Offrir et prêter une assistance juridique professionnelle qualifiée ou tout autre conseil et appui pertinents pour la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales
			832-1-3-4-03	Développer les possibilités de recours juridictionnel (art 2 PIDCP)
		832-1-3-5	832-1-3-4-04	Offrir des recours effectifs aux personnes qui soutiennent avoir été victimes d'une violation des droits de l'homme
		032-1-3-3	-	des groupes vulnérables est assurée
			832-1-3-5-01	Garantir les droits des femmes, des minorités ethniques, des migrants et des personnes vivant avec handicap, des réfugiés et des personnes déplacées et de tout autre groupe social, marginalisé et vulnérable.
			832-1-3-5-02	Assurer l'efficacité des procédures d'application des politiques de discrimination positive
			832-1-3-5-03	Mettre en place des lois et des politiques pertinentes
			832-1-3-5-04	Augmenter le niveau de protection des minorités et des groupes sociaux vulnérables
			832-1-3-5-05	Assurer la protection des groupes vulnérables
			832-1-3-5-06	Participer à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre dans la sphère publique
			832-1-3-5-07	Sensibiliser l'opinion publique, à la mise en œuvre des objectifs des droits de l'homme
			832-1-3-5-08	Accroître la protection des droits des femmes et des enfants
			832-1-3-5-09	Appuyer les groupes vulnérables, minoritaires, handicapés contre toute sorte de discrimination et d'exclusion
			832-1-3-5-10	Sensibiliser les acteurs à se conformer à la CEDAW
			832-1-3-5-11	Lutter contre la main-d'œuvre enfantine (art10 PIDESC)
			832-1-3-5-12	Instaurer des procédures de plainte et de recours plus efficaces
	832-1-4	FACILITER LA 832-1-4-1		DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

#### La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée

	La protoction	au dien iendamental a teute percentie a ene a rubil de la lumi est femedie
	832-1-4-1-01	Participer à la lutte contre la malnutrition chronique
	832-1-4-1-02	Participer au renforcement des garanties des besoins vitaux élémentaires
	832-1-4-1-03	Protéger le droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim (art11 PIDESC)
	832-1-4-1-04	Participer au développement de l'accès à l'eau potable de la population
	832-1-4-1-05	Favoriser le bien-être général dans une société démocratique (art4 PIDESC)
832-1-4-2	La protection	du droit à la santé est renforcée
	832-1-4-2-01	Protéger le droit à la santé
	832-1-4-2-02	Renforcer le droit de la maternité et de l'enfance à une aide et à une assistance spéciales (article 25 DUDH)
	832-1-4-2-03	Protéger le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être (article 25 DUDH)
	832-1-4-2-04	Assurer à tous des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie (art12 PIDESC)
	832-1-4-2-05	Protéger le droit à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre (art12 PIDESC)
832-1-4-3	La promotion	n de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée
	832-1-4-3-01	Appuyer l'instauration progressive de la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur (art13 PIDESC, article 26 DUDH)
	832-1-4-3-02	Promouvoir l'exclusivité du droit à l'éducation
	832-1-4-3-03	Rendre effectif le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire (art13 PIDESC, article 26 DUDH)
832-1-4-4	La promotion	n du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée
	832-1-4-4-01	Promouvoir le droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal (article 23 DUDH art7 PIDESC)
	832-1-4-4-02	Protéger le peuple contre la privation de ses propres moyens de subsistance (art 1 PIDCP)
	832-1-4-4-03	Développer les droits légitimes d'accès à la sécurité sociale (article 22 DUDH)
	832-1-4-4-04	Promouvoir le droit au travail et à la protection contre le chômage (article 23 DUDH art6 PIDESC)
	832-1-4-4-05	Promouvoir le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse (article 25 DUDH)
	832-1-4-4-06	Protéger la liberté des syndicats et des associations
	832-1-4-4-07	Faciliter le droit de grève (art8 PIDESC)
832-1-4-5	La promotion	n du droit au développement est menée
	832-1-4-5-01	Faciliter la réalisation du droit de disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles (art1 PIDESC)
	832-1-4-5-02	Favoriser la répartition équitable de la richesse nationale et des ressources naturelles
	832-1-4-5-03	Promouvoir la réduction de la pauvreté et lutter contre l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation sociale
	832-1-4-5-04	Promouvoir le droit au développement
	832-1-4-5-05	Modérer ou réconcilier les principaux clivages sociétaux
	832-1-4-5-06	Promouvoir la participation des citoyens au processus de développement

## ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS

Participer à la lutte contre la détérioration de l'environnement

#### 832-1-5-1 L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter

832-1-4-5-07

832-1-5-1-01	Encourager et appuyer la création et le développement des ONG pour la promotion et la protection des droits de l'homme
832-1-5-1-02	Accroître l'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme, de paix, de non-discrimination, de tolérance, de justice sociale, de compréhension et de respect mutuels
832-1-5-1-03	Promouvoir et faciliter l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle
832-1-5-1-04	Faciliter l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à tous les niveaux de l'enseignement
832-1-5-1-05	Élaborer de nouveaux principes et idées dans le domaine des droits de l'homme d'en discuter et d'en promouvoir la reconnaissance
832-1-5-1-06	Établir et maintenir un dialogue politique et social, ainsi que la transparence et la confiance entre les dirigeants politiques et les populations

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROI

910	Démocratie et Bonne Gouvernance

#### 832 Démocratie

832-2-1

PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE 832-2

#### PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES

#### La promotion des élections libres et transparentes est renforcée

832-2-1-1-01	Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu
832-2-1-1-02	Promouvoir un système de gouvernement représentatif
832-2-1-1-03	Garantir l'accès égal et transparent aux médias
832-2-1-1-04	Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique
832-2-1-1-05	Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique
832-2-1-1-06	Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes le forces politiques
832-2-1-1-07	Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus
832-2-1-1-08	Éviter les violences pendant et après les élections.
832-2-1-1-09	Promouvoir des élections libres et transparentes
832-2-1-1-10	Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs
832-2-1-1-11	Promouvoir l'accès au financement de compagne
832-2-1-1-12	Suivre les traitements des infractions électorales
832-2-1-1-13	Sensibiliser la population à participer à l'élection
832-2-1-1-14	Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections
832-2-1-1-15	Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes
832-2-1-1-16	Garantir l'indépendance des médias publics
832-2-1-1-17	Enraciner la culture de l'alternance politique
832-2-1-1-18	Promouvoir les accords informels de non agression des candidats
832-2-1-1-19	Instaurer une procédure de supervision électorale
832-2-1-1-20	Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections
022 2 1 1 21	Corontir la liberté de faire compagne

#### 832-2-2 PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF

000 0 0 0 04

#### 832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée

La dográ d'imp	lication de la nonulation au fonctionnement des services publics va augmenter
832-2-2-1-03	Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques
832-2-2-1-02	Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques
832-2-2-1-01	Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques

#### 832-2-2-2 Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter

Des réformes p	pertinentes des structures de l'État sont priorisées
832-2-2-06	Instaurer des procédures de plainte et de recours
832-2-2-05	Développer les procédures ouvertes et systématiques de consultation publique sur la politique gouvernementale et la législation
832-2-2-04	Augmenter le degré de confiance de la population quant à l'aptitude du gouvernement à résoudre les grands problèmes de la société et quant à sa propre capacité à l'influencer
832-2-2-03	Organiser la consultation systématique des usagers sur la fourniture de services
832-2-2-02	Promouvoir la participation effective des citoyens aux processus démocratiques et de développement et la gestion des affaires publiques
832-2-2-01	Promouvoir dans la pratique le droit d'acces des citoyens a l'information gouvernementale

Dramau vair dans la pratique la drait d'assàs des siteuens à l'information recurernementale

#### 832-2-2-3

832-2-2-3-01	Participer au processus de modernisation des institutions
832-2-2-3-02	Entreprendre des réformes pertinentes des structures de l'Etat,

#### 832-2-2-4 Le renforcement des contrôles des services nublics, est priorisé

Le rentorcemen	nt des controles des services publics est priorise
832-2-2-4-01	Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance
832-2-2-4-02	Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes
832-2-2-4-03	Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers
832-2-2-4-04	Lutter contre les obstructions administratives
832-2-2-4-05	Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base
832-2-2-4-06	Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques
832-2-2-4-07	Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle
832-2-2-4-08	Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques
832-2-2-4-09	Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics

#### 832-2-2-5 La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée

832-2-2-5-01 Renforcer la capacité du gouvernement à suivre une stratégie de planification et de développement sans l'intervention ou les conditions de bailleurs de fonds ou d'entreprises étrangères

910

832

<u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOC</u>RATIE ET DE L'ETAT DE DROIT Démocratie et Bonne Gouvernance Démocratie Promouvoir la gestion efficace de la dette publique 832-2-2-5-02 832-2-3 PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE 832-2-3-1 La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée Promouvoir l'implication de la société civile dans les activités et la promotion de la lutte contre la corruption 832-2-3-1-01 Assurer l'efficacité et l'indépendance des procédures et sanctions en matière d'application de la législation 832-2-3-1-02 anti-corruption dans différents domaines de la vie publique 832-2-3-1-03 Participer à la protection réelle des responsables publics et le public contre la corruption 832-2-3-1-04 Sensibiliser à la condamnation et la répression des actes de corruption, des infractions et de l'impunité dans les services publics 832-2-3-1-05 Participer à améliorer de la performance du secteur public et à la lutte contre la corruption 832-2-3-1-06 Promouvoir la moralisation de la vie publique 832-2-3-2 La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée 832-2-3-2-01 Éviter l'influence des entreprises et des intérêts économiques puissants sur la politique publique 832-2-3-2-02 Renforcer la confiance publique dans l'intégrité des responsables et services publics. 832-2-3-2-03 Promouvoir la transparence dans la gouvernance des entreprises et assurer l'égalité de traitement 832-2-3-2-04 Promouvoir le développement du secteur privé par la mise en place, entre autres, d'un cadre législatif et réglementaire adéquat 832-2-3-2-05 Assurer les influences des entreprises et des intérêts économiques à l'abri de toute forme de corruption 832-2-3-2-06 Orienter la réglementation des entreprises suivant l'intérêt public 832-2-3-2-07 Promouvoir la transparence des relations d'affaires avec le gouvernement 832-2-4 RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES 832-2-4-1 La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter 832-2-4-1-01 Garantir l'activité pleine des partis sans harcèlement 832-2-4-1-02 Assurer la contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie 832-2-4-1-03 Éradiquer le favoritisme envers les bailleurs de fonds des partis. 832-2-4-1-04 Favoriser la variété de composition sociale des membres des partis 832-2-4-1-05 Renforcer les influences des membres sur la politique des partis et les sélections de candidats 832-2-4-1-06 Promouvoir le financement public des partis politiques 832-2-4-1-07 Encourager un processus approprié de financement des partis 832-2-4-2 L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter 832-2-4-2-01 Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour initier, examiner et amender la législation 832-2-4-2-02 Renforcer l'efficacité des procédures de contrôle des finances publiques 832-2-4-2-03 Appuyer les partis minoritaires ou d'opposition de lancer des débats, de faire des propositions de loi, de contribuer aux travaux de comité 832-2-4-2-04 Renforcer le degré d'indépendance du Parlement par rapport à l'exécutif 832-2-4-2-05 Supprimer la dépendance systématique par rapport à l'exécutif pour tout ce qui est essentiel au fonctionnement du Parlement 832-2-4-2-06 Initier des forums de réflexion et de débat sur les questions d'intérêt public avec les partis et avec les 832-2-4-2-07 Appuyer le rôle et l'efficacité des comités parlementaires 832-2-4-2-08 Participer au développement de la couverture médiatique de l'activité législative 832-2-4-2-09 Renforcer le degré de liberté des membres du Parlement dans l'expression de leurs opinions 832-2-4-2-10 Promouvoir l'assistance de la Cour des comptes au Parlement Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour surveiller l'exécutif et le rendre responsable de ses 832-2-4-2-11 832-2-4-2-12 Développer un rôle significatif d'influence des oppositions sur les ordres de jour et débat 832-2-5 RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES 832-2-5-1 Le contrôle civil des forces militaires est effectif 832-2-5-1-01 Éviter les abus de pouvoir de toute sorte 832-2-5-1-02 Faire suivre les dossiers des violences policières sensibles 832-2-5-1-03 Sensibiliser la responsabilité des services de police et de sécurité, notamment sur les réglementations relatives à l'usage de la force, le traitement des suspects, les atteintes à la vie privée 832-2-5-1-04 Solliciter les services de police et de sécurité de rendre compte de leurs activités 832-2-5-1-05 Promouvoir la baisse des décès et blessures subis par les suspects ou par les personnes qui exercent leurs droits civils et politiques légitimes

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

910

832

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT Démocratie et Bonne Gouvernance Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3-1 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-1-1 La promotion de la liberté de la presse est effective Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires 832-3-1-1-02 Renforcer les normes de l'industrie médiatique 832-3-1-1-03 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société 832-3-1-1-04 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur 832-3-1-1-05 le gouvernement et les grandes entreprises 832-3-1-1-06 Promouvoir l'indépendance éditoriale 832-3-1-1-07 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias 832-3-1-1-08 Promouvoir la liberté de la presse 832-3-1-1-09 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias 832-3-1-1-10 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques 832-3-1-1-11 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations 832-3-2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS 832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter 832-3-2-1-01 Augmenter les impacts publics de l'existence des associations 832-3-2-1-02 Promouvoir la participation citoyenne et les partenariats avec la société civile 832-3-2-1-03 Promouvoir la pleine participation des citoyens à la vie publique 832-3-2-1-04 Augmenter le degré de participation citoyenne dans les associations bénévoles, les associations autogérées et autres activités publiques bénévoles 832-3-2-1-05 Apporter un soutien à l'existence et au fonctionnement de la société civile 832-3-2-1-06 Promouvoir la création des associations bénévoles, des groupes de citoyens, des mouvements sociaux 832-3-2-1-07 Renforcer le degré de participation des femmes dans la vie politique et aux postes de responsabilité publique, à tous les niveaux 832-3-2-1-08 Aider à la création des conditions légales propices à l'épanouissement des organisations de la société civile 832-3-3 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE 832-3-3-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective 832-3-3-1-02 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé 832-3-3-1-03 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale 832-3-3-1-04 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action 832-3-3-1-05 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et 832-3-3-1-06 communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques 832-3-3-1-07 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional 832-3-3-1-08 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au 832-3-3-1-09 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

)	Démocratie	et Bonne Gou	ivernance	
	Démocratie			
	<u>832-4</u>			ATIE TYPIQUEMENT MALGACHE
	832-4-1	PROTEGER	LES VALEURS E	T L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES
		832-4-1-1	L'intégration	des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée
			832-4-1-1-01	Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme
			832-4-1-1-02	Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles
			832-4-1-1-03	Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie
			832-4-1-1-04	Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques
			832-4-1-1-05	Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux
			832-4-1-1-06	Renforcer la culture, la démocratie et la paix
	832-4-2	CONTRIBUE	R A LA SENSIBIL	ISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAY
		832-4-2-1	Les impacts p	positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés
			832-4-2-1-01	Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection la dignité humaine
			832-4-2-1-02	Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays
			832-4-2-1-03	Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux
			832-4-2-1-04	Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels
			832-4-2-1-05	Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le mo
			832-4-2-1-06	Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme
			832-4-2-1-07	Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international
			832-4-2-1-08	Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme
	832-4-3	RENFORCE	R L'IMPACT DEM	OCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER
		832-4-3-1	La ratification va augmenter	de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme
			832-4-3-1-01	Sensibiliser le gouvernement pour le dépôt de la ratification du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
			832-4-3-1-02	Appuyer la ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme
			832-4-3-1-03	Sensibiliser l'autorité à faire une déclaration spéciale acceptant la compétence de la Cour de justice africaine et de la Cour des droits de l'homme et des peuples

832-1-2-2-R5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES 832-1 832-1-1 RENFORCER L'INCLUSIVITE DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE 832-1-1-1 La lutte contre l'apatride et de l'exclusion est menée 832-1-1-1-R1 Pourcentage des apatrides réglés 50% 50% 75% 75% PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE 832-1-2 832-1-2-1 L'instauration de l'État de droit est renforcée 832-1-2-1-R1 Nombre de sensibilisations Nombre 70 70 70 70 832-1-2-1-R2 Nombre d'inégalités traitées Nombre 30 30 30 30 832-1-2-1-R3 Nombre d'interventions positives Nombre 20 20 20 20 sur les responsables publics 832-1-2-1-R4 Nombre d'interpellations Nombre 60 60 60 60 832-1-2-2 La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée 832-1-2-2-R1 Nombre de protections traitées Nombre 100 100 100 100 832-1-2-2-R2 Nombre de saisine du CSM Nombre 300 300 300 300 832-1-2-2-R3 Nombre d'interventions contre les Nombre 10 10 10 10 manipulations 832-1-2-2-R4 Nombre d'interventions Nombre 100 100 100 100

Nombre

15

15

15

15

Nombre des textes proposés

					. =			
MIN - MIS - PROG - ( 832-1-3			JTIONS DANS LA PROMOTION	UNITE I ET LA PROTEC	LFI 2019 TION DES I	LFR 2019 DROITS CIVIL	2020 S ET	2021
	832-1-3-1	La protection	effective de la population est r	enforcée				
		832-1-3-1-R1	Nombre de sensibilisations contre les violences physiques	Nombre	50	50	50	50
		832-1-3-1-R2	Pourcentage d'augmentation du degré d'inclusivité	%	5%	5%	5%	5%
		832-1-3-1-R3	Nombre des mesures de prévention	Nombre	80	80	80	80
		832-1-3-1-R4	Nombre de sensibilisations pour la protection -zones rouges	Nombre	10	10	10	10
	832-1-3-2	La promotion	des droits et libertés est renfo	rcée				
		832-1-3-2-R1	Nombre d'entités contrôlées	Nombre	200	200	200	200
		832-1-3-2-R2	Pourcentage d'interventions sur les projets de grève	%	100%	100%	100%	100%
		832-1-3-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de liberté	%	5%	5%	5%	5%
	832-1-3-3	Le traitement	avec dignité de personnes priv	vées de sa liberté	est assuré			
		832-1-3-3-R1	Nombre de contrôles	Nombre	600	600	600	600
		832-1-3-3-R2	Pourcentage maximal de la détention préventive	%	45%	45%	40%	35%
		832-1-3-3-R3	Nombre d'enquêtes sur leurs traitements	Nombre	300	300	300	300
		832-1-3-3-R4	Nombre des textes proposés	Nombre	10	10	10	10
	832-1-3-4	Les possibilité	és de recours juridictionnel vo	nt augmenter				
		832-1-3-4-R1	Nombre de dossiers traités (arrestation ou de détention illégale)	Nombre	500	500	500	500
		832-1-3-4-R2	Pourcentage des dossiers traités (victimes d'une violation des DH)	%	100%	100%	100%	100%
		832-1-3-4-R3	Nombre des dossiers traités (assistance juridique)	Nombre	5000	5000	5000	5000
		832-1-3-4-R4	Nombre de recours sur la détention illégale	Nombre	500	500	500	500
	832-1-3-5	La protection	des groupes vulnérables est a	ssurée				
		832-1-3-5-R1	Nombre d'interpellations -les droits des groupe vulnérables	Nombre	100	100	100	100
		832-1-3-5-R2	Nombre d'interpellations - protection des groupes vulnérables	Nombre	100	100	100	100
		832-1-3-5-R3	Nombre des textes proposés	Nombre	10	10	10	10
		832-1-3-5-R4	Nombre de contrôles -procédures d'application	Nombre	50	50	50	50
		832-1-3-5-R5	Nombre de sensibilisations -genre dans la sphère publique	Nombre	5	5	5	5
		832-1-3-5-R6	Nombre de sensibilisations sur le CEDAW	Nombre	5	5	5	5
		832-1-3-5-R7	Nombre de sensibilisations sur les objectifs des droits de l'homme	Nombre	10	10	10	10
		832-1-3-5-R8	Nombre des dossiers traités - main-d'œuvre enfantine	Nombre	1000	1000	1000	1000
		832-1-3-5-R9	Procédures opérationnelles - procédures de plainte et de recours	BOOLÉEN (O/N)	VRAI	VRAI	VRAI	VRAI
		832-1-3-5-RA	Nombre des textes proposés - droits des femmes et des enfants	Nombre	3	3	3	3
		832-1-3-5-RB	Nombre des textes proposés - protection des groupes vulnérables	Nombre	3	3	3	3
		832-1-3-5-RC	Nombre d'interpellations - discrimination et d'exclusion	Nombre	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - 832-1-4	FACILITER L	A REALISATION	DES DROITS ECONOMIQUES E		LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
	832-1-4-1	La protection	du droit fondamental à toute pe	rsonne d'etre	a l'abri de la i	faim est vehic	ulee	
		832-1-4-1-R1	Nombre de propositions -droit d'être à l'abri de la faim	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-1-R2	Nombre de propositions contre la malnutrition chronique	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré à l'accès à l'eau potable	%	2%	2%	2%	2%
		832-1-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des bien-être général	%	2%	2%	2%	2%
		832-1-4-1-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des besoins vitaux	%	2%	2%	2%	2%
	832-1-4-2	La protection	du droit à la santé est renforcée	<b>!</b>				
		832-1-4-2-R1	Nombre d'interpellations -niveau de vie suffisant et santé	Nombre	10	10	10	10
		832-1-4-2-R2	Nombre d'interventions pour le meilleur état de santé	Nombre	100	100	100	100
		832-1-4-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de l'accès à la santé	%	2%	2%	2%	2%
		832-1-4-2-R4	Nombre d'interventions – assistance maternité	Nombre	100	100	100	100
		832-1-4-2-R5	Nombre d'interventions – aide médicale	Nombre	100	100	100	100
	832-1-4-3	La promotion	de l'exclusivité du droit à l'éduc	ation est renfo	orcée			
		832-1-4-3-R1	Nombre d'interpellations -Gratuité de l'enseignement	Nombre	10	10	10	10
		832-1-4-3-R2	Nombre d'interpellations - 'exclusivité du droit à l'éducation	Nombre	10	10	10	10
		832-1-4-3-R3	Nombre d'interpellations - caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire	Nombre	10	10	10	10
	832-1-4-4	La promotion	du droit au travail et à la protect	tion contre le d	chômage est	assurée		
	302	832-1-4-4-R1	Nombre d'interventions - privation de ses propres moyens de subsistance	Nombre	100	100	100	100
		832-1-4-4-R2	Nombre d'interventions -liberté des syndicats et des associations	Nombre	100	100	100	100
		832-1-4-4-R3	Nombre de contrôles -salaire égal pour un travail égal	Nombre	20	20	20	20
		832-1-4-4-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de couverture de la sécurité sociale	%	5%	5%	5%	5%
		832-1-4-4-R5	Nombre de recommandations -le droit au travail	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-4-R6	Nombre de recommandations -le droit à la sécurité sociale	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-4-R7	Nombre de négociations -droit de grève	Nombre	10	10	10	10
	832-1-4-5	La promotion	du droit au développement est i	menée				
		832-1-4-5-R1	Nombre d'interventions -droit de disposer librement de leurs richesses	Nombre	100	100	100	100
		832-1-4-5-R2	Nombre d'interventions - détérioration de l'environnement	Nombre	10	10	10	10
		832-1-4-5-R3	Nombre de recommandations - réduction de la pauvreté	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-5-R4	Augmentation du degré de participation	%	5%	5%	5%	5%
		832-1-4-5-R5	Nombre de recommandations -le droit au développement	Nombre	3	3	3	3
		832-1-4-5-R6	Nombre de recommandations - répartition équitable de la	Nombre	3	3	3	3

### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					LFR 2019	2020	2021
HAUT	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT								
910	910 Démocratie et Bonne Gouvernance								
832	Démocra	tie							
			832-1-4-5-R6	richesse	Nombre				
			832-1-4-5-R7	Nombre de recommandations - clivages sociétaux	Nombre	3	3	3	3
	832-1-5 ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION E							RIMINATION	N, DE
		832-1-5-1	L'adhésion de	tous aux idéaux des droits de l	l'homme va au	gmenter			
			832-1-5-1-R1	Nombre d'ONG crées	Nombre	20	20	20	20
			832-1-5-1-R2	Nombre de dialogues	Nombre	5	5	5	5
			832-1-5-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré d'adhésion	%	5%	5%	5%	5%
			832-1-5-1-R4	Nombre de recyclages des enseignants	Nombre	1	1	1	1
			832-1-5-1-R5	Pourcentage d'écoles impliquées	%	75%	75%	85%	95%

50

Nombre

50

50

50

Nombre de publications concernant les droits de l'homme

832-1-5-1-R6

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

832-2-1-1-RL

Nombre de procédures créées

#### 910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832-2-1-1

832 Démocratie

#### 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE

## 832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES

	L'ORGANISATION DES ELECTION DES ÉLECTION DES ÉLECTIONS IIDRES et transpare			RENTES		
832-2-1-1-R1	Nombre de projets de société	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-R2	Nombre de propositions contre les conflits électoraux	Nombre	2	2	2	2
832-2-1-1-R3	Nombre de recommandations - meilleures pratiques	Nombre	3	3	3	3
832-2-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - composition sociale	Nombre	5	5	5	5
832-2-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - alternance politique	Nombre	10	10	10	10
832-2-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-R7	Nombre d'interventions	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-R8	Nombre d'interventions - couverture médiatique	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-R9	Nombre minimum des femmes candidats	Nombre	3000	3000	3000	3000
832-2-1-1-RA	Augmentation de la satisfaction des candidats envers les médias	%	10%	10%	10%	10%
832-2-1-1-RB	Pourcentage de diminution des violences	Nombre	50%	50%	75%	85%
832-2-1-1-RC	Nombre d'assistance électorale	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-RD	Nombre d'accords de non agression effectués	Nombre	1	1	1	1
832-2-1-1-RE	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	1000	1000	1000	1000
832-2-1-1-RF	Nombre d'inculpations	Nombre	50	50	50	50
832-2-1-1-RG	Nombre d'interventions -système de gouvernement représentatif	Nombre	5	5	5	5
832-2-1-1-RH	Nombre d'interventions -liberté de faire compagne	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-RI	Nombre d'interventions -élections libres et transparentes	Nombre	10	10	10	10
832-2-1-1-RJ	Nombre de contrôles -procédures d'inscription et de vote	Nombre	200	200	200	200
832-2-1-1-RK	Nombre de mesures pour éviter les obstructions	Nombre	20	20	20	20

Nombre

1

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-2-2 PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF								
	832-2-2-1	La gestion de	s affaires publiques est amélioré	e				
		832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	20	20	20	20
		832-2-2-1-R2	Pourcentage de diminution du nombres des infractions et irrégularités financières constaté	%	30%	30%	15%	15%
		832-2-2-1-R3	Nombre de réformes proposées	Nombre	5	5	5	5
	832-2-2	Le degré d'im	plication de la population au fon	ctionnement	des services	publics va au	gmenter	
		832-2-2-R1	Nombre de Procédures de consultations publiques élaboré	Nombre	10	10	10	10
		832-2-2-R2	Nombre des consultations publiques systématiques	Nombre	10	10	20	30
		832-2-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de réactivité	%	50%	50%	5%	5%
		832-2-2-R4	Pourcentage d'augmentation des publications officielles	%	50%	50%	5%	5%
		832-2-2-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de participation	%	50%	50%	5%	5%
		832-2-2-R6	Nombre des procédures opérationnelles - plainte et recours	Nombre	1	1	1	1
	832-2-2-3	Des réformes	pertinentes des structures de l'I	Etat sont prior	risées			
		832-2-2-3-R1	Nombre d'interventions - modernisation des institutions	Nombre	5	5	5	5
		832-2-2-3-R2	Nombre de reformes proposées - structures de l'Etat	Nombre	5	5	5	5
	832-2-2-4	Le renforceme	ent des contrôles des services p	ublics est pri	orisé			
		832-2-2-4-R1	Nombre d'interpellations - accessibilité et la fiabilité des services publics	Nombre	50	50	50	50
		832-2-2-4-R2	Nombre d'interpellations - obstructions administratives	Nombre	10	10	10	10
		832-2-2-4-R3	Nombre d'interpellations -services sociaux de base	Nombre	10	10	10	10
		832-2-2-4-R4	Nombre de propositions - utilisation des ressources publiques	Nombre	3	3	3	3
		832-2-2-4-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de transparence	%	50%	50%	5%	5%
		832-2-2-4-R6	Nombre des comptes apurés	Nombre	210	210	210	210
		832-2-2-4-R7	Nombre des missions LEAN effectuées	Nombre	10	10	10	10
		832-2-2-4-R8	Nombre d'interpellations - indépendance de la Cour des comptes	Nombre	3	3	3	3
		832-2-2-4-R9	Nombre de réformes proposées	Nombre	1	1	1	1
	832-2-2-5	La promotion	de la gestion efficace de la dette	publique est	renforcée			
		832-2-2-5-R1	Nombre de recommandations - gestion efficace de la dette publique	Nombre	3	3	3	3
		832-2-2-5-R2	Nombre de recommandations - capacité du gouvernement	Nombre	3	3	3	3

## LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-2-3 PROMOUVOIR L'INTEGRITE			DANS LA VIE PUBLIQUE					
	832-2-3-1	La promotion	de la moralisation de la vie publ	ique est renfo	rcée			
		832-2-3-1-R1	Nombre de contrôles -effectivité des sanctions	Nombre	20	20	20	20
		832-2-3-1-R2	Nombre de coopérations avec le BIANCO	Nombre	10	10	10	10
		832-2-3-1-R3	Pourcentage d'augmentation des OSC dans la lutte	%	10%	10%	10%	10%
		832-2-3-1-R4	Nombre de sensibilisations contre la corruption	Nombre	10	10	10	10
		832-2-3-1-R5	Nombre de standards de service proposés	Nombre	50	50	50	50
		832-2-3-1-R6	Nombre de dossiers traités - impunité	Nombre	500	500	500	500
832-2-3-2 La transparence des relations d'affaires av			ce des relations d'affaires avec	e gouvernem	ent est assur	ée		
		832-2-3-2-R1	Nombre de réformes proposées - développement du secteur privé	Nombre	5	5	5	5
		832-2-3-2-R2	Nombre de réformes proposées - réglementation des entreprises	Nombre	5	5	5	5
		832-2-3-2-R3	Nombre de sensibilisations -forme de corruption politique	Nombre	5	5	5	5
		832-2-3-2-R4	Pourcentage de diminution les circuits informels	%	40%	40%	5%	5%
		832-2-3-2-R5	Nombre d'enquêtes des responsables	Nombre	40	40	40	40
		832-2-3-2-R6	Nombre d'interpellations - influence des entreprises sur la politique	Nombre	5	5	5	5
		832-2-3-2-R7	Nombre de sensibilisations - transparence des relations d'affaires	Nombre	5	5	5	5

832-2-4	RENFORCE		EFFICACITE DEMOCRATIQUE D					
	832-2-4-1	La contribution	on du système de partis au fonct	ionnement de	la démocration	e va augmen	ter	
		832-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations - favoritisme envers les bailleurs	Nombre	5	5	5	
		832-2-4-1-R2	Nombre de sensibilisations - financement public	Nombre	10	10	10	
		832-2-4-1-R3	Nombre de sensibilisations - la variété de composition sociale	Nombre	5	5	5	
		832-2-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation des adhésions dans les partis	%	10 %	10 %	10 %	
		832-2-4-1-R5	Nombre des partis dans les normes	Nombre	50	50	50	
		832-2-4-1-R6	Nombre d'interpellations - les influences des membres	%	30%	30%	30%	
		832-2-4-1-R7	Nombre de sensibilisations - processus approprié de financement	Nombre	4	4	4	
	832-2-4-2	L'efficacité de	es pouvoirs du Parlement va aug	menter				
		832-2-4-2-R1	Nombre de reformes proposées - contrôle des finances publiques	Nombre	2	2	2	
		832-2-4-2-R2	Nombre de sensibilisations - couverture médiatique de l'activité législative	Nombre	2	2	2	
		832-2-4-2-R3	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur le contrôle	Nombre	7	7	7	
		832-2-4-2-R4	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	3	3	3	
		832-2-4-2-R5	Nombre d'interpellations - dépendance systématique par rapport à l'exécutif	Nombre	4	4	4	
		832-2-4-2-R6	Nombre d'interventions - assistance de la Cour des comptes	Nombre	10	10	10	
		832-2-4-2-R7	Nombre d'interventions -comités parlementaires	Nombre	5	5	5	
		832-2-4-2-R8	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur la législation	Nombre	5	5	5	
		832-2-4-2-R9	Nombre de sensibilisations - expression d'opinions	Nombre	10	10	10	
		832-2-4-2-RA	Nombre d'interventions -influence des oppositions	Nombre	4	4	4	
		832-2-4-2-RB	Nombre d'interventions -partis minoritaires	Nombre	10	10	10	
832-2-5	DENEODOE	832-2-4-2-RC	Nombre de forums -questions d'intérêt public CIVIL DES FORCES MILITAIRES	Nombre	4	4	4	
032-2-3	832-2-5-1		ivil des forces militaires est effec		<b>L</b> 3			
	30 <u>2</u> 2 0-1	832-2-5-1-R1	Nombre de demande de rapport	Nombre	60	60	60	
		832-2-5-1-R2	Nombre de dossiers réactivés	Nombre	2	2	2	
		832-2-5-1-R3	Pourcentage des inculpés effectuant des aveux enquêtées	%	100%	100%	100%	
		832-2-5-1-R4	Nombre maximum d'abus de pouvoir révélés	Nombre	20	20	20	
		832-2-5-1-R5	Nombre maximum des personnes blessées	Nombre	2	2	2	

832-3-2-1-R8

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 <u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEM</u>OCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-1-1 832-3-1-1-R1 Nouveau support national utilisé BOOLÉEN (O/N) Oui Oui Oui Oui 832-3-1-1-R2 Nombre d'interpellations contre la Nombre 10 10 10 10 dominance ou la manipulation des médias Nombre de réformes proposées -2 832-3-1-1-R3 Nombre 2 2 2 industrie médiatique 832-3-1-1-R4 Nombre de sensibilisations -Nombre 3 3 3 3 fonctionnement des médias 832-3-1-1-R5 Nombre de sensibilisations -Nombre 5 5 5 5 indépendance des médias 832-3-1-1-R6 Nombre de sensibilisations -Nombre 2 2 2 2 indépendance éditoriale Nombre d'interpellations -832-3-1-1-R7 Nombre 10 10 10 10 efficacité des médias 832-3-1-1-R8 Points maximaux sur la liberté de 24 24 Point 24 24 presse 832-3-1-1-R9 Pourcentage d'interventions -100% 100% 100% 100% % Protection du droit de citoyen 832-3-1-1-RA Pourcentage d'interventions % 100% 100% 100% 100% contre des lois restrictives 832-3-1-1-RB Pourcentage d'interventions % 100% 100% 100% 100% contre les intimidations ou obstructions DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS 832-3-2 832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter 832-3-2-1-R1 20 Nombre d'accords effectués Nombre 20 20 20 832-3-2-1-R2 Nombre de réformes proposées Nombre 1 1 1 832-3-2-1-R3 Nombre des OSC aidées Nombre 10 10 10 10 832-3-2-1-R4 Pourcentage d'augmentation du 5% 5% 5% 5% % nombres des OSC 832-3-2-1-R5 10% 10% 10% 10% Pourcentage d'augmentation des % bénévoles 832-3-2-1-R6 Pourcentage d'augmentation des 5% 5% 5% 5% femmes responsables 832-3-2-1-R7 Pourcentage d'augmentation des % 3% 3% 3% 3% impacts des association

Pourcentage d'augmentation de la

participation des citoyens

%

5%

5%

5%

5%

### LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-3-3	PARTICIPE	R A L'INSTAURAT	TION DE LA DECENTRALISATIO	N EFFECTIVE				
	832-3-3-1	L'instauration	n de la décentralisation effective	est priorisée				
		832-3-3-1-R1	Nombre d'accords effectués - coopération des gouvernements locaux	Nombre	40	40	40	40
		832-3-3-1-R2	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	1	1	1	1
		832-3-3-1-R3	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	10	10	10	10
		832-3-3-1-R4	Nombre d'interpellations - responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux	Nombre	7	7	7	7
		832-3-3-1-R5	Nombre minimal des communes dans l'OPCI promoteur	Nombre	500	500	500	500
		832-3-3-1-R6	Nombre d'interventions - diminution de contrôle	Nombre	10	10	10	10
		832-3-3-1-R7	Nombre d'interventions - répartition de pouvoir le plus approprié	Nombre	20	20	20	20
		832-3-3-1-R8	Nombre maximal de plaintes - services du gouvernement local	Nombre	1000	1000	1000	1000
		832-3-3-1-R9	Nombre d'interpellations - ressource nécessaire	Nombre	15	15	15	15

832-4-3-1-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-4 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES 832-4-1 832-4-1-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée 832-4-1-1-R1 Nombre de réflexions publiées Nombre 5 5 5 5 832-4-1-1-R2 Augmentation du degré % 20% 20% 20% 20% d'intégration des traditions dans la démocratie 832-4-1-1-R3 Nombre dialogues effectués Nombre 3 3 3 3 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS 832-4-2 832-4-2-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés 832-4-2-1-R1 Augmentation du nombre de Nombre 1 1 1 1 postes occupés 832-4-2-1-R2 2 2 2 2 Nombre de participations -Nombre mouvement mondial 832-4-2-1-R3 Nombre de publications -20 20 20 20 Nombre développement normatif 832-4-2-1-R4 Nombre des bonnes pratiques Nombre 10 10 10 10 relevées 832-4-2-1-R5 Nombre de sensibilisations -2 2 2 2 Nombre instruments internationaux 832-4-2-1-R6 Nombre de sensibilisations -Nombre 3 3 3 3 adhésion de l'État aux valeurs et principes universels 832-4-2-1-R7 Nombre des bonnes pratiques Nombre 1 1 1 1 proposées 832-4-2-1-R8 Nombre de publications sur les Nombre 5 5 5 5 pratiques ciblées 832-4-3 RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER 832-4-3-1 La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter 832-4-3-1-R1 Nombre de sensibilisations -Nombre 5 5 déclaration spéciale acceptant la compétence des Cours africaines 832-4-3-1-R2 Nombre d'interpellations -dépôt de Nombre 3 3 3 3 la ratification

Nombre d'instruments ratifiés

UNITE

LFI 2019

3

Nombre

3

3

3

LFR 2019

2020

2021

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME (CNIDH)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COM	MISSION NA	TIONALE INDE	PENDANTE DES	DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de	l'Homme							
069	69 Administration et Coordination								
	<u>069-1</u>	Rehausser I	<u>e niveau de Mada</u>	<u>agascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH</u>					
	069-1-1	Renforcer la	capacité institut	tionnelle en matière de défense des droits de l'Homme					
		069-1-1-1	La défense d	es droits de l'Homme se développe dans le Pays					
			069-1-1-1-01	Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations					
			069-1-1-1-02	Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les					

de leur mise en œuvre effective

069-1-1-1-03 Renforcer le dispositif institutionnel

069-1-1-04 Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les

instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer

organisations régionales et internationa

069-1-1-1-05 Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de

l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne

069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place

069-1-1-2-01 Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur

tout le pays

069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture

069-1-1-3 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

069-1-1-3-01 Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines

834-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

834-1-3-1

MIN - M	IIS - PROG - OC	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO							
COM	IISSION NAT	IONALE INDEF	PENDANTE DES	DROITS DE L'HOMME						
920	920 Droits de l'Homme									
834	Promotion	et protection d	es Droits de l'Ho	mme						
	<u>834-1</u>	Réduire la vi	olation des droit	s de l'Homme à Madagascar						
	834-1-1	Sensibiliser	et assurer la visi	bilité de Madagascar sur les droits de l'Homme						
		834-1-1-1	La connaissa	nce en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée						
			834-1-1-1-01	Assurer la promotion des droits de la femme et de l'enfant à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication						
	834-1-2	Identifier, co	dentifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays							
		834-1-2-1		de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés vers le suivre pour défendre leur droit						
			834-1-2-1-01	Apporter et faciliter l'assistance judiciaire aux victimes de violation des droits de l'Homme,en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables						
	834-1-3	Accompagne	er les victimes de	e violation des droits de l'Homme						

Prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales pertinentes

Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits

069-1-1-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFR 2019 2020 LFI 2019 2021 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME 920 Droits de l'Homme 069 **Administration et Coordination** 069-1 Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH 069-1-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme 069-1-1-1 La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays 069-1-1-1-R1 Nombre de textes vérifiés Nombre 20 20 25 30 069-1-1-1-R2 Nombre de participation aux Nombre 10 10 12 15 manifestations, réunions et conférences régionales honorées Nombre des outils et instruments 069-1-1-1-R3 5 7 Nombre 5 6 pour la défense des droits de l'Homme concus 069-1-1-1-R4 Temps d'élaboration des rapports 4 4 3 2 Mois d'activités 069-1-1-1-R5 Nombre de Conventions Nombre 2 2 3 internationales ratifiées 069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place 069-1-1-2-R1 Nombre d'antennes régionales Nombre 0 0 22 11 installées 069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture 069-1-1-3 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

Nombre d'atelier de concertation

sur la prévention à la torture

organisé

Nombre

5

5

4

2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME 920 Droits de l'Homme 834 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar 834-1-1 Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme 834-1-1-1 La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée 834-1-1-1-R1 Taux de couverture national de la Taux 50% 50% 80% 100% vulgarisation des droits de l'Homme 834-1-2 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays 834-1-2-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit 834-1-2-1-R1 Nombre de dossiers traités et 120 120 130 150 résolus 834-1-3 Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme 834-1-3-1 Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits 834-1-3-1-R1 Nombre d'établissements Nombre 35 35 50 70

pénitentiaires visités

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021



070-1-1-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**HAUTE COUR DE JUSTICE** 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE 070-1 PRESERVER SON INDEPENDANCE 070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 TAUX DE REGULATION DES DEPENSES 070-1-1-1-01 Assurer l'nscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances 070-1-1-1-02 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice 070-1-1-1-03 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais 070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES 070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement 070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice 070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des

activités de la Haute Cour de Justice

au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-1 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET

**TRIBUNAUX** 

835-1-1-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES

PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

835-1-1-01 Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice

835-1-1-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice

MIN - MIS - PROG - OS - RESULTATS

UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE

PRESERVER SON INDEPENDANCE
070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU

TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

070-1-1-1-R1 Taux d'exécution du budget de la *Taux* 98 98 100 100

Pourcentage

70

70

80

98

Haute Cour de Justice

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à

disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021 HAUTE COUR DE JUSTICE 930 **Haute Cour de Justice** 835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT 835-1-1 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 835-1-1-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS 835-1-1-1-R1